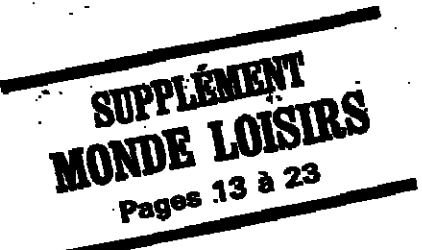
Barcelone, ville au futur



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12857 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 31 MAI 1986

LE CONTROLE DES ARMEMENTS

Controverse entre Occidentaux sur le sort de SALT-2

La menace américaine de cesser d'observer le traité SALT-2 sur la limitation des armes stratégiques a soulevé une controverse à la session ministérielle de l'OTAN qui s'est ouverte jeudi 29 mai à Halifax.

Avant l'ouverture de la réunion des ministres des affaires étrangères des seize pays membres de l'alliance atlantique, le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, a indiqué que le Canada *« ne soutiendra aucun projet américain de rompre ou d'abandonner le traité SALT-2 »*, affirmant douter que *« la délégation américaine demande aux ministres de l'OTAN d'endosser une telle décision »*.

Le secrétaire général de l'OTAN, lord Carrington, avait estimé mercredi soir que *« les Etats-Unis ont raison d'être patients avec le non-respect des termes de SALT-2 par les Soviétiques »*.

(Lire page 3 l'article de MICHEL TATU.)

Le verre vide

Pendant longtemps, l'image du verre à moitié vide ou à moitié plein avait prévalu pour qualifier la valse-hésitation dansée par le président Reagan autour du malheureux accord SALT-2, signé en 1979 par son prédécesseur et jamais ratifié par les Etats-Unis. L'accord avait beau être critiqué de manière de plus en plus vive, il était finalement respecté.

Les choses ont changé avec l'annonce faite par la Maison Blanche le 27 mai : le verre est maintenant à peu près vide. Certes, M. Reagan respectera les contraintes de SALT-2 « pendant quelques mois encore » en faisant démanteler deux anciens sous-marins pour compenser la mise en service du sous-marin Nevada, porteur des nouveaux engins Trident. Mais cette décision, présentée comme seulement « technique », répond à des considérations d'économie, non à une modération politique, qui n'existe plus.

« Dans l'avenir, affirme pour la première fois le président, nos décisions stratégiques se fonderont sur la nature et l'ampleur de la menace des forces soviétiques, non sur les contraintes du traité SALT-2. » Et le président de confirmer son propos en ajoutant que le déploiement des missiles de croisière à bord des bombardiers B-52 se poursuivra au-delà de la fin de l'année, « sans démantèlement d'autres systèmes d'armes en tant que compensation » due au respect du traité. M. Weinberger, chef du Pentagone, pouvait donc proclamer le lendemain que les Etats-Unis ne sont « plus liés » par les accords passés.

M. Reagan justifie son attitude par plusieurs arguments : le traité n'a jamais eu de valeur juridique. Il est vrai aussi qu'il négligeait certains aspects importants et qu'il visait davantage à canaliser la course aux armements qu'à l'arrêter. Il est vrai enfin que les Soviétiques ont passablement malmené ses dispositions en développant récemment deux types nouveaux d'engins intercontinentaux (le traité n'en autorise qu'un seul) et en rendant plus difficile l'observation des essais de missiles.

Mais tout cela ne suffit pas pour enterrer un traité qui, faute de mieux, a le mérite d'exister. M. Reagan n'est pas très logique en reprochant à l'accord de n'être pas assez contraignant et en voulant dans le même temps s'affranchir des mêmes contraintes. Quant aux violations soviétiques, elles ont porté sur des aspects secondaires. Comme les efforts pour négocier un nouveau traité sont complètement bloqués depuis des mois par le projet de défense spatiale américain, on voit mal comment l'abandon de SALT-2 ne se traduirait pas par un accroissement incontrôlé des arsenaux offensifs des deux côtés.

C'est ce que les alliés européens des Etats-Unis semblent avoir objecté lors de la session ministérielle de l'OTAN, à Halifax. Une fois de plus, ils craignent de se retrouver brutalement devant une remise en cause de ce qui servait à tort ou à raison d'arrière-plan aux relations Est-Ouest depuis plus de quinze ans. Les « quelques mois » que s'est encore accordés M. Reagan ne seront pas de trop pour éviter une crise sérieuse au sein de l'alliance atlantique.

OPTIMISME POUR L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE

Le dollar dopé par les bons indices

Le dollar a vigoureusement progressé, ce vendredi 30 mai, sur tous les marchés des changes, s'élevant à plus de 7,35 F à Paris, dans la perspective d'une amélioration de la croissance américaine durant le second semestre de cette année et en 1987.

Ce pronostic est confirmé par le dernier rapport de l'OCDE, malgré le déficit persistant de la balance des paiements (« le Monde » du 30 mai).

Le balancier de la croissance va-t-il revenir vers les Etats-Unis, entraînant le dollar à la hausse ? Bien des observateurs commencent à se le demander, en analysant les nouvelles en provenance du continent nord-américain.

La troisième progression consécutive des indicateurs économiques mensuels, notamment celle de 1,5 % en avril, plus forte que prévu, et la révision en hausse de la croissance du produit national brut au premier trimestre constituent autant de frémissements significatifs. Certes, on ne note pas encore, dans l'industrie, une reprise nette des commandes, mais la chute du dollar, ces derniers mois, va progressivement exercer ses effets bénéfiques sur l'industrie des Etats-Unis, renchérissant les importations et favorisant les exportations. Même la Maison Blanche, si acharnée encore ces derniers temps à réclamer une hausse supplémentaire du yen et du mark, commence à reconnaître que la surélévation du dollar a été « corrigée ».

Tous ces signaux ont été immédiatement perçus par des marchés des changes prompts à réagir, qui en ont déduit non seulement que la baisse du dollar était terminée, mais aussi que cette devise pourrait remonter, ce qui ne ferait pas l'affaire du gouvernement américain, ni non plus de ses partenaires, obligés alors de freiner la hausse du billet vert neuf mois après avoir décidé de le faire chuter.

(Lire nos informations page 30.)

LES CONSÉQUENCES DE LA BAISSE DES PRIX DU PÉTROLE

Au Texas, la fin d'un beau rêve...

De notre envoyé spécial

Midland-Odessa (Texas). – Le concessionnaire Rolls-Royce a fermé boutique et la ville est si engourdie sous le vent chaud qui souffle mollement qu'on la croirait déjà fantôme, sur le point de disparaître dans les sables ou à prêter ses façades à une reconstitution historique.

De-ci, de-là, à des bouts de rues tombant dans l'immensité en friche, des maçons mexicains montent encore la brique, dos tourné à des maisons en vente que personne ne vient visiter. Cubes ramassés dans le silence consterné de quelques artères, parfois époustouflants d'invention, les sièges en verre et béton des compagnies pétrolières surplombent les plats quartiers ombragés des excroissances résidentielles. Si le rêve était devenu réalité, si le prix du baril avait poursuivi son escalade jusqu'aux 50 dollars au lieu de s'écrouler en réduisant à la faillite les Etats producteurs américains, il n'aurait pas fallu cinq ans aux promoteurs pour que Midland et Odessa se fondent réellement dans un même tissu urbain.

Il n'y avait que 30 kilomètres à couvrir, autrement dit peu de chose dans cette plaine semi-désertique dont est fait l'ouest du Texas. Mais ce ne sera plus, maintenant, pour ce siècle. Entre ces deux villes qu'unit leur unique ressource, le pétrole, la route ne fend que la terre aride aux touffes rares d'un vert anémique. Entre Midland la bourgeoise et Odessa la prolétarienne, tout autour de l'aéroport commun qui s'endort, inertes dans la lumière crue du soleil tout-puissant, s'alignent des bras d'acier dont plus personne ne veut.

Hier, ils perçaient le sol pour en faire jaillir de nouveaux riches par milliers, leurs propriétaires les achetaient à prix d'or, les louaient plus cher encore, et leur prolifération était aussi débridée que l'euphorie du « boom ». Car, au moment où, ailleurs, on connaissait la crise pétrolière, ici, comme dans l'Oklahoma, en Louisiane, au Nouveau-Mexique, dans le Colorado et, tout là-haut, en Alaska, 1973 avait été l'année d'une renaissance.

En trois mois, le prix du baril avait, cette année-là, quadruplé sur le marché international pour ne cesser ensuite de s'envoler. Traumatisé, le monde occidental fantasmait sur l'absorption de ses industries par des princes polygames. Mais, tandis que cette émergence d'une puissance arabe et d'un front des pays producteurs faisait chanceler les économies les plus riches et aussi les plus misérables, une nouvelle ruée vers l'or commençait dans ces Etats des Etats-Unis assez privilégiés pour camper sur des gisements.

A moins de 3 dollars le baril, la richesse de leur sous-sol n'était que relative, car l'exploitation n'était pas nécessairement rentable. Plus montait le prix et plus le gouvernement fédéral poussait au renforcement de la production nationale, plus se justifiaient les investissements les plus lourds qui, très vite, devenaient rétrospectivement dérisoires après de nouveaux bonds du prix de baril.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 5.)

La France de plus en plus égalitaire

Le dernier rapport du Centre d'études des revenus et des coûts souligne le resserrement des niveaux de vie entre les différentes catégories socioprofessionnelles.

PAGE 30

La suppression de l'autorisation administrative de licenciement

Devant l'Assemblée nationale, M. Philippe Séguin a présenté son premier projet de loi, qui revient sur une législation introduite par M. Michel Durafour en 1975.

PAGE 6

Un nouveau document sur Andrei Sakharov



Une nouvelle vidéo-cassette enregistrée à Gorki montre Andrei Sakharov s'entretenant avec un journaliste, notamment de la catastrophe de Tchernobyl. Cependant, Moscou laisse entendre que le sort du savant aurait pu être amélioré si sa femme, Mme Elena Bonner, n'avait pas fait en Occident des déclarations antisoviétiques.

PAGE [illegible]

La concentration des quotidiens

Le gouvernement accepte le principe d'une limitation.

PAGE 36

L'encyclique de Jean-Paul II sur l'Esprit-Saint

Le pape y souligne la vision tragique d'un monde sans Dieu.

PAGE 10

Polémique autour des immigrés

Les mesures visant les étrangers annoncées par MM. Pasqua et Pandraud inquiètent les associations humanitaires.

PAGE 9

LA VISITE EN EUROPE DU PREMIER MINISTRE NÉO-ZÉLANDAIS

M. Lange, le beurre et les espions

M. Lange, premier ministre néo-zélandais, qui poursuit, ce vendredi 30 mai, en Belgique puis aux Pays-Bas, sa tournée européenne, a exclu, jeudi, dans une déclaration à Cologne, toute possibilité d'accord sur une libération anticipée des deux agents français incarcérés en Nouvelle-Zélande.

Le sort des agents français emprisonnés en Nouvelle-Zélande et, au-delà, les relations diplomatiques et commerciales entre Paris et Wellington ont suscité ces jours derniers, à la veille du départ du premier ministre, M. David Lange, pour l'Europe, diverses déclarations et spéculations (*le Mo[illegible]* 28 mai). Elles s'ajoutent à [illegible] politico-juridique et [illegible] déjà fourni mais [illegible] des passions, les propos intempestifs ou les silences, les rumeurs et les malentendus, rendent parfois confus.

Parmi les récents développements, celui qui a incontestablement fait la plus grosse impression, suscitant les plus vives réactions, a été la prise de position de M. Jim Callahan, secrétaire néo-zélandais à la justice. Le jour même de son départ à la retraite (ce qui le mettait, fort opportunément, à l'abri de sanctions officielles), ce haut fonctionnaire suggérait notamment, le 23 mai à la télévision, que le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur puissent bénéficier pour Noël prochain d'une remise en liberté anticipée et d'un renvoi en France pour des raisons à la fois d'Etat, d'intérêt commercial et humanitaires.

Soulignant, d'une part, l'importance des relations avec la France et avec la CEE, et, d'autre part, le risque d'isolement de Wellington, M. Callahan a déclaré : *« Il arrive un moment où l'intérêt national, du point de vue des relations internationales, doit être pris en considération. Il faut s'occuper des relations avec la France. (...) La position (juridique et politique) ayant été clairement établie, si d'autres considérations existent (dans cette affaire), il est temps de les prendre en considération. »* Faire prévaloir la justice, certes, mais pas au point de chercher une vengeance au détriment des agents français, déclarait, en substance, M. Callahan.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(Lire la suite page 3.)

étranger

EUROPE

RFA

Le mécontentement des syndicats constitue un danger pour la coalition gouvernementale

De notre envoyé spécial

Hambourg. — La grand-messe du syndicalisme ouest-allemand touche à sa fin : un congrès réglé comme de la musique, où il s'est surtout agi de faire la preuve de l'unité du monde syndical face à l'entreprise de déstabilisation prêtée aux « néo-conservateurs » du gouvernement. Une manifestation à la fois impressionnante et décevante par l'absence de propositions sur les problèmes qu'affronte le monde du travail.

Ce 13ᵉ congrès de la confédération allemande des syndicats (DGB), qui s'était ouvert le 25 mai à Hambourg, n'a pu effacer l'impression que le syndicalisme ouest-allemand, malgré ses 7,7 millions d'adhérents, est comme ses homologues européens en crise. Son attitude est essentiellement défensive, les derniers rebondissements du scandale du Neue Heimat — l'entreprise immobilière de la confédération syndicale qui risque à tout moment d'être déclarée en faillite frauduleuse — n'expliquant pas tout.

Figés sur leurs revendications de réduction de la semaine de travail et d'une plus grande intervention des pouvoirs publics pour lutter contre le chômage, les dirigeants syndicalistes ouest-allemands ont, eux aussi, quelques difficultés à saisir les nouvelles donnes de la révolution technologique en cours. La grève des métallurgistes pour les trente-cinq heures, en 1984, avait fait apparaître des divisions profondes entre les divers syndicats de branche sur la manière d'exploiter les nouvelles possibilités d'organisation du travail et la stratégie à utiliser face au patronat. Le faible degré de syndicalisation des employés et cadres, qui ne représentent que 18 % des syndiqués, alors qu'ils sont aussi nombreux maintenant que les ouvriers, est un symptôme inquiétant.

La chance du DGB a été de trouver sur sa route un gouvernement dont les sympathies envers le patronat se sont exprimées ces dernières années un peu trop ouvertement. Le gouvernement a, en quelque sorte, involontairement réussi là où les métallurgistes ont échoué. Sa décision de modifier l'article 116 du code du travail, qui fixe les règles d'indemnisation des salariés indirectement affectés par une grève à laquelle ils ne sont pas officiellement partie prenante, a réveillé la solidarité intersyndicale. Sept millions de signatures ont été recueillies contre cette mesure aux portes des entreprises au début du printemps. A huit mois des élections législatives, l'appel à peine déguisé du président du DGB, M. Ernst Breit, à traduire électoralement le mécontentement du mouvement syndical à de quoi faire réfléchir les dirigeants de la coalition. « *Notre raison d'être,* avait-il déclaré d'emblée dimanche à l'ouverture du congrès, *est l'indépendance à l'égard des partis, et non pas la neutralité politique. Il n'y a pas de contradiction entre l'indépendance du syndicat unique à l'égard des partis et sa défense des intérêts des travailleurs.* »

Un tel appel est relativement inusité en RFA, même s'il ne fait aucun doute que la majorité du DGB penche à gauche. Il n'y avait qu'à voir l'atmosphère de la réception organisée mercredi par le Parti social-démocrate en l'honneur des deux mille congressistes pour s'en rendre compte. Le président du SPD, M. Willy Brandt, et son candidat à la chancellerie, M. Johannes Rau, étaient là.

L'après-Tchernobyl

A l'étage supérieur, le dîner auquel avaient été conviés les représentants de l'aile chrétienne-démocrate du DGB donnait dans l'intimité, et baignait même dans un climat franchement détestable. Le candidat chrétien-démocrate pour les prochaines élections au Sénat de Hambourg, M. Peschau, avait apporté le rapport de la commission d'enquête sénatoriale sur le scandale du Neue Heimat, provocation qui n'a guère été appréciée. Entre la direction du Parti chrétien-démocrate et son aile syndicale, le courant passe depuis quelques mois très mal. Pour souligner cette rupture, le congrès avait d'ailleurs réélu mercredi à la vice-présidence du DGB M. Fehrenbach, représentant des syndicalistes chrétiens-démocrates qui avait pris fait et cause contre le gouvernement dans le conflit sur l'article 116.

« *Après Tchernobyl, le monde n'est plus comme avant* », avait déclaré dimanche dernier le maire social-démocrate de Hambourg, M. Von Dohnany, à l'ouverture du congrès. Cette maxime, le DGB l'a faite sienne en adoptant jeudi une résolution qui marque un profond tournant de son attitude sur le nucléaire civil. Il demande l'arrêt de la construction du centre de retraitement de Wackersdorf, en Bavière, et invite le gouvernement à renoncer à la mise en service du surgénérateur de Kalkar, qui devrait intervenir ces prochains mois. Les syndicats ouest-allemands estiment d'autre part que les centrales nucléaires ne sont supportables que pour « *une période de temps limitée* ».

Le premier projet de résolution de la direction du DGB, rédigé avant la catastrophe de Tchernobyl, estimait encore que l'énergie nucléaire devait être développée dans la limite du nécessaire ; il se contentait de demander le réexamen du projet Kalkar et se prononçait en matière de retraitement pour le maintien d'un centre de recherche afin de garder l'option ouverte.

Plusieurs syndicats de branche traditionnellement favorables au nucléaire, dont celui des mines, n'ont accepté qu'avec réticence cette évolution ; une minorité réclamait au contraire, à l'instar des Verts, la fermeture immédiate de toutes les centrales.

HENRI DE BRESSON.

Suisse

Le gouvernement souhaite limiter l'immigration des ressortissants du tiers-monde

De notre correspondant

Berne. — Sensible apparemment aux pressions des milieux nationalistes et xénophobes, le gouvernement helvétique s'apprête à apporter de nouvelles restrictions à l'immigration. Principale innovation de ce projet, rendu public mercredi 28 mai : en matière d'autorisation de séjour, la priorité devrait désormais être accordée aux ressortissants des « *pays de recrutement traditionnel* ».

Par cet euphémisme, Berne cherche visiblement à décourager la venue en Suisse d'émigrants d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud. Pour le moment, les ressortissants du tiers-monde ne représentent qu'une infime minorité des travailleurs étrangers employés dans la Confédération. Mais ils constituent la grande majorité des quelque vingt mille demandeurs d'asile. Or les Tamouls, les Africains, voire les Latino-Américains, sont devenus la principale cible des mouvements xénophobes. Les Italiens et les Espagnols, dont la présence inquiétait naguère les ultranationalistes, sont maintenant mieux acceptés. Ils bénéficieront donc du statut réservé aux pays dits « *de recrutement traditionnel* », au même titre que les Français, les Allemands, les Autrichiens, les Portugais ou les Yougoslaves. Le cas des travailleurs grecs et turcs demeure en suspens.

Ces nouvelles restrictions s'inscrivent dans le cadre de la politique de stabilisation de la population étrangère que le gouvernement s'est engagé à suivre. Selon les derniers chiffres officiels, la Suisse compte actuellement 945 000 étrangers, soit 14,6 % de l'ensemble de sa population et 22,3 % de sa population active. Environ les quatre cinquièmes des ressortissants étrangers bénéficient d'une autorisation d'établissement leur permettant de résider sur le territoire de la Confédération pour un an au plus.

La population étrangère avait été ramenée en dessous du million en 1979, mais elle a tendance à progresser depuis. Plutôt que de toucher aux actuels contingentements de travailleurs, de saisonniers et de frontaliers, le gouvernement préfère limiter les entrées des étrangers qui n'exercent pas d'activité lucrative, comme les étudiants, les rentiers ou même les curistes. Dans le cadre du regroupement familial, il est également question de ramener à dix-huit ans l'âge limite des enfants autorisés à venir rejoindre leurs parents.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Les Douze hissent les couleurs

L'Europe des Douze avait déjà son hymne officieux — l'« Ode à la joie » de la *IXᵉ Symphonie de Beethoven* — et son passeport : le fameux petit livret lie-de-vin, d'un usage il est vrai suffisamment rare pour que, récemment encore, des parlementaires européens qui arrivaient à Bruxelles s'en soient vu contester la validité par des policiers belges. Elle a maintenant son drapeau. Celui-ci a été hissé solennellement, pour la première fois, devant le bâtiment du Berlaymont, qui abrite, à Bruxelles, les services de la Commission des Communautés européennes, en présence du président de cette dernière, M. Jacques Delors — qui en a profité pour exhorter ses fonctionnaires à ne pas céder au découragement, — et de celui du Parlement européen, M. Pierre Pflimlin. Plusieurs milliers de personnes assistaient à la cérémonie, au cours de laquelle la jeune chanteuse belge Sandra Kim a interprété la chanson *J'aime la vie*, qui lui a valu un prix, celui de l'Eurovision, bien sûr.

Le drapeau européen sera arboré par chacun des Douze aux frontières extérieures et intérieures de la Communauté, concuremment avec celui de chaque nation, ainsi que lors des différentes rencontres communautaires. Et, naturellement, devant toutes les institutions de la CEE : Commission, Parlement, Conseil, Cour de justice, Cour des comptes, Comité économique et social.

Normalement, un nouvel élargissement éventuel du cercle de la famille communautaire devrait rester sans effet sur celui que forment, sur fond bleu, les douze étoiles d'or du drapeau européen : celles-ci ne sont pas censées représenter chacune un pays (à l'inverse de celles du drapeau américain, par exemple), mais exprimer l'harmonie de la construction européenne. Le prochain sommet des Douze, fin juin à La Haye, permettra peut-être de vérifier les vertus apaisantes de cette symbolique stellaire...

B. B.

URSS

● *Conférence du KGB.* — M. Gorbatchev a assisté à une réunion extraordinaire du KGB, les services de sécurité soviétiques, les mardi 27 et mercredi 28 mai, rapporte l'agence Tass. M. Viktor Chebrikov, chef du KGB et membre du bureau politique, a présenté un rapport à cette réunion. La conférence, ajoute l'agence soviétique, « *a défini les mesures propres à améliorer encore les activités des agences et des forces du KGB* ». Les observateurs rapprochent cette conférence de celle qui a réuni, la semaine dernière, les ambassadeurs d'URSS à l'étranger et les principaux responsables de la politique extérieure. — *(Reuter.)*

● *Mort du métropolite de Leningrad.* — Le métropolite de Leningrad et de Novgorod, Antony Mielnikov, membre permanent du synode de Eglise orthodoxe russe, est mort le jeudi 29 mai à Leningrad « *à la suite d'une grave maladie* », a annoncé l'agence Tass. Il était âgé de soixante-deux ans. Antony mielnikov avait été nommé métropolite de Leningrad et de Novgorod en octobre 1978, en remplacement du métropolite Nikodim, décédé un mois auparavant. — *(AFP.)*

● *Libération de dissidents.* — Un médecin détenu en URSS, le docteur Alex Satravca, membre d'un groupe pacifiste non officiel, a été libéré, a annoncé jeudi 29 mai, à Cologne (RFA), M. John O. Pastore, secrétaire américain du comité exécutif de l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW). — *(AFP.)*

ASIE

M. CHABAN-DELMAS : le dalaï-lama « incarne le peuple tibétain »

M. Jacques Chaban-Delmas a déclaré, jeudi 28 mai à Paris, que le dalaï-lama, qu'il venait de recevoir, était « *l'un des personnages les plus représentatifs de la sagesse humaine dans le monde* » et qu'il « *incarne naturellement le peuple tibétain* ».

Le président de l'Assemblée nationale a ajouté que le dalaï-lama venait « *de faire une tournée en Europe au cours de laquelle il a exprimé le souhait et la volonté d'une évolution de la situation au Tibet assurant au peuple tibétain les libertés individuelles, le respect des droits de l'homme, et à partir de là, la possibilité pour ce peuple de redévelopper sa culture propre* », ce qui pourrait permettre au dalaï-lama de rentrer à Lhassa, la capitale.

« *C'est une longue marche qu'il a entreprise, dont il espère qu'elle donnera des résultats dans les années à venir* », a ajouté M. Chaban-Delmas.

Philippines

● *Mᵐᵉ Aquino reçoit M. Laurent Fabius.* — L'ancien premier ministre a été reçu, jeudi 29 mai, pendant une heure par la présidente Aquino. M. Fabius devait rencontrer ce vendredi le vice-président et ministre des affaires étrangères, M. Salvador Laurel, avant de regagner Paris. — *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Liban

L'ASALA menace de représailles les auteurs d'attentats contre des Arméniens

L'organisation clandestine arménienne ASALA (Armée secrète de libération de l'Arménie) a averti qu'elle allait « *donner une dure leçon* » aux auteurs de la récente campagne d'assassinats contre des Arméniens de Beyrouth (*le Monde* du 30 mai). Dans un communiqué en arabe, distribué jeudi 29 mai à Beyrouth, l'ASALA dénonce « *les fascistes qui veulent contraindre les Arméniens à fuir Beyrouth-Ouest* [secteur à majorité musulmane] ; *nous les poursuivrons et leur donnerons une dure leçon (...), œil pour œil, dent pour dent* ».

Le document de l'ASALA a été diffusé alors que la communauté arménienne observait, jeudi, un mouvement de grève pour protester contre l'assassinat de trois de ses membres ces derniers jours. Proche des mouvements palestiniens et de la gauche libanaise, l'ASALA, une organisation d'obédience marxiste, est à l'origine de plus d'une centaine d'attentats contre des diplomates et des intérêts turcs en Europe et aux Etats-Unis ces six dernières années.

Un groupe se présentant comme le « Mouvement indépendant de libération des enlevés » a revendiqué le triple meurtre d'Arméniens résidant à Beyrouth-Ouest. Dans un communiqué parvenu au quotidien indépendant *An Nahar*, le Mouvement indique que cette vague d'attentats « *constitue une sérieuse mise en garde aux partisans des partis et organisations arméniens pour qu'ils cessent d'appuyer le projet* » de règlement de la crise libanaise préparé par les dirigeants chrétiens et « *pour qu'ils condamnent le parti Kataeb* [phalangiste] *et les Forces libanaises* [milice chrétienne] ». Sinon, assure le communiqué, « *une guerre implacable éclatera contre la communauté arménienne, dont la plus simple conséquence sera l'élimination de la présence arménienne dans nos régions* ».

Cette organisation avait revendiqué l'enlèvement, le 7 mai dernier, d'un professeur chrétien de l'Université américaine de Beyrouth, M. Nabil Matar, afin, assurait-elle, d'obtenir la libération d'otages musulmans.

D'autre part, un nouvel accord de cessez-le-feu entre Palestiniens et miliciens chiites du mouvement Amal, conclu lors d'une réunion à l'ambassade d'Iran à Beyrouth, a été violé jeudi, une heure après son entrée en vigueur. Les combats de « la guerre des camps » ont ainsi repris, faisant une dizaine de blessés. L'accord de cessez-le-feu avait été conclu en présence du chargé d'affaires iranien à Beyrouth, M. Mahmoud Nourani, et de représentants du parti Hezbollah (intégriste pro-iranien), d'Amal et du Front du salut national palestinien (FNSP : coalition pro-syrienne, hostile à M. Yasser Arafat).

Par ailleurs, en visite à Beyrouth, le secrétaire général adjoint de l'ONU pour les affaires politiques, M. Marak Goulding, a déclaré qu'« *une coordination entre la FINUL* [la force intérimaire des Nations unies au Liban] *et les habitants du Sud permettrait de mieux assurer la sécurité d'Israël que la zone de sécurité* » installée par l'Etat hébreu dans le sud du Liban. Les corps de cinq membres de la milice libanaise patronnée par Israël dans cette zone (l'ALS) ont été découverts jeudi près du village de Roumane. Les cinq hommes seraient tombés dans une embuscade alors qu'ils s'apprêtaient à rencontrer des dignitaires chiites de la région, selon une source proche de l'ALS. — *(AFP, AP, Reuter.)*

● *L'installation des falachas dans les territoires occupés.* — Les États-Unis ont informé les autorités israéliennes de leur opposition à l'installation de juifs éthiopiens, les falachas, dans des colonies de peuplement en Cisjordanie. Le gouvernement américain est opposé en général à l'installation de nouvelles colonies de peuplement dans les territoires occupés, estimant qu'elles constituent « *un obstacle à une paix juste et durable* » au Moyen-Orient. — *(AFP.)*

● *Le mandat des « casques bleus » sur le Golan.* — Le Conseil de sécurité de l'ONU a renouvelé, jeudi 29 mai, à l'unanimité, pour une durée de six mois le mandat des « casques bleus » de l'ONU basés sur les hauteurs du Golan à la frontière syro-israélienne. Tant la Syrie qu'Israël ont donné leur accord au maintien de la présence de cette force de paix de l'ONU (FNUOD), mise en place en 1973 après l'accord de cessez-le-feu négocié entre Damas et Jérusalem par l'intermédiaire des Etats-Unis. — *(AFP.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570 000 [illegible]

Principaux [illegible] société : Société [illegible] « Les Réda[illegible] Monde », [illegible] Monde, M[illegible]ontaine, *gérant*, et [illegible]euve-Méry, *fondateur*.

[illegible]istrateur général : [illegible] Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 95 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

MALGRÉ LES EXPULSIONS DE DIPLOMATES LIBYENS

Rome entend préserver ses relations avec Tripoli

Douze ressortissants libyens déclarés « indésirables » par les autorités italiennes ont été priés, jeudi 29 mai, de quitter le pays dans les trois jours. Seize autres Libyens également *persona non grata* n'ont pas été trouvés à leur domicile. La police pense que ces personnes, parmi lesquelles il y aurait un responsable de la Libyan Arab Airlines ainsi qu'un employé de l'ambassade, *ont déjà quitté l'Italie depuis plusieurs jours*. La dernière vague d'expulsions remonte à la fin de la semaine dernière.

De notre correspondant

Rome. – La guerre des nerfs italo-libyenne se poursuit. L'agence de presse de Tripoli, Jana, a ravivé la tension en formulant de nouvelles menaces contre l'île de Lampedusa, celle qui avait été visée, le 15 avril, par des missiles SCUD *lancés* des côtes libyennes. Le communiqué de l'agence Jana répète la thèse officielle selon laquelle la présence dans cette petite île d'une base de surveillance OTAN est inacceptable, et que Rome en sera tenu responsable. Les quelque *six mille habitants* de Lampedusa ont donc recommencé à vivre dans la psychose d'une nouvelle attaque venue du sud. Les autorités, elles, semblent plus sereines ; elles paraissent croire davantage à une opération de propagande interne qu'à une menace réelle.

Les dernières expulsions décidées par Rome s'inscrivent dans le cadre des dispositions prises par les Douze de la CEE, en rétorsion contre les complaisances du chef de la Jamahiriya envers le terrorisme. Fin avril, Rome avait déjà annoncé le renvoi de douze diplomates en poste dans la capitale, à Milan et à Palerme. Tripoli avait, en réplique, renvoyé vingt-cinq Italiens, diplomates et autres. C'était la réponse la plus vive faite à l'un des pays de la CEE, lequel dispose, il est vrai, de la plus importante ambassade à Tripoli. Rome, en tout cas, ne pouvait pas la laisser passer.

« Conformément aux décisions communautaires, nous avons entendu rétablir un équilibre et non égaliser le nombre des expulsions », explique un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères. C'est une manière de dire que Rome entend bien pour sa part calmer le jeu, s'il est possible, avec le dirigeant libyen.

Conformément à ce que l'on peut désormais appeler une « loi de l'histoire », l'Italie a toujours eu et entend bien garder, avec cette ancienne colonie, des relations privilégiées. En matière économique Rome demeure pour Tripoli, par delà *tous les aléas*, le *premier partenaire* commercial. En matière politique, les gouvernements successifs de la péninsule ont dû apprendre à composer depuis dix-sept ans avec l'imprévisible colonel. Celui-ci leur a fait avaler plus d'une couleuvre, à commencer par l'expulsion, en 1970, de plusieurs milliers de « colons » italiens. Mauvaise conscience historique ou conviction que le colonel Kadhafi n'est après tout pas éternel ? Toujours est-il que Rome a tout enduré avec une admirable patience. Le ministre des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, avait même tenté, en 1984, de servir d'intermédiaire entre le dirigeant libyen et le président Reagan : en vain.

La situation s'est évidemment compliquée lorsque, pour les Etats-Unis, la Jamahiriya est, au début de l'année, devenue l'antre de satan. Rome s'est alors tout naturellement abritée sous le parapluie de décisions communautaires en attendant des jours meilleurs.

Des réactions conciliantes

Les missiles lancés contre Lampedusa n'ont pas été perçus comme de nature à altérer en profondeur les relations entre les deux pays. *« Nous avons bien compris qu'il s'agissait pour le colonel Kadhafi de sauver la face après le bombardement américain de Tripoli et de Benghazi »*, explique-t-on à la Farnesina (le siège des affaires étrangères). On ne dément d'ailleurs pas totalement l'affirmation libyenne selon laquelle l'objectif visé par les SCUD (le centre d'aide à la navigation de l'OTAN) aurait pu servir à coordonner l'action des F-111 venus de Grande-Bretagne et des appareils décollant des porte-avions de la VIe flotte. On rappelle, enfin, les développements de l'enquête en cours à propos de la tuerie survenue, le 27 décembre, à l'aéroport de Rome (seize morts, cent blessés) : *les révélations du seul survivant* du commando confirmeraient, en effet, les indices initiaux selon lesquels on se trouverait en présence d'une « filière » syrienne et non libyenne.

L'attitude conciliante adoptée après l'attaque des SCUD contre Lampedusa n'a pas même fait l'objet d'une *critique véhémente* de la part des « faucons » du gouvernement, représentés au premier chef par le républicain Giovanni Spadolini : il est vrai que celui-ci était bien placé, comme ministre de la défense, pour connaître l'insuffisance de préparation du « flanc sud » de la péninsule face aux menées belliqueuses du colonel. Depuis lors, le dispositif, maritime notamment, a été renforcé.

La politique méditerranéenne et proche-orientale du gouvernement continue cependant de faire l'objet de polémiques jusque dans la majorité. Deux critiques très complémentaires sont adressées à M. Andreotti : celle d'avoir tendance à *« tenir la balance égale entre l'allié américain et le colonel Kadhafi »* (selon M. Spadolini) et celle de privilégier la cause palestinienne face à Israël (accusation souvent portée par le numéro deux des *républicains*, M. La Malfa). M. Andreotti, cacique de la Démocratie chrétienne, entend d'ailleurs tout ceci jusque dans son propre parti.

Aussi, le ministre a-t-il, la semaine dernière, répondu avec empressement à l'invitation que lui avait adressée le gouvernement de M. Shimon Pérès de se rendre en visite *officielle* en Israël. Ce partisan acharné du dialogue, qu'il préfère à toute solution militaire, a bien dû constater devant ses hôtes que le « processus de paix » était totalement bloqué au Proche-Orient. Il n'empêche : M. Andreotti *pourra* se prévaloir du caractère somme toute courtois de la réception de Jérusalem pour défendre sa politique au congrès démocrate-chrétien qui s'est ouvert lundi à Rome.

Est-ce à dire que la vie continue à peu près « comme avant » entre Tripoli *et* Rome ? Non. Alors que quatorze mille citoyens italiens étaient présents en Libye au début de 1985, et huit mille à Noël dernier, il n'en reste plus que deux mille. Les familles des personnels des compagnies de travaux publics et d'extraction pétrolière travaillant outre-Méditerranée, sont rentrées ; et les sociétés ont réduit leurs effectifs au minimum compatible avec la sauvegarde de leurs intérêts. *« Deux mille, c'est deux fois moins que le nombre des ressortissants de la Grande-Bretagne dont nous assurons la représentation depuis qu'elle a rompu ses relations diplomatiques avec Tripoli »*, commente avec une satisfaction amusée un interlocuteur au ministère des affaires étrangères.

JEAN-PIERRE CLERC.

Le chargé d'affaires libyen en Espagne quitte « volontairement » le pays

De notre correspondant

Madrid. – Le « bureau populaire » (ambassade) de Libye à Madrid a annoncé, le jeudi 29 mai, que son « numéro un », le chargé d'affaires M. Ahmed Mohamed Nakaa, en Espagne depuis 1981, avait *mis fin à ses fonctions* et regagné son pays le matin même. La représentation libyenne se trouve désormais réduite à deux diplomates.

Le départ de M. Nakaa semble avoir été décidé de manière quelque peu précipitée et n'a pas encore été officiellement communiqué au ministère des affaires étrangères espagnol. S'agit-il là d'un nouvel épisode de la petite « guerre diplomatique » que se livrent Madrid et Tripoli et qui s'est déjà traduite, durant les cinq derniers mois, par l'expulsion d'Espagne de sept fonctionnaires, dont deux diplomates, du « bureau populaire » ?

Le départ de M. Nakaa semble, en fait, lié à l'arrestation, annoncée le 10 mai dernier, de dix membres d'une « organisation terroriste internationale » appelée l'Appel de Jésus-Christ et accusée de préparer plusieurs attentats contre des intérêts américains et israéliens (*le Monde* du 13 mai). Selon le ministère de l'intérieur espagnol, deux membres de cette organisation avaient reconnu que des *« fonctionnaires libyens à Madrid »* devaient leur remettre 70 000 dollars. Or, si l'on en croit les déclarations effectuées par la suite au juge par l'un au moins des détenus, Faiçal Hanna Joudi, le fonctionnaire en question n'était autre... que le « numéro un » de l'ambassade, M. Nakaa lui-même.

Ces déclarations, qui ont immédiatement *fait l'objet de généreuses* fuites dans la presse espagnole, avaient toutefois été accueillies avec prudence dans les milieux diplomatiques. D'une part, parce que le rôle joué *par* l'« accusateur », Faiçal Hanna Joudi, reste des plus obscurs, des *révélations* postérieures ayant établi qu'il travaillait, en fait, pour les services secrets français (*le Monde* du 15 mai). Et de l'autre, parce que les autorités espagnoles, *qui ne disposaient* apparemment pas au départ de preuves déterminantes contre M. Nakaa, préféraient attendre la suite de l'enquête.

Le « bureau populaire », *tout en* démentant les accusations formulées contre son chargé d'affaires, a toutefois reconnu que ce dernier, dorénavant, pouvait difficilement continuer à *exercer ses fonctions* dans les circonstances actuelles. On pense, en fait, à Madrid, qu'un arrangement à l'amiable a été conclu entre les deux pays pour que M. Nakaa quitte « volontairement » l'Espagne avant que son cas n'en vienne à altérer à nouveau les rapports entre les deux pays, qui passent déjà actuellement par une phase délicate.

THIERRY MALINIAK.

Moscou signe avec des savants américains un accord « non gouvernemental » pour le contrôle des essais nucléaires

Les difficultés constatées *entre les gouvernements* soviétique et américain sur le problème de la vérification des essais nucléaires ont fait l'objet d'une tentative originale de contournement de la part de l'URSS. Selon le *New York Times du jeudi 29 mai*, un « accord privé » a été signé entre savants de deux pays, prévoyant l'installation de postes de contrôle mixtes *non gouvernementaux près* des sites d'expérience des deux pays.

Selon le quotidien américain, l'accord a été signé mercredi 28 mai à Moscou par M. Adrian DeWind, *président du conseil de* défense des ressources naturelles, un organisme basé à New-York, et M. Evgueni Velikhov, vice-président de l'Académie des sciences, qui a dû s'arracher pour ce faire aux intenses activités que *lui vaut aujourd'hui son rôle de* principal conseiller scientifique de la commission gouvernementale chargée du combat contre le désastre de Tchernobyl. Aux *termes de cet accord*, des stations d'observation sismique seraient installées dès le mois prochain à 145 kilomètres à l'ouest de Semipalatinsk, dans le Kazakhstan occidental où ont lieu une bonne partie des essais soviétiques, ainsi qu'à Yucca-Flat, au nord-ouest de Las Vegas, à une *distance* a peu près *égale du site* américain du Nevada. Ces stations, dont le nombre serait important (on parle de trois de chaque côté), seraient ouvertes aux savants des deux pays, et des experts des Etats-Unis seraient *même basés en permanence en* URSS. Mais leur équipement serait *exclusivement* américain.

Sans doute M. *Gorbatchev* avait-il atténué et même levé les traditionnelles objections soviétiques à l'inspection sur place du contrôle des armements, comme *en témoignent plusieurs de ses* propositions des derniers mois. *Mais* les signataires de l'accord font observer que c'est la première fois que Moscou donne son accord à un projet très concret dans ce sens. On note encore que le *biais* du contrôle « privé » permet à l'URSS de faire un pas de plus dans la voie de l'assouplissement : jusqu'à *présent*, Moscou affirmait qu'un système d'inspection *sur place* ne pouvait être mis en place que pour contrôler un accord effectif de désarmement ou d'interdiction des expériences, non pour observer *« la poursuite de la course aux armements »*. C'est en invoquant cet argument que M. Gorbatchev avait notamment rejeté, il y a quelques semaines, l'invitation du président Reagan d'envoyer des experts soviétiques au Nevada pour voir à l'*œuvre* un nouveau système de détection mis au point par les experts américains. *L'accord* conclu mercredi n'engageant pas officiellement les gouvernements, ces stations pourraient fonctionner avant la signature d'un accord d'interdiction des essais.

Le gouvernement américain a accueilli avec réserve cette tentative de le mettre à l'écart du processus, d'autant que le caractère *« non gouvernemental »* de l'initiative du côté soviétique est bien *entendu sujet à caution*. Selon le porte-parole du département d'Etat, le Washington officiel *« sera intéressé à en apprendre davantage de la bouche des savants américains à leur retour de Moscou »*, mais *« il est évident que des questions touchant d'aussi près à la sécurité nationale doivent être discutées de gouvernement à gouvernement »*.

M. DeWind ne nie pas cette interprétation. Il assure qu'il demandera dès son retour l'accord des autorités américaines – un accord d'autant plus nécessaire que des visas devront être accordés aux savants soviétiques concernés – et que des sondages effectués avant son départ *« n'avaient pas soulevé d'objections immédiates »*. Une affaire à *suivre en tout cas*.

MICHEL TATU.

LA VISITE EN EUROPE DU PREMIER MINISTRE NÉO-ZÉLANDAIS

M. Lange, le beurre et les espions

(Suite de la première page.)

M. Lange, d'habitude si prompt à défendre sa politique, s'est gardé de commenter ces suggestions fort pragmatiques, qui vont apparemment à l'encontre de certaines de ses prises de position. D'ailleurs, selon *son cabinet*, M. Callahan n'exprimait qu'un *« point de vue privé »*.

Voire. Certains commentateurs pensent, au contraire, que le gouvernement de M. Lange, soumis à de *vives pressions intérieures et extérieures* à deux semaines de la reprise des négociations sur les importations de beurre néo-zélandais par la CEE, a, en fait, utilisé M. Callahan pour tester les réactions à l'idée d'une libération anticipée des deux Français.

L'opinion néo-zélandaise s'est prononcée à une forte majorité, dans un récent sondage, contre pareille éventualité. La presse, elle, a réagi ces *jours*-ci en brodant sur le thème : *« espions français contre beurre néo-zélandais »* et en spéculant sur l'indépendance réelle du pouvoir judiciaire dans cette affaire. Elle n'a pas manqué de rappeler une formule *favorite de M. Lange* : la *justice* néo-zélandaise et les agents français *« ne sont pas à vendre »* (1).

Les ventes à la CEE

Autre pièce à verser au dossier : le pessimisme rapporté d'un récent voyage à Paris par le président de la commission néo-zélandaise des produits laitiers. Pour lui, la France se prépare à mettre des entraves aux *importations de beurre néo-zélandais* par la Communauté. Ses déclarations ont irrité M. Lange, qui les a jugées défaitistes. Elles traduisent néanmoins une double réalité.

D'une part, indique-t-on de source informée, la France sollicite discrètement dans cette affaire la solidarité de ses partenaires, et pas seulement de ceux de la Communauté, pour multiplier les barrières aux débouchés commerciaux néo-zélandais. *D'autre part*, M. Lange doit affronter sur le plan intérieur la grogne de secteurs agricoles en difficulté.

Tout cela pèse lourd et risque de coûter cher *politiquement* et économiquement dans un pays où les exportations de produits agricoles sont essentielles.

D'abord, et même si la France, *onzième* client de Wellington, ne représente que 2% du commerce extérieur néo-zélandais, elle importe de ce pays deux fois plus qu'elle n'y exporte. Ensuite, la CEE est le premier marché d'exportation des Néo-Zélandais : environ 20% du total, dont un fort pourcentage à *la* Grande-Bretagne. Enfin, le Parti travailliste de M. Lange doit tenir compte de l'échéance des élections générales prévues pour l'an prochain.

D'autres facteurs, même s'ils ne se rattachent pas directement au contentieux franco-néo-zélandais, risquent d'alourdir l'atmosphère des visites de M. Lange et de jouer au profit de Paris. On pense ici à la vive *querelle* opposant Wellington à Washington sur les armements atomiques et au prosélytisme antinucléaire militant de M. Lange. Venant après la catastrophe de Tchernobyl, il n'est pas certain que ses arguments plaisent à tout le *monde*, à *commencer* par la Grande-Bretagne, ancienne puissance coloniale.

Comment, alors, sortir au mieux de ce qui apparaît désormais comme un dilemme : le beurre ou les espions, souplesse politique ou raideur judiciaire, *entêtement* ou compromis : comment trancher ?

Outre son aspect croisade antinucléaire, la tournée européenne de M. Lange, entreprise à la veille d'une renégociation commerciale importante pour son gouvernement, *vise sans doute à déterminer* la réalité du rapport de forces entre Wellington et Paris. Pour agir en conséquence et en temps utile. Ce n'est pas impossible. Mais, compte tenu de l'état de l'opinion publique – de l'électorat – en Nouvelle-Zélande et dans le Sud Pacifique à l'égard de Paris, cela reste improbable.

Les récents contacts diplomatiques *franco-néo-zélandais*, en Suisse, n'ont, apparemment, pas permis de s'entendre, ni sur un calendrier ni sur les modalités d'une remise en liberté des agents français. Dans ces conditions, si on ne trouve pas un terrain de compromis, *on risque d'entrer bientôt dans* une nouvelle phase de raidissement. Et *cela*, sauf extraordinaire, jusqu'aux élections néo-zélandaises de la fin 1987, au plus tôt. Au veto français *sur le beurre néo-zélandais répondrait*, en quelque sorte, le maintien du veto néo-zélandais sur la libération anticipée des agents français.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

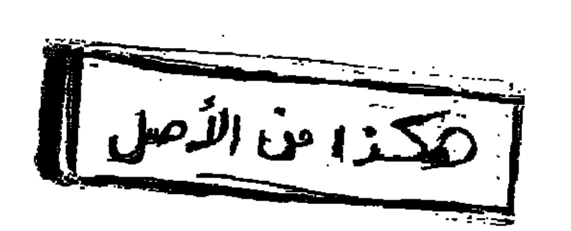
(1) Cela dit, M. Lange a, en toute légalité, la possibilité d'expulser les *deux Français. Cela est d'ailleurs précisé dans le jugement du 22 novembre 1985.*

M. YVES PAGNIEZ EST NOMMÉ AMBASSADEUR A MOSCOU

M. Yves Pagniez est nommé ambassadeur de France à Moscou, en remplacement de M. Jean-Bernard Raimond, devenu ministre des affaires étrangères, a annoncé le Quai d'Orsay, mercredi 28 mai.

[Né le 13 août 1926, licencié ès lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Pagniez est entré à l'administration centrale (Europe) en 1954, a fait un stage à l'université Columbia en 1955-1956, puis, après un nouveau passage à l'administration centrale, a été affecté à Moscou en 1958. Revenu à la direction d'Europe en 1961, il a été nommé à Pékin en 1964, puis sous-directeur d'Europe en 1967. Directeur adjoint du cabinet du ministre – alors M. Maurice Schumann – en 1972, M. Pagniez est parti à l'université Harvard l'année suivante. En 1975, il a été chargé, à l'administration centrale, des affaires des pactes et du désarmement ; puis, en 1977, nommé directeur adjoint des affaires politiques, ambassadeur à Belgrade en 1980, et enfin, en 1985, représentant permanent de la France auprès des Nations unies à Genève.]

● *Le roi Hussein de Jordanie reçu le 2 juin par M. Chirac.* – Le roi Hussein de Jordanie, de passage à Paris *sur la route des Etats-Unis*, rencontrera lundi, à trois reprises, M. Jacques Chirac. Le premier ministre, qui attache, dit-on à l'hôtel Matignon, *« une importance toute particulière à cette visite privée de travail »*, ira accueillir le roi à *16 heures à l'Aéroport d'Orly*. Un entretien est ensuite prévu à 19 heures à Matignon. Enfin, à 20 heures, un dîner sera offert en l'honneur du roi, toujours à Matignon. Le roi Hussein doit rencontrer le président Mitterrand mardi à l'Elysée.



AMÉRIQUES

Bolivie

Les syndicats veulent organiser un « référendum » pour censurer la politique économique du gouvernement

De notre correspondant

Lima. — La Centrale ouvrière bolivienne, la COB, a lancé sa troisième offensive contre le régime néo-libéral présidé depuis le 6 août par M. Victor Paz Estenssoro. Elle a invité la population à se prononcer par référendum, le dimanche 1er juin, *« pour censurer la politique économique du gouvernement, qui a perdu toute légitimité puisqu'il obéit à des consignes étrangères »*.

Ces *« consignes étrangères »* sont celles du Fonds monétaire international. Pour octroyer un prêt *stand by* de 57 millions de dollars, le FMI a posé ses traditionnelles conditions : gel des salaires, liberté des prix, austérité budgétaire, flottement du peso, privatisation des entreprises publiques et remboursement de la dette extérieure.

Le FMI a aussi fait pression pour que la législation fiscale soit modifiée afin d'éponger le déficit budgétaire, estimé à 178 millions de dollars. La réforme a été votée, la semaine dernière, par la majorité de droite qui contrôle le Parlement.

Cette loi a suscité une levée de boucliers dans les milieux populaires appelés à se prononcer dimanche. Les autorités estiment que le « référendum » de la COB est *« subversif »* et ont fait savoir que ses promoteurs seront poursuivis.

Une autre loi approuvée par le Congrès a encore aggravé les rapports entre la majorité de droite et l'opposition de gauche. Cette loi électorale stipule que les partis qui ont obtenu moins de 5 % des suffrages aux élections du 14 juillet ne pourront pas participer à la prochaine consultation prévue en 1989. Elle pénalise quinze des dix-huit partis reconnus par le tribunal électoral. Seuls les trois plus grands partis — le Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR) du président Paz Estenssoro, le parti conservateur Action démocratique et nationaliste (ADN) du général Banzer et le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), centriste, de M. Jaime Paz Zamorra — restent en course.

Les dirigeants des petits partis ont protesté contre une loi qui, selon eux, *« restreint la démocratie et viole la Constitution... »*. Mais cette loi pourrait inciter la gauche à une réunification. Elle avait participé aux élections de juillet en ordre dispersé (une vingtaine de partis), alors que la droite se regroupait autour du MNR et de l'ADN.

La loi pourrait mettre fin à l'instabilité politique dans un pays où les organisations ne cessent de se multiplier et de se diviser.

N. B.

Haïti

LES BIENS DE L'EX-PRÉSIDENT DUVALIER SOUS SÉQUESTRE

Port-au-Prince. — Le gouvernement haïtien a obtenu de la justice française la mise sous séquestre du château que possédait en France l'ex-président Jean-Claude Duvalier, a annoncé, le vendredi 24 mai, le ministre haïtien de la justice, Me François Latortue. Il s'agit du château de Théméricourt (région parisienne), a indiqué le ministre, en précisant que quatre ou cinq appartements de la famille Duvalier, situés dans des quartiers résidentiels de Paris, allaient également être mis sous séquestre. Le bateau de plaisance appartenant à M. Duvalier, le *Nicky*, qui se trouve actuellement à Miami, et dont la valeur est estimée à plus de 1 million de dollars, a aussi été saisi. Enfin, 367 millions de dollars appartenant à M. Duvalier ont été gelés dans une banque par les autorités suisses à la requête du gouvernement haïtien, a confirmé Me Latortue. — *(AFP.)*

Colombie

● *Vingt-six tués dans des combats entre l'armée et des guérilleros.* — Vingt-six personnes ont été tuées, dans la nuit du jeudi 29 au vendredi 30 mai, lors de combats entre l'armée et les guérilleros du M-19 qui se déroulent dans la province de Valle. Les affrontements ont également fait quinze blessés, a-t-on indiqué de source officielle. Sept militaires, huit civils et onze guérilleros ont été tués, a-t-on précisé de même source. Les autorités ont qualifié de *« très délicate »* la situation depuis mercredi dans cette région, où s'est retranché le Bataillon d'Amérique composé par le M-19 colombien et des guérilleros d'autres nationalités. — *(AFP.)*

AFRIQUE

Ouganda

Le gouvernement prend des mesures pour assainir l'économie

Kampala *(Reuter)*. — Le gouvernement du président Yoweri Museveni a annoncé, mercredi 28 mai, une série de mesures visant à assainir une économie délabrée par une longue guerre civile.

Ce plan de redressement comporte l'instauration immédiate d'un système de double taux de change ainsi qu'un doublement des rémunérations versées par l'Etat aux producteurs de denrées agricoles exportées (café, tabac, thé et cacao) Près de 90 % des recettes en devises du pays proviennent du café.

Les autorités ont aussi décidé que l'Etat allait vendre les biens et commerces confisqués en 1972 aux Asiatiques à l'époque où Idi Amin Dada était au pouvoir.

Une commission a été créée pour examiner la situation des sociétés d'Etat en vue de leur éventuelle privatisation. Deux d'entre elles ont d'ores et déjà été fermées par le gouvernement : l'Office national du textile et l'Office commercial ougandais.

D'autre part, deux journalistes de la revue nationale *Week-End Digest*, qui avait affirmé lundi que le gouvernement venait d'étouffer dans l'œuf une tentative de coup d'Etat, auraient été arrêtés. Selon leurs confrères, MM. Wilson Lwande Wandera et Ndugu Jesse Mashate n'ont pas donné signe de vie depuis qu'ils ont quitté, mardi, les locaux de leur journal pour répondre à une convocation à la présidence de la République.

Le gouvernement a opposé un démenti catégorique aux affirmations des deux journalistes. Ceux-ci assuraient que, parmi les « conjurés », figuraient des personnalités du régime déçues de la gestion de M. Museveni.

● *Nouveaux ambassadeurs des Etats-Unis au Soudan et en Egypte.* — M. Frank Wisner, actuellement sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, a été nommé au Caire, en remplacement de M. Nicholas Veliotes, démissionnaire depuis janvier dernier. A Khartoum, c'est M. Norman Anderson, lui aussi diplomate de carrière, qui remplacera Mme Alexander Horan. Ces deux nominations doivent encore être confirmées par le Sénat. — *(AFP.)*

Guinée

DES FONCTIONNAIRES MOINS NOMBREUX ET MIEUX PAYÉS

Conakry *(AFP)*. — Le gouvernement a annoncé, jeudi 29 mai, une augmentation de 80 % du salaire des fonctionnaires à compter du 1er mai, mais assortie de mesures pour réduire les effectifs de l'administration. Les *« fonctionnaires incompétents »* seront licenciés. Des mécanismes d'incitation au départ volontaire vont être institués : mises à la retraite anticipée, primes et crédits bancaires pour la reconversion dans le secteur privé.

Le communiqué officiel relatif à ces mesures annonce par ailleurs une hausse des transports publics, de l'essence et du riz. L'aliment de base des Guinéens passe de 80 F guinéens à 100 F dans la capitale (1 F guinéen vaut 2 centimes français).

Le gouvernement a décidé enfin la disparition au 1er juin du double taux de change, l'un réservé au secteur privé, l'autre au secteur public, en raison de la *« remarquable stabilité »* enregistrée depuis plusieurs mois par la monnaie guinéenne, dont le cours s'est aligné sur le franc CFA. Cette stabilité a entraîné une baisse considérable des transactions parallèles.

Le franc guinéen avait remplacé en décembre le syli, qui venait de subir une dévaluation massive, pour combler l'écart de 1 à 12 existant entre le cours officiel et le cours parallèle.

Etats-Unis

Le problème des otages américains oblige Washington à une certaine prudence à l'égard de la Syrie

admet le général Walters

De notre correspondant

Washington. — Le sort des Américains détenus au Liban pèse sur l'appréciation que les Etats-Unis peuvent faire du rôle de la Syrie dans le terrorisme international, a implicitement indiqué, dans une interview au *Monde* et à Radio-France internationale, l'ambassadeur américain auprès des Nations unies, le général Vernon Walters.

Parallèlement, les porte-parole de la Maison Blanche et du département d'Etat n'ont commenté, jeudi 29 mai, qu'avec la plus grande prudence la multiplication des rumeurs sur la possibilité d'une prochaine libération d'otages français, et peut-être aussi américains. *« Nous n'avons aucune information permettant de confirmer qu'il y ait des progrès concrets sur le terrain »*, s'est contenté de dire le premier, tandis que le second estimait n'avoir *« aucune raison de donner une évaluation optimiste ou pessimiste de la situation »*.

Sans faire allusion aux efforts qu'aurait entrepris Damas en faveur des otages, le porte-parole du département d'Etat a cependant ajouté que Washington *« accueillerait favorablement toute action* [en ce sens] *d'une partie responsable »*, exprimant ainsi les discrets espoirs placés dans l'éventuelle bonne volonté du président Assad.

Interrogé la veille par *le Monde* et RFI sur les responsabilités parfois prêtées à la Syrie dans la récente tentative d'attentat, à Londres, contre un avion d'El Al, le général Walters avait, pour sa part, répondu : *« Je ne prendrai pas à la légère les conclusions d'une enquête faite par le gouvernement britannique, mais je constate que, comme vous* [Français], *nous avons des otages au Liban et, autant que nous le sachions, peut-être dans la zone contrôlée par les Syriens. »*

Est-ce cela qui incite les Etats-Unis à la modération vis-à-vis de Damas ? *« Je dirais qu'il n'y a pas de preuves aussi irréfutables que celles que nous avions obtenues concernant Kadhafi »*, a d'abord répliqué l'ambassadeur, avant d'admettre — *« Oui, je crois »* — que jouaient, là aussi, le problème des otages et *« le fait que ça serait beaucoup plus compliqué »* (sous-entendu : d'exercer des représailles contre la Syrie que contre la Libye).

Le silence du colonel Kadhafi

Pour le général Walters, le bilan à tirer de l'emploi de la force militaire contre le colonel Kadhafi ne prête pas, en revanche, à discussion. *« Je constate*, dit-il, *que M. Kadhafi est assez silencieux, qu'on ne l'entend plus tenir les propos qu'auparavant il tenait quotidiennement »* et qu'il ne semble pas non plus qu'il se soit lancé, depuis ce *« coup de semonce »*, dans la préparation de nouveaux attentats. Quant à la tension franco-américaine suscitée par le refus de Paris de participer au raid en ouvrant son espace aérien aux bombardiers envoyés sur la Libye, elle n'est même plus un souvenir pour l'ambassadeur, qui avait pourtant été chargé d'aller demander ce droit de survol à MM. Chirac et Mitterrand.

« La chose qui a beaucoup frappé l'opinion publique américaine est que ce soit seulement en France que l'opinion publique ait approuvé notre action », affirme-t-il, avant de vanter avec enthousiasme l'*« extraordinaire consensus »* politique dont bénéficie la France sur les grands sujets de politique étrangère — même lorsqu'il s'agit d'opérations militaires.

« J'ai l'impression que la France est gouvernée par une sorte de consensus », insiste-t-il en indiquant qu'il ne sait pas si *« cela durera »* mais qu'il n'a, en tout cas, *« pas eu l'impression de parler à deux personnes placées à des pôles différents »* lorsqu'il s'est entretenu avec le président de la République et le premier ministre. Ni l'un ni l'autre, affirme-t-il au passage, n'ont refusé le droit de survol, car il ne leur avait pas été demandé : *« Ils savaient qu'on le voulait, et, quand ils ne nous l'ont pas offert, nous avons compris. »*

Faut-il croire, en constatant le malaise créé à Washington par les frêles possibilités de signature d'un traité de paix régionale en Amérique centrale, que les Etats-Unis préfèrent la guerre à un compromis avec les sandinistes ? *« Je ne sais pas »*, répond l'ambassadeur, qui déplore que l'Europe ne comprenne pas, premièrement, que l'Amérique centrale est aux Etats-Unis ce qu'est le Maghreb à la France (*« Si les Russes s'installaient en Tunisie, ça ne vous dérangerait pas ? »*) et, deuxièmement, que l'objectif soviétique, depuis la signature du traité de l'OTAN, est de détacher les Etats-Unis de leurs alliés en les convainquant que l'Amérique n'est pas fiable et les lâchera.

« S'il était maintenant prouvé, s'exclame-t-il, *que les Etats-Unis sont incapables d'empêcher la mise en place, à leur porte, d'un régime marxiste-léniniste, les Soviétiques ne seraient-ils pas en excellente position pour dire : « Vous voyez, » même cela, ils sont incapables de » le prévenir. »*

Est-ce à dire que l'objectif prioritaire des Etats-Unis est de renverser le régime sandiniste ? *« De faire*, rectifie l'ambassadeur, *qu'il y ait un régime dans lequel le peuple décidera de son propre destin. »* Et ce n'est pas le régime sandiniste, confirme le général Walters, en regrettant qu'*« on applaudisse l'Amérique seulement lorsque* [qu'elle est] *pour la démocratie au Chili et au Paraguay, mais pas lorsqu'* [elle est] *à Cuba et au Nicaragua, qui sont pourtant des dictatures beaucoup plus sanglantes et beaucoup plus durables »*.

A propos, enfin, du débat en cours à l'ONU sur l'aide à l'Afrique, l'ambassadeur se félicite de la nouvelle priorité donnée à l'agriculture par les gouvernements concernés, mais laisse clairement comprendre que Washington n'est pas disposé à répondre à leur attente financière — pour l'instant en tout cas. *« Aujourd'hui, le Congrès est très réticent à débloquer de grandes sommes d'argent, mais je crois que nous pourrons obtenir davantage* [des élus] *si nous voyons un bon démarrage et de bons résultats. »* Il n'y a plus, autrement dit, d'aide américaine sans conditions.

BERNARD GUETTA.

Les responsables des services secrets se défendent de vouloir « saborder » la liberté de la presse

De notre correspondant

Washington. — Le directeur de la Central Intelligence Agency (CIA), M. William Casey, et celui de la beaucoup moins publique National Security Agency, le général William Odom, ont été à deux doigts de donner une conférence de presse. Réflexion faite, ils ont préféré accorder une interview à l'agence Associated Press, mais ils n'ont pas mâché leurs mots contre l'*« hystérie »* avec laquelle les journalistes les accusent de vouloir *« mettre en place »* le premier amendement de la Constitution, qui garantit la liberté d'expression, et *« saborder la liberté de la presse »*.

« Nous ne voulons pas cela », ont-ils affirmé dans un catégorique démenti qui n'était pas absolument superflu. La veille, mercredi 28 mai, ces deux patrons des services secrets avaient, en effet, pris l'initiative de *« mettre en garde »* les journalistes couvrant le procès d'un ancien employé de la NSA, Ronald Pelton, accusé d'avoir vendu des secrets à Moscou, contre *« les conjectures* [sur le dossier] *et le compte rendu de détails allant au-delà de l'information effectivement donnée à l'audience »*.

« De telles conjectures et le rajout de faits constituent des divulgations non autorisées et peuvent causer un tort substantiel à la sécurité nationale », ajoutent les directeurs dans une menace parfaitement limpide de poursuites judiciaires.

N'aurait été la puissance du général Odom et, surtout, celle de M. Casey, ami personnel et très influent conseiller du président, les journalistes ainsi avertis auraient pu s'écrouler de rire. Depuis l'ouverture du procès, mardi à Baltimore, l'Amérique entière et ceux des attachés militaires à Washington qui ne sont ni sourds ni aveugles ont appris qu'après avoir eu des revers de fortune qui auraient peut-être pu attirer l'attention de ses supérieurs Ronald Pelton avait appelé à plusieurs reprises l'ambassade soviétique avant de s'y rendre en personne pour proposer quelques bricoles à bon prix.

On suppose que les tables d'écoute étaient tombées en panne, que les caméras à l'entrée de l'ambassade avaient été désorientées par un coup de vent et que les civils placés aux alentours rêvaient. Ce sont des choses qui arrivent, mais, pour une équipe qui se vante d'avoir relevé à grands de frais les défenses de l'Amérique, cela fait mauvais effet.

Passons sur les voyages en Autriche et les séances de « debriefing » à l'ambassade soviétique à Vienne, et constatons les dégâts que les autorités américaines, au plus haut niveau, ont choisi de laisser révéler à la barre pour pouvoir nourrir le dossier d'accusation. Contre 44 000 dollars — même pas le prix d'un studio à Washington, — Ronald Pelton, quarante-quatre ans, a livré à l'URSS les secrets de cinq opérations de son ancienne agence visant à intercepter et décoder des communications soviétiques.

En rire ou pas ?

Le « projet A » consistait en l'envoi de sous-marins en mer d'Okhotsk (entre la péninsule du Kamtchatka et la côte orientale de l'Union soviétique) pour intercepter des messages sur les mouvements de troupes et leurs capacités d'armement. Le « projet B » portait sur la modernisation d'équipements de collecte et d'analyse ; les projets « C » et « D » auraient été de moindre intérêt pour Moscou, mais le projet « E », en revanche, portait sur l'interception de communications *« de commandement et contrôle »* entre *« le plus haut niveau de l'URSS »* et *« l'échelon immédiatement inférieur »*. Et un monsieur au courant de tout cela pouvait tranquillement aller sonner à l'ambassade soviétique.

Pas de raison de rire, pourtant, d'abord parce qu'on n'a pas envie de rire avec le KGB ; que les menaces de MM. Casey et Odom, ensuite, sont approuvées par la Maison Blanche ; que le *Washington Post*, enfin, a déjà été dissuadé (*le Monde* du 23 mai) d'imprimer la totalité de ce qu'il avait appris sur cette affaire et que la chaîne NBC risque des poursuites pour avoir, si l'on comprend bien, révélé le nom de code d'une opération livrée aux Soviétiques grâce à l'impéritie du contre-espionnage.

« Hystérie » est trop dire, mais il est vrai qu'on grince des dents dans les salles de rédaction, car aucune autre explication de ces menaces n'a été fournie que celle qui s'impose à l'esprit : interdiction de parler des services secrets quand ils ont failli. La musique est ancienne et appartient au folklore international. L'ennui est que certains à Washington, dont M. Casey, militent parallèlement en faveur de la création d'une escouade spéciale du FBI chargée de traquer les auteurs de « fuites » en direction de la presse.

B. G.

A TRAVERS LE MONDE

LA BARBADE

Victoire de l'opposition aux élections législatives

Bridgetown. — M. Errol Barrow, leader du Parti travailliste démocratique (DLP), a été nommé premier ministre le jeudi 29 mai, son parti ayant remporté une écrasante victoire aux élections législatives du 28 mai. Sa formation a conquis vingt-quatre des vingt-sept sièges de la nouvelle Assemblée, ne laissant que trois sièges au Parti travailliste de la Barbade (BLP) du premier ministre sortant, M. Saint John. C'est un retour au pouvoir pour M. Barrow, déjà chef du gouvernement de 1961 à 1976, et qui avait conduit les négociations permettant l'accession à l'indépendance, en 1966, de la Barbade, colonie britannique. Mais cette île située au sud-est de l'arc caraïbe reste dans le Commonwealth. M. Barrow, dont la formation se situe plus à gauche que le BLP, a promis de réduire les tarifs des services publics. Il avait, en 1983, critiqué l'envoi symbolique de contingents militaires de la Barbade aux côtés des troupes américaines lors de l'invasion de la Grenade. Mais il s'est déclaré favorable, comme M. Saint John, à un renforcement des liens avec les Etats-Unis. — *(UPI.)*

NICARAGUA

Washington impose un accord aux dirigeants de la Contra

Washington. — Les principaux dirigeants de l'Union nicaraguayenne d'opposition (UNO), réunis depuis trois semaines à Miami pour tenter de surmonter leurs divergences, sont finalement parvenus à un accord le jeudi 29 mai. Aux termes de cet accord, imposé selon le *New York Times* par le gouvernement américain, MM. Arturo Cruz et Alfonso Robelo ont obtenu satisfaction. Ils demandaient que les opérations militaires menées au Nicaragua par la Force démocratique nicaraguayenne (FDN) soient plus rigoureusement contrôlées par le directoire civil de l'UNO. Le chef d'état-major de la FDN est le colonel Bermudez, un ancien membre de la garde de Somoza. Le principal dirigeant politique de la FDN, M. Adolfo Calero, troisième homme du directoire de l'UNO, a donc été contraint de céder aux pressions américaines, MM. Cruz et Robelo ayant menacé de quitter l'UNO si leurs requêtes n'étaient pas satisfaites.

NIGÉRIA

Interdiction des manifestations d'étudiants

Lagos. — Les autorités ont interdit toute manifestation au Nigéria, où s'affrontent depuis une semaine étudiants et forces de l'ordre (*le Monde* du 28 mai). L'université de Lagos a été fermée après les annonces de la création d'une commission d'enquête sur les troubles qui avaient commencé dans le nord du pays, à Zaria. Jeudi 29 mai, deux étudiants ont été tués au cours d'affrontements à Kaduna, également dans le nord. — *(AFP, Reuter.)*

VANUATU

Relations diplomatiques avec la Libye

Port-Vila. — Le gouvernement de Vanuatu annonce qu'il noue officiellement ce vendredi 29 mai des relations diplomatiques avec la Libye au niveau des ambassadeurs. Le ministre des affaires étrangères, M. Sela Molisa, a précisé que le gouvernement avait arrêté sa décision après avoir pris *« bonne note de la prudence et de l'inquiétude de certains Etats »*. Les Etats-Unis et l'Australie ont exprimé la crainte que ce rapprochement ne se traduise par un développement du terrorisme dans le Pacifique. Le président du Vanuatu lui-même avait mis en garde le premier ministre, M. Walter Lini. *« Le gouvernement souhaite assurer ses citoyens et ses amis que Vanuatu compte pleinement jouer son rôle pour maintenir la stabilité, la sécurité et la prospérité du Pacifique »*, a déclaré M. Molisa. L'établissement de liens officiels avec Tripoli, est dit-on à Port-Vila, *« conforme à la politique de non-alignement de Vanuatu »*. Port-Vila a demandé à trente autres pays, dont l'Australie et les Etats-Unis, d'établir des relations diplomatiques avec Vanuatu est-il précisé. — *(Reuter).*

LES CONSÉQUENCES DE LA BAISSE DES PRIX DU PÉTROLE

Au Texas, la fin d'un beau rêve...

(Suite de la première page.)

Quand il en est à 35 dollars, fin 1981, l'ivresse est à son comble. Dans les rues de Midland, des familles entières dorment dans des voitures, attirées de la côte est ou du Middle-West, que frappait alors la récession, et se disputent des logements trop peu nombreux dont les prix montent en flèche. *En moins de* dix ans la population de la ville avait augmenté de moitié, comme celle de Houston, où l'on a construit, pour cette seule année, 4 millions de mètres carrés de bureaux dans des tours qui forment aujourd'hui l'un des hauts lieux de l'architecture contemporaine.

William Kerr Sr, père de William Kerr Jr et premier de tous les Kerr associés dans ce vénérable cabinet d'avocats de Midland, garde de cette époque le souvenir de l'épuisement, de la machine à écrire à clavier arabe qu'il lui avait un jour fallu emprunter et de ces valises d'argent liquide, que les porteurs hallucinés voulaient investir, avec des partenaires qu'ils n'avaient jamais vus, dans une industrie dont ils ignoraient tout.

« Des gens sans expérience », dit-il, avec la retenue nonchalante d'un aristocrate à l'abri des aléas d'un cours de Bourse. En 1982, le baril redescendait à 33 dollars pour inexorablement retomber à 26 dollars en janvier dernier et, depuis, c'est la chute libre : 10 dollars au 1er avril, puis une stabilisation autour de 15 dollars, pour l'instant. *« Pendant quatre ans, ça a été Verdun*, dit Me Kerr, qui connaît l'histoire. *Les gens ont essayé de tenir, mais ils n'en pouvaient plus, et, avec 50 % de baisse sur trois mois, ils ne se montrent pas sous leur meilleur jour : ils ne payent plus leurs factures. »*

Après un démarrage de la crise avec cent trente-trois dépôts de bilan en 1982, Midland en a enregistré trois cent *soixante-cinq* en 1985 et cent soixante-huit pour les seuls quatre premiers mois de cette année : 47 % d'augmentation d'une année sur l'autre. Sous les portraits d'aïeux qui vivaient déjà de la loi, une pagaille de dossiers encombre le bureau de Me Kerr. Les hôtels sont vides, les déménageurs font des affaires de pétroliers, et partout – dans Wall Street, la rue principale, aux guichets des banques, aux comptoirs des fast foods, dans les couloirs *des immeubles en verre et* béton – règne ce silence poussiéreux des westerns quand, à l'approche des bandits, la ville abandonne ses trottoirs au soleil.

Midland s'enlise dans les sables, et même ceux qui ont des chances de ressortir plus musclés de l'épreuve *retiennent leur souffle*. Fils d'un ouvrier canadien, géologue de formation, Carl Lawrence n'avait jamais, même au temps de l'euphorie, laissé s'emballer ses coûts de production. On dit qu'on ne s'enrichissait pas à travailler pour lui, mais des 5 000 dollars investis en 1966, après treize années passées dans une grande compagnie, il a fait une très solide société, qu'il possède à 85 % et dotée en sous-sol de solides réserves.

« A leur juste prix »

Les réserves sont toujours là, mais leur valeur est moitié moindre et n'égale désormais plus que le double au lieu du quadruple de l'endettement qui semble d'un coup singulièrement plus lourd à supporter. Buriné, œil d'épervier dans un visage ridé par la cinquantaine, il fait, chaque matin, le tour de ses champs aux commandes de son avion privé et se prépare à réduire – ce sera la deuxième fois – les salaires de ses employés, dont il a également diminué d'un quart les effectifs. *« Evidemment*, dit-il avec un cynisme bonhomme, *je n'ai plus à craindre qu'on me pique ma secrétaire pour 50 dollars de plus. »* Mais cela ne compense pas pour autant les frais incompressibles, le chiffre d'affaires qui suit le prix du baril dans sa dégringolade et surtout la nervosité des banquiers.

« Il faut maintenant leur tordre le bras pour leur arracher un dollar », lance Carl Lawrence dans une grimace de dégoût, et cela le fait enrager, car c'est le moment de racheter d'autres compagnies *« à leur juste prix »*, et l'avenir est à ceux qui auront pu le faire. Seulement voilà, après s'être battues pour prêter les yeux fermés à toute personne voulant forer, les banques liées à l'industrie pétrolière enregistrent pertes après pertes. 30 % d'entre elles sont en difficulté, non seulement à cause de la multiplica*tion des faillites, mais aussi de* l'essoufflement économique général des Etats producteurs.

En Louisiane, les autorités locales vont au devant d'un soudain déficit de quelque 10 % de leur budget, le taux de chômage a d'ores et déjà dépassé les 13 % et l'on pense à rétablir les taxes *sur la propriété* ou à ouvrir des casinos.

Les malheurs de la Sun Belt

Chacun dépense moins et tous les secteurs d'activité s'en ressentent, particulièrement en Oklahoma, dont le gouverneur a demandé une réduction de 16,5 % des dépenses publiques qui ne pouvaient plus être cou*vertes par un* budget *déficitaire* d'au moins 25 %.

De loin les plus dramatiques, les problèmes de cet Etat-là passent pourtant presque inaperçus au regard de la déconfiture du Texas, qui stupéfie une Amérique vaguement rigolarde. Fiers de leur expansion, de leur modernisme, *de leurs* gratte-ciel et de leur carrure, les Texans tenaient depuis plusieurs années la dragée haute au reste de leurs concitoyens. Leur réussite symbolisait celle de la Sun Belt (la « ceinture de soleil » de l'Ouest et du Sud), et l'on ne peut brusquement plus – au moment même où l'on découvre le redémarrage industriel en Nouvelle-Angleterre – ouvrir la télévision ou feuilleter un magazine sans entendre parler de leurs malheurs.

Chaque fois que le prix du baril perd 1 dollar, le Texas perd trois milliards de produit brut, 25 000 emplois et 100 millions de recettes fiscales. La situation est d'autant plus préoccupante que, parallèlement, le flot permanent d'immigrés clandestins venant du Mexique limitrophe s'est dramatiquement accru en raison du désastre économique que la baisse du brut a, pour le coup, provoqué de l'autre côté de la *frontière. Dallas, dont* tous les œufs ne sont pas dans le même panier, s'en sort, mais l'orgueilleuse Houston, capitale du pétrole, est en état de choc.

Les bureaux ne trouvent plus de locataires, en un an – d'un mois de mars à l'autre, – le volume des ouvertures de chantiers a diminué de 27 %, le trafic aérien de 9 % et les *ventes d'automobiles de 17 %. De* 7,5 % en janvier dernier, le chômage est passé à 9,2 % en mars, et va, prédisent les milieux industriels, franchir la barre des 10 % en juin. Le maître mot de la chambre de commerce est *« diversification »*, mais son président demande *« au moins dix ans »* pour de véritables changements et, coup du sort, le programme spatial américain subit revers sur revers alors qu'il est, avec la recherche médicale, l'un des deux espoirs de la ville.

De cette crise, les plus grandes compagnies sortiront plus fortes encore et, pour les « majors », les actuelles secousses passées, c'est même une aubaine. L'une d'elles a ainsi racheté l'année dernière pour plus de 1 milliard de dollars de réserves d'or noir. *Toutes procèdent* à des dégraissages massifs ou vont le faire, et les bénéfices des activités de la pétrochimie et du raffinage sont dès maintenant en hausse marquée, puisque le prix de la matière première a baissé sans que les consommateurs bénéficient de l'intégralité de cette baisse.

Une vaste restructuration est en cours. Le producteur qui dégageait quotidiennement 1 000 dollars avec cent barils par jour à 30 dollars pièce a aussi peu de chances de lui survivre que les prestataires de services (*bureaux d'études et loueurs* de matériel), qui tournaient sur emprunts bancaires et qui sont maintenant étranglés par le gel presque total de la prospection.

Le bar est vide...

La première semaine de mai, le nombre des nouveaux forages est tombé aux Etats-Unis à 809, contre 1915 au début de l'année et 4 530 en *décembre* 1981. On est là en dessous du niveau d'avant 1973, et le bar – *The Bar* – que quelques pétroliers de Midland avaient un jour décidé de créer dans l'ennui d'une longue *tempête* de sable est bien vide. Au milieu des néons publicitaires, des bois clairs, des photos de boxe et des bouteilles alignées derrière le grand comptoir, dans cette synthèse des *suburbs* des années 50 de leur jeunesse et des brasseries new-yorkaises où ils avaient appris la Bourse, on voit aux chaises vides la fin d'une époque.

Ceux qui ne disparaîtront pas avec elle donneront sans doute leur nom à quelques nouvelles *dynasties* américaines, mais la roue ne s'est pas encore arrêtée. Qui le destin choisira-t-il ? Clayton Williams, qui se refait dans les communications ? Clint Hurt, dont les douze tours de forage valaient quelque 30 millions en 1981, déjà moins de 7 l'année dernière et pas même 2 aujourd'hui, *mais qui* pourtant *tient bon avec* seulement 3 millions de dettes et des réserves qui se vendraient encore 2 millions ?

Dessin de SERGUEL

« La plus belle maison de la ville »

Ou encore Aaron Giebel, l'invraisemblable fils d'un boucher méthodiste qui pesa un jour ses 100 millions ? En 1966, il fonde une société, la MGF Oil Company, qui allait *devenir l'une des stars de la ruée* vers l'or. Dix ans plus tard, il en quitte la direction pour créer une nouvelle entreprise en hypothéquant son stock d'actions. Il a alors 25 millions de dollars de crédit ouvert à la First National Bank de Midland, celle qui va s'écrouler, fin 1983, *dans un fracas national*, après l'avoir acculé à la faillite en exigeant un remboursement immédiat de ses créances.

Aujourd'hui, Aaron Giebel ne possède plus qu'un avion au lieu de quatre, ses ranchs sont vendus, son petit palais qu'il avait *« par vanité »* voulu *« la plus belle maison de la ville »* est sous scellés ; mais il paraît remonter la pente si sûrement qu'à Midland où, en quatre mois, le chômage est passé de 4,5 % à 8,5 %, il passe pour un *« nice guy »* (un chouette type).

Là-bas, très loin, fâchée de voir ses partenaires de l'OPEP tricher sur les quotas de production, l'Arabie saoudite a cassé les prix en doublant ses propres extractions, et l'Amérique en est atteinte jusque dans sa cuisine politique. Le vice-président George Bush, qui a fait sa fortune dans le pétrole texan et dont la base politique est texane, est sérieusement handicapé pour 1988 : s'il ne défend pas son Etat, il est un traître ; s'il se prononce en faveur de la taxe à l'importation que réclament tant de producteurs, il va contre l'intérêt général du pays, qui se porte *mieux avec un pétrole bon* marché, même si l'indépendance énergétique en prend un coup.

Progressivement délogés de leurs bastions du Sud par les républicains, les démocrates, eux, auraient bien là une arme pour contre-attaquer. Mais la défense des pétroliers n'est pas véritablement, à l'échelle nationale, le drapeau qui ralliera les électeurs.

Midland-Odessa s'endort. Il n'y avait pas eu, depuis la hausse, pire calamité que cette baisse...

BERNARD GUETTA.

politique

Le débat sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement

L'Assemblée nationale reprendra au début de la semaine prochaine, après la « parenthèse » de la motion de censure socialiste sur le collectif budgétaire, l'examen qu'elle a entrepris jeudi 29 mai du projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement.

S'offrira-t-elle pour la première fois au cours de cette législature, à cette occasion, le luxe d'un débat paisible, à tout le moins mené à son terme conformément aux procédures classiques ? Autrement dit, ce projet *échappera-t-il aux foudres répétitives* du « 49-3 », qui ont frappé jusqu'à présent les trois premiers textes examinés au Palais-Bourbon ?

Pour lui-même, parce que son projet est riche d'enjeux — hautement symboliques, dit le PS ; fortement mythiques, juge le ministre des affaires sociales et de l'emploi, — M. Séguin aurait tout intérêt à ce que son texte ne disparaisse pas dans une nouvelle « détonation » du « 49-3 ».

Il pourrait alors se prévaloir d'avoir su mener avec ses adversaires politiques une vraie et complète discussion, à défaut d'imposer son point de vue. Il se trouverait aussi mieux armé pour tempérer les ardeurs des maximalistes de sa propre majorité ou *du patronat*. Etre celui par qui le « 49-3 » n'arrive pas ne sera donc pas un bénéfice mineur, si les choses tournent ainsi, pour M. Séguin.

De quel augure est la présence intermittente, jeudi, sur le banc du gouvernement, pendant une partie du débat, aux côtés du ministre des affaires sociales, de *M. Chirac* ? *C'est, en tout* cas, là encore, une petite « première » de la jeune et déjà tourmentée législature.

En face, les adversaires pensent bien sûr à eux, autant qu'à M. Séguin. C'est bien naturel. Ils tenteront d'opposer à la muraille que constitue l'actuel ministre en action le front uni de ses prédécesseurs, très présents dès le début du débat, MM. Jean Auroux et Michel Delebarre.

Sans doute, le PS sait déjà que, même en épuisant l'arsenal de la procédure, il n'ébranlera ni M. Séguin, ni sa dialectique ni sa mémoire, également redoutables. Mais il faut ce qu'il faut : symboles — et opposition — obligent.

Le PS veut, en tentant de résister au projet de loi de M. Séguin, montrer avec force qu'il s'adresse *aussi* à ceux que défend tout naturellement le PC. Ce n'est, *en effet*, pas par hasard qu'un ancien communiste, M. Henri Fiszbin (apparenté PS, Alpes-Maritimes) avait été pressenti pour porter une dernière escarmouche de procédure — une motion de renvoi en commission — avant l'examen détaillé du projet.

Bataille pour un symbole à l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale a commencé, *le jeudi 29 mai, l'examen* du projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement.

Rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, **M. Etienne Pinte** (RPR, Yvelines), indique : « *J'ai la conviction qu'il n'y avait pas d'autres moyens, en l'état actuel du climat social, de relancer la négociation entre les partenaires sociaux et de faire avancer ce problème épineux.* »

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, au cours d'un long exposé, présente la défense et l'illustration de son projet et une archéologie du droit social français.

Même les partisans de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement ne seront pas oubliés par le ministre : « *Quel meilleur terrain rêver*, déclare M. Séguin, *pour opposer, le 20 mai et le 16 mars, la droite et la gauche, le progrès et la réaction ou — on a le choix — libéralisme et collectivisme, ombre et lumière, passéisme et renouveau. (...) Mais, à bien y réfléchir, entre ceux qui se seront laissé persuader que des centaines et des centaines de milliers d'emplois pourront être créés en l'espace de quelques mois et ceux qu'on aura convaincus qu'à la faveur d'un retour à la loi de la jungle un nombre pratiquement équivalent d'emplois va être supprimé au cours des prochaines semaines, lesquels, je vous le demande, auront été les plus trompés ?* »

Paradoxe du débat : « *A onze années de distance, nous allons, en quelque sorte, nous battre à fronts renversés...* » L'autorisation administrative de licenciement, la droite l'institua, en effet, en 1975. C'est elle qui aujourd'hui en demande la suppression. La gauche, à l'époque, était contre, rappelle M. Séguin. Aujourd'hui elle est favorable à son maintien.

Selon le ministre, pour qui sait quitter les « *méandres de l'idéologie* », la réalité est claire : « *La procédure d'autorisation administrative de licenciement, telle qu'elle est aujourd'hui mise en œuvre, a des effets pervers sur l'emploi.* »

Le monde bouge

« *C'est précisément parce qu'elle est de nature à compromettre sa politique en faveur de l'emploi — et pour cette raison d'abord — que le gouvernement a décidé de redéfinir cette procédure* », explique M. Séguin.

Le code du travail n'est pas une « *réalité figée* », soutient le ministre, certaines de ses règles ont « *perdu, au fil des années, leur raison d'être. Elles doivent évoluer (...) Il ne s'agit pas de revenir en arrière ni d'organiser je ne sais quelle récession sociale. Il s'agit tout au contraire de franchir de nouvelles étapes dans un monde qui bouge.* »

Une idée sous-tend tous les propos de M. Séguin : on serait, de toute façon, arrivé là où on en arrive aujourd'hui. C'était dans l'air du temps. Beaucoup y songeaient, si personne n'en avait ouvertement parlé, hors le patronat, à sa façon. Il n'est, affirme le ministre, que de lire le protocole — non signé, il est vrai — du 16 décembre 1984 sur l'adaptation des conditions d'emploi pour s'en convaincre.

M. Séguin s'élève contre ce qui serait à ses yeux un mythe. « *L'existence d'une autorisation préalable n'a jamais empêché les licenciements économiques. Ça se saurait. Et le caractère quasi magique de la protection qu'elle serait censée garantir aux salariés est totalement illusoire.* »

Il estime : « *L'autorisation administrative préalable, d'une part, coûte du temps et de l'argent à des entreprises qui sont déjà en difficulté. D'autre part, elle constitue pour trop de chefs d'entreprises un obstacle psychologique, c'est vrai, qui les empêche d'embaucher* ». Et du même coup, dans un certain nombre de cas, « *un frein à la modernisation des entreprises* ».

Alors, pourquoi a-t-on organisé en 1975 cette procédure d'autorisation administrative de licenciement qui « *ne correspond plus à la situation de la France de 1986 ?* » M. Séguin esquisse du droit social français depuis quarante ans cette histoire : il y a eut « *depuis les lendemains de la guerre, deux évolutions concomitantes et complémentaires :*

» *— Le déclin, au fil des ans, du contrôle administratif de l'emploi, tel que révu en 1945...*

» *— ...Et l'émergence progressive de systèmes conventionnels avec les étapes décisives de 1969 et 1974.*

» *Cette double évolution parfaitement cohérente, a connu un coup d'arrêt en 1974-1975 avec l'institution de l'allocation supplémentaire d'attente — soit des fameux « 90 % » de l'UNEDIC.*

Un édifice ébranlé par... les socialistes

« *La loi du 3 janvier 1975 a alors rassemblé dans un dispositif unique, d'une part, ce qui restait du contrôle administratif de l'emploi (en l'adaptant à l'objectif recherché de protection de l'UNEDIC) et, d'autre part, les éléments essentiels de la protection conventionnelle.*

» *Si je suis aujourd'hui devant vous, c'est que les raisons de leur interruption en 1974-1975 ayant disparu, l'heure est venue de reprendre ces évolutions.* »

Instituée, poursuit le ministre, pour éviter le paiement « *à guichet ouvert* » et sans contrôle des allocations prévues par le « *régime spécifique d'indemnisations du chômage économique* », l'autorisation préalable administrative de licenciement n'a plus raison d'être puisque... ce régime a disparu. « *Et ce n'est pas de notre fait* », précise M. Séguin en s'adressant aux socialistes dont le gouvernement, « *et lui seul, a pris la responsabilité d'ébranler le principal fondement de l'autorisation administrative de licenciement* ».

Supprimer un contrôle de la réalité du motif économique des licenciements, qui a perdu sa raison d'être, « *sans remettre en cause les garanties des salariés en ce qui concerne le respect des règles de consultation des représentants du personnel et l'élaboration d'un plan social* », telle est résumée par lui l'une des finalités du projet de loi défendu par M. Séguin.

Il n'y a là « *ni remise en cause d'un acquis social ni répression sociale* ».

Maintenant ou jamais

« *Moins de lois, plus de contrats. Moins d'Etat, plus de dialogue entre les partenaires sociaux. Tel est l'esprit du projet de loi qui vous est soumis* », assure en conclusion M. Séguin. Avec pour « *finalité (...) l'emploi* ». Tout cela dans l'urgence, compte tenu de la situation économique de la France. « *Tous doivent s'associer à cet effort parce que, je vous le dis : c'est maintenant ou jamais.* »

L'Assemblée examine et repousse ensuite successivement une exception d'irrecevabilité du projet (par 317 voix, RPR, UDF, FN, contre 250, PS et PC) et une question préalable (325 voix contre 244) soulevées par le PS.

Défenseur de cette dernière, **M. Michel Delebarre** (PS, Nord), *ancien ministre du travail*, de l'emploi et de la formation professionnelle, fait valoir : « *C'est sur la base de considérations d'ordre métaphysique sur la confiance que les chefs d'entreprise ne manqueraient pas de retrouver, si l'autorisation administrative de licenciement était supprimée, que vous vous apprêtez (...) à mettre en cause un élément du code du travail que nous considérons, encore aujourd'hui, comme essentiel dans la mesure où il contribue à une meilleure reconnaissance des droits des travailleurs, ainsi qu'à une meilleure prévention du chômage.* »

L'actuel gouvernement « *s'incline avec complaisance devant le CNPF* », déclare l'ancien ministre, et « *prétend attendre des miracles pour l'emploi de ce qui n'est qu'une régression sociale* ».

M. Delebarre voit dans l'actuel projet la remise en cause de « *deux des principes essentiels de notre législation sociale :*

— Le rôle de l'Etat dans la défense de l'emploi et des droits des travailleurs ;

— La responsabilité des entreprises et des chefs d'entreprise à l'égard de leurs salariés, y compris en période de difficultés économiques. »

Une présence moins importante de l'administration dans la procédure de licenciement collectif supposerait, poursuit M. Delebarre, « *un renforcement préalable de la négociation collective au niveau interprofessionnel, dans les branches, dans les entreprises. Ce développement du dialogue social impliquerait une pleine reconnaissance du fait syndical et du rôle des institutions représentatives, qui est (...) encore loin d'être acquise par l'ensemble des chefs d'entreprise de ce pays.* »

De plus, « *en rupture avec la conception de l'entreprise qui prévaut en France depuis quarante ans, vous allez de fait dégager les chefs d'entreprise de leur responsabilité vis-à-vis de leurs salariés, débauchables à merci dès lors que le nombre des licenciements n'excède pas le chiffre de neuf, aisément licenciables au-delà moyennant quelques mesures à caractère social.* »

Des salariés désarmés

Un salarié licencié qui contesterait à l'avenir les motifs de son licenciement sera, estime M. Delebarre, sans défense, car « *le pouvoir des chefs d'entreprise s'exercera désormais de fait sans contrôle. Dans l'hypothèse où un abus sera constaté, ce constat sera de fait sans conséquence.* » « *Les organisations syndicales et l'ensemble des salariés ont clairement conscience de ce que la démarche qui s'engage aujourd'hui est irréversible et d'une portée bien plus large que l'objet de ce texte* ». Car la « *logique de ce gouvernement (...) trouve son origine dans les aspirations du patronat le plus rétrograde. C'est une logique qui s'apparente trop à une sorte de revanche sociale* ».

D'autres remises en cause suivront, prévient l'ancien ministre socialiste. « *Au nom d'emplois promis pour demain, le gouvernement s'apprête à précariser l'emploi d'aujourd'hui. Au nom du droit à l'emploi, il se prépare à amoindrir les droits des salariés et à couper en deux le monde du travail, entre un secteur régi par le dialogue et la négociation collective, et un autre voué à l'insécurité et menacé par le règne de l'arbitraire.* »

Un mouvement général s'esquisse, affirme encore M. Delebarre : « *S'attaquant d'abord au mouvement syndical à la base, en créant les conditions de sa marginalisation dans les entreprises, la majorité et le gouvernement ne manqueront pas, le moment venu, de s'en prendre à lui au sommet, dans ce qui fonde sa légitimité.* »

Bref, pour les socialistes, qui affirment avoir récusé la loi de 1975 parce qu'elle était incomplète, la tâche entreprise est de destruction et non de construction : « *Agissant de la sorte, vous n'apportez aucune solution positive à la question de l'emploi, mais vous liquidez bel et bien quarante ans d'acquis sociaux.* »

La discussion du projet de loi reprendra le lundi 2 juin, après la discussion et le vote de la motion de censure sur le collectif budgétaire.

MICHEL KAJMAN.

LES PRINCIPALES DISPOSITIONS

— Suppression de l'autorisation administrative de licenciement pour motif économique à compter du 1er janvier 1987.

— Dépôt (à la session d'automne de cette année) d'un second projet définissant, après négociation entre les partenaires sociaux ou du fait du gouvernement si cette négociation n'aboutit pas, les procédures *« destinées à vérifier le respect des règles d'information et de consultation des représentants du personnel, et d'élaboration des mesures de reclassement et d'indemnisation envisagées par l'employeur »*.

— Suppression de la procédure qui subordonnait toute nouvelle embauche ou tout nouveau licenciement à une autorisation administrative préalable dans les douze mois suivant un licenciement économique (sauf dans les cas où existe une convention de FNE entre l'Etat et l'entreprise).

Dès la publication de la loi :

— Suppression du contrôle de la réalité du motif économique du licenciement.

— Extension, en contrepartie, aux licenciements économiques de moins de dix salariés sur un mois de l'obligation de l'entretien de conciliation avec l'employeur (jusqu'au 31 décembre de cette année).

POINT DE VUE

Inopportun et dangereux

par MICHEL DURAFOUR (*)

LE projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement est un texte de circonstance — le gouvernement le reconnaît d'ailleurs dans l'exposé des motifs — dont la seule finalité est d'obtenir des chefs d'entreprise une relance de l'embauche.

L'ambition est louable. Mais la question se pose de savoir si le bénéfice que l'on attend de cette modification plus profonde qu'il ne paraît du code du travail compen*sera les traumatismes et les désé*quilibres qu'elle ne manquera pas de provoquer.

Nul ne conteste la nécessité de moderniser le dialogue social, d'en terminer avec les symboles et la langue de bois, de créer les conditions d'un débat plus concret et plus ouvert à l'intérieur de l'entreprise, de définir les « nouvelles frontières » de la politique contractuelle. Le gouvernement, sur ce sujet, a fait des déclarations intéressantes. Ce texte risque de les rendre moins crédibles, sinon même de les effacer totalement.

En effet, ce projet de loi, selon *moi, entraîne en cascade une série* d'effets dont je suis convaincu que le ministre des affaires sociales aura à souffrir durement dans l'avenir :

1) Les résultats sont incertains. — En 1984, M. Yvon Gattaz, président du CNPF, avait déclaré qu'une disposition du type de celle qui est présentée aujourd'hui créerait trois cent soixante-sept mille emplois en dix-huit mois. Interrogé récemment à la télévision, il s'est montré beaucoup plus circonspect et évasif, assurant qu'il ne lui était pas possible de citer un chiffre ni de s'engager.

Cela *crée un malaise parmi les* salariés, et on doit le comprendre. M. Séguin l'a compris au demeurant, qui a fermement invité le patronat à *ne pas se réfugier dans* l'attentisme ni à se contenter de *« laisser jouer les effets négatifs que peuvent comporter à court terme certaines mesures »*. Cela signifie en clair que les entreprises ont l'obligation d'embaucher, ce qui sera leur manière à elle de renvoyer l'ascenseur et d'embaucher de manière significative. Mais le peuvent-elles ?

2) Le risque de détérioration sociale est évident et les inégalités entre salariés s'accroîtront. — Les organisations syndicales ont très mal perçu la démarche du gouvernement, y compris les syndicats réformistes et modérés. Même si, la loi votée, les chefs d'entreprise continuent à négocier avec les syndicats les licenciements économiques, comme je le crois, et cela afin de préserver le dialogue, quelque chose est cassé dans le système, *quelque chose d'essentiel*.

Le ministre des affaires sociales, quelle que soit sa qualité, et celle de M. Séguin est incontestable, perd dans cette *aventure une partie* de son crédit. Le moindre dérapage sera relevé et exploité. On crée de nouvelles zones de tension inutiles et dangereuses. En outre, le fossé s'élargit entre les diverses catégories de salariés, ceux qui appartiennent à de petites entreprises et ceux qui relèvent d'établissements plus importants. Les premiers, sans comité d'entreprise, souvent sans délégués du personnel ni section syndicale, ont plus de mal à faire valoir leurs droits que les seconds, armés et disposant d'aides techniques et de moyens financiers : et pourtant, il s'agit des mêmes droits. Le projet de loi accentue cette différence.

A ce propos, je dirai un mot du syndicalisme. Celui-ci est nécessaire, comme l'organisation professionnelle l'est. Et les partenaires sociaux forts, et responsables parce que forts, sont indispensables à un développement économique et social cohérent. On l'oublie trop souvent ici comme là.

***3) Les recours aux tribunaux* et les procédures se multiplieront.** — La suppression de l'autorisation administrative de licenciement ne prive pas le travailleur licencié des garanties que lui confère la loi. On peut imaginer qu'il n'hésitera pas, dès lors qu'il n'aura pas d'autre issue, à s'adresser aux tribunaux, à intenter des procès. On a même le droit de penser que l'action en justice sera généralisée. Il y a eu, en 1985, près de quatre cent cinquante mille licenciements économiques. Cela aurait représenté combien de procès ?

4) Surtout, le projet de loi porte un coup sévère à la politique contractuelle, qui est la base d'une société de liberté. — Sans doute le projet de loi invite-t-il les partenaires sociaux à se réunir en vue de débattre des questions de consultation du personnel et de *reclassement. Mais, pour l'essen*tiel, le licenciement, la loi se substitue à la libre discussion, sans même qu'on puisse opposer que cette dernière a échoué, puisqu'elle n'a pas eu lieu. Le gouvernement est en fonction depuis deux mois : il avait la possibilité de provoquer une rencontre des partenaires sociaux, d'obtenir d'eux une délibération avant l'été, ne recourant à la loi qu'après le succès ou l'échec de la négociation.

Ces observations expliquent le vote d'abstention que j'émettrai lorsque ce texte viendra en indiscussion au Sénat.

J'appartiens à la majorité UDF-RPR ; je soutiens le gouvernement Chirac : je considère le premier *ministre* comme un homme de progrès, courageux et lucide. Et j'apprécie l'esprit d'ouverture de Philippe Séguin. Je n'en suis que *plus à l'aise, ou plus contrarié*, pour regretter le dépôt d'un projet de loi inopportun et dangereux. Il est possible que je me trompe, mais je *crains, hélas, d'avoir raison*. Et pourquoi ne pas avoir privilégié la politique contractuelle, qui demeure le fer de lance d'une action sociale *intelligente et efficace ?*

(*) Ancien ministre, sénateur Gauche démocratique de la Loire.

Cohabitation ou paix armée ?

« La cohabitation, ça ressemble à un avion rencontrant des nuages pendant son vol mais dont les pilotes ont la volonté d'arriver à bon port. » Telle est la métaphore utilisée par M. Denis Baudouin, porte-parole de M. Chirac, lors de son point de presse du jeudi 29 mai, pour donner de la situation actuelle une appréciation apaisante et... rassurer les passagers.

Les turbulences de la semaine écoulée auraient donc été inconsidérément exagérées par la classe politique et par les commentateurs. Tel est aussi le sentiment que le premier ministre souhaite faire partager après l'entretien en tête à tête qu'il a eu, mercredi, avec M. Mitterrand à l'Elysée (*le Monde* du 30 mai).

Chacun savait, a rappelé M. Baudouin, que *« la cohabitation ne serait pas un exercice facile »*. Mais ni M. Chirac ni le président de la République ne souhaitent l'ouverture d'une crise. Le seul critère de comportement auquel l'un et l'autre se sont attachés est l'application stricte des textes constitutionnels. M. Baudouin, qui venait de s'entretenir avec M. Chirac, précise ainsi leur interprétation : *« Avec la cohabitation, les pouvoirs du premier ministre ont été considérablement renforcés et ceux du président de la République, tout en restant considérables, ont été diminués. »*

Il est tout à fait naturel que le chef de l'Etat se manifeste par des mises en garde, des réserves ou des remarques et des *conseils*, tout en laissant se développer le programme du gouvernement, qui applique les engagements pris devant les électeurs. Et il affirme : *« Le désir de M. Chirac est de poursuivre la cohabitation de la meilleure manière tout en étant décidé à appliquer le programme de la plate-forme RPR-UDF. »* En somme, assure M. Baudouin, *« nous ne cherchons en aucune façon à casser ou à rapprocher la fin de la cohabitation. Le président comme le premier ministre ont la volonté de la voir continuer. »*

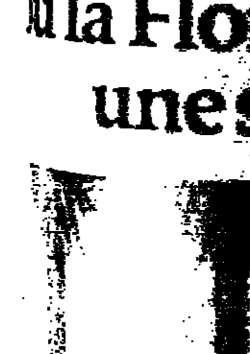
Les autres membres du gouvernement sont-ils convaincus de la volonté du président de la République de poursuivre une cohabitation paisible et organisée ? Beaucoup pensent que le vol rencontrera bien d'autres nuages sur sa route, mais ils ne croient pas aux orages pour les prochains mois. Ainsi, la plupart sont convaincus que M. Mitterrand ne refusera pas de signer les ordonnances si les lois d'habilitation, une fois votées par le Parlement, sont jugées conformes par le Conseil constitutionnel. Ils affirment que le président — *moins encore* que le premier ministre — n'a pas intérêt à provoquer dans un délai rapproché une crise, c'est-à-dire une élection présidentielle anticipée.

Cette analyse est d'ailleurs partagée par bon nombre de socialistes, qui considèrent que les chances de leur candidat *seront d'autant plus grandes que* la preuve aura été clairement apportée d'un échec de l'actuel gouvernement, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Mais plusieurs ministres refusent d'être dupes des bons sentiments cohabitationnistes de M. Mitterrand. Ils relèvent que la preuve de la sincérité de ceux-ci pourrait être aisément apportée si le président demandait et obtenait du groupe socialiste à *l'Assemblée nationale* qu'il change de comportement. Ces ministres estiment que le « harcèlement » du gouvernement par les députés du PS ne peut se développer qu'avec l'aval, voire — disent-ils — les encouragements de l'Elysée.

M. Mitterrand est en conséquence toujours considéré par certains ministres comme *« le chef de l'opposition »*, (pour M. Albin Chalandon), ou comme un *« partisan »* (pour M. Toubon) et la cohabitation est vécue par eux comme une « paix armée », un armistice à durée indéterminée.

ANDRÉ PASSERON.







L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Le Sénat redonne vie aux régions

La commission des lois du Sénat porte un jugement globalement positif sur le projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie dont la Haute Assemblée doit commencer à débattre, en première lecture, à partir du mercredi 4 juin.

Réunie le mercredi 28 mai sous la présidence de M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), elle s'est ralliée, dans sa majorité, à l'analyse du rapporteur en charge du texte, M. Jean-Marie Girault (RI, Calvados), selon lequel le plan présenté par le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, constitue *« un équilibre raisonnable susceptible de permettre aux pouvoirs publics de conduire sans heurt majeur le territoire »* jusqu'au référendum d'autodétermination prévu en principe avant la fin de 1987. Elle estime notamment que ce projet *« ne vide absolument pas les régions créées par le plan dit « Fabius-Pisani » de leur substance et paraît conforme* — sous réserve de quelques adaptations préconisées par M. Girault — *au principe de la libre administration des collectivités territoriales défini par l'article 72 de la Constitution »*.

La commission souligne, en particulier, trois arguments :

1) L'accroissement des prérogatives du délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie n'est que *« la suite logique de la restitution du pouvoir exécutif au haut-commissaire opérée par la loi du 23 août 1985 »* (loi « Fabius-Pisani ») ;

2) *« Aucune disposition ne porte atteinte aux droits des minorités puisque le projet maintient précisément des compétences aux régions en matière de langue et de culture locales, ainsi que l'Office culturel, scientifique et technique canaque ;*

3) Le remplacement de l'Office foncier par une agence de développement rural et d'aménagement foncier ne portera pas à conséquence, soutient la commission, puisque cet organisme *« conservera les moyens, notamment grâce aux trente mille hectares de terres qui lui seront transférés, de procéder aux redistributions de terres qui pourraient s'imposer au cours de la période transitoire organisée par le texte gouvernementale »*.

Les mesures fiscales inscrites dans le plan de M. Pons rencontrent également l'approbation de la commission des lois.

En conclusion, la majorité sénatoriale souligne que *« sur aucun de ces points le texte gouvernemental ne peut faire l'objet de critiques réellement fondées »*. Ce jugement revient à considérer sans fondement aucun les réserves exprimées à deux reprises par M. François Mitterrand, devant le conseil des ministres et, en particulier, les doutes du président de la République sur la constitutionnalité des orientations générales de M. Pons...

Une perche

Prenant des précautions, la commission des lois a toutefois tenu à verrouiller au maximum sa position. Elle se propose de renforcer les premières retouches que le ministre des DOM-TOM avait lui-même apportées à son texte initial pour tenir compte de l'avis du Conseil d'Etat (*le Monde* du 23 mai). Ainsi a-t-elle adopté, sur proposition de M. Girault, plusieurs amendements qui corrigent le texte de M. Pons et visent à garantir aux régions *« une autonomie réelle caractérisée par des compétences effectives et des ressources propres »*. Le produit des patentes et des contributions foncières sur les propriétés bâties et non bâties restera contrôlé par le territoire (alors que le statut précédent transférait ces ressources aux régions), mais les sénateurs de la majorité se montrent plus généreux que le gouvernement. Ils précisent clairement que toutes les régions — y compris donc celles dirigées par les indépendantistes — devront disposer de *« ressources propres »* constituées en particulier *« par le produit des impôts »*.

Ils ajoutent que les régions détermineront le montant des centimes additionnels aux contributions foncières et aux patentes sans que leur intervention soit limitée alors que le projet de M. Pons fixe celle-ci dans une *« limite maximale de 15 centimes par franc »*. Ils prévoient un minimum de ressources pour les régions les plus défavorisées : le montant de la dotation globale de fonctionnement attribuée par le haut-commissaire aux régions ne pourra certes, comme l'a prévu M. Pons, être inférieur à 3 % des ressources fiscales du territoire mais aucune dotation régionale ne pourra non plus être inférieure à 20 % du montant total de la dotation globale. Les sénateurs de la majorité précisent aussi les critères à retenir : la dotation globale doit-être répartie entre les régions *« pour moitié en fonction de la population de chacune d'elles, et pour moitié en fonction de leurs superficies respectives »*.

Si le gouvernement acceptait ces différents amendements, le système institutionnel mis en place à l'initiative de M. Pisani pourrait ainsi, malgré sa remise en cause, fonctionner au ralenti, sous la tutelle serrée du représentant de l'Etat dans le territoire, en attendant la mise au point du nouveau statut de *« large autonomie interne »* annoncé pour une *seconde phase*, par M. Pons. Jusqu'à ce que la population du territoire soit appelée à se prononcer sur cette énième réforme, qui lui sera proposée en opposition avec la perspective de l'indépendance, avec toutes les incertitudes qui en résulteront sur le terrain, le ministre des DOM-TOM connaîtrait peut-être un répit. Tel est en tout cas le calcul de la commission des lois.

Sensibles, apparemment, à cette intention apaisante, les socialistes siégeant à la commission des lois se sont simplement abstenus quand l'ensemble du projet, ainsi amendé, a été mis aux voix. C'est bien une perche modératrice, en effet, que la majorité sénatoriale tend opportunément à M. Pons.

A.R.

Toujours au ralenti

Le Sénat a terminé dans la nuit du jeudi 29 au vendredi 30 mai l'examen des amendements déposés par les socialistes et les communistes sur l'article 2 du projet de loi qui permettra au gouvernement de légiférer par ordonnances en matière économique et sociale.

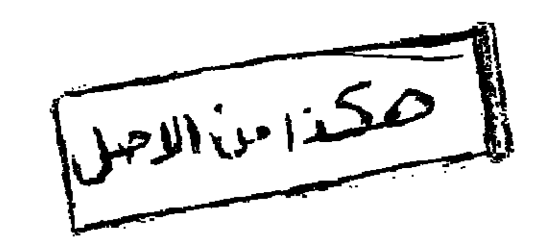
Restent sept articles et quelque deux cent quatre-vingt-sept amendements à discuter avant que n'intervienne le vote unique sur l'ensemble du texte demandé par le gouvernement. Ce vote devrait avoir lieu au plus tard lundi de manière à ce que le Sénat examine dès le lendemain le projet de rétablissement du scrutin majoritaire et mercredi le texte sur la Nouvelle-Calédonie.

Pour tenir ces délais, la conférence des présidents, qui avait initialement prévu des séances dimanche, les a supprimées et a donné un caractère *« éventuel »* à celles du samedi... comptant ainsi sur l'espoir d'un week-end hors du palais du Luxembourg pour accélérer les débats. Débats que la gauche n'entend pas raccourcir, soucieuse qu'elle est de faire figurer au *Journal officiel* les préventions que lui inspirent les mesures proposées par le gouvernement. Ainsi ont été exposés en détail, tout au long de la journée de jeudi, quarante-quatre amendements socialistes et dix-neuf communistes qui visaient pour l'essentiel à rapprocher le statut des salariés temporaires de celui des salariés permanents.

M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat aux affaires sociales et à l'emploi, a contesté que le gouvernement veuille *« remettre en cause »* les droits des salariés. Il s'agit de *« favoriser l'emploi du plus grand nombre »*, a-t-il expliqué.

Quant à **M. Philippe Séguin**, ministre des affaires sociales et de l'emploi, il a ironisé sur la démarche de la gauche, qui, selon lui, souhaite que le gouvernement inscrive dans la loi tout ce qu'il n'a pas l'intention de faire. En ce cas, a-t-il lancé, il faudrait que figure le *« non-rétablissement de la bastonnade ou du travail des enfants de moins de dix ans »*.

A. Ch.



POLITIQUE

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

RIEN. Pis que rien. Une absolution. Des contrôles d'identité devenus sans frein, des perquisitions permises sans contrôle, l'allongement de la garde à vue, le flagrant délit élevé au rang de procédure com*mune : un tel appareil de textes n'appelle pas,* pour le président de la République, *« de considérations particulières ».* Il s'était montré, naguère, moins avare de commentaires sur des projets qui n'étaient pas moins *« conformes aux engagements du gouvernement ».*

Serait-ce que la liberté d'aller et venir importe moins que les nationalisations de 1945, l'inviolabilité du domicile moins que le régime électoral des députés, que les droits de la défense sont moins nécessaires que l'autorisation administrative de licenciement ? Le président de la République s'est pourtant prononcé, à chaud, sur les uns, cependant qu'il renvoie, pour les autres, à une déclaration générale et ancienne pour justifier qu'il se taise aujourd'hui. C'est à ne pas croire.

C'est vrai que lorsque les projets qu'endosse maintenant le ministre de la justice sont venus à la connaissance du public, ils n'ont pas fait grand bruit. Des esprits d'ordinaire plus vifs ne se sont émus que discrètement de l'enchâssement policier que préparaient les ministres de l'intérieur. Trop *longtemps il a fallu attendre de trop rares critiques.*

La seule vraiment notable, outre celle de M. Barre, vint du président de la Ligue des droits de l'homme disant enfin que l'entreprise était autrement plus dangereuse que ne l'était le texte préparé en 1980 par le garde des sceaux de l'époque. M[e] Yves Jouffa, qu'imita un peu plus tard son confrère Roland Dumas, avait cent fois raison.

Ce n'est pas la même chose d'imposer, comme en 1980, la sévérité aux magistrats, ou d'affranchir, comme aujourd'hui, la police de tout. Ce n'est pas la même chose de brider la justice et de débrider la police. Ce n'est pas la même chose que de punir plus sévèrement — la culpabilité prouvée — et de transformer l'ensemble des membres de la société civile en autant de suspects dont il devient possible à tout moment de surveiller la promenade ou le *menu de leur déjeûner du dimanche. Dépasser* Peyrefitte, cela devrait faire florès en Bourse, si la Bourse ne boudait la droite.

A quoi l'on peut ajouter que les magistrats, en 1980, n'imaginaient pas de se pavaner sur les trottoirs, par paquets de six, revêtus de leurs robes de juge, pas plus que de camper sur les carrefours dans des autocars de couleur grise encombrés de cannettes de bière favorisant l'euphorie. Un juge n'est pas un policier, *et inversement.*

LE Parti socialiste était, sur ce chapitre des libertés, resté benoît. Sans doute, pensaient les plus optimistes, il se tient coi sur ordre.

« Garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire », elle-même « gardienne de la liberté individuelle », le président de la République ferait, le moment venu, en peu de mots, mais graves, connaître ses réserves. La voix d'un parti, fût-il le sien, et celle du chef de l'Etat ne devaient pas sembler se mêler. Il fallait encore moins que l'une parût dicter sa conduite à l'autre. Dicter quoi ? Le PS aura fait silence *pour qu'on n'entende rien.*

C'est à ne pas croire. On en vient à espérer que le président de la République, feignant d'être assoupi, prépare un coup de Trafalgar : qu'il ne fait le gros dos que pour mieux se déployer.

Mais alors quand ? Comment ? Attend-il du Conseil constitutionnel, s'il venait à être saisi, une censure plus efficace que ne peut l'être une mise en garde ? Attend-il sur le terrain du *droit ce qu'il croit impossible sur le terrain politique ?* Attend-il des juges ce qu'il désespère d'obtenir des citoyens ?

C'est oublier qu'il est de mauvais textes qui ne violent pas la Constitution et de bons qui l'offensent. Le droit ne dit pas tout des droits de l'homme. Ce n'est pas parce que la mise sous contrôle de la société civile est détestable (au point que le jour n'est pas loin où parmi ceux qui s'en réjouissent à présent plus d'un s'en plaindra demain), ce n'est pas parce que la police devient propriétaire du jour et de la nuit, du péché et de la vertu indistinctement fondus, que les lois qui organisent cela sont pour autant contraires à la loi fondamentale du pays.

Rien

LE droit n'est pas autant qu'on le croit le maître de la politique et le gardien des libertés. La politique a le privilège des choix, et il peut en être d'exécrables qu'aucune loi ne condamne. Les libertés peuvent mourir par l'ordre des lois.

Mais se rassembler autour d'un primat policier est probablement plus qu'un attentat, une *erreur. L'Etat qui se confie trop à sa police finit* par devoir lui rendre des comptes. Mais il n'y a pas de loi pour empêcher cela, aucune pour signaler le danger. Dans ce domaine et dans d'autres.

D'autant qu'on sait combien il est difficile, une pratique étant née, ou bien une loi définitivement votée, de mettre fin à la première, d'abroger la seconde. Il a fallu le déferlement de 1981 pour que les codes français soient nettoyés de dispositions légales honteuses, contraires à nos engagements internationaux, et qui, de surcroît, ne servaient pas à grand-*chose au regard des buts assignés ; qu'il* s'agisse de la loi anticasseurs, de la Cour de sûreté de l'Etat, des tribunaux permanents des forces armées. Pour ne rien dire de la peine de mort.

Comment, s'il se peut, reviendra-t-on sur la banalisation des contrôles et des perquisitions sans que le gouvernement, qui s'y emploiera, *soit sur le champ accusé de remettre le pays* aux mains des bandits ? Le penchant répressif a toujours des allures plus raisonnables que son versant contraire. La répression a meilleure presse que la liberté. A moins que de courageuses minorités ne se dressent, la peur l'emporte toujours sur l'audace.

La rébellion a beau être un des droits du citoyen et reconnu comme tel dans le système constitutionnel, par référence aux textes qui fondèrent la République, elle n'est pas de mode. L'époque est assez dure pour que les citoyens se taisent, pas assez pour qu'ils se rebellent. Le risque existe que le contrôle entre dans les mœurs ; que chacun s'accoutume à être suspect et, comme par réflexe, finisse par présenter des papiers d'identité avant qu'ils ne *soient réclamés.*

CE n'est pourtant pas que M. Chirac, sous l'autorité duquel tout se met en place, soit un homme que la liberté effare. Durant les quelques semaines de 1974 où il fut ministre de l'intérieur, avant que ne meure *Georges Pompidou, c'est lui qui avait débarrassé* la fontaine Saint-Michel à Paris du peloton de gardes mobiles qui s'y relayaient depuis mai 1968.

Pour parler net, cela n'est ni très réjouissant ni très présentable que ces haies de cars de police qui feraient parfois croire que la France a été transportée sur un autre continent, dans un autre hémisphère. Cette impression-là n'est pas ressentie qu'à gauche. La droite a sa bran*che libérale (la vraie, le contraire de la loi du* plus fort) qui peut, le cas échéant, préférer les libertés à la finance et qui, en tout cas, ne marque que peu d'attirance pour un paysage urbain tout empolicé.

Malheureusement, M. Chirac fait craindre trop souvent qu'il n'est un écho de ses ministres, plutôt que leur chef. Lorsqu'il demandait le 22 mai : *« Est-il raisonnable de s'insurger contre le cours des choses ? »,* n'a-t-il été personne pour lui dire que c'était un étrange propos ?

Certes, il ne parlait pas de police, mais de *l'initiative de défense stratégique du président* Reagan (l'IDS, la guerre des étoiles). Pour autant, à quoi sert un chef de gouvernement s'il ne s'oppose pas à l'évidence des choses ?

Puisque M. Chirac se veut gaulliste, que pense-t-il de ce qui fut l'origine du gaullisme et qui n'était rien d'autre que l'affirmation séculaire d'un pouvoir qui s'exerce ; que pense-t-il d'un certain 18 juin où un général de brigade à titre temporaire s'insurgea *« contre le cours des choses ». Ne poussons pas plus loin la* comparaison, elle deviendrait inutilement méchante. Cependant, aujourd'hui, le *« cours des choses », c'est la police, et le premier* ministre en donne parce qu'on lui en demande et que personne ne l'incite à s'interroger.

POINT DE VUE

LES MESURES ÉCONOMIQUES DU GOUVERNEMENT

Un texte de portée historique

par YVAN BLOT (*)

IL est arrivé souvent dans l'histoire que des créations majeures échappent à l'attention des contemporains. *C'est ce qui semble* arriver pour une loi de portée véritablement historique qui a été récem*ment adoptée* à l'Assemblée nationale. Il s'agit du projet de loi présenté par le ministre d'Etat, M. Edouard Balladur, autorisant le gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social.

L'intitulé du texte peut induire certains lecteurs en erreur par sa modestie. Car il s'agit là d'une œuvre *législative qui rompt avec plus de* cinquante années de dirigisme des pouvoirs publics sur l'économie. Si l'on tient compte des pesanteurs dirigistes qui ont marqué l'économie française, tout au cours de notre histoire, il est bien question véritablement d'un tournant historique.

— L'autorisation d'abroger les ordonnances de 1945 sur le contrôle des prix met fin à une période bien supérieure à quarante ans, héritée de l'économie de guerre. La liberté des prix associée à un *nouveau droit de la* concurrence fait entrer la France dans le concert des démocraties *modernes dont la régulation économique* délicate est assurée par l'économie sociale de marché.

— Les dispositions d'ordre social qui ont pour but de lutter contre le chômage, en assouplissant le droit du travail et en allégeant le poids de certaines charges financières qui pèsent sur les entreprises, inversent la tendance à la bureaucratisation et à la rigidification de l'économie.

Par ce texte, les pouvoirs publics prennent en compte le fait que l'entreprise est LE GISEMENT D'EMPLOIS par excellence. C'est là une rupture avec un *demi-siècle de keynésianisme sommaire, qui a vu* dans l'intervention de l'Etat la seule action à mettre en œuvre pour *réduire le chômage.*

— Les dispositions d'ordre social visant à développer la participation *dans l'entreprise complètent* certes des dispositions antérieures, celles des ordonnances de 1959 et de 1967. Mais, dans leur esprit, elles apportent une innovation sociale réelle dans le sens de l'extension de l'actionnariat populaire et de la concertation exigée dans l'entreprise par les méthodes modernes de management. C'est un texte qui *ouvre des espaces de liberté dans* l'organisation statutaire des entreprises. C'est là une marque de sagesse qui rompt avec des décennies d'habitude de réglementation autoritaire.

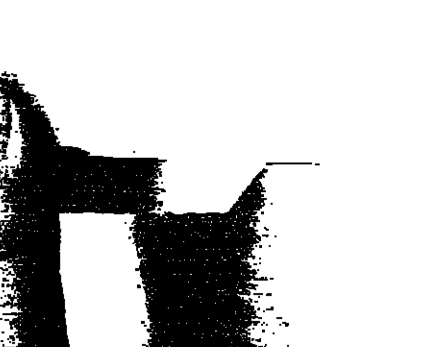
— Enfin ce texte prévoit une privatisation de l'économie non selon un choix arbitraire, mais selon une règle claire de juste conduite applicable à tous : *« Les entreprises publiques du secteur concurrentiel ont vocation à être transférées au secteur privé, alors que celles dont l'exploitation présente les caractères d'un service public ou d'un monopole de fait, doivent rester dans le secteur public. »*

L'« évolutionnisme » libéral

Ce premier texte ouvre la voie à une séparation du pouvoir politique et du pouvoir économique, règle nouvelle nécessitée par l'évolution des sociétés modernes à laquelle s'oppose le principe de la confusion des pouvoirs politiques et économiques qui est inséparable du socialisme.

Dans *Droit, législation et liberté* le professeur Hayek a posé le principe d'une politique nouvelle, qui renonce au « constructivisme » par lequel une technocratie orgueilleuse prétend *diriger autoritairement le changement social.* Il prône l'« évolutionnisme », l'adoption de règles du jeu libérales qui permettent à la sagesse collective, élaborée par les expériences de millions de nos concitoyens dans leur travail de tous les jours, de s'exprimer dans les faits et d'engager la communauté nationale dans la voie du progrès. Les « institutions » qui se sont révélées le plus bénéfiques à l'homme, telles la famille, la langue française ou l'entreprise moderne, n'ont jamais été « construites » par un législateur appliquant un schéma *a priori.* Elles *ont été le fruit de l'expérience de millions d'individus, forgée au cours des* années. C'est cette sagesse qui vient *de l'expérience qu'il faut libérer en* allégeant la tutelle de l'Etat.

(*) Député RPR du Pas-de-Calais.



SELON LA SOFRES

M. Chirac améliore son image dans l'opinion

Son retour au pouvoir bénéficie à M. Jacques Chirac dans l'opinion, selon un sondage commandé à la SOFRES par un groupe de journaux de province, et effectué auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes du 9 au 14 mai dernier : si l'image du premier ministre reste globalement négative – 38 % des personnes interrogées *« éprouvent de la sympathie »* pour M. Chirac alors que 49 % sont d'un avis contraire, – elle s'est améliorée par rapport à un sondage SOFRES-*le Point* du mois de novembre 1985, où les pourcentages étaient respectivement de 37 % et de 61 %.

L'enquête montre, d'autre part, que la perception négative de la personnalité du président du RPR est en recul par rapport à un sondage SOFRES-*le Point* de septembre 1984. Le premier ministre y gagne en compétence (33 % au lieu de 18 %) et en énergie (46 % au lieu de 37 %) et perd en sectarisme (13 % au lieu de 21 %) et en entêtement (25 % au lieu de 29 %). En revanche, 47 % des personnes interrogées le trouvent *« content de lui »* alors qu'en 1984 31 % le qualifiaient ainsi.

Les Français sont moins sceptiques sur les capacités de M. Chirac pour diriger le pays. Ainsi, 66 % des personnes interrogées lui font confiance pour *« assurer la sécurité des Français »*, 19 % étant d'un avis contraire ; de même, 59 % l'estiment capable de *« renforcer l'autorité de l'Etat »*, alors que 23 % sont d'un avis contraire. Seule ombre au tableau, la confiance dans sa capacité à *« maintenir le pouvoir d'achat »* s'est dégradée depuis 1985 : tandis que 39 % lui faisaient confiance en la matière et 45 % la lui refusaient, les pourcentages sont aujourd'hui respectivement de 31 % et de 48 %.

Parallèlement à cette amélioration, l'image de présidentiable de M. Chirac se précise : 43 % des personnes interrogées estiment qu'*« il ferait un bon président de la République »* (au lieu de 39 % en 1985) et 40 % sont d'un avis contraire (au lieu de 50 % en 1985).

La crise du PCF dans le Finistère (suite)

De notre correspondant

Brest. – A son tour, l'un des principaux responsables du Parti communiste dans le Finistère, M. Gérard Bernard, collaborateur du comité central, responsable de l'ancien secrétariat fédéral dans le Nord-Finistère, qui jouait en fait le rôle d'instructeur du PCF, a quitté le comité fédéral.

Cette démission ne va pas contribuer à apaiser la tension au sein du Parti communiste dans le Finistère. D'autant que M. Jean-Pierre Jeudy, maire de Carhaix, rénovateur, n'a pas hésité à plonger le couteau dans la plaie, déclarant le mardi 27 mai qu'*« en organisant la mise à l'écart de Louis Aminot, militant dont le dévouement a toujours été reconnu et encore récemment par les ouvriers brestois, la nouvelle direction fédérale montre que ses méthodes s'apparentent davantage à celles de la droite et aux « magouillages » à la Pasqua »*.

Les membres de la cellule Paul-Langevin des enseignants du secondaire dans le secteur nord de Brest, parmi lesquels se trouve M. André Le Gac, démissionnaire du comité fédéral, conseiller municipal à Plougastel-Daoulas, ont fait écho, jeudi 29 mai, à cette déclaration : *« La crise au sein du PC dans le Finistère dépasse largement les frontières du département. C'est un problème national. Nous pensons,* n'ont pas hésité à dire ces militants, *qu'il faut aller jusqu'à la cassure. Nous sommes persuadés d'être majoritaires. Bien plus grave serait une situation qui conduirait le PC à n'avoir que 4 % d'électeurs. »*

G.S.

UN PROJET CONTROVERSÉ

Les étrangers dans le collimateur

L'immigration avait failli empoisonner la campagne des législatives. MM. Barre et Mitterrand étaient alors intervenus, chacun de son côté, pour calmer le jeu et désamorcer ce brûlot. A la veille du 16 mars, il n'y avait plus que le Front national pour en faire ouvertement un thème électoral.

Le débat resurgit avec les projets du gouvernement sur la sécurité. Un texte consacré aux étrangers doit être prochainement adopté par le conseil des ministres (*le Monde* du 23 mai). Sa version définitive n'est même pas connue qu'il provoque déjà des communiqués indignés. Les associations se mobilisent, une pétition circule, et la commission épiscopale des migrations n'hésite pas à intervenir publiquement pour exprimer son *« inquiétude »*.

En vingt et un articles, l'avant-projet gouvernemental vise à modifier l'ordonnance du 2 novembre 1945, la loi du 25 juillet 1952 et diverses dispositions adoptées depuis 1981. Il s'agit de redéfinir, à la fois, les conditions d'entrée, de séjour et d'expulsion des étrangers.

Pour l'entrée en France, deux nouveautés : l'étranger devra justifier de *« moyens d'existence suffisants »* et ne pas constituer *« une menace pour l'ordre public »*. La deuxième condition est encore plus vague que la première, soulignent les associations de défense des immigrés. La police de l'air et des frontières pourra l'interpréter à sa guise. Or c'est à elle, désormais, qu'il reviendra de refuser l'asile aux réfugiés politiques !

Les préfets maîtres des expulsions

A propos du séjour en France, l'avant-projet gouvernemental ne remet pas en cause le principe de la carte de dix ans, renouvelable de plein droit. Mais n'importe quel titre de séjour pourrait être retiré à son titulaire s'il s'avère que celui-ci avait produit un faux document ou fait une fausse déclaration. Les défenseurs des immigrés ont trop souvent constaté les pratiques illégales de... l'administration française – capable de modifier une date, de faire disparaître une pièce ou de la rendre illisible – pour ne pas s'inquiéter de cet effet rétroactif.

Autre nouveauté : les étrangers qui auront quitté le territoire français pour une période supérieure à un an seront, s'ils y reviennent, *considérés comme nouveaux immigrants*. Et la carte de résident ne leur sera alors délivrée, comme pour les autres demandeurs, que s'ils ne constituent pas *« une menace pour l'ordre public »*.

Mais dans l'avant-projet gouvernemental, c'est surtout le sort réservé à certains jeunes qui inquiète les associations. Pour obtenir un titre de séjour à seize ans, il ne suffira plus d'être entré en France avant l'âge de dix ans : il faudra démontrer – et ce n'est pas toujours facile – qu'on y réside régulièrement depuis dix années au moins. Sinon ce sera l'expulsion à dix-huit ans.

Les expulsions constituent justement le troisième volet du projet. Elles ne seront plus réservées à la justice : le préfet redeviendra tout-puissant et la commission d'expulsion se contentera de donner un *« avis »*. Un étranger ne sera pas expulsable seulement s'il *« constitue une menace pour l'ordre public »*, mais s'il se livre à des *« agissements préjudiciables aux intérêts de la France dans le monde »*. Formule bien vague qui pourrait inquiéter plus d'une association étrangère. Il y avait, jusqu'à présent, neuf catégories d'étrangers non expulsables. Si l'avant-projet gouvernemental est adopté tel quel, elles ne seront plus que quatre.

Théoriquement, les deux principales communautés étrangères ne relèveront pas des dispositions à l'étude : si les Portugais appartiennent désormais à la Communauté européenne, les Algériens dépendent d'un accord bilatéral actualisé le 22 décembre dernier. Cet accord n'est cependant pas exhaustif, et, pour les expulsions en particulier, le régime général s'appliquera sans doute à l'ensemble des Maghrébins.

Le gouvernement de M. Chirac veut-il *« renvoyer le maximum d'immigrés dans leur pays »*, comme l'affirment certains ? C'est une accusation pour le moment indémontrable. L'objectif, officiel, des auteurs du projet est de mettre fin aux entrées irrégulières sur le territoire et de combattre l'insécurité, étant entendu que les clandestins restent nombreux malgré la régularisation du statut de cent trente mille personnes au début du septennat de M. Mitterrand, et qu'un détenu sur quatre – prévenu ou condamné – est de nationalité étrangère.

Mais c'est précisément au nom de la sécurité – celle de la masse des immigrés – que s'inquiètent des responsables d'associations. *« On va déstabiliser la communauté immigrée,* dit l'un deux. *Elle va vivre sous surveillance policière et ne se sentira plus en sécurité. »*

Diverses mesures prises ces dernières années, notamment l'institution de la carte de dix ans, visaient en effet à mettre fin au sentiment d'insécurité dans lequel vivaient de nombreux étrangers, et, ainsi, à faciliter leur insertion. En déclarant la guerre à la délinquance, le gouvernement ne risque-t-il pas de « fragiliser » les non-délinquants ? L'immigré redeviendrait, en quelque sorte, un étranger...

Ce sentiment aurait pu être évité si des mesures de police avaient été insérées dans une politique cohérente de l'immigration, fondée sur l'intégration des étrangers désireux de rester en France. Le ministre des affaires sociales, M. Philippe Séguin, a fait un discours impeccable sur ce thème, il y a deux semaines, à l'OCDE. Mais, jusqu'à présent, c'est son collègue de l'intérieur qui gère le dossier et l'oriente à sa façon. En attendant de le remettre au ministre de la justice, qui réformera le code de la nationalité, provoquant dans la foulée un deuxième débat, aussi vif que celui-là.

ROBERT SOLÉ.

EN BREF

• *M. Stirn et le PS.* – M. Olivier Stirn, député de la Manche a indiqué, le jeudi 29 mai, que la moitié environ des membres de l'UCR (Union centriste et radicale), dont il est le président-fondateur, devrait prochainement rejoindre, comme lui-même l'a déjà fait, le Parti socialiste. L'ancien ministre a souhaité, au terme d'une réunion du bureau national de l'UCR, que ceux qui adhéreront au PS y soient *« accueillis dans les meilleures conditions et bien intégrés »*.

• *M. Le Foll : « La paix en cause. »* – M. Robert Le Foll, délégué national du PS aux DOM-TOM, député de Seine-et-Marne, estime que le projet de M. Pons *« remet en cause la paix civile par plusieurs décisions symboliques » : « Suppression de l'Office foncier, dispositions fiscales favorables aux privilégiés (réduction de l'impôt), pouvoirs de la région réduits au bénéfice du haut commissaire et du Congrès, cela ressemble fort,* a-t-il déclaré le 28 mai, *à une provocation et sera perçu par une partie de la population comme la remise en cause des engagements de la France. »*

• *A l'Association des journalistes parlementaires.* – L'Association des journalistes parlementaires, qui regroupe les journalistes accrédités à l'Assemblée nationale et au Sénat, a procédé au cours de son assemblée générale du lundi 26 mai au renouvellement partiel de son bureau. Celui-ci est, désormais, ainsi composé : Président : André Passeron (*le Monde*) ; vice-présidents : Gilles Leclerc (RTL) et Pierre Le Marc (*Ouest-France*) ; secrétaire général trésorier : Henri Paillard (*le Figaro*) ; secrétaire général adjoint : François Emica (RFO) ; secrétaires : François Jacquemont (*l'Est républicain*) et Pierre Servent (*la Croix*) ; syndics : Micheline Basset (*retraités*), Arlette Chabot (TF 1), Anne Chaussebourg (*le Monde*), Emile Picy (ACP), Olivier Pognon (*le Figaro*).

société

DÉFENSE

APRÈS LES DIVERGENCES DE MM. MITTERRAND ET CHIRAC

« Défense spatiale et dissuasion nucléaire sont complémentaires », affirme M. Giraud

Après les déclarations, quelque peu discordantes, de MM. François Mitterrand et Jacques Chirac sur la nécessité, pour la France, de ne pas s'insérer ou, au contraire, de prendre sa part dans le projet américain de bouclier spatial antimissiles, le ministre de la défense, M. André Giraud, a tenu des propos plus réalistes et moins dogmatiques, jeudi 29 mai au Sénat, en renvoyant dos à dos le président de la République et le premier ministre sur les conséquences stratégiques prévisibles de l'initiative de défense stratégique (IDS) aux Etats-Unis.

« *Un système de défense spatiale se suffisant à lui-même*, a indiqué M. Giraud, *n'est pas pour demain. La présentation de l'IDS a subi une évolution importante puisque, désormais, il n'est plus question à Washington d'une disparition de la dissuasion. Ainsi, la défense spatiale et la dissuasion nucléaire, qui reste la clé de voûte de notre système de sécurité, apparaissent-elles désormais plus complémentaires que concurrentes. Je constate aussi que l'espace est devenu une dimension nouvelle de notre sécurité et de notre défense. La représentation nationale sera appelée à se prononcer sur le volet spatial de notre politique de défense lors de l'examen, à l'automne, de la nouvelle loi de programmation militaire.* »

Devant les sénateurs, le ministre de la défense n'a retenu des propos du chef de l'Etat et du premier ministre que certains éléments qui peuvent justifier sa propre synthèse. Il a ainsi rappelé que M. Mitterrand avait indiqué (*le Monde* du 28 mai) que la France devait éviter de s'insérer dans des mécanismes où elle ne prendrait pas une part entière et libre dans la décision. Il a ensuite rappelé que M. Chirac avait souhaité (*le Monde* du 24 mai) que la France ne reste pas à l'écart d'un tel mouvement et qu'elle ne laisse pas échapper, à cette occasion, l'éventualité de resserrer la solidarité européenne.

Avant M. Giraud, qui s'exprimait pour la *première fois en public* sur la défense spatiale, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, avait lui-même évoqué cette question devant la commission de la défense, à l'Assemblée nationale. M. Raimond avait fait remarquer, le jeudi 15 mai, que l'évaluation des retombées technologiques de l'IDS, dont pourrait bénéficier l'Europe, est actuellement revue en baisse. De même, a-t-il ajouté, l'argument selon lequel ce système remet en cause la *dissuasion nucléaire* est moins mis en valeur par les Américains. Le ministre des affaires étrangères avait estimé qu'il fallait suivre sans *a priori* l'évolution du débat stratégique, en étant conscient que les conditions présentes d'exercice de la dissuasion nucléaire seront, pour longtemps encore, au centre des dispositifs occidentaux de sécurité.

VEC

Ces déclarations avaient valu à M. Raimond une remarque de l'ancien ministre socialiste de la défense, M. Paul Quilès, pour qui la position du gouvernement actuel est presque identique à celle du gouvernement précédent, à propos de l'appréciation portée sur la permanence d'une dissuasion nucléaire. Les déclarations ultérieures de M. Chirac, jugées très favorables à l'IDS, ont ensuite troublé l'opposition, qui a été rassurée peu après, par les déclarations du président de la République.

La synthèse proposée aux sénateurs par M. Giraud rejoint de précédentes déclarations de l'actuel ministre *de la défense. En effet*, dans un point de vue publié dans *le Monde* du 12 février, M. Giraud, après s'être réjoui que M. Mitterrand exprime une conception générale parfaitement gaullienne et considéré que l'analyse, faite par le chef de l'Etat, du concept de l'IDS était irréprochable, avait cependant suggéré que la France montre moins d'agressivité vis-à-vis des Etats-Unis et n'en fasse pas qu'à sa tête, comme elle l'avait fait pour le nucléaire.

On sait que le précédent gouvernement a mis au point un programme spatial, dit VEC (voir, écouter, communiquer), qui est fondé sur la mise en orbite de satellites d'observation, d'écoute des *transmissions* adverses *et de télé*communications. Les projets de satellite de transmissions (le programme Syracuse-2) et de satellite d'observation (le programme Helios) nécessiteraient un effort financier, d'ici à 1992, de 2 milliards de francs supplémentaires par an, pour culminer, vers 1992, à 3,8 milliards de francs supplémentaires par an dans le budget de la défense tel qu'il est aujourd'hui calculé.

Ces programmes nationaux n'empêchent pas la France de suggérer à *ses alliés européens, notam*ment la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale, d'examiner dans quelles conditions ces trois pays pourraient organiser une défense commune contre les missiles balistiques adverses, à commencer par les SS-20, SS-21 ou SS-22 du pacte de Varsovie. Cette protection spatiale se ferait à partir du sol, par le moyen de lasers basés à terre, et elle serait complémentaire de l'IDS mais adaptée à l'Europe.

JACQUES ISNARD.

RELIGION

LA CINQUIÈME ENCYCLIQUE DE JEAN-PAUL II SUR L'ESPRIT-SAINT

Une vision tragique du monde

« *Dominum et vivificantem* » : « *Il est Seigneur et Il donne la vie* ». Les deux mots qui servent de titre à la cinquième encyclique de Jean-Paul II, rendue publique le vendredi 30 mai, sont extraits du *Credo* récité chaque dimanche par les chrétiens depuis les conciles de Nicée (325) et de Constantinople (381). Ils expriment leur foi dans l'Esprit saint.

Plus qu'un traité de théologie ou un document d'Eglise, cette encyclique est une lecture méditée de passages de l'Ecriture et de textes du dernier concile Vatican II. Elle est la dernière d'une série de trois, dont les premières avaient été consacrées au rôle du Christ dans le monde comme « *rédempteur de l'homme* » (*Redemptor hominis*, en 1979) et à celui du Père « *riche en miséricorde* » (*Dives in misericordia*, en 1980).

Rares sont les encycliques sur l'Esprit saint. La précédente remonte à Léon XIII (*Divinum illud munus*, 1897). Les questions christologiques et ecclésiologiques avaient dominé tout le concile et les débats qui l'ont suivi depuis vingt ans. C'est à une dévotion accrue de l'Esprit saint, présente déjà dans le Renouveau charismatique (*le Monde* du 30 mai), et à une remise en valeur de son rôle dans l'Eglise et dans le monde qu'appelle Jean-Paul II.

Cette nouvelle encyclique n'a pas la portée œcuménique que certains attendaient. Elle ne touche pas directement à la question du « *Filioque* » qui divise, depuis un millénaire, catholiques et orthodoxes. L'Eglise catholique confesse que le Saint Esprit procède du Père et du Fils (*a patre filioque procedit*). Invoquant la tradition des premiers conciles, les orthodoxes estiment, quant à eux, que le Saint Esprit procède du père seul.

Jean-Paul II réaffirme implicitement la norme catholique, mais il ne se place pas sur le terrain de cette querelle théologique. En s'appuyant sur l'Evangile de Jean, il souligne, dans toute sa première partie, la filiation qui existe entre les événements de la vie du Christ et l'Esprit : « *L'envoi de l'Esprit au monde ne peut avoir lieu sans la Croix et la Résurrection* ».

Il insiste sur l'action de l'Esprit « *poursuivant dans le monde, grâce à l'Eglise, l'œuvre de la Bonne Nouvelle du salut* ». La participation de l'Esprit à l'œuvre de la Rédemption apparaît d'une façon éclatante dans la mission donnée par le Christ aux apôtres : « *Recevez l'Esprit saint. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leurs seront remis. Ceux à qui vous les retiendrez, il seront retenus.* »

L'idéologie de la mort de l'homme

Toute la deuxième partie de l'encyclique — la plus importante — est dominée par cette question du mal et du péché. On y reconnaît la vision tragique du monde sans Dieu qui est celle du pape. Dieu n'est pas une « *limitation* » de l'homme, mais « *la source de sa liberté* ». Dénonçant à nouveau les idéologies athées qui tendent à « *extirper la religion en partant du présupposé qu'elle entraîne la radicale aliénation de l'homme* », Jean-Paul II écrit : « *L'idéologie de la mort de Dieu montre aisément par ses effets qu'elle est, sur le plan théorique comme sur le plan pratique, l'idéologie de la mort de l'homme.* »

D'où le rôle-clé de discernement joué par l'Esprit Saint dont le rôle est de « *mettre en évidence le péché* ».

Cette vision tragique s'amplifie dans la troisième et dernière partie de l'encyclique. Idéologies matérialistes, armements nucléaires, guerre, indigence et faim, terrorisme : « *C'est un tableau de mort qu'on est en train de composer à notre époque, alors que nous sommes de plus en plus proches de la fin du deuxième millénaire du christianisme.* »

Constat d'échec ? Non, car, face à ces signes de mort, il y a « *l'Esprit qui donne la vie* ». L'encyclique de Jean-Paul II annonce la préparation d'un grand jubilé de l'Eglise catholique, destiné à célébrer ce deux millième anniversaire de la naissance du Christ. En déclarant que l'homme est la « *route* » de l'Eglise, le pape reprend un thème qui lui est cher : il ajoute aujourd'hui que c'est l'Esprit qui aide l'homme à se libérer.

Il n'aborde pas, en revanche, la question du Renouveau charismatique, un courant parfois contesté qui se développe à vive allure depuis une dizaine d'années dans l'Eglise catholique, auquel lui-même et son prédécesseur Paul VI n'avaient jamais ménagé leurs encouragements. Le Père Congar s'étonne même qu'il évite l'emploi du mot « *charismes* », entendu comme dons de l'Esprit garantissant la diversité dans l'Eglise (1). Le pape se félicite, en revanche, du renouveau de la vie spirituelle et de la prière, dont « *notre époque difficile éprouve si particulièrement le besoin* ».

HENRI TINCQ.

(1) *L'Esprit saint* : introduction du Père Congar et texte complet de l'encyclique, au Cerf. 160 pages. 30 F.

En neuf langues

Cinq encycliques déjà en sept ans et demi de pontificat ! Paul VI en quinze ans n'en a publié que six, mais Pie XII (quarante en dix-neuf ans) avait été beaucoup plus prolifique.

Il n'y a pas une seule manière de préparer une encyclique. Les voûtes du Vatican résonnent encore des colères de Léon XIII, renvoyant à leurs auteurs des versions de *Rerum Novarum (1891)* jugées insuffisantes.

Les jésuites sont généralement consultés pour les grandes encycliques sociales, et Pie XII en particulier faisait souvent appel à eux. Le pape s'adresse à un spécialiste unique — comme le Père Lebret pour l'encyclique *Populorum Progressio* de Paul VI (1967) — ou fait travailler en concurrence des équipes différentes. Des commissions se réunissent, mais il a naturellement toujours le dernier mot.

Jean-Paul II a des méthodes de travail plus personnelles que ses prédécesseurs. Une encyclique comme celle d'aujourd'hui sur l'Esprit saint est essentiellement de portée théologique et spirituelle. Elle n'exige pas l'appel à des compétences politiques, diplomatiques ou sociales. Le pape la mûrissait personnellement depuis au moins quatre ou cinq ans.

Il est réputé pour réfléchir longuement à ses textes fondamentaux (encycliques, lettres apostoliques, homélies à Rome et à l'étranger) et les écrire vite. Il rédige dans sa langue natale, le polonais, le plus souvent le matin à son bureau.

Une fois mûri, son projet d'encyclique est traduit en italien et soumis pour consultation à des exégètes et à des théologiens. La Congrégation pour la doctrine de la foi intervient traditionnellement sur le contenu de toute encyclique.

Pour des raisons de fidélité à la pensée du pape et de discrétion, le Vatican ne fait généralement pas appel à des traductions extérieures. Les expériences en ce domaine ont été jugées décevantes. Ce sont les neuf sections linguistiques de la secrétairerie d'Etat — latine, italienne, française, anglaise, allemande, espagnole, portugaise, polonaise et néerlandaise — qui, au prix d'exercices longs et scrupuleux, assurent la traduction de l'encyclique.

Le titre est généralement en latin, sauf *Au milieu des sollicitudes* (Léon XIII en 1892) et « *Mit Brennender Sorge* » (Pie XI en 1937).

Après les travaux d'impression, l'encyclique est envoyée dans tous les pays par le canal des nonciatures et des délégations apostoliques, et ce sont les services des épiscopats nationaux qui en assurent la diffusion.

H. T.

JUSTICE

A LA COUR DE PARIS

Les condamnations prononcées contre les frères Willot sont notablement réduites en appel

MM. Jean-Pierre et Antoine Willot n'auront pas à se repentir d'avoir interjeté appel du jugement rendu contre eux le 10 juin 1985 par la 11ᵉ chambre du tribunal de Paris. Celle-ci les avait condamnés, le premier à un an de prison ferme et le second à dix-huit mois avec sursis, assortis pour l'un et l'autre d'une amende de 2 500 000 F. La 9ᵉ chambre de la cour de Paris, présidée par M. Pierre Hébrard, a infirmé en grande partie cette décision, jeudi 29 mai, en ne retenant contre eux qu'un seule présentation de bilan inexact et un seul des huit abus de biens sociaux qui leur étaient initialement reprochés. Du même coup, elle a réduit les peines : un an de prison, mais cette fois avec sursis, pour Jean-Pierre, huit mois pour Antoine, toujours avec sursis, les amendes étant ramenées à 1 million de francs pour le premier et à 800 000 F pour son frère.

Les sursis octroyés sont assortis l'un et l'autre d'une mise à l'épreuve pendant cinq ans.

Quant à M. Régis Willot, qui avait été déclaré coupable par le tribunal d'un des abus de biens sociaux et condamné à 2 500 000 F d'amende, il est relaxé, ainsi que M. Jean-Claude Taté, président de Conforama, l'une des sociétés du groupe Willot.

La cour d'appel a tiré des dossiers pour banqueroute simple, abus de biens sociaux et présentation de bilan inexact des conclusions beaucoup moins rigoureuses que le tribunal. Son arrêt le montre notamment dans l'infirmation qu'il fait des déclarations de culpabilité pour abus de biens sociaux. Il était notamment reproché aux frères Willot d'avoir, après leur rachat de Boussac-Saint Frères (BSF), imposé à plusieurs autres sociétés du groupe (Conforama, Dior, le Bon Marché) des mandats de service excessifs au profit de la Société foncière et financière Agache-Willot (SFFAW) ainsi que le cautionnement, par Conforama et le Bon Marché, d'une opération de rachat aux Etats-Unis de la chaîne de magasins Korvettes qui devait se solder par un échec et une perte considérable.

Pour la cour d'appel, la prise des mandats de service exigée de Conforama et du Bon Marché, « *pour être élevée, n'était pas de nature à mettre en péril ces sociétés et à causer un préjudice aux créanciers* ». De la même manière, pour les juges d'appel, les cautions données par ces mêmes sociétés à la SFFAW pour le rachat du groupe Korvettes aux Etats-Unis et qui se montait à 150 millions de francs ne peuvent s'apparenter à un abus de biens sociaux au détriment de ceux qui les accordaient.

« *Rien dans le contexte de l'opération*, précise l'arrêt, *ne permet de caractériser la volonté d'avoir, de mauvaise foi, cherché à favoriser la SFFAW, en déterminant les sociétés le Bon Marché et Conforama à s'engager solidairement avec elle dans l'entreprise américaine, même si cette politique d'expansion et l'opportunité d'une prise d'intérêts en Amérique a pu paraître, après coup et dans une vue d'ensemble des résultats, risquée et contestable.* »

C'est là l'acceptation de certains des arguments de la défense pour qui, dans un groupe de sociétés, les plus prospères — et c'était le cas de Conforama, du Bon Marché et de Dior — peuvent consentir aux autres moins bien loties des engagements ou des avances de nature à servir, en définitive, les intérêts du groupe tout entier.

Il reste cependant que MM. Jean-Pierre et Antoine Willot sont, malgré tout, pour la cour d'appel, coupables d'avoir présenté un bilan inexact de Boussac-Saint Frères pour l'exercice clos le 30 juin 1979, comme ils sont coupables d'abus de biens sociaux au préjudice de la société Christian Dior, mais seulement pour l'émission de deux chèques de *1 500 000 F* et de 1 300 000 F en vue d'un transfert aux Etats-Unis, cette opération-là ne pouvant trouver aux yeux de la cour d'appel une justification.

La confusion des patrimoines

A partir de là, l'arrêt exprime son sentiment sur ce qui reste de l'affaire Willot telle qu'elle la considère. « *Si l'analyse détaillée des faits reprochés aux prévenus*, dit-il, *ne fait pas apparaître l'existence d'un « système Willot » pénalement punissable, (...) l'instruction a mis en évidence une personnalisation extrême dans la gestion des sociétés du groupe et des conflits latents entre associés majoritaires et associés minoritaires. Les procédures commerciales engagées ont révélé la conduite d'une vaste politique expansionniste grandement risquée, ne prenant pas en compte comme il convenait l'ampleur des engagements souscrits. Faute de comptes consolidés, les bilans ont entretenu, un temps, l'illusion au sein de BSF et de la SFFAW d'une solidité plus apparente que réelle.*

La conduite de cette politique n'a pas été étrangère à la réalisation des deux infractions en définitive retenues, qui marquent l'une et l'autre la volonté de Jean-Pierre et d'Antoine Willot, par-delà leur réputation, de rechercher, coûte que coûte, leur seul intérêt personnel au détriment de l'intérêt des sociétés du groupe, méconnaissant bien souvent les règles élémentaires du droit des sociétés. »

Et pour conclure, la cour d'appel a ajouté : « *Il importe que soit assuré et garanti le bon fonctionnement des groupes de sociétés pour lesquels le système de contrôle et d'autorisation instauré par la loi ne suffit pas toujours à les mettre à l'abri des abus de positions dominantes. S'il est vrai que de tels ensembles sont des réalités économiques, financières et sociales appelant, comme naturellement, une politique commune et une solidarité de fait, il convient de sanctionner les confusions de gestion, spécialement dans l'hypothèse d'une personnalisation accusée des sociétés, qui ne peuvent que nuire en définitive à l'intérêt bien compris des sociétés elles-mêmes, et provoquer à la suite une confusion des patrimoines, ce qui a été le cas, entraînant en cascade deux mises en règlement judiciaire avec leur cortège impressionnant de victimes.* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Dans le Haut-Rhin

TROIS TONNES DE CANNABIS SONT SAISIES A LA DOUANE

(*De notre correspondant.*)

Mulhouse. — Trois tonnes de résine de cannabis réparties en 150 paquets de 20 kilos ont été saisies, jeudi 29 mai, à Saint-Louis (Haut-Rhin) sur un parking de transit de la douane. Un chauffeur se disant d'origine italienne — il venait de Trieste — y avait garé mardi soir la remorque de son camion, le temps d'aller requérir l'aide d'un transitaire pour ses formalités de douane. En fait, il avait choisi ce subterfuge pour prendre la fuite à bord du poids lourd.

En contrôlant la remorque censée contenir des peaux de chèvres de montagne en provenance du Liban et destinées à une société londonienne, les douaniers ont découvert la drogue — estimée à une valeur de 90 *millions de francs à la revente* — cachée sous les peaux.

RECTIFICATIF. — Mis en cause par le rapport de la Cour des comptes concernant la gestion de la Société française de production (SFP) (*le Monde* du 28 mai), M. Gérard Gonet nous précise que « *la onzième chambre du tribunal de grande instance de Créteil, par un jugement du 17 mars 1986, a totalement débouté la SFP de ses prétentions et allégations fantaisistes* ».

Ce jugement indique en effet que « *la preuve de manières frauduleuses constitutives du délit d'escroquerie n'est pas démontrée* » et que « *M. Gérard Gonet a été déclaré non coupable et relaxé* ».

Toutefois, la SFP a fait appel de ce jugement le 26 mars 1986.

● « *Eurocancer* » *limite ses ambitions.* — Les ministres de la santé des pays de la CEE se sont entendus, le 29 mai à Bruxelles, sur un programme d'action contre le cancer. Dans un premier temps, ce programme se limitera à une coordination des initiatives nationales. Cette position est en net retrait par rapport aux ambitions affichées au départ, notamment par la France et l'Italie. La RFA ne souhaite pas que les Douze aillent au-delà des 6,5 millions d'ECUS (5,8 millions de dollars) déjà accordés à ce programme. Bonn redoute que la CEE, qui n'a pas juridiction sur les questions de santé, ne finance des recherches ou des opérations qui fassent double emploi avec celles des pays membres.

LA RESPONSABILITÉ D'UN ÉDITEUR

Carottes sauvages ou ciguë ?

Un éditeur peut être tenu pour responsable des conséquences de l'usage fait d'un ouvrage de vulgarisation ne comportant pas d'avertissement sur les dangers des produits cités. C'est ainsi que la première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Yves Monnet, a rendu, jeudi 29 mai, un jugement condamnant la société Fernand Nathan à retirer de la vente tous les exemplaires d'un livre paru dans la collection « Miniguide, Nathan tout terrain » sous le titre *Fruits et plantes comestibles.* L'ouvrage ne pourra être proposé à la vente que lorsqu'il comportera un avertissement soulignant le risque de confusion entre des végétaux comestibles et certaines plantes vénéneuses.

La carotte sauvage présente des similitudes avec une autre ombellifère, la redoutable ciguë aquatique, ou ciguë vireuse. Cette ressemblance est à l'origine du drame survenu le 16 juin 1984 près de Cherbourg. La petite Mélanie Gribinski, alors âgée de quatorze ans, avait arraché des racines en les identifiant, à l'aide du guide Nathan, comme *des carottes sauvages et*, après les avoir assaisonnées, elle les avait présentées sur la table familiale. La seconde épouse de son père succombait, le soir-même, à un empoisonnement, alors que la jeune Mélanie parvenait à se rétablir après plusieurs jours de coma. M. Michel Gribinski assigna la société Fernand Nathan en la considérant comme responsable de la mort de son épouse. Mais s'il ne sollicitait que 1 F de dommages et intérêts, il demandait la publication du jugement dans vingt journaux et le retrait de la vente du livre afin d'éviter qu'un tel accident ne se renouvelle. De son côté, le parquet de Paris, représenté par M. Stéphane Boittiaux, présentait la même demande dans l'« *intérêt de la collectivité* », en assignant, lui aussi, la société Nathan.

L'éditeur rejetait l'éventuelle responsabilité sur l'auteur du livre, Mᵐᵉ Ursule Nikles-Pahlow, et sur l'éditeur allemand, Grafe und Unzer, qui lui avait cédé les droits de traduction. Cependant, Fernand Nathan offrait d'insérer un avertissement dans les ouvrages qu'il détenait encore.

Une situation dangereuse

Dans son jugement, le tribunal, après s'être livré à une étude botanique des deux plantes, observe que la présentation de la carotte sauvage dans le miniguide « *est insuffisante pour permettre l'identification certaine (...) en l'absence de toute description comparative de la ciguë aquatique* ». Il ajoute : « *La société Fernand Nathan avait l'obligation, avant de diffuser la traduction française de ce miniguide destiné manifestement à des lecteurs en botanique, de s'assurer que les utilisateurs pouvaient faire confiance à cet ouvrage (...). Le comportement fautif de l'éditeur (...) qui a créé une situation dangereuse en diffusant avec légèreté un ouvrage de vulgarisation sur les plantes comestibles comportant des lacunes a un lien direct avec le décès de Mᵐᵉ Gribinski.* »

Quant à l'auteur, il a, selon les juges, « *fait preuve de négligence* » et commis avec l'éditeur allemand « *une faute quasi délictuelle* ».

M. Yves Monnet ayant ordonné l'exécution provisoire du jugement, la société Fernand Nathan devra, même si elle engage une procédure devant la cour d'appel, retirer de la vente tous les exemplaires de l'ouvrage litigieux pour y placer un avertissement qui devra figurer dans les éditions futures et verser le franc symbolique de dommages et intérêts à M. Gribinski. En outre, l'éditeur allemand et l'auteur devront supporter, à concurrence des deux tiers, les frais consécutifs aux condamnations de Fernand Nathan.

MARC PORTEY.





Après les déclarations du garde des sceaux

LA JUSTICE EST BIEN SOUS LE CONTROLE DE LA POLICE, maintient le Syndicat de la magistrature

Il est faux de dire que la justice est passée sous le contrôle de la police, avait déclaré le garde des sceaux, mercredi 28 mai. La justice est bien subordonnée à la police, ont maintenu, jeudi, au cours d'une conférence de presse, les dirigeants du Syndicat de la magistrature (gauche). Pour eux, les quatre projets défendus la veille au cours du conseil des ministres par M. Albin Chalandon correspondent, à l'exception de celui *sur* l'application des peines, à une revendication du ministère de l'intérieur à laquelle la Place Vendôme a cédé.

Ces projets, estime le syndicat, font de chaque citoyen *« un présumé suspect »* et de tout étranger un individu *« présumé en situation irrégulière »*. Il s'inquiète, en conséquence, de ce qu'il considère comme une *« régression incompatible avec la démocratie »*.

Le Syndicat de la magistrature dénonce ce *« vaste plan de réforme »* et particulièrement *« la généralisation des contrôles d'identité sans la moindre intervention judiciaire » ; « la création d'un délit de refus de se soumettre à une vérification d'identité permettant le placement à garde à vue » ; « la généralisation de la procédure de comparution immédiate privilégiant l'enquête policière sur l'information judiciaire » ; « la création d'une carte d'identité infalsifiable et, dans cette logique, à terme, le port obligatoire de ce document » ; « la criminalisation de la mouvance politique » ; « l'augmentation considérable des pouvoirs de police sans possibilité effective de contrôle de l'autorité judiciaire, sous couvert de lutte contre le terrorisme » ; « la suppression des garanties judiciaires en faveur des étrangers au profit de l'arbitraire administratif et policier »* et *« la remise en cause du droit d'asile »*.



LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DE ROLAND-GARROS

Champions aux galères

Nouveau record d'affluence jeudi 29 mai à Roland-Garros : 27 614 spectateurs pour plus de douze heures de tennis haletant. Avec les éliminations de Mécir, Edberg et Tulasne. Avec les victoires à l'arraché de Leconte, Wilander et Becker.

Les chemins de la renommée sont malaisés. Pour se promener dans les rues de Paris, Boris Becker a renoncer à porter lunettes noires et chapeau à larges bords. *« Cela ne sert à rien. Il y a toujours quelqu'un qui me reconnaît. Et je me trouve avec trente ou quarante personnes derrière moi,* a constaté l'enfant chéri de l'Allemagne fédérale. *C'est encore à l'intérieur des grilles de Roland-Garros que je suis le mieux protégé de mes admirateurs. »* Une tranquillité relative. Quand il n'est pas poursuivi par les chasseurs d'autographes, ce sont les chasseurs de tête (de série) qui en ont après lui. Ce Bruno Oresar par exemple que *« Boum Boum »* a croisé jeudi sur le court numéro 1. Avec ses boucles blondes angéliques, on lui donnerait le bon Dieu sans confession. Pourtant, il ne faut pas s'y fier. A seize ans, il battait régulièrement Becker. Aujourd'hui, il n'est qu'un des innombrables tâcherons du circuit, alors que le protégé de Tom Tiriac est auréolé de sa victoire à Wimbledon. Mais Oresar est toujours un véritable roquet. Il jappe littéralement en jouant, comme s'il voulait mordre. Becker semblait en mesure de le renvoyer à la niche rapidement. Il avait enlevé les deux premières manches en concédant seulement deux jeux. Toutefois, le Yougoslave s'accrocha tant et si bien à ses basques que Becker fut acculé au tie-break dans la troisième manche et qu'il le perdit (7-2). Cela n'a été que lorsqu'il s'est retrouvé mené 2-1 dans la quatrième manche, qu'il a ajusté son service coup de fusil pour se défaire de l'enragé.

A la nuit tombante, sur le court central, Henri Leconte a eu sensiblement la même réaction. Après avoir laissé filer la troisième manche, le numéro deux français a infligé un cinglant 6-0, dans le quatrième et dernier set, à Amos Mansdorf. *« J'avais beaucoup de mal à me concentrer à cause de l'ambiance et du vent. Je n'arrivais pas à bien servir. Puis, dans la quatrième manche, c'est revenu, j'ai joué plus long, et frappé la balle plus tôt »*, a-t-il dit, bien heureux d'être déjà arrivé à *ce stade du tournoi*, alors qu'il a *été* tenu à l'écart de la compétition pendant cinq mois à cause d'une mononucléose. Heureux, il l'a *été*, en effet : dans la première manche la fébrilité du jeune Israélien l'empêcha par deux fois de prendre le service de Henri, qui, tel *« Riton »* naguère, arrosait les bâches. Par manque d'entraînement, son fougueux bras gauche n'a pas encore la sûreté qui lui avait fait battre Yannick Noah l'an passé. Mais de toute façon, il n'aura pas à s'engager dans un combat fratricide en huitième de finale cette année.

Tulasne éliminé

La tête de série qu'il aurait dû, théoriquement, affronter à ce stade du tournoi était Thierry Tulasne. Mais l'ancien champion du monde junior a été victime de la plus incroyable défaillance contre Claudio Panatta. Il menait 6-0, 6-3 et 2-0 lorsque le frère du champion de Roland-Garros 1976 a aligné six jeux. Le Français a repris l'avantage (3-2) dans la quatrième manche, mais il l'a perdu encore (6-4) et il s'est retrouvé mené (5-1) dans l'ultime set. Alors qu'il servait son septième jeu, il sauva une première balle de match. *« Je ne sais pas ce qui s'est passé. Je n'avais pas le sentiment d'être fatigué, mais plus rien ne marchait. Je lui ai servi les points pendant deux sets. Je n'avais plus de services ni de retours. Quand j'ai recommencé à jouer normalement, c'était trop tard »*, a-t-il convenu, sans avoir vraiment compris ce qui lui était arrivé. Cet Italien qu'il devait battre a simplement joué sa version du lièvre et de la tortue. Parti en trombe, Tulasne s'est endormi en cours de route. Quand il s'est réveillé, il était trop tard. La septième balle de match de Panatta lui a été fatale.

L'élimination du numéro trois français dès le deuxième tour est d'autant plus regrettable qu'elle a constitué une réelle contre-performance par rapport à son niveau de jeu actuel. Même remarque pour ce qui concerne Miroslav Mecir.

Vertu de l'expérience

Le Tchécoslovaque avait tous les atouts pour atteindre au moins les seizièmes de finale. Après une première manche concédée comme par inadvertance au tie-break, alors qu'il avait mené 3-0, il a d'ailleurs remporté nettement les deux sets suivants, 6-1, 6-2. Mais une étrange torpeur l'a empêché de tenir la cadence. Il a perdu quatre fois son service dans les deux dernières manches, en restant cloué sur sa ligne de fond, alors qu'il avait fait tous les points qu'il voulait au filet.

Même sur terre battue, la meilleure défense est l'attaque. Mats Wilander, qui est habituellement comme dans son fauteuil le dos aux bâches, a dû en convenir, mercredi. Aaron Krickstein, dont le coup droit est une énorme claque administrée à coude replié, l'a, en effet, contraint à sortir de la tranchée dans laquelle il est pratiquement intouchable. Car, en jouant du fond de court, il devait impérativement retourner long, et même très long, pour ne pas s'exposer au terrible coup droit de l'Américain. Mais jouer très long c'est prendre le risque de jouer trop long. Or, pour gagner au jeu de la régularité, il ne faut pas prendre le moindre risque. Voilà le casse-tête tactique que devait résoudre le Suédois pour se débarrasser d'un Krickstein particulièrement culotté ce jeudi.

« Je n'ai jamais autant trimé de ma vie sur un court », devait avouer Wilander, après quatre heures d'échanges sans le moindre relâchement. Ce fut à cet égard la partie la plus intense de la journée.

Constamment sous pression, Wilander a perdu une balle de 6 - 3 dans la troisième manche, en servant une double faute. Puis, engageant à 5 -5, il a récolté une amende pour avoir jeté sa raquette au sol de rage quand il eut sorti une balle de 15 - 40 en faveur de l'Américain. Après avoir déjoué le piège d'un tie-break, celui-ci mena alors deux sets à un. Cela a obligé le champion en titre à ne plus commettre la moindre erreur.

Il aborda ainsi le cinquième set la peur au ventre : il lui a fallu quelque vingt minutes et sept avantages pour arriver à égaliser 1 - 1 dans cette manche, après avoir sauvé deux balles de break. *Il dut en faire* autant au quatrième jeu. Toutefois, Krickstein, qui avait placé de très belles amorties à couper les jambes du meilleur sprinter, a fini par céder à la pression du Suédois. Wilander a servi trois balles de match puis effacé deux balles de 5 - 5 avant de conclure sur un service gagnant. *« J'ai bien joué tactiquement ; cela vient avec l'âge »*, a dit Wilander, qui n'a pas encore vingt-deux ans.

Sur la brique pilée, plus que sur tout autre surface, l'expérience est, en effet, un bien irremplaçable dans cette épreuve du grand chelem. Pour ne pas en avoir eu autant, son compatriote Stefan Edberg, beaucoup plus talentueux au demeurant, n'a pas réussi à redresser une situation apparemment beaucoup moins compromise. Il a été éliminé par Michaël Pernfors, un Suédois qui s'est mis à l'école américaine pour insuffisance de résultats dans son pays.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS DU 29 MAI

SIMPLES MESSIEURS

(Trente-deuxièmes de finale)

TROISIÈME QUART DE TABLEAU. – Sanchez (Esp., 20) b. Schapers (PB, 59), 6-3, 6-2, 6-2; Jaite (Arg., 15) b. Mecir (Tch., 25), 7-6 (7-5), 1-6, 2-6, 6-3, 6-1 ; Pernfors (Suè., 27) b. Edberg (Suè., 7), 6-7 (7-5), 7-5, 6-3, 2-6, 6-4; Clavet (Esp., 319) b. Van Den Daele (Fr.), 6-3, 6-3, 5-7, 6-3; Seguso (E-U, 50) b. Lopez-Maeso (Esp., 171), 6-2, 7-5, 6-2; Teitscher (E-U., 43) b. Duncan (E-U., 139), 7-5, 7-5, 6-1 ; Becker (RFA, 5) b. Oresar (Youg., 72), 6-2, 6-0, 6-7 (1-7), 6-3.

Match interrompu par la nuit : Fleurian (Fr., 173)-Canter (E-U, 65), 3-6, 2-6, 7-5, 7-5.

QUATRIÈME QUART DE TABLEAU. – De la Pena (Arg., 62) b. Gildemeister (Chili, 102), 6-0, 6-3, 6-4; Maciel (Mex., 67) b. Aguilera (Esp., 128), 6-4, 6-4, 6-1 ; Motta (Brésil, 70) b. Winogradsky (Fr., 206), 6-1, 4-6, 6-7 (2-7), 6-3, 6-4; Pham (Fr., 312) b. Yzaga (Pérou, 55), 6-3, 6-4, 6-2; Wilander (Suè., 2) b. Krickstein (E-U, 36), 6-1, 3-6, 5-7, 6-3, 6-4; Chesnokov (URSS, 82) b. Osterthun (RFA, 73), 6-2, 6-3, 6-2; Panatta (It., 218) b. Tulasne (Fr., 13), 0-6, 3-6, 6-2, 6-4, 6-4; Leconte (Fr., 10) b. Mansdorf (Isr., 91), 7-5, 6-3, 4-6, 6-0.

SIMPLES DAMES

(Trente-deuxièmes de finale)

DEUXIÈME QUART DE TABLEAU. – M.-J. Fernandez (E-U., 69) b. A. Temesvari (Hongr., 19), 5-7, 6-2, 6-3.

(Seizièmes de finale)

TROISIÈME QUART DE TABLEAU. – L. Gildemeister (Pérou, 29) b. M. Torres (E-U, 61), 6-1, 6-3; H. Mandlikova (Tch., 5) b. R. Marsikova (Tch., 84), 6-1, 6-2; P. Casale (E-U, 30) b. C. Benjamin (E-U, 66), 6-3, 4-6, 7-5; S. Graf (RFA, 3) b. M. Mesker (P-B, 46), 6-2, 6-1.

QUATRIÈME QUART DE TABLEAU. – C. Bassett (Can., 17) b. J. Byrne (Austr., 124), 6-3, 6-2; M. Paz (Arg., 80) b. M. Maleeva (Bulg., 10), 5-7, 7-6, 7-5; C. Evert-Lloyd (E-U, 2) b. A. Smith (E-U, 56), 6-3, 6-1 ; G. Sabatini (Arg., 11) b. I. Madruga (Arg.), 6-3, 6-3.

هكذا من الأصل

Le Monde

SPORTS

La treizième Coupe du monde de football au Mexique

Que viva Mexico ! Dans son chef-d'œuvre inachevé, Eisenstein montrait une étonnante cérémonie funèbre *qui se terminait par l'apparition* sur l'écran de masques de squelettes cédant brusquement la place à des visages d'enfants rieurs. *Quel symbole pour ce Mexique fasciné* par la mort mais débordant de vie, qui entend bien, du 31 mai au 29 juin, oublier sa colossale dette extérieure de *99 milliards de dollars, les* tremblements de terre et ses dizaines de milliers de morts et de sans-abri pour accueillir la grande fête quadriennale du football !

Si le Mexique a l'honneur d'être le premier *pays à organiser une deuxième Coupe du* monde, il le doit d'abord au retrait, en 1983, de la Colombie, qui avait été initialement choisie. *Mais il le doit aussi au souvenir de 1970. Com*ment oublier cette grande kermesse achevée en apothéose avec le triomphe d'une exceptionnelle équipe du Brésil conduite par Pelé alors au sommet de son art ?

Aujourd'hui, les *conditions semblent loin* d'être réunies pour le renouvellement d'une pareille fête. Aux malheurs du Mexique *s'ajoute un nivellement de la valeur des équipes.* Deux cent quatre vingt-huit matches et huit cent un buts ont été nécessaires pour qualifier, *sur les cent vingt et une équipes nationales* engagées, les vingt-deux venues s'ajouter au Mexique et à l'Italie qui remet sa coupe en jeu.

Des vingt-quatre équipes qui vont se disputer cette treizième Coupe du monde, quatorze ont déjà participé à la précédente en Espagne (*Algérie, Allemagne fédérale, Angleterre,* Argentine, Belgique, Brésil, Ecosse, Espagne, France, Hongrie, Irlande du Nord, Italie, Pologne *et URSS). Trois font leur première apparition* en phase finale (Canada, Danemark et Irak).

Faute de favoris indiscutables, un bon tiers des équipes engagées abordent la compétition avec l'ambition *de se retrouver,* le 29 juin, au stade Aztèque de Mexico pour la finale. Depuis la première Coupe du monde, en 1930, il convient toutefois de noter que les équipes du continent qui accueillaient l'épreuve l'ont emporté onze fois sur douze (seul le Brésil a pu s'imposer en Suède en 1958). Depuis 1958, deux équipes seulement ont d'ailleurs réussi à empêcher le pays organisateur de gagner « sa » Coupe du monde : le Brésil (1958, 1962, 1970) et l'Italie (1982).

Plus encore que sur ces statistiques, l'espoir *de Mexico repose sur une préparation excep*tionnelle et sur les conditions de jeu très particulières de cette Coupe du monde. Libérés par *leurs clubs, à l'exception de l'avant-centre du* Real de Madrid Hugo Sanchez, les joueurs de la sélection s'entraînent ensemble depuis plus d'un an sous la direction du Yougoslave Bora Milutinovic et ont disputé près de soixante-dix matches internationaux de préparation. L'altitude et la chaleur joueront aussi un rôle prépondérant. Dans ces conditions, la longueur de la compétition *devrait* avantager les équipes les plus techniques, capables d'aborder les huitièmes de finale et les matches à élimination directe sans avoir trop puisé dans leurs réserves.

Si on ajoute que l'expérience et l'habitude des grandes compétitions ont toujours joué un grand rôle dans ces ultimes tours, le Mexique devra surtout redouter les représentants des nations traditionnelles du football : l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay pour l'Amérique du Sud, l'Italie, la République fédérale d'Allemagne et la France pour l'Europe.

G. A.

Atouts bleus

MICHEL PLATINI soufflera, le 21 juin prochain, les bougies de son trente et unième anniversaire. Il est, avec Patrick Battiston (vingt-neuf ans), Maxime Bossis (trente et un ans) et Dominique Rocheteau (trente et un ans), l'un de ceux qui, en 1978 en Argentine, avaient écrit les premières pages de la légende des Bleus. Le culot n'avait pas suffi aux gamins de la bande à Hidalgo pour bousculer la hiérarchie de l'époque. L'expérience internationale qui leur fit tant défaut est aujourd'hui le principal atout de l'équipe de France.

Les Tigana (trente et un ans), Alain Giresse (trente-quatre ans) et autres Bernard Genghini (vingt-huit ans), qui se sont joints au groupe pour le conduire triomphalement jusqu'aux portes de la finale du Mundial 1982, n'ont pas fait baisser la moyenne d'âge. En Espagne pourtant, les « Brésiliens d'Europe » avaient encore péché par naïveté, laissant échapper, à Séville, une victoire qui leur souriait.



REUTER.

Michel Platini à l'entraînement sur le terrain de Tlaxcala

Depuis, les promesses ont été tenues. Devenue championne d'Europe en 1984, sans perdre un seul match, la France a confirmé son standing international en remportant, en août 1985, la Coupe intercontinentale des nations aux dépens de l'Uruguay.

Les Bleus durent certes batailler jusqu'au dernier match éliminatoire, et s'en remettre à deux « coups de patte » de Michel Platini contre la Yougoslavie, pour se *qualifier pour leur troisième* Coupe du monde consécutive, mais ils commenceront néanmoins la *compétition en position* de favoris.

Un tel pronostic est justifié. Par *rapport à 1982*, la *défense* française a trouvé une sérénité à toute épreuve grâce à la présence de Joël Bats, vingt-neuf ans, le talentueux gardien de but du Paris-Saint-Germain. Le milieu de terrain, déjà fastueux, a été renforcé et surtout équilibré par Luis Fernandez (vingt-sept ans), nouvelle star du championnat de France. Seul le compartiment offensif pose encore des problèmes au sélectionneur Henri Michel. A moins que Jean-Pierre Papin, vingt-deux ans, s'affirme comme le puncheur qui manquait à l'attaque tricolore. Le jeu simple et physique de cet avant-centre fonceur semble convenir à Michel Platini et à ses longues ouvertures.

« La force de l'équipe de France, c'est la valeur de ses remplaçants », affirmait récemment Henri Michel. Philippe Vercruysse et Jean-Marc Ferreri ont en effet prouvé, lors d'un match amical contre l'Argentine en mars dernier, qu'ils avaient la classe nécessaire pour prendre les commandes en l'absence des « patrons ». Mais la plupart des autres peuvent aussi s'intégrer à tout moment à l'équipe sans nuire à son rendement collectif. Bellone, Stopyra, Tusseau, Xuereb, Bibard l'ont déjà fait. Les remplaçants, eux aussi, sont expérimentés. S'ils n'étaient pas de l'aventure Euro 84, ils faisaient partie de l'équipe championne olympique à Los Angeles.

Enfin, le style de jeu des Français lui-même sera un avantage dans une compétition longue, disputée dans des conditions pénibles. A 2 000 mètres d'altitude et par 35 °C à l'ombre, il vaut mieux faire circuler le ballon que courir soi-même. Il serait étonnant de retrouver en finale des équipes dont les débauches d'efforts se paieront cash après quinze jours de débats. La maîtrise technique d'un Platini et d'un Giresse sera également utile pour contrôler un ballon que la raréfaction de l'air rend, paraît-il, fantasque. Bref, les motifs de se rassurer sur les chances françaises ne manquent pas...

Une enflure très diplomatique

Le plus grave danger que puisse courir l'équipe de France est d'ordre psychologique. Il ne s'agit pas du « syndrome du favori », parfaitement assumé depuis le championnat d'Europe, mais de la difficulté pour un groupe de vedettes de vivre ensemble, presque à huis clos, pendant deux mois. Or pas d'harmonie sur le terrain sans accord parfait au dehors. Les responsables de la sélection nationale ont donc apporté le plus grand soin à l'ambiance. *« Entre Font-Romeu, Tlaxcala et Leon, nous avons changé de cadre à trois reprises avant notre entrée en lice,* fait remarquer Henri Michel. *C'était le meilleur moyen pour éviter une certaine pesanteur, une forme d'ennui. »*

Ces précautions n'ont pas empêché quelques *tensions. Pour* raisons de contrats publicitaires mal respectés, Jean Tigana a fait mine, à Paris, *de ne pas prendre* l'avion de Mexico. Plus tard, l'entorse dont se plaignait Luis Fernandez, *l'empêchant de jouer* le premier match d'entraînement contre le Guatemala, a pris une enflure très *diplomatique.* Simples péripéties. Déjà, en juin 1982, le gâteau d'anniversaire offert à Michel Platini pour les besoins d'une photo avait suscité des jalousies. Cette année, si la France est encore en course après le 20 juin, il faudra prévoir aussi un gâteau pour Tigana et Bossis qui auront trente et un ans les 23 et 26 juin. Et du champagne pour tous le 29 ?

J.-J. B.

LES HEURES DU STADE

SAMEDI 31 MAI

14 h 55, A 2, *Les Jeux du stade,* Edition spéciale présentant le « Mundial ».

20 heures, TF 1. – Direct Italie-Bulgarie.

DIMANCHE 1er JUIN

20 heures, A 2. – Direct : Brésil-Portugal.

24 heures, TF 1. – Direct : France-Canada.

LUNDI 2

9 h 15, TF 1. – Rediffusion : France-Canada.

20 heures, TF 1. – Direct : URSS-Hongrie.

22 heures, TF 1. – Différé : Argentine-Corée.

24 heures, A 2. – Direct : Pologne-Maroc.

MARDI 3

9 h 15, TF 1. – Rediffusion : Argentine-Corée.

10 h 30, A 2. – Rediffusion : Pologne-Maroc.

20 heures, A 2. – Direct : Mexique-Belgique.

22 heures, A 2. – Différé : Algérie-Irlande du Nord.

24 heures, TF 1. – Direct : Portugal-Angleterre.

MERCREDI 4

9 h 15, TF 1. – Rediffusion : Portugal-Angleterre.

20 heures, TF 1. – Direct : Allemagne-Uruguay.

22 heures, TF 1. – Différé : Paraguay-Irak.

24 heures, TF 1. – Direct : Ecosse-Danemark.

JEUDI 5

10 h 30, TF 1. – Rediffusion : Ecosse-Danemark.

20 heures, A 2. – Direct : France-URSS.

22 heures, TF 1. – Différé : Italie-Argentine.

24 heures, A 2. – Bulgarie-Corée.

VENDREDI 6

9 heures, A 2. – Rediffusion : Bulgarie-Corée.

10 h 30, TF 1. – Rediffusion : Italie-Argentine.

20 h, A 2. – Direct : Canada-Hongrie.

22 heures, TF 1. – Différé : Brésil-Argentine.

24 heures, TF 1. – Direct : Maroc-Angleterre.

SAMEDI 7

10 h 45, TF 1. – Rediffusion : Maroc-Angleterre.

20 heures, TF 1. – Direct : Mexique-Paraguay.

22 heures, A 2. – Différé : Espagne-Irlande.

24 heures, A 2. – Direct : Pologne-Portugal.

DIMANCHE 8

9 h 30, A 2. – Rediffusion : Pologne-Portugal.

20 heures, A 2. – Direct : Allemagne-Ecosse.

22 heures, A 2. – Différé : Belgique-Irak.

24 heures, TF 1. – Direct : Uruguay-Danemark.

LUNDI 9

15 heures, TF 1. – Rediffusion : Uruguay-Danemark.

20 heures, TF 1. – Direct : France-Hongrie.

22 heures, A 2. – Différé : Canada-URSS.

MARDI 10

15 heures, TF 1. – Rediffusion : France-Hongrie.

20 heures, A 2. – Direct : Bulgarie-Argentine.

22 heures, A 2. – Différé : Italie-Corée.

MERCREDI 11

20 heures, TF 1. – Direct : Belgique-Paraguay.

22 heures, TF 1. – Différé : Mexique-Irak.

24 heures, A 2. – Direct : Pologne-Angleterre.

JEUDI 12

10 heures, A 2. – Différé : Maroc-Portugal.

15 heures, TF 1. – Rediffusion : Belgique-Uruguay.

20 heures, A 2. – Direct : Brésil-Irlande.

22 heures, A 2. – Différé : Espagne-Algérie.

VENDREDI 13

15 heures, TF 1. – Rediffusion : Mexique-Irak.

20 heures, TF 1. – Direct : Allemagne-Danemark.

22 heures, TF 1. – Différé : Uruguay-Ecosse.

**

Le programme des retransmissions pour la suite de la compétition, à partir des huitièmes de finale, sera communiqué ultérieurement. Deux rendez-vous quotidiens durant toute la durée de la Coupe du monde, s'ajoutent à ce *programme* : « Télé-foot » sur TF 1 (12 h 30 à 13 heures) et le « Journal du Mundial » sur A 2 (19 h 15 à 19 h 40).

La télévision mène le jeu

A Zurich, siège de la Fédération internationale de *football (FIFA)*, le président Joao Havelange a depuis longtemps arrêté les comptes du Mundial mexicain à 144 millions de francs suisses (550 millions de francs). Aux 45 millions de recettes pour la publicité statique et aux 49 millions de droits de télévision s'ajoute un forfait de 50 millions pour la vente des billets (1) donnant accès aux stades.

Pour la première fois, la FIFA n'a pas négocié l'organisation d'une coupe du monde avec un Etat ou un organisme d'Etat mais avec une société privée Televisa, qui dispose de cinq chaînes de télévision au Mexique et de trois cent quarante-deux canaux aux *Etats-Unis (Spanish international* network). M. Guillermo Canedo, le vice-président de Televisa est, il est vrai, l'un des vice-présidents de la FIFA. Il présidait déjà le comité d'organisation de la Coupe du monde 1970, la première où la télévision avait retransmis la totalité des matches.

Depuis, Televisa s'est associé à la chaîne d'Etat mexicaine, Immevision (Canal 13), pour créer Telemexico 86, l'entreprise chargée d'organiser une Coupe du monde « sur mesure » pour... les télévisions. Ainsi, pour permettre à l'Eurovision de retransmettre les matches en direct aux meilleures heures d'écoute en soirée, le coup d'envoi des rencontres a été fixé à midi (20 heures en France) ou à 16 heures (minuit). Au mépris des *spectateurs et surtout* des joueurs contraints d'opérer le plus souvent à plus de 2 000 mètres d'altitude au plus fort moment de la chaleur tropicale.

Telemexico 86 veut faire de cette coupe du monde un grand événement de télévision. Huit satellites ont été *mobilisés* pour retransmettre en direct les cinquante-deux matches dans plus *de cent cinquante pays pour un* public estimé à quelque deux milliards de personnes. Pour valoriser le *spectacle*, Telemexico 86 annonce plusieurs innovations techniques : la présence d'une caméra placée *en surplomb*, au centre du terrain ; l'installation de douze caméras autour des champs de jeu et un système décomposant les quatre couleurs de base de la télévision en quelque seize mille tons différents qui devraient donner sur les écrans une impression de relief.

Fonds privés

Un centre international de radiodiffusion de 25 000 m² a *été* construit et devrait permettre d'assurer plus de 5 000 heures de retransmissions au mois de juin. L'investissement, supporté pour l'essentiel par Televisa, a été de *7,1 millions de dollars (500 mil*lions de francs). Pour amortir cette dépense, Telemexico 86 n'a *pas hésité à doubler,* voire à tripler, les tarifs par rapport au Mundial espagnol. La location d'un *studio de 120 m² doté de* trois caméras reviendra à 600 000 dollars (4,2 millions de *francs) pour tout le tournoi ou à* 2 800 dollars de l'heure (19 600 francs). De surcroît, un poste de commentateur coûtera de 3 200 à 4 600 dollars (22 400 à *32 200 francs)* par match.

Pour accueillir les 5 000 journalistes accrédités – 2 200 pour *la presse écrite,* 2 300 *pour les* médias audiovisuels et 500 photographes – le comité d'organisation a aussi dû édifier à Mexico un Centre international de presse qui a coûté 1,5 milliard de pesos (21 millions de francs). Des dépenses aussi somptuaires peuvent, bien sûr, choquer dans un pays où plusieurs dizaines de milliers de sinistrés du tremblement de terre du 19 septembre 1985 attendent encore d'être relogés.

« La Coupe du monde est organisée entièrement grâce à des fonds privés, répond M. Guillermo Canedo. *Quoi qu'il arrive, elle ne coûtera rien au pays qui, en revanche, bénéficiera de ses retombées économiques. »* Des douze stades retenus dans les neuf villes qui accueilleront les cinquante-deux matches, seul celui de Qteretaro, dont la construction avait *été* décidée avant l'attribution du Mundial au Mexique, a été financé par l'Etat. La rénovation du stade de Toluca a été payée par un milliardaire local qui a fait fortune avec la bière tandis que celle des dix autres enceintes a pu s'effectuer grâce à la construction de loges vendues à des particuliers ou à des entreprises.

Quatre-vingt mille visiteurs attendus

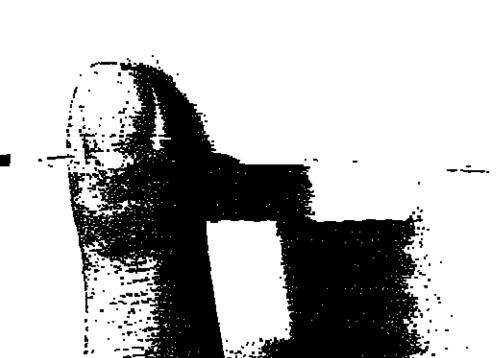
Les retombées *économiques* sont bien sûr difficiles à chiffrer dès à présent. Pour le Mundial, le Mexique espère accueillir quatre-*vingt mille visiteurs dont les* dépenses en hôtels, billets d'avion, restaurants pourraient atteindre 100 millions de dollars (700 millions de francs). Les Mexicains espèrent surtout que la Coupe du monde constituera une inestimable campagne de publicité pour le tourisme. Avec 4,7 millions de visiteurs étrangers – Américains et Canadiens en majorité – qui ont *dépensé* quelque 2 milliards de dollars (14 milliards de francs) en *1985*, le tourisme représente la deuxième source de devises après le pétrole.

Dans ce but, les Mexicains ont tenu à soigner l'image de leur pays. Les grandes artères ont été *nettoyées. Les vendeurs* ambulants seront interdits à proximité des stades. Des immeubles endommagés par le *tremblement* de terre ont été évacués et abattus alors qu'ils auraient pu être réparés. La police sera omniprésente pour tenter d'éviter les manifestations des sans-abri.

Décemment, le Mundial ne pouvait pas étaler ses richesses dans un pays aussi déshérité sans quelques gestes pour les victimes du tremblement de terre. Ainsi la FIFA a promis un don de 3,5 millions de francs suisses (13,3 millions de francs) et a donné son accord pour un prélèvement de 10 dollars sur toutes les séries de billets vendus, au profit du Fonds de reconstruction de Mexico.

GÉRARD ALBOUY.

(1) La vente de la totalité des billets *rapporterait 65 millions de francs suisses.*



LOISIRS

Scènes de chasse en Amazonie

Aventures sur le fleuve Maroni.

DE Cayenne à *Maripasoula*, de Saint-Laurent-du-Maroni à Saül et à Saint-Georges, le DC 4 qui assure la liaison régulière entre ces villages perdus d'un bout à l'autre de la Guyane française ne survole, à perte de vue, que de la forêt... Plus de 8 millions d'hectares de forêt dense équatoriale, 97 % du territoire ! Un manteau interminable posé sur une terre qui fume *sous* le *soleil* torride. Çà et là, un ruban d'eau aux ondulations de serpent ouvre la forêt. Fleuves dont on n'aperçoit pas les innombrables ramifications, rivières et *criques*, *et qui* composent le seul réseau de pénétration à l'intérieur du pays. Seules les pirogues les utilisent tout au long de leurs cours ; encore faut-il, souvent, décharger et porter à dos d'homme les paquets, sinon l'embarcation...



Une atmosphère d'étuve sous la voûte sombre d'arbres gigantesques.

S. SALGADO JR/MAGNUM

Voilà qui fait de la Guyane un territoire pratiquement vierge, propice à un tourisme d'aventure très *sportif*, *permettant* une véritable découverte de la nature. C'est ainsi que Takari-Tour propose, entre autres expéditions, une remontée du Maroni en six jours, jusqu'à Aloïké, un village indien. Superbe balade sur cette voie d'eau large, limoneuse et tiède, douce et rapide, où la baignade est délicieuse et sans le moindre danger, entre les murailles vertes de la forêt primaire. On passe de nombreux sauts et *rapides dans une pirogue* habilement dirigée par le takariste, qui, de sa perche, évite les roches *tapissées* de chapi-chapi, fleur mauve, silicicole et coupante.

Le guide amarre l'embarcation au *premier* village bosh ou boni se trouvant sur la route, à la tombée du jour, et l'on pend son hamac sous le carbet des hôtes de passage. Commence alors la découverte *du mode de vie et des rites* des gens du fleuve.

Pour ce qui est de la découverte de la faune, c'est l'affaire du « guide de brousse ». Personnage indispensable dans cette forêt en *apparence déserte*, *mais où se dissimulent* serpents et araignées-crabes, le guide repère les traces d'animaux et les identifie, prévenant les dangers éventuels. Si cette forêt possède une grande *diversité et une grande richesse* au niveau animal, chaque espèce compte relativement peu de représentants. Les rencontres avec la faune sont donc rares. *Pour le chasseur, qui a pris ses* repères et sort de nuit, elles sont au contraire quasi quotidiennes. C'est d'ailleurs lui qui alimentera en agouti, tapir, singe, pac, paresseux, pécari, serpent et caïman, les restaurants de Cayenne. On peut craindre que cette chasse, *non réglementée*, *n'entraîne* à la longue un massacre systématique de toute vie animale dans les zones accessibles. Pour les guides de brousse, au contraire, l'important reste la meilleure connaissance *d'un gibier qu'on* abat uniquement pour se nourrir, et c'est là le prétexte d'une approche différente où, bien souvent, le fusil fait spontanément place à la caméra, tant cette faune inhabituelle touche et passionne.

C'est dans cette même optique que Trans-Amazonia, le dernier et *le plus récent spécialiste* de l'aventure en Guyane, organise la capture du caïman noir, dans les marécages de Caw. Atmosphère extraordinaire, il faut l'avouer. Passé la barre en pirogue, déjà trempé par les embruns, on arrive enfin à la rivière qui serpente en une espèce de chenal, à travers une mer de vase. C'est le domaine des oiseaux aquatiques : aigrettes, hérons, hoazins, qui à mesure *qu'on avance vers la forêt* deviennent de plus en plus blancs et de plus en plus grands. La végétation change aussi, de mangrove naine à mangrove adulte, de plus en *plus dense. Urubus, aigles*, perroquets, toucans, vautours sont là, bien visibles.

A la *tombée de la nuit*, les perroquets caquetant bruyamment traversent, par centaines, la rivière, toujours dans le même sens : ils quittent les pâturages pour retrouver leur abri nocturne. Le soleil s'éteint sur la montagne de Caw tandis que bourdonnent les mouches-serpents – qui ne piquent pas – mais, telles des abeilles, *se font* un nid de terre battue. Elles signalent ainsi le lever et le coucher du jour. Plus tard, lampe au front, au milieu d'un silence absolu, ce sera la chasse au *caïman. Deux yeux* rouges. Plus ils sont écartés, plus la bête est grosse ; elle peut atteindre 4 mètres. L'approche se fait à la pagaie, avec des ruses d'Indien *Saramaca. D'un coup rapide*, le lasso enserre la tête du reptile. Manqué, il se laissera couler et il faudra attendre un moment, toute lampe éteinte, dans la nuit inquiétante, pour qu'il se rassure et refasse surface. La plupart du temps, il sera relâché, surtout s'il est petit. D'une manière générale, on ne s'attaque qu'exceptionnellement aux très gros, qui sont dangereux.

Pour ceux qui manquent de temps ou n'ont pas assez le goût du risque, l'Office national des forêts a créé deux circuits botaniques destinés aux amateurs de *flore exotique*, ainsi qu'un arboretum. On y trouve toutes les essences, recensées, *classées* et numérotées sous leur nom saramaca, leur nom scientifique et leur nom local. L'un de ces sentiers conduit au sommet de la montagne des Singes, d'où l'on découvre un point de vue superbe *sur la plaine de Kourou* et, éventuellement, le tir des fusées... Dans le petit zoo de Cayenne, comme dans la réserve Wassinger, à quelques kilomètres de là, on peut examiner à loisir l'extraordinaire faune de Guyane. *Un choix exceptionnel* de serpents, dont des « grages » de toutes sortes, des serpents-corail, des serpents à sonnette et des anacondas ; tatou, tamanoir, paresseux, *aï à trois griffes*, *agouti* et tapir : maïpouri des Guyanais, félins et singes. Autant d'animaux que l'on n'a pas toujours la chance d'apercevoir lors d'une balade et qui habitent en paix cette forêt d'un autre âge.

CHANTAL DE ROSAMEL.

● Takari Tour, BP 53, 97300 Cayenne, tél. : 19-594-31-19-60. Bureau au Novotel de Cayenne : 19-594-31-74-00. A Paris, Jet Tours.

Guides de brousse : bureau au Novotel, tél. : 19-594-30-38-88.

Club Trans-Amazonia : au Novotel, tél. : 19-594-30-14-54.

ONF, tél. : 30-00-79.

Quelques restaurants pour les amateurs de gibier : La Belle Cabraise, Le Tatou et Le Cric-Crac.

L'ange gardien des îles du Salut

Quand « Gégène » transforme le bagne en villégiature.

ELLES sont trois. Toutes petites (*environ 2 kilomètres* de circonférence chacune), bien paisibles, posées comme des jouets sur l'Atlantique, à 15 kilomètres au large de Kourou, en Guyane. Elles offrent une illustration parfaite des splendeurs de la végétation tropicale : hibiscus, orchidées, bananiers, palmiers à profusion, sans oublier les cocotiers alanguis sur un désordre de rochers noirs. De-ci de-là, des maisonnettes perdues dans une mousse d'arbres d'un vert tendre et pourtant éclatant.

Seule l'île Royale, la plus grande, est habitée. Surtout par Eugène Deligny, dit « Gégène ». « Forçat volontaire, *matricule* nº 1 », serait-on tenter d'ajouter, même si le dernier vrai forçat a quitté l'île après la fermeture *définitive du bagne au début des* années 50, le 23 avril 1954 exactement. Homme rude, passionné par l'effort et le travail bien fait, Gégène est responsable de la protection et de la restauration des anciens bâtiments de réclusion et d'administration du bagne.

Costaud, moustachu, intègre, ancien *pompier*, il est, *plus précisément*, conducteur de travaux sous la tutelle d'un certain Blanchard, aventurier fortuné, propriétaire de mines d'or et d'agate. Un homme « invisible », qui survole son domaine en avion particulier et est fermement décidé à *transformer les îles en lieu de villégiature* touristique. Philanthrope amoureux des îles pour les uns, capitaliste mégalo pour les *autres, Blanchard est, et sera* toujours, pour Gégène, « Monsieur » Blanchard. « *Ce qu'il a eu, il l'a mérité !* », affirme-t-il.

Les premiers coups de pioche ont été donnés en février *1983*. Il a d'abord fallu restaurer les bâtiments du bagne, en ruine sous les *lianes et dévastés par un tourisme* sauvage et vandale. Puis, réhabiliter, aux yeux du public, ces trois « points noirs » : les îles maudites Royale, Saint-Joseph et du Diable, *situées, de surcroît, en plein* sur la trajectoire des fusées et propriétés privées du CNES (Centre national d'études spatiales).

Un milliard et demi de francs. C'est ce qu'aura coûté, à ce jour, à Blanchard l'aménagement de l'île Royale : installation d'une station de désalinisation des eaux de mer, d'une centrale électrique, de quatre-vingt-trois bungalows (cinquante-cinq chambres), amélioration de l'auberge, installée dans le réfectoire des surveillants célibataires, reconstruction de la toiture de la chapelle, etc.

Une cellule face à la mer

Et il reste encore beaucoup à *faire : restaurer la piscine* des bagnards, seul endroit où l'on puisse se baigner dans la mer grâce aux murs qui la protègent des requins, transformer l'ancien hôpital du bagne en salle de jeux et de réunion et la maison des fous en chambres supplémentaires ; créer, derrière l'auberge, une vraie piscine alimentée en eau douce. Et, pour finir, transformer sur l'île du Diable les bâtiments des déportés politiques, et la cellule de Dreyfus, en « bungalows face à la mer » !

Dans un tel lieu, cependant, l'oubli peut sembler difficile. Dès l'accostage du *Royal-II*, qui relie le littoral aux îles, un certain malaise vous envahit. Ici, l'air moite et irrespirable est chargé des stigmates du passé. Et les souffrances de la *réclusion* sont inscrites dans la pierre... Ainsi, *même si le cuistot jovial de* l'auberge attend sur le quai, carnet de commandes à la main, le cœur n'y est pas, car, près du débarcadère, l'ancienne douane, les ateliers, la cale de halage, la boulangerie, les abattoirs du bagne, intacts, sont encore trop présents.

Vouloir faire un centre de loisirs d'un lieu où des milliers *d'hommes ont souffert*, voire, souvent, péri, peut évidemment laisser le voyageur sceptique. Même si l'on a tendance à insister plutôt sur l'aspect positif de la restauration du bagne, *exemplaire*, il est vrai. Sans cette initiative ambiguë, ce qui restait du bagne aurait disparu inéluctablement.

« *Quand je suis arrivé en 1983*, se souvient Gégène, *les gens avaient déjà descellé les pierres tombales du cimetière pour en faire des tables basses. Ils quittaient les lieux avec, sous le bras, des fragments des fresques de la chapelle, peintes par Lagrange, le célèbre faussaire. Les bénitiers et les statuts avaient également disparu. Il a fallu dompter une nature hostile, employer une main-d'œuvre qui n'était plus gratuite comme au temps où les bagnards entretenaient l'île comme un jardin anglais, monter 150 tonnes de ciment, presque à dos d'homme, et obtenir, au compte-gouttes, les matériaux de construction nécessaires.* »

« *Chaque erreur d'expédition*, se rappelle-t-il, *entraînait des délais supplémentaires qui se chiffraient en mois. Tenez, c'est la même chose aujourd'hui quand ma femme décide de faire un pot-au-feu : lorsqu'elle reçoit enfin les oignons et le céleri, les carottes sont pourries et les pommes de terre ont germé. Tout est à recommencer !* » Sans oublier qu'en attendant le matériel il n'était pas question de renvoyer la main-d'œuvre brésilienne ou haïtienne (les Guyanais, eux, sont tous fonctionnaires !) car elle ne serait pas revenue. « *Pour un type seul, vivre sur l'île douze mois sur douze, c'est l'enfer.* »

Eugène Deligny a fait son temps. Il a rempli sa tâche et laissé suffisamment son empreinte sur les îles. Aujourd'hui, c'est à moto qu'il circule de pénitencier en pénitencier, à travers la caillasse. Mme Deligny, elle, vient d'ouvrir une boutique de souvenirs où l'on trouve des tee-shirts humoristiques, ornés de bagnards traînant leurs chaînes... L'auberge fonctionne déjà bien en saison, avec la clientèle de passage, et toute l'année avec les ingénieurs du CNES et leurs familles. Il y a fort à parier que Christophe, le barman haïtien, déjà renommé pour son punch « Coco des îles », servira bientôt un « Punch du bagnard », au cœur de chauffe (le rhum de là-bas) et au gros sucre...

ELIA IMBERDIS.

Cap sur la Guyane

JET TOURS propose un séjour aux îles du Salut, inclus dans son forfait « *Aventure en Amazonie* », qui comprend la descente du Maroni en pirogue. *Prix pour neuf* jours, Paris-Paris : 11 200 F, en pension complète, de juillet à octobre. Ce voyagiste propose également une pêche au harpon avec campement à l'île du Diable, sur la base de trois pêcheurs par bateau. Neuf jours en pension complète : 15 040 F plus un *invité ne pêchant pas* (forfait : 10 490 F environ). Inscription : centre d'information Jet Tours, 19, rue des Tournelles, 75004 Paris, 47-05-01-95 ; à Marseille, tél. : 91-22-19-19.

En individuel : pension à l'auberge, sur l'île Royale. Chambre double, avec salle de bains pour deux bungalows : entre 150 F et 200 F la nuit. Demandez la nº 2 pour sa vue imprenable sur la mer.

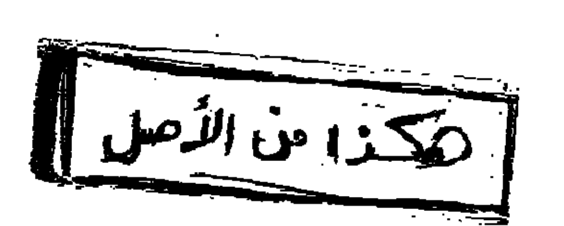
On peut également apporter son hamac (en vente à Cayenne – 200 F environ – à la Maison du Brésil, à côté du marché) et le suspendre dans le dortoir des surveillants : 20 F *la nuit*. Si l'on préfère dormir dans un lit bon *marché* : 50 F *la nuit, en dortoir*. L'auberge propose un menu *complet pour* 100 F, boisson en sus.

Liaison en bateau sur le *Royal-II*, au Carbet, face à l'Hôtel des Roches, à Kourou. 110 F A-R en semaine, 120 F le week-end.

Pour se rendre en Guyane : vol « vacances » hebdomadaire (tous les jeudis) Air France sur Cayenne. Tarif au départ de Paris : 5 830 F du 20 juin au 10 novembre. A noter un vol à 4 200 F, du 10 au 19 août avec retour du 8 au 28 septembre.

Côté santé, vaccination *contre la fièvre jaune* fortement conseillée. Traitement prophylactique contre le *paludisme* : Flavoquine (à prendre pendant le voyage et durant cinq semaines après).

A lire avant ou pendant le voyage : *l'Homme qui s'évada*, d'Albert Londres.



L'été de toutes

Pluie de propositions sur une

L'été de toutes les (bonnes) surprises. Ainsi apparaît l'été 1986 pour les vacanciers français. Il n'en va pas de même pour tout le monde, il est vrai. Du côté de ceux qui nous gouvernent, il faudra en effet ranger au magasin des accessoires les excédents touristiques-records des années précédentes qui masquaient l'absence d'une politique touristique digne de ce nom. Les dollars s'envolent. Le roi est nu. Du côté des professionnels qui travaillent dans l'hôtellerie ou dans le réceptif, on fait également grise mine face à la débandade d'une clientèle nord-américaine qui fuit l'Europe comme la peste.

Une situation qui appelait une réaction. Ainsi certains pays particulièrement touchés – l'Irlande par exemple – ou certaines compagnies aériennes étrangères déploient-ils des trésors de persuasion et de séduction pour regagner, outre-Atlantique, les faveurs de la poule aux œufs d'or. La France, de son côté, après avoir affiché un sang-froid qui frisait la résignation fataliste, voire, aux yeux d'une profession se considérant d'ores et déjà sinistrée, l'irresponsabilité, a décidé de lancer une grande campagne de publicité destinée à vendre la France aux Français. Stratégie de compensation, qui vise à retenir dans l'Hexagone les quelque cinq millions de Français qui prennent leurs vacances à l'étranger. Sur le thème, « la France, un pays qui dépayse ». Quant au marché américain, on y reviendra plus tard.

Du côté des consommateurs, en revanche, ce serait plutôt la joie. Ajoutée à celle du pétrole, la baisse du dollar a fait valser les étiquettes, dans un sens pour une fois favorable aux vacanciers qui voient les voyagistes scrupuleux répercuter ces baisses sur leurs prix de vente. Ainsi fleurissent les communiqués de presse du style : « *Quelle bonne surprise, Jumbo baisse encore ses prix !* », et les brochures accueillent des cahiers des prix révisés à la baisse ? Du côté des compagnies aériennes, on se livre à une surenchère à l'envers, à faire tourner la tête des voyageurs tentés d'attendre la prochaine aubaine. Quant aux chaînes hôtelières, menacées d'un Waterloo estival de plus en plus probable et ne sachant plus

Douce France

A l'immense majorité des Français qui prennent leur voiture pour se rendre en vacances, Touropa-Touring Vacances propose un catalogue spécial regroupant la France, l'Autriche, la Suisse, l'Italie et l'Espagne. Ont été sélectionnés, dans cent dix sites, des établissements offrant un bon rapport qualité/prix et une large gamme de sports et de loisirs. A signaler également une *découverte de la Camargue* au départ des Saintes-Maries-de-la-Mer avec le choix entre un séjour libre en hôtel, un séjour cheval et un séjour pêche.

● **Touropa-Touring Vacances, 2, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris. Tél. : 42-33-44-60. *Et dans les agences.***

Fêtes du monde

De l'Inde au Canada en passant par le Mexique et Cuba, Kuoni vous propose de participer aux fêtes du monde. Au Ladakh, devant pèlerins et paysans venus des contrées les plus reculées, des moines masqués interprètent des danses rituelles en l'honneur de Bouddha. Festival d'Hémis, dans le cadre du circuit Ladakh-Cachemire-Pendjab : quinze jours, 14 950 F, départ le 27 juin. *Au Mexique, ce sont les Indiens* qui célèbrent les fêtes de la moisson. Deux jours de chants et de danses populaires. Départ le 16 juillet : seize jours, 16 950 F. A Cuba, on danse la rumba et la conga dans les rues de Santiago. Départ le 19 juillet : quinze jours, 11 450 F. Enfin, émotions fortes au Rodéo de Calgary, au Canada : captures au lasso et courses de chevaux et de diligences. Départ le 5 juillet : seize jours du Saint-Laurent aux Rocheuses, 19 900 F.

● **Brochures Kuoni, chez les agents de voyages. *Renseignements* : 42-85-71-22.**

Horizons lointains

Aidé par les variations des taux de change des monnaies de nombreux pays, Jet Tours propose des baisses de tarifs sur plusieurs destinations, notamment les circuits Chine, Thaïlande-Birmanie et Thaïlande. A noter aussi un safari masaï de dix-sept jours en pension complète (de 24 650 F à 30 300 F) et un circuit-croisière de quinze jours aux Galapagos de 24 600 F à 30 300 F. Baisses de tarifs substantielles également sur les circuits Pérou, Brésil, Mexique, Indonésie et Egypte. Mentionnons enfin le préjugé qui veut que l'été au Sénégal soit pourri, ce qui fait chuter les prix : 4 200 F, neuf jours en demi-pension au Savana-Koumba, au sud de Dakar ; 5 130 F en pension complète au Domaine de Nianing et, au nord de Dakar, 4 930 F les neuf jours (avec petit déjeuner) au Méridien Diarama. Sans oublier le Méridien Guadeloupe qui, à certaines périodes, offre une deuxième semaine gratuite.

● **En vente dans toutes les agences agréées et agences Air France. Centres d'information Jet Tours : 47-05-01-95 à Paris, 91-22-19-19 à Marseille et 78-42-80-77 à Lyon.**

Trois pays à petits prix

Pour les départs de juin et juillet, Rêv'Vacances propose trois pays à prix réduits. L'Egypte, d'abord, avec un séjour libre de deux semaines au Caire (3 990 F) pour visiter les musées, errer dans les vieux quartiers, voir *le Sphinx et les Pyramides, ou un* circuit-croisière de douze jours (6 790 F) pour découvrir Karnak, Louxor et la vallée des Rois. Le Sénégal, ensuite, avec une semaine au Club du Baobab, au sud de Dakar : 4 200 F en juin. La Tunisie, enfin, avec une semaine en hôtel à Hammamet (2 200 F pour le départ du 15 juin) ou, face à l'île de Djerba, au cœur d'une palmeraie, pour 3 690 F jusqu'au 19 juin.

● **Brochures dans toutes les agences de voyages.**

Majorque secrète

Amoureux de Majorque, FRAM propose deux formules pour découvrir le vrai visage de cette île. D'abord un circuit en autocar pour découvrir l'intérieur de l'île, des sites peu fréquentés et des paysages de toute beauté. Une semaine en pension complète, environ 3 200 F. Ensuite des séjours dans des résidences de vacances offrant animation et activités sportives. Au Pamplona, à Playa-de-Palma, à 100 mètres de la plage (2 290 F la semaine en pension complète) ; à l'Ambos Mundos, dans le même site (autour de 2 000 F au départ de province) et au Castell Dels Hams, à *Porto-Cristo* (2 000 F environ au départ de province).

● **Séjours en vente dans les agences de voyages. Renseignements : FRAM Paris, 79, Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-23-54-45. Ou à Toulouse, 1, rue Lapeyrouse, 31008 Toulouse. Tél. : (61) 29-33-11.**

Vacances à louer

Depuis ses accords avec le Cré*dit agricole et la reprise de la plu*part des stations mer-Alpes, Pierre et vacances, première chaîne locative française, offre quarante-cinq mille lits répartis dans trente-quatre stations à la mer et à la montagne. De la Côte d'Azur au Languedoc-Roussillon, en passant par la Corse, et de la côte Atlantique aux Alpes du Nord et du Sud. Pour des tarifs allant de 2000 F à 3500 F au bord de la mer et de 900 F à 2000 F à la montagne pour une semaine, par appartement de quatre personnes. Des tarifs moitié moins chers en juin et septembre, inférieurs de 20 % dans le Languedoc et sur l'Atlantique par rapport à la Côte et trois fois moins chers à la montagne que sur les bords de la Méditerranée. Avec, pour les vacanciers actifs, des stages de planche à voile, de tennis, de golf et de ski d'été. Sans oublier la thalasso en Bretagne et dans le Languedoc-Roussillon.

● **Pierre et vacances, 54, av. Marceau, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-20-70-87.**

Tour du monde

Spécialisée dans les vols long-courriers sur lignes régulières à prix charter, la Compagnie des Voyages propose également des tours du monde à des tarifs propres à faire tourner les têtes. Par exemple un Paris/Singapour/Jakarta/Sydney/Nouméa/Auckland/Papeete/Los Angeles/Mexico/Paris pour 14 250 F. Ou un Paris/Kuala-Lumpur/Penang/Hongkong/Taipeh/Séoul/Tokyo/Honolulu/San-Francisco/Los Angeles/Minneapolis/New-York/Boston/Paris pour 12 900 F. Enfin, un Amsterdam/New-York/Anchorage/Taipeh/Hongkong/Amsterdam pour 8 700 F.

● **La Compagnie des Voyages, 28, *rue Pierre-Lescot*, 75001 Paris. Tél. : (1) 45-08-44-88.**

La France de NF

Encouragé par l'accueil reçu par sa nouvelle brochure *Week-ends et séjours en France*, Nouvelles Frontières a décidé de proposer à ses clients friands de séjours balnéaires un village de vacances à Bandol, dans le Var. Un hôtel-club qui, avec ses trente courts, permet aux fanas de tennis de suivre des stages débutant ou de perfectionnement. Et de profiter également d'une grande piscine et d'un night-club, ainsi que des nombreuses possibilités de balades offertes par l'arrière-pays varois. Une semaine en demi-pension : de 1 874 à 2060 F par personne en chambre double. En option, stage de tennis : 950 F par semaine.

A noter, pour ceux qui ont la bougeotte, un circuit minibus Louisiane et Floride de trois semaines (10 200 F sans les repas) ou trois semaines en Alaska et au Yukon, en minibus (11 350 F+150 $ pour les repas) sur la trace des chercheurs d'or et des trappeurs.

● **Renseignements : Nouvelles Frontières, 87, bd de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15. Tél. : 45-68-70-00.**





les bonnes surprises

clientèle française plus courtisée que jamais.

très bien à quel saint se vouer, elles font assaut de réductions plus alléchantes les unes que les autres, au point que les palaces vont, cet été, devenir presque abordables. Belle revanche pour une clientèle hexagonale hier quelque peu snobée, aujourd'hui courtisée de toutes parts.

Il en va de même des enfants, naguère ignorés ou regardés d'un œil méfiant et qui sont à présent l'objet de toutes les attentions, voire de toutes les gratuités, aussi bien de la part des grands voyagistes que des spécialistes des croisières et des traversées de la Manche, comme Townsend-Thorensen ou Brittany Ferries, particulièrement généreux. Certains vont même plus loin, comme Visages du monde (1), *qui propose à ses clients de ne payer la seconde moitié de leur voyage que s'ils reviennent satisfaits.*

A noter que la fête continue, dans la mesure où la baisse du dollar entraîne maintenant la dévaluation, plus ou moins forte, *des monnaies de certains pays qui, comme l'Algérie, le Maroc, la Tunisie* et l'Egypte, figurent au nombre des destinations favorites des Français. Un nouvel atout non négligeable pour une Tunisie voisine d'une Libye pouvant jouer les empêcheurs de *bronzer en rond. A en croire Tourhebdo,* magazine spécialisé dans le tourisme, les grands perdants de l'été seraient l'URSS, le Moyen-Orient, *Ceylan et la Grèce, les Antilles redressant la tête,* tandis que la Thaïlande et l'Inde font un tabac, de même que le Kenya, Maurice et les Seychelles. Quant aux destinations de l'été, ce seraient côté long-courriers, les Etats-Unis, et, en moyen-courriers, l'Espagne et les Baléares, redevenues très bon marché.

A ceux qui n'ont pas encore choisi le lieu de leurs vacances, nous proposons, pêle-mêle, un bouquet de destinations et de formules entre lesquelles ils n'auront que l'embarras du choix.

PATRICK FRANCÈS.

(1) Visages du Monde, 26, rue Poliveau, 75005 Paris. Tél. : 45-87-04-04.

Cap sur le Japon

Découvrir le Japon des villes et *des champs en minibus* de 7 à 9 personnes conduit par un accompagnateur. On s'arrête quand on le souhaite. Un itinéraire qui, de Tokyo à Kyoto et Miyajima, *permet de découvrir* la vie quotidienne japonaise à l'occasion des étapes en *minshuku* (auberge traditionnelle). Egalement au programme : métro, train, bateau *sur la mer intérieure* et vélo au pied du mont Fuji. Dix-huit jours, 19 850 F. Pour une deuxième découverte du pays, un circuit de vingt-cinq jours en *minibus* dans les paysages sauvages du Nord et de l'Hokkaïdo, 26 400 F.

● **Carrefour du Japon, 12, rue Sainte-Anne, 75001 Paris. Tél. : (1) 42-60-57-74 ou 42-61-60-83.**

Les USA à la carte

Tout indique que les Français seront très nombreux à se rendre aux Etats-Unis cette année. Pour les aider à choisir leurs vacances, l'Office de tourisme américain a édité une brochure qui présente un condensé de toutes les possibilités de voyages offertes sur le marché français. On y parle des motorhomes et des voitures de location, des séjours dans un parc national ou à Disneyworld, des locations d'appartements à New-York ou de villas en Floride, du logement chez l'habitant ou dans un ranch, d'une croisière sur le Mississippi, de la pêche et de la chasse en Alaska, de la descente du Colorado ou d'un circuit en roulotte ou à cheval dans l'Arizona.

● **Info USA été 1986. Par écrit ou sur place au 23, place Vendôme, 75001 Paris. Tél. : (1) 42-60-57-15.**

Au Club hors des villages

Outre ses villages et les excursions et circuits qui y sont rattachés, le Club propose de grands circuits de sept à vingt et un jours au départ de Paris (certains dans des pays où le Club n'est pas implanté) ainsi que des « villas », petits hôtels d'où l'on peut rayonner à son gré : Palais Manial au Caire, Louxor, Ouarzazate et Marrakech au Maroc, Tozeur en Tunisie, le Lagon à la Réunion, Gorenne en Turquie et les villas archéologiques au Mexique. Côté circuits, citons un Pérou-Bolivie (dix-neuf jours, *27 050 F*), un trekking de dix-sept jours, des Andes à l'Amazonie (27 000 F), une traversée de l'URSS en dix-huit jours (17 000 F) et un pèlerinage culturel de huit jours de la Toscane à Rome pour 7 000 F.

● **Renseignements : Club Méditerranée, tél. : (1) 42-96-10-00. Brochure spéciale diffusée dans tous les points de vente du Club à Paris et en province.**

Des prix étudiés

Particulièrement destinées aux étudiants, des vacances à petits prix. La Grèce à moto, par exemple, pendant six jours. De 2 440 à 2 740 F sur la base de deux personnes au départ de Paris. Vols quotidiens de huit villes de province. Chypre en liberté, en auto cette fois, pendant sept jours et avec une chambre réservée chaque soir. 3 710 F par personne sur la base de quatre personnes ; 3 810 F, du 5 juillet au 30 août. Enfin, une semaine en pension complète dans les îles Lipari, dans un hôtel situé sur un promontoire surplombant la mer. De 3 490 à 4 150 F par personne, selon la période.

● ***Jumbo information*** **: 19, av. de Tourville, 75007 Paris. Tél. : 47-05-01-95.**

Greens tunisiens

Outre le vingt-sept trous de Port-El-Kantaoui, les golfeurs pourront, dès le mois de juillet, taper la balle à Monastir où s'ouvre un dix-huit trous. La même possibilité leur sera offerte, avant la fin de l'année, à Hammamet.

● **Office national du tourisme tunisien, 32, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : (1) 47-42-72-67.**

La Finlande mélomane

Tous les ans, en juillet, le Festival d'Opéra de Savonlinna se déroule dans un des plus beaux châteaux forts de Finlande. Idées Voyages propose trois opéras *(Aïda, le Viol de Lucrèce, la Flûte enchantée)*, ainsi que plusieurs concerts dans le cadre d'un voyage organisé du 5 au 12 juillet. En prime, on visite Helsinki et ses environs (la maison de Sibelius) et Kuopio avec son musée d'icônes. 8 800 F par personne en pension complète.

De son côté, Alant's Tour propose de découvrir ce pays en motorhome. Une semaine à partir de 3 420 F par personne sur la base de cinq personnes, avion compris, et une nuit à Helsinki. Ou en treize jours d'autocar pour 11 150 F.

● **Idées Voyages, 9, rue de Maubeuge, 75009 Paris. Tél. : 42-85-44-04.**
● **Alant's Tours, 5, rue Danielle-Casanova, 75001 Paris. Tél. : 42-96-02-51.**

La Turquie antique

Grand spécialiste de la Turquie, Cosmovel propose notamment, dans une brochure intelligemment troussée et qui entend « vous dire la vérité », un grand choix de circuits en autocar de huit à vingt-deux jours dont un grand tour de quinze jours, très complet, qui permet également de découvrir les sites de la côte turquoise (6 280 F à 6 780 F). On peut prolonger de deux jours à Istanbul.

A l'autocar ou à la voiture individuelle (autour de 6 000 F par personne pour un circuit de huit jours avec hôtels), on peut préférer le caïque, cet ancien bateau de *pêcheur d'éponges*, avec lequel on navigue trois à quatre heures par jour. Croisière « la Turquie antique », quinze jours d'Antalya à Marmaris : de 11 500 F à 12 100 F.

● **Cosmovel, 7, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : (1) 42-61-57-33.**

Rouler américain

Pour parcourir la destination *vedette de l'été, les Etats-Unis,* Forum Voyages propose notamment une semaine de location de voiture en kilométrage illimité (605 F) à travers la Floride, ainsi que des chambres pour quatre personnes à 305 F. On peut également traverser la Californie, le Nevada et l'Arizona dans un motorhome, véritable maison à quatre roues et pour quatre personnes : 3 570 F une semaine en juillet-août. Plus sportif : la descente, en trois jours, des rapides du Colorado en raft pour 1 805 F et, plus paisible, l'Est américain et le Canada en neuf jours d'autocar au départ de New-York, avec accompagnateur parlant français, pour 4 400 F par personne.

● **Forum Voyages, 1, rue Cassette, 75006 Paris. Tél. : (1) 45-44-38-61 et 55, av. Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : (1) 42-89-07-07. Ainsi que dans les agences de Rouen, Lyon et Bordeaux.**

Chez les cousins

Destiné à tous ceux qui désirent se rendre au Canada, le *Guide des vacances 86 au Canada* contient notamment les meilleurs tarifs aériens, des renseignements sur les transports intérieurs, les différents types d'hébergement y compris les vacances à la ferme, les échanges de foyers et les séjours dans des réserves indiennes, des suggestions d'itinéraires, des idées de vacances actives (canoë, chasse au caribou et à l'ours noir, pêche au saumon), ainsi qu'un tableau des voyagistes programmant cette destination et proposant notamment un programme spécial à l'occasion d'Expo 86 à Vancouver.

● **Brochure diffusée par la division du tourisme de l'ambassade du Canada, 35, avenue Montaigne, 75008 PARIS. Tél. : 47-23-01-01.**

Chine-Pakistan

A ceux qui rêvent de suivre les traces de Marco Polo, *les Amitiés* franco-chinoises proposent un voyage de vingt-huit jours le long de la légendaire Route de la soie. De Pékin, on gagne Xian et ses cinq mille soldats de terre cuite avant de découvrir les plus beaux sites bouddhiques du désert de *Gobi et les oasis d'Islam en terre* chinoise : Urumqi et Kashgar. Le Pakistan est à 380 kilomètres, au-delà du Pamir, de l'Indu Kush et du Karakorum. On traverse le royaume de Hunza, les hautes vallées de l'Indus avant d'emprunter la Karakorum Highway jusqu'à Peshawar. On regagne Paris de Karachi. Départ les 23 juillet, 20 août et 27 septembre. Prix : de 23 900 F à 24 800 F.

On peut également découvrir la Chine à bicyclette, en dix-sept jours : Pékin, Suzhou, Wuxi, Changzhou, Yangzhou, en passant par les petits villages qui jalonnent le Grand Canal. Retour par Shanghai et Hongkong. Départ le 6 juillet. 17 350 F.

● ***Renseignements et inscriptions :*** **Amitiés franco-chinoises, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris. Tél. : (1) 42-36-37-70.**

Oiseaux d'Islande

Enregistrer l'étrange cri des harles de Miquelon ou *celui* du plongeon imbri, fixer l'image d'un groupe de garrots arlequins ou d'un grèbe esclavon sur son nid flottant, c'est ce que propose aux amoureux des *oiseaux le voyage* organisé, du 8 au 18 juin en Islande, par GP. En juin, car c'est la seule époque de l'année vraiment favorable à l'observation et à l'approche des multiples espèces qui peuplent cette terre d'eau et de feu. On se rendra dans la région du lac Myvatn et, si les conditions climatiques le permettent, sur l'île de Grimsey, sur le cercle polaire. *Prix : 11 650* F.

● **Renseignements : GP, 12, rue Vignon, 75009 Paris. Tél. : 47-42-10-60.**

A bord de l'« Achille-Lauro »

On gagne *Gênes depuis* l'une des deux mille trois cents gares de la SNCF pour embarquer onze jours à bord de l'*Achille-Lauro*, ses trois cent quatre-vingt-six cabines, ses huit ponts et ses deux piscines. On fait successivement escale à Barcelone (douze heures), Malaga, Cadix (Séville) et, après le passage du détroit de Gibraltar, à Lisbonne (vingt-neuf heures), Tanger, Palma, aux Baléares (vingt heures) avant de regagner Gênes. Plusieurs départs au cours de l'été. prix par personne : de 6 490 F à 14 980 F, selon la catégorie de cabine choisie, comprenant le train en 2e classe et la croisière en pension complète. Excursions en supplément. Prix préférentiel pour le départ du 29 juin.

● ***Renseignements : Tourisme SNCF,*** **gares SNCF de Paris et gares RER, ainsi que dans toutes les agences** ***Tourisme SNCF de province. Par tél. :*** **(1) 43-21-49-44.**



هكذا من الأصل

échecs

Nº 1179

La dame blanche a deux yeux

(Championnat de l'Union soviétique, mai 1986)

Blancs : TZESCHOWSKY
Noirs : AZMAIPARASCHWILI

Défense Pirc.

1. é4	g6	19. a4	Cb8
2. d4	Fg7	20. b5	Rf8
3. f4 (a)	d5 (b)	21. Dç3	Rg7
4. é5	h5 (ç)	22. Tb1	Dd7
5. Cf3	Ch6	23. Tf-ç1 (l)	ç6
6. Fé3	Fg4	24. Dé1!! (m)	Th5 (n)
7. Cb-d2	Cç6	25. bxa6!	Cxa6
8. Ff2	Cf5	26. Th3! (o)	Ta7 (p)
9. h3	Fxf3	27. Tç-b1	Dç8
10. Cxf3	h4 (d)	28. Fxf5	éxf5 (q)
11. Fd3	é6	29. é6!! (r)	fxé6
12. 0-0	Ff8 (é)	30. Fxh4	Ff8
13. a3!	Fé7 (f)	31. Cé5!	Th7
14. ç4	Dd7 (g)	32. Dg3!	Rg8 (s)
15. Tç1	Td8 (h)	33. Cxg6	Tg7
16. ç5!	Ta8	34. Ff6	Cxç5 (t)
17. b4	a6 (i)	35. Fxg7	Cé4
18. Dé1!! (j)	Dd8 (k)	36. Fxf8!	abandon (u)

NOTES

a) A la différence de la « défense Pirc », les Noirs retardent ici le développement de leur C-R. On joue plus souvent la variante des trois pions sous la forme 3. ç3, d6 ; 4. f4, Cf6 ; 5. é5, dxé5 ; 6. Fxé5, Cd5 ; 7. Cf3, 0-0 ; 8. Fç4, ç5.

b) Ou 3..., d6 ; 4. Cf3, Cf6 ou ç5. Après 3..., ç6 ; 4. Cf3, d5 ; 5. é5, h5 ; 6. Fé2, Ch6 ; 7. Cb-d2, b6 ; 8. Cf1, é6 ; 9. Cé3, Fa6 ; 10. b3, Ff8 ; 11. 4, Cg4 ; 12. 0-0 avec avantage aux Blancs (Polgar-Vadasz, 1969). Les Noirs peuvent aussi revenir dans une « Est-indienne » par 3..., ç5 ; 4. d5 ou choisir, par 3..., d5, une suite du « système Gurguenidze » dont la caractéristique consiste en un mélange de « Caro-Kann » et de « Pirc » (la formation de pions ç6-d5 et le fianchetto du F-R). La réponse 3..., ç5 a le mérite de rendre plus difficile le maintien du centre de pions blancs ; par exemple, 4. ç3, çxd4 ; 5. çxd4, Db6 ; 6. Cf3, Cç6 ; 7. é5, Ch6 ; 8. Cç3, 0-0 ; 9. d5, Cb4 ; 10. a3, Ca6 ; 11. Fd3, d6 ; 12. Dé2, Cç5 ; 13. Fç4 (si 13. Fç2, Ff5!), Fg4 ; 14. Fé3, Fxf3 ; 15. gxf3, Cf5 ; 16. Ff2, Dç7! A noter qu'après 3. ç3 (au lieu de 3. f4), la suite 3..., d5 engendra la miniature suivante entre Vassioukov et Razuvaiev en 1972 : 4. éxd5, Dxd5 ; 5. Cf3, ç5 ; 6. Fé3, çxd4 ; 7. çxd4, Ch6? ; 8. Dç1!, abandon (si 8..., Dé6 ; 9. d5! et si 8..., Da5+ ; 9. Fd2).

ç) Ou 4..., Ff5 ; 5. Cé2!, é6 ; 6. Cg3, Cé7 ; 7. Fé2, ç5 ; 8. dxç5, Da5+ ; 9. ç3, Dxç5 ; 10. Cd2, Cb-ç6 ; 11. Cb3, Db6 ; 12. Cxf5, Cxf5 ; 13. Dd3, h5 ; 14. Fd2, 0-0-0 ; 15. 0-0-0 et les Blancs sont mieux (Tchistiakov-Kremencki, 1968). Le coup du texte permet aux Noirs d'installer un C en f5 sans être chassé par g4.

d) Une réaction naturelle mais prématurée.

é) Comme souvent dans ce genre de position, il faut donner au F-R un rôle plus actif et surveiller notamment la défense du pion h4 avancé un peu légèrement.

f) 13..., Dd7 semble plus précis ; si 14. ç4, dxç4 ; 15. Fxç4, Cé7 suivi de 16..., Cd5.

g) Maintenant si 14..., dxç4 ; 15. Fxç4 suivi de 16. d5!

h) Si 15..., 0-0-0 ; 16. ç5! menaçant de Fb5 et du déferlement des pions sur le R noir.

i) Les Noirs sont dominés au centre et sur les deux ailes !

j) La D blanche a deux yeux ; l'un regarde le pion b4 et le protège, permettant l'avance a4-b5 ; l'autre menace le pion h4.

k) Alors que la D noire est borgne et ne peut que fixer son pion b4.

l) La pression commence à atteindre son maximum.

m) Gagnant le pion h4!

n) Si 24..., Dd8 ; 25. bxa6, bxa6 ; 26. Tb7.

o) Une nouvelle faiblesse est apparue dans le camp ennemi : le pion b7.

p) Si 26..., Tb8 ; 27. Tç-b1 menaçant 28. Fxa6 et si 26..., Cç7 ; 27. a5!

q) Si 28..., Txf5 ; 29. Fxh4, Fxh4 ; 30. Dxh4 menaçant 31. Cg5.

r) Le coup de grâce. Si 29..., Dxé6 ; 30. Dxé6, fxé6 ; 31. Txb7, etc.

s) Si 32..., Th6 ; 33. Fg5, Th7 ; 34. Ff6+!

t) Zeitnot dans une position désespérée.

u) Si 36..., Cxg3 ; 37. Cé7, Rxf8 ; 38. Dg8+ et 39. Dxç8.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1178
V. BRON. 1970.

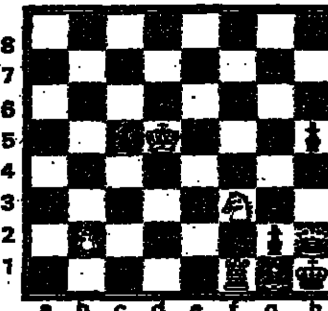
(Blancs : Rç1, Cb7, Pa6, ç7, ç5, d7, d3, d2, h7. Noirs : Ra1, Db3, Pa7.)

1. h8=D+, Ra2 ; 2. Dg8!, Ra1!! (la seule défense est dans le pat) ; 3. Dg7+, Ra2 ; 4. Df7!, Ra1 ; 5. Df6+, Ra2 ; 6. Dé6!, Ra1! ; 7. Dé5+, Ra2 ; 8. Dd5!, Dxd5 (si 8..., Ra1? ; 9. Dd4+, Ra2 ; 10. Dç4, Ra1 ; 11. Dç3+!) ; 9. ç8=D (avec l'idée de trouver le passage gagnant sur la diagonale d8-a5), Db3! ; 10. Dg8!, Ra1! ; 11. Dg7+, Ra2 ; 12. Df7!, Ra1! ; 13. Df6+, Ra2 ; 14. Dé6!, Ra1! ; 15. Dé5+, Ra2 ; 16. Dd5!, Dxd5 (que faire d'autre ?) ; 17. d8=D, Db3 ; 18. Da5+ et les Blancs gagnent. Devant la subtilité de la défense, les Blancs donnent deux D avec insouciance.

ÉTUDE

D. GURGENIDZE et L. MITROFANOV

(1982)



BLANCS (4) : Rd5, Tf1, Cf3, Pb2.

NOIRS (6) : Rh1, Dh2, Fg1, Pç5, g2, h5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1177

Le déplacement des gardes

Plusieurs lignes de jeu étaient possibles, mais l'intervention d'Ouest à 2 Trèfles permettait de bien localiser *les gros honneurs de l'adversaire* et la distribution des Cœurs.

- Nord : ♠ A 5 4 ♡ A R 10 8 4 ◇ 4 ♣ 9 7 5 3
- Ouest : ♠ 9 8 3 ♡ 7 2 ◇ A V 6 ♣ A R 10 6 4
- Est : ♠ 10 2 ♡ V 9 6 3 ◇ D 8 7 3 2 ♣ 8 2
- Sud : ♠ R D V 7 6 ♡ D 5 ◇ R 10 9 5 ♣ D V

Ann. : S. don. Tous. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♠	2 ♣	2 ♡	passe
2 ♠	passe	4 ♠	passe...

Ouest a attaqué As et Roi de Trèfle sur lesquels Est a fourni le 8 et le 2, et il a continué avec le 4 de Trèfle coupé par le 10 de Pique et surcoupé. *Comment Sud (Le Dentu) a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse

Il faut que les atouts soient 3-2, et le problème est d'essayer de faire dix levées même *si les Cœurs sont mal partagés.*

Si Est avait eu encore *deux* atouts, il aurait été possible de jouer en mort inversé : deux coups d'atout en prenant avec l'As de Pique au deuxième tour, une deuxième coupe à Trèfle, la Dame de Cœur, le Roi de Cœur et *une coupe à Cœur avec le dernier atout de Sud.* Il reste encore un atout au mort et deux Cœurs maîtres, soit dix levées au total. Malheureusement ce mort inversé ne peut pas réussir car il restera un atout en Ouest quand Sud, après avoir coupé avec son dernier atout, devra jouer Carreau de sa main (Est prendra et continuera Carreau pour la chute...).

Heureusement, il y avait une meilleure ligne de jeu qui permettait de gagner *même avec trois atouts en Ouest et les Cœurs 4-2 :* après avoir surcoupé Est au troisième tour à Trèfle, le déclarant est monté au mort grâce à l'As de Pique pour jouer le singleton à Carreau et fournir le 10 de Carreau, Ouest ayant certainement l'As. Ouest a pris avec le Valet de Carreau et il a rejoué le 10 de Trèfle. Sud a coupé avec le 7 de Pique, puis il a joué le... *Roi de Carreau pour un transfert de la* garde à Carreau d'Ouest en Est !

Ouest a couvert le Roi de Carreau avec l'As coupé par le dernier atout du mort : ensuite Sud a pris la main avec la Dame de Cœur et a tiré Roi Dame de Pique. Sur le dernier atout (la Dame de Pique) *Est a été squeezé* à Cœur-Carreau :

♡A R 10 8 — ♡V 9 6 ◇D

♠D ♡5 ◇9 5

Pour que cette ligne de jeu échoue, il aurait fallu que le Valet de Cœur soit quatrième et qu'Est n'ait aucun honneur à Carreau...

La Hongrie sur le podium

Championne d'Europe en 1934 et 1938, la Hongrie n'avait plus participé au championnat d'Europe après la guerre, mais depuis quelques années elle revient au premier plan, et elle a même terminé deuxième (derrière le Danemark dans la Coupe d'Europe Philip Morris qui s'est déroulée à Paris en mars dernier.

Parmi les noms des champions *hongrois, celui de Kovacs est le plus* connu car il n'y a pas moins de trois Kovacs qui sont réputés. Zoltan, Mihaly et enfin Lazzlo Kovacs, qui avait réussi ce coup dans un tournoi par paires il y a environ un demi-siècle.

- Nord : ♠ R 10 6 3 2 ♡ 8 4 2 ◇ V 10 3 ♣ 9 4
- Ouest : ♠ V 9 ♡ D V 7 ◇ 7 6 5 ♣ D V 8 7 5
- Est : ♠ A ♡ R 10 9 6 3 ◇ R D 9 8 ♣ 10 6 3
- Sud : ♠ D 8 7 5 4 ♡ A 5 ◇ A 4 2 ♣ A R 2

Ann. : S. don. N-S vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	–	1 ♡	1 ♠
2 ♡	passe	passe	contre
passe	2 ♠	3 ♡	3 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest a entamé As la Dame de Cœur pour le 3 d'Est et l'As de Sud qui a rejoué aussitôt le 5 de Cœur. Ouest a pris avec le Valet, et il a contre-attaqué le 7 de Carreau pour le 10 et la Dame de Carreau d'Est. *Comment Kovacs, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Ces enchères semblent un peu dépassées. Sur « 1 Cœur », Sud aurait dû faire un contre d'appel au lieu de se contenter de dire « 1 Pique », tandis que Nord, malgré la faiblesse de son jeu, peut soutenir à « 2 Piques », avec ses cinq atouts. Le contre de Sud, au second tour, montrait que l'intervention à « 1 Pique » était belle, et Nord, après s'être tu sur « 1 Cœur », aurait pu alors sauter à « 3 Piques » au lieu de se contenter de dire « 2 Piques » comme s'il avait une main nulle et trois Piques seulement. A la fin, heureusement, il s'est décidé à dire « 4 Piques ».

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 277

A la barbe de Barbara

Tournoi international féminin de Minsk, décembre 1985
Blancs : Barbara Graas (Pays-Bas)
Noirs : Z. Sadowskaja (URSS)
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	16-21	18. 44-39	14-20
2. 31-26 (a)	18-22 (b)	19. 30-25	9-14
3. 37-31 (c)	11-16	20. 37-31	8-13
4. 41-37	7-11	21. 41-37	17-22! (j)
5. 34-29 (d)	1-7	22. 38-32 (k)	11-17 (l)
6. 40-34	19-23! (e)	23. 42-38	6-11! (m)
7. 29×27	21×23	24. 49-44	2-7
8. 44-40	14-19	25. 44-40	4-9! (n)
9. 34-30	12-18	26. 47-41	3-8
10. 30-25	19-24! (f)	27. 48-42*	23-28!
11. 25×14	10×19	28. 32×23	19×28
12. 50-44 (g)	7-12	29. 40-34	17-21! (o)
13. 40-34	5-10	30. 26×6	7-11
14. 34-29 (h)	23×34	31. 6×17	12×32
15. 39×30	10-14	32. 38×27	24-30
16. 46-41	18-23	33. 35×24	20×47!
17. 31-27 (i)	13-18	Abandon.	

NOTES

a) 2. 37-32 (21-26) ; 3. 32-27 (26×37) ; 4. 41×32 (11-16) ; 5. 46-41 (6-11) ; 6. 41-37 (1-6) ; 7. 34-29 (20-25) ; 8. 40-34 (15-20) ; 9. 45-40 (10-15) ; 10. 50-45 (5-10) ; 11. 29-24 (20×29) ; 12. 33×24 (19×30) ; 13. 35×24 (17-21) ; 14. 38-33 (11-17) ; 15. 43-38 (18-23)! ; 16. 28×19 (14×23) ; 17. 33-28 (9-14) ; 18. 28×19 (14×23) ; 19. 38-33 (3-9) ; 20. 48-43 (13-18) ; 21. 34-29 (23×34) ; 22. 40×29 (8-13)! [interdisant 33-28 car (15-20) ; 24×15 (18-22), etc, N+1] ; 23. 44-40 (6-11) [joué de préférence à (7-11) afin de maintenir l'interdiction pour les Blancs *de jouer à 28*] ; 24. 40-34 *(21-26)* [menaçant du coup de dame (26-31) ; 37×26 (13-19) ; 24×22 (17×48)] ; 25. 49-44!! [un astucieux tenté de faute : si (26-31) ; 37×26 (13-19) ; 24×22 (17×48) ; mais 36-31! laissant aux Noirs le choix entre l'acceptation de la prise de leur dame, alternative qui les place en situation d'infériorité positionnelle, et sa conservation, qui suppose alors (16-21, forcé) ; 26×6.m (48-26) ; 6-1 (9-14,m) ; 27-21! (26×17) ; 33-28 (17×24) ; 43-38 (24×42) ; 47×38!,B+] les Noirs ne commirent pas l'erreur et, à leur tour, tentèrent une faute 25. ... (10-14)! [livrant le passage à dame : 34-30 (25×23) ; 24-19 (13×24) ; 33-29 *(ad libitum)* ; 39×10, et les Noirs répliqueraient par (9-14) ; 10×19 (18-22) ; 27×18 (12×14), N+1] ; mais les Blancs jouèrent le coup juste 26. 24-20 (15×24) ; 27. 29×20, etc. (Verse-Gournier, championnat de France, 1956).

b) Actuellement, on poursuit plutôt par 2. ...(11-16) ; 3. 38-32 (18-22) ; 4. 43-38 (7-11) ; 5. 49-43 (1-7) ; 6. 37-31 (21-27) ; 7. 32×21 (16×27) ; 8. 42-37 *(11-16)* [le maître Bastiaannet, comme l'a noté Sijbrands, semble vouloir se diriger vers la fameuse variante Valkenburg, adoptée dns la septième partie du match mondial Wiersma-Gantwarg, 1982 : 9. 37-32 (16-21) avec une partie *de type Bonnard] ; 9. 47-42 [le conducteur* des Blancs, pour l'instant, s'efforce d'écarter la variante Valkenburg] (7-11) ; 10. 34-29 (20-24) ; 11. 29×20 (15×24) ; 12. 40-34 (10-15) ; 13. 45-40 (14-20) ; 14. 34-29 (20-25) ; 15. 29×20 (15×24) ; 16. 39-34 *(5-10)* ; 17. 37-32 (16-21)! Nous voici dans la partie Bonnard [Sadowskaja-Sakalauskaite, championnat d'URSS féminin, 1983, *le Monde* du 11 août 1984] ; 18. 44-39 (12-18) ; 19. 50-45 (10-15) ; 20. 41-37 (18-23)! [ce coup s'oppose à la percée 28-23, tout en interdisant 34-30 (25×34) ; 40×18 mais (24-29), etc, les Noirs dament à 50] ; 21. 34-29 (23×34) ; 22. 40×20 (25×14) ; 23. 39-34 (15-20) ; 24. 43-39 (13-18) ; 25. 34-29 (20-24)! ; 26. 29×20 (14×25) ; 27. 28-23 (18×29) ; 28. 33×13 (9×18), etc. (Van Leeuwen-Bastiaannet, demi-finales du championnat des Pays-Bas, *1983*). Cette position est considérée, au stade actuel des analyses, comme insolite en ce sens que, jusqu'à maintenant, on estimait qu'une partie Bonnard ouverte présentait de bonnes perspectives pour les Noirs sous réserve de l'occupation des cases *28* et *32*. Cette occupation offrait alors aux Noirs la possibilité d'étouffer les Blancs par (18-23) et domination du centre. Toutefois, depuis quelques années, les experts admettent qu'une partie Bonnard ainsi *ouverte* laisse, *en elle-même*, des *suites* assez favorables aux Noirs. Dans cette partie Leuwen-Bastiaannet, il semble que les chances des Noirs soient plus que théoriques, les Blancs devant mobiliser huit fantassins pour bloquer six *fantassins adverses.*

c) Variante de gain : 3. 37-32 (11-16) ; 4. 41-37 (7-11) ; 5. 46-41 (1-7) ; 6. 28-33 (19×28) ; 7. 32×23 (21-27) ; 8. 37-31 (20-25) ; 9. 41-37 (14-20) ; 10. 23-18! (12×23) ; 11. 34-30 (25×34) ; 12. 40×18 (10-14) ; les Blancs dament à la case 1 : 13. 33-28 (22×33) ; 14. 38×29! (13×24) ; 15. 29-24 (20×29) ; 16. 39-33 (29×38) ; 17. 43×1!,+ (Galkine-Slavinsks, 1974).

d) Plus fort que 5. 37-32 ou 5. 38-32, les Noirs possèdant l'opportunité de placer un pion à 27 par 5. ... (21-27), etc.

e) Ce coup de griffe place les Noirs en situation avantageuse au centre, et laisse les Blancs avec un pion relativement faible à 26.

f) En toute logique pour assurer le développement de la grande diagonale et renforcer l'occupation du centre.

g) 12. 37-32 (7-12) ; 13. 46-41, les Noirs dament 13. ... (24-29) ; 14. 33×24 (19×30) ; 15. 35×24 (13-19) ; 16. 24×22 (17×46),+ pour nouveaux damistes.

h) Ne paraît pas très satisfaisant car, parmi d'autres raisons, ne remet pas en cause la domination des Noirs au centre.

i) Voici un exemple de gain par ricochet : 17. 45-40 (2-7) ; 18. 33-28, livre le gain si les Blancs recherchent l'occupation immédiate du centre 18. ... (23×32) ; 19. 37×28 (17-21)! ; 20. 26×17 (11×33) ; 21. 38×20 (14×45),+ très accessible.

j) Nouveau bastion en renfort au centre.

k) 22. 37-32 semble plus rigoureux, bien que les Noirs puissent accentuer la pression au centre par (23-28).

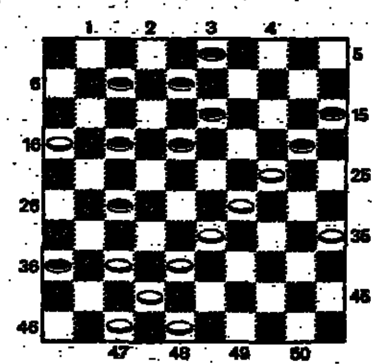
l) Les Noirs ne sauraient permettre aux Blancs d'espérer d'exécuter, ultérieurement, après 47-41, le deux pour deux salutaire, sinon salvateur, par 32-28, etc.

m) Retire aux Blancs même la faculté de se développer par 27-21 (16×27) ; 32×21, puisque (22-28) ; 33×22 (18×16), N+1.

n) Interdisant 26. 39-34 en raison de 26. ... (23-28), et encore 26. 40-34 (24-30) ; 27. 35×24 (20×40) ; 28. 45×34 (23-28) ; 29. 32×23 (18×40) ; 30. 27×18 (12×23) [et non 30. ... (13×22), les Blancs dament 31. *39-34* (40×29) ; 32. 33×4,+.], etc, N+.

o) Et de conclure par une combinaison, amenée à la barbe de Barbara.

PROBLÈME
R. SAINT-FORT
(Haïti)
1957



Les Blancs forcent le +1 ou le gain. Solution : 35-30!!

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

Nº 408

Horizontalement

I. Beaucoup plus redoutable au propre qu'au figuré. – II. Dans l'oreille. Une des armes du I. – III. Chant. Si vous n'avez pas compris après ça ! – IV. Cause quelque souci à ce pauvre Reagan. A l'intérieur. – V. Dans l'oreille. Presque dans le nez. Dieu. – VI. Réchauffe le provençal. Direction. Passent leur vie sur les hauteurs. – VII. On l'avait bien dit. Singent l'ancien. – VIII. Note. Il a fait du beau. – IX. On en sort pour aller à la mort. Elle vient quand c'est le moment. – X. Jusqu'à quelles hauteurs vont-ils s'envoler ?

Verticalement

1. Le meilleur est-il toujours à Lyon ? – 2. Voilà qui demande de la concentration. – 3. Bien établi. En frac. – 4. Conjonction. Possessif inversé. Ne peut parler de présent ou d'avenir, même s'il est dans son bon sens. – 5. Ne comptez pas l'avoir. – 6. Dans l'auxiliaire. Distrait. – 7. Lac. Un fini bouleversé jusqu'à frôler l'infini. – 8. Certains crocs. – 9. Effectuais le renouvellement. Supplémentaire. – 10. On peut en avoir par-dessus la tête. Ne se plaint pas. – 11. Quand tu fis tête à queue. Il a retrouvé son mandat. – *12. En tête. Calendrier. En fleur.* – 13. Faut-il qu'on les aime !

SOLUTION DU Nº 407

Horizontalement

I. Thuriféraires. – II. Rutabaga. Nota. – *III.* Os. Citoyennes. – IV. Usais. Rasoirs. – V. Vain. Agi. Cène. – VI. Arménie, Perim. – VII. Ide. Oursin. Se. – VIII. Sir. En. Tien. – IX. La. Aménageant. – *X. Enchantements.*

Verticalement

1. Trouvaille. – 2. Hussard. An. – 3. Ut. Aimes. – 4. Racine. Iah. – 5. Ibis. Norma. – 6. Fat. Aiu. En. – 7. Egorgèrent. – 8. Rayai. Snae. – 9. Es. Pi. GM. – 10. Innocentée. – 11. Ronier. Ian. – 12. Eternisent. – 13. Sassements.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

Nº 408

Horizontalement

1. ADEILNPR. – 2. AACCHR. – 3. CEEHIRS (+ 1). – 4. ADEILRSX. – 5. EFIRST (+ 2). – 6. ACINRTTU. – 7. EEGSST. – 8. EEEGNRUX. – 9. EIINNOS. – 10. AAEGRSS (+ 2). – 11. ABEINR (+ 2). – 12. ADDEIS. – 13. EEEIMNNT. – 14. AAENSSTV (+ 1). – 15. DEEEPRT. – 16. EEEGINR (+2). – *17. CDEEOSUU.* – 18. EEEINNRT (+ 2).

Verticalement

19. CEEPRTU. – 20. AAEILRS (+6). – 21. EEEGNRR (+ 1). – 22. CDEEEP. – 23. AADGIN. – 24. ACEENNSU. – 25. AIRTUU. – 26. ABERSSTU (+1). – 27. EEEGINN. – 28. EENORST (+2). – 29. AEEGIMNS (+1). – 30. CEGHIRU. – 31. AINRTV (+1). – 32. EEEFLRX. – 33. EEENRV (+1). – 34. EENSTTT. – 35. EEHRST (+ 1). – 36. AEEISSST. – 37. EERSST (+5).

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

SOLUTION DU Nº 407

Horizontalement

1. TAHITIEN. – 2. PIVERT (PREVIT). – 3. PUGILAT. – 4. AUTORISA. – 5. IGUANES (USINAGE). – 6. INITIALE. – 7. EGEENS (GENEES, GENESE). – 8. AHANAI. – 9. PLUMAT. – 10. TREPIDA (PERDAIT, DEPARTI). – 11. EPAUFRE. – 12. AIMERA. – 13. CHAINEES (CHENAIES). – 14. USURAIRE. – 15. PERISSE (EPISSER, EPRISSE, PRISEES, SPIREES, EPRISES). – 16. MONODIE, chant à une voix. – 17. ENSEIGNA (ENGAINES). – 18. SUASSE (USASSE).

Verticalement

19. TRAHITES. – 20. TAUPEE. – 21. EPRISE (PRIEES, PRISEE, RIPEES, SPIREE). – 22. HETAIRE (HETRAIE). – 23. LEMURES, âmes des morts (*RELUMES, MERULES,* MUSELER). – 24. UPERISE (EPIEURS, EPUISER). – 25. TORPIDE (PERIDOT, PROTIDE, DIOPTRE, TRIPODE). – 26. EVADAIS. – 27. EPSILON (SINOPLE, PELIONS, EPILONS). – 28. NUAGEUSE. – 29. PIRANHA. – 30. PALOIS (APIOLS, POILAS, SPOLIA). – 31. HAWAIEN. – 32. VALENCAY, fromage de chèvre. – 33. ETESIEN. – 34. EFENDIS, dignitaire turc. – 35. TREUILS (RITUELS, RUTILES). – 36. TOURNOIE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



TELEVISION

La bombe génétique

Trafic de fœtus, expériences sur embryons, guerre ethnique...

MÊME si on doit se méfier des sujets à sensation dont s'empare parfois la télévision, il est des tabous qu'il faut lever, des abcès utiles à crever. Et tant pis si les gros sabots des journalistes effraient les coupeurs de cheveu en quatre. On saura donc gré à TF1 d'avoir décidé, après quelques mois d'incertitude, de diffuser deux émissions, d'une heure chacune, sur un sujet, tabou entre tous : la manipulation génétique.

Ce film-enquête de Rolande Girard, intitulé – tout comme le livre qu'elle a publié l'année dernière (1) – *le Fruit de vos entrailles*, est réalisé par Georges Ferraro et présenté par Georges Arnaud, connu pour le scénario du film *le Salaire de la peur* et pour son reportage sur la secte de Moon. On regrettera seulement que l'enquête, menée surtout aux Etats-Unis, avec des témoignages en provenance de l'Extrême-Orient et de la Grande-Bretagne, ne parle pas de la situation française. Il est évidemment plus facile de voir la paille dans l'œil du voisin...

La première émission part des progrès réalisés depuis une trentaine d'années dans l'élaboration de vaccins, grâce aux cultures de virus pratiquées à partir de lignées cellulaires d'embryons humains. Aujourd'hui, les chercheurs souhaitent le libre emploi thérapeutique des fœtus (plus nombreux à la suite de la libéralisation de l'avortement), mais ils se heurtent au vide juridique concernant le statut de l'embryon. Dans les pays anglo-saxons, il n'existe pas de loi sur l'utilisation du « matériel fœtal » pour la recherche.

En France, *« les prélèvements aux fins de recherche ou de thérapeutique sur l'embryon ou le fœtus humain décédé »* sont admis par le Comité d'éthique (dans une « directive » de mai 1984), mais entourés de conditions rigoureuses. Reconnus *« comme une personne humaine »*, l'embryon et le fœtus ne sauraient être l'objet d'une *« utilisation commerciale ou industrielle »* ; ils ne peuvent être utilisés à des fins de recherche que lorsque *« le but poursuivi est spécialement utile au progrès des thérapeutiques »* et seuls peuvent être utilisés *« les embryons ou les fœtus n'ayant pas atteint le seuil de viabilité et dont la mort a été préalablement constatée »*.

(1) *Le Fruit de vos entrailles*, de Rolande Girard, Editions Suger, 1985.



Fœtus de deux mois environ dans son sac amniotique. *In* « le Grand Livre de la femme enceinte ». Edito-Service SA, Genève.

La deuxième émission montre combien cette absence de législation ouvre la porte à tous les abus. On a découvert un véritable trafic de fœtus, entre 1969 et 1976, entre la Corée du Sud et les Etats-Unis. Une société américaine a importé de ce pays 20 000 paires de reins de fœtus humains, qu'elle ventilait dans divers laboratoires, et surtout dans ceux de l'armée, à Fort Detrick. Des reins, prélevés souvent sur des fœtus vivants obtenus par césarienne, achetés aux Coréens au prix de 25 dollars à 30 dollars la paire, puis revendus en petites parcelles de 3 000 à 6 000 fois cette somme !

Raciologie...

Pourquoi l'armée américaine s'intéresse-t-elle aux fœtus ? *« Pour renouveler ses stocks d'armes chimiques, elle élabore des gaz innervants redoutables,* répond le professeur Steven Rose, neurologiste anglais. *Pourquoi des fœtus ? Pour en extraire les récepteurs musculaires de l'influx nerveux. Selon certains, elle travaillerait à la mise au point d'une arme ethnique, qui tuerait, par exemple, les Asiatiques mais pas les Blancs... »*

De telles horreurs, en vue d'une guerre bactériologique ou chimique, bannie en théorie par les Super-Grands, ne devraient pas cacher les côtés positifs de la recherche thérapeutique. Il ne faudrait pas désespérer, non plus, du sens moral des chercheurs, de plus en plus mis à l'épreuve. Plus de deux mille savants en Grande-Bretagne, par exemple, ont signé une déclaration promettant de ne jamais faire de recherches dans le domaine militaire.

Même dans le domaine strictement médical, toutefois, de nouveaux problèmes éthiques se posent. Pour le professeur Baxter, biochimiste américain, *« les gènes sont des médicaments comme les autres : contrôler leur action, les découper, en créer d'artificiels, c'est passionnant ! »*. Ou encore le professeur William Shockley, américain et prix Nobel de physique : *« La prolifération des sous-doués du tiers et du quart-monde menace de submerger l'intelligence de l'espèce humaine. »* Sa solution ? *« Sauver une élite en favorisant l'avortement des pauvres, génétiquement incapables de devenir intelligents. » « On me traite souvent de raciste,* ajoute-t-il. *Ce n'est pas du racisme, c'est de la raciologie. »*

Faut-il en dire plus pour convaincre de la nécessité impérieuse de regarder une telle émission qui sera suivie d'un débat ? Il est à souhaiter que celui-ci éclaircisse les nombreuses zones d'ombre qui demeurent dans une enquête où les passions l'ont visiblement emporté sur la rigueur.

ALAIN WOODROW.

● **« Le Fruit de vos entrailles »**, les mardis 3 et 10 juin, sur TF1 à 22 h.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ *GRAND FILM*

DIMANCHE 1er JUIN

Max et les ferrailleurs ■

Film français de Claude Sautet (1971), avec M. Piccoli, R. Schneider, B. Fresson, G. Wilson, F. Périer, B. Lapointe.

TF 1, 20 h 35 (110 mn).

Solide film policier et psychologique où Piccoli est un flic organisant (il a ses raisons) une provocation contre de petits truands et Romy Schneider, une prostituée préservant farouchement son indépendance. Cette figure nouvelle brisait un stéréotype du cinéma français.

Le Baiser ■

Film américain de Jacques Feyder (1929), avec G. Garbo, C. Nagel, A. Randolf, H. Herbert, L. Ayres, G. Davis (N. muet). FR 3, 22 h 30.

La femme d'un soyeux de Lyon devient l'héroïne d'un drame criminel. Un procès en cour d'assises est le grand morceau de bravoure de ce film, réalisé à Hollywood par Jacques Feyder, sur un contrat signé avec la MGM. Dernier rôle muet de Garbo, dont le visage, bien sûr, illumine l'écran, même si son rôle n'est pas fameux.

LUNDI 2 JUIN

Raphaël le Tatoué

Film français de Christian-Jaque (1938), avec Fernandel, M. Sologne, A. Bernard, Aimois, M. Rolland, R. Génin (N.).

FR 3, 16 h 05 (85 mn).

Un veilleur de nuit, surpris par son patron dans un parc d'attractions, s'invente un frère jumeau mauvais garçon pour ne pas être renvoyé. Burlesque déchaîné, double composition de Fernandel.

Raphaël ou le Débauché ■

Film français de Michel Deville (1970), avec M. Ronet, F. Fabian, J. Vilar, B. Fossey, A. Wiazemski, J.-F. Poron.

FR 3, 20 h 35 (100 mn).

1830, en province. Une jeune veuve, femme vertueuse, s'éprend d'un dandy usé par l'alcool, les orgies. Elle cherche à le rejoindre dans la débauche. Excès, frénésie, passions romantiques, douleur morale et fascination de la mort. L'esprit d'une génération et d'une société. Un film superbe et cruel, intensément interprété par Françoise Fabian et Maurice Ronet. La musique est de Bellini.

MARDI 3 JUIN

La Chevauchée des bannis ■

Film américain d'André de Toth (1959), avec R. Ryan, B. Ives, T. Louise, A. Marshall, N. Persoff, V. Stevenson (N.).

FR 3, 20 h 45 (85 mn).

Sept hors-la-loi sèment la terreur dans un village dont un fermier organise la défense. Un bon scénario. Une violence assez étonnante pour l'époque. Tragédie sous-jacente.

La porte s'ouvre ■

Film américain de Joseph Mankiewicz (1950), avec R. Widmark, L. Darnell, S. McNally, S. Poitier (v.o., sous-titrée, N.).

FR 3, 23 h 10 (100 mn).

Un gangster prépare l'attaque du quartier noir d'une grande ville américaine pour tuer un médecin de couleur qu'il rend – à tort – responsable de la mort de son frère. Curieux film où l'on retrouve rarement le style de Mankiewicz, mais dont il faut retenir les bonnes intentions, la dénonciation des dangers du racisme.

MERCREDI 4 JUIN

Un amour interdit ■

Film franco-italien de Jean-Pierre Dougnac (1984), avec B. Fossey, F. Rey, S. Marconi, A. Belli, E. Béart.
FR 3, 22 h 50 (95 mn).

En Italie, à la fin du dix-huitième siècle, une femme qui a épousé sans l'aimer un vieil homme riche croit revoir celui qui fut la passion de sa jeunesse dans le fils adoptif de son mari. Libre adaptation d'une nouvelle de Kleist, l'Enfant trouvé. Une intrigue compliquée, virant au fantastique, une atmosphère extrêmement insolite.

JEUDI 5 JUIN

La Taverne de l'enfer

Film américain de Sylvester Stallone (1978), avec S. Stallone, K. Conway, A. Archer, J. Spinell, A. Assante.
FR 3, 20 h 35 (105 mn).

En 1946, dans un quartier pauvre de New-York, trois frères, dont l'un est très débrouillard, se lancent dans des matches de lutte pour devenir riches et célèbres. Ceux que ne rebute pas le cabotinage effréné de Sylvester Stallone – qui est aussi scénariste et metteur en scène – passeront, peut-être, une bonne soirée.

VENDREDI 6 JUIN

Martin et Léa ■

Film français d'Alain Cavalier (1978), avec I. Ho, X. Saint-Macary, R. Bohringer, C. Le Bailly, L. Navarre.
A 2, 23 h (95 mn).

Un jeune ouvrier s'éprend d'une Eurasienne rencontrée par hasard. Elle vit de l'argent que lui donne un ami afin qu'elle lui recrute des filles pour son plaisir. La prise de conscience du déséquilibre d'une existence au feu d'une passion que la femme n'avait jamais ressentie. Une mise en scène rigoureuse. Alain Cavalier ou le goût de l'expérience.

Samedi
31 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

7.45 RFE : Le temps de vivre ; 8.00 Bonjour la France ; 9.00 A votre service ; 9.30 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Reprise : Performances (diff. le 27 mai) ; 11.00 Tennis, en direct de Roland-Garros ; 12.35 Téléfoot 1.
13.00 Journal. ; 13.50 Tennis, en direct de Roland-Garros (et à 15.55) ; 15.45 Tiercé, en direct de Maisons-Laffitte ; 18.10 Auto-moto : les 24 heures du Mans.
18.40 Journal.
19.00 **Mundial 86 : Cérémonie d'ouverture** de la Coupe du monde de football.
Défilés, discours, grande fiesta... Le délire commence. En direct du stade Aztec de Mexico, et en Mondovision, cérémonie d'ouverture, retransmise dans le monde entier. Lire en page sports tout ce que vous voulez savoir sans oser le demander sur le Mundial à la télévision.
19.50 Mundial 86 : Italie-Bulgarie.
En direct du stade Aztec à Mexico : commentaire Thierry Roland et Jean-Michel Larqué. Pendant la mi-temps, à 20 h 45, tirage du Loto.
21.50 Journal et résumé de la journée aux Internationaux de tennis.
22.20 **Droit de réponse : La vie est ailleurs.**
Emission de Michel Polac, réal. M. Dugowson.
Les aventuriers du XXe siècle, avec C. Destivelle, qui escalade à mains nues ; J. Lanzmann, auteur de « l'Altitude des dieux » ; N. Villoteau, qui recherche des serpents ; *E. Surcouf, à la recherche d'épaves ;* C. Ziké, auteur de « Oro et Sahara », A. Prieur, champion du monde de cascade en moto, A. Leluc, ancien mercenaire, J. Bock, qui organise des voyages en Amazonie ; D. Habrey, qui saute de toit en toit ; B. Gorsky, navigateur et plongeur ; B. Glowczewski, ethnologue ; A.S. Thiberghien, qui a vécu en Amazonie.
0.15 Journal.
0.30 Ouvert la nuit : *série*, les Incorruptibles *(redif.)*.
1.20 RFE : Entreprise super-star.

ANTENNE 2

10.40 Journal des sourds et des malentendants ; 11.00 Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Edition 1954 (Dien-Bien-Phu, les accords de Genève) ; 12.00 A nous deux.
12.45 Journal ; 13.25 Série : Buck Rogers ; 14.15 Récré A2 (L'empire des cinq, Téléchat) ; 14.50 Les jeux du stade (Football : présentation du Mundial ; cyclisme : critérium du Dauphiné libéré ; Auto : les Vingt-Quatre Heures du Mans) ; 17.05 Les carnets de l'aventure (skieur d'essai ; je veux le soleil debout) ; 18.00 Série : Amicalement vôtre ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.05 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.10 Le journal du Mundial ; 19.35 Le petit Bouvard illustré.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Spécial tennis, avec, pour la partie variétés, Michel Leeb, Stéphanie de Monaco, Sabine Paturel et les joueurs de tennis : Ilie Nastase, Manuel Orentes, Pierre Barthes, Guillermo Vilas, etc.
21.55 Histoires de l'autre monde.
« La Chambre de la folie », de J. Hayes.
22.20 Magazine : Les enfants du rock (et à 23.45).
« Rock'n'roll *graffiti* », *avec les Beatles, Nicoletta, Frank Alamo, Dusty Springfield,* Sex Machine : *ZZ Top, Vanity, the Beaty, the Cramps, the Beastly Boys, Zapp Band... à 23.45, Concert Hall and Oates (enregistré en 1985).*
23.30 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

12.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises ; 13.00 : Arletty ; 13.15 Connexions ; 13.30 Horizon ; 14.00 Les réseaux locaux de communications en fibre optique ; 14.30 Objectif santé ; 14.45 Temps au féminin.
15.00 Baptême à Marignane. 16.15 Liberté 3, émission des associations
17.30 Emissions régionales
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.35, où l'on verra sur tout le réseau Fraggle Rock ; *à 18.55,* Croqu'soleil ; *à 19.55,* Les recettes de Gil et Julie.
19.00 Le « 19-20 » de l'information
20.05 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... les aventures de Kit Carson.
21.55 Journal.
22.20 Série : Mission casse-cou.
Le couple explosif à la recherche d'un camion volé alors qu'il transportait un demi-million de livres sterling. Une série britannique ordinaire.
23.15 Musiclub.
Troisième tournoi Eurovision des jeunes musiciens, depuis Copenhague. La France est représentée par Sandrine Lazarides, qui interprète : « le Concerto no 1 pour piano et orchestre » de F. Liszt, avec la participation de la pianiste Teresa Llacuna.

LA 5

8.00 à 15.00 rediff. des émissions de la veille : 8.00 Série : Tonnerre mécanique (et à 11.30 et à 17.10) ; 8.45 Pentathlon, jeu et *variétés (et à 12.15)* ; 10.30 Grand prix, *magazine auto-moto (et* à 14.00 et 16.30).
15.00 Automobile : Les Vingt-Quatre heures du Mans (en direct) (et à 17.00, 17.30, 18.30, 20.00, 22.00, 23.15, 0.15.
17.40 Série : Knight Rider ; 19.30 Cinq sur cinq, programme *musical (et à 0.30)*.
20.30 Les grands films du petit écran : la Chose, de S. Spielberg (et à 1.30).
22.20 Boxe, et en direct de San-Francisco.
23.20 Série : Lou Grant.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, Série : Un espion modèle ; 21 h, A vous de choisir : *les Caïds*, film de R. Enrico, ou : *la Gueule du loup*, film de M. Leviant ; 22 h 45, Spécial Mundial ; 22 h 55, Startest.
- **TMC**, 20 h, Coupe du monde de football (Bulgarie-Italie, en direct de Mexico) ; 21 h 50, Série : Knight rider ; 22 h 50, Monte-Carlo zoom ; 23 h 10, Sty trax ; 20 h, Jeu : Micro-défi (finale) ; 20 h 30, Variétés : Domino ; 21 h 40, Téléfilm : Au-delà des plaines.
- **RTB**, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 30, *le Voyage des damnés*, film de S. Rosenberg.
- **TSR**, 20 h 30, Le polar du samedi soir : Columbo ; 22 h 30, Sports ; 23 h, Miroir 86.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 1er juin

8.00 Bonjour la France. 9.00 Émission islamique. 9.15 A *Bible ouverte*. 9.30 *Orthodoxie*. 10.00 *Présence protestante*. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe, célébrée à Nogent-sur-Marne (94), prédicateur : Père Stan Rougier. 12.00 Téléfoot 1.
13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch. 14.20 Tennis, en direct de Roland Garros (et à 15.45). 15.30 Tiercé en direct de Longchamp. 18.05 Série : Pour l'amour du risque.
19.00 Sept sur sept.
Magazine de la semaine de Jean Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Anne Sinclair.
Invité : M. Michel Rocard, inspecteur des finances, député des Yvelines, ancien ministre d'Etat... et futur présidentiable ?
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Max et les ferrailleurs.
Film de C. Sautet.
22.30 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.30 Journal.
23.50 Mundial 86 : France-Canada.
Coupe du monde de football : en direct du stade Noucamp à Léon, commentaires de Thierry Roland et Jean-Michel Larqué.

Lundi 2 juin

8.45 Antiope 1 ; 9.15 Mundial 86 (reprise France-Canada). 10.45 La Une chez vous ; 11.00 Tennis, en direct de Roland-Garros.
13.00 Journal ; 13.50 Tennis, en direct de Roland-Garros ; 18.10 Les Matics ; 18.15 Mini-journal, pour les jeunes ; 18.25 Feuilleton : Santa Barbara ; 18.50 La vie des Botes.
19.15 Journal ; 19.40 Loto sportif.
19.50 *Mundial 86 : URSS-Hongrie.*
Coupe du monde de football, en direct du stade Irapuapo, commentaires Didier Roustan et Michel Hidalgo.
21.50 Tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée aux Internationaux de France.
22.10 Mundial 86 : Argentine-Corée.
Coupe du monde de football, en direct du stade olympique de Mexico : commentaires de Thierry Roland et Jean-Michel Larqué.
23.40 Journal.
23.55 C'est à lire.
0.10 RFE.
Quand l'entreprise fait du cinéma.

Mardi 3 juin

8.25 Antiope 1 ; 8.55 Mundial 86 (reprise Argentine-Corée) ; 10.25 Le chemin des écoliers ; Pareil, pas pareil ; 10.45 La Une chez vous ; 11.00 Tennis en direct de Roland-Garros ; 12.35 Télé-foot 1.
13.00 Journal ; 13.50 Tennis en direct de Roland-Garros. 18.20 Les Matics ; 18.25 Mini-journal pour les jeunes ; 18.35 Feuilleton : Santa-Barbara ; 19.10 La vie des Botes ; 19.35 Cocoricocoboy.
20.00 Journal ; 20.25 Loto sportif ; 20.35 D'accord, pas d'accord (INC).
20.40 Les grands écrans de TF 1 : Histoire vraie.
D'après G. de Maupassant, adapt. et réal. de C. Santelli, avec M.C. Barrault, P. Mondy, D. Gence...
Cette semaine encore le couple Maupassant – Santelli est à la Une. Ce téléfilm diffusé en 1973, 1977 et 1982 fait partie des contes peu connus de l'écrivain. L'histoire d'une servante soumise aux bons vouloirs de son maître ; la souffrance, la solitude et le destin des femmes de la basse classe au siècle dernier, revisités par Santelli. A revoir absolument.
21.50 Tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée aux Internationaux de France.
22.05 Documentaire : le Fruit de vos entrailles.
Emission en deux parties de R. Girard et G. Arnaud. Réal. de G. Ferraro.
(Lire notre article.)
23.10 Performances.
Magazine d'actualité culturelle de Michel Cardoze.
Invité : Gildas Bourdet, metteur en scène (sous réserve).
Au sommaire : La publicité grimpe aux murs ; Identité judiciaire ; l'Industrie des salons ; Agenda et minute rétro.
23.35 Journal.
23.50 Mundial 86 : Portugal-Angleterre.
Coupe du monde de football en direct du stade Tecnologico à Monterrey, commentaires de Thierry Roland et Jean-Michel Larqué.

ANTENNE 2

Dimanche 1er juin

8.15 RFE ; 9.00 Informations et météo ; 9.10 Gym tonic ; 9.45 Les chevaux du tiercé ; 10.00 Récré A2 (Clémentine, Mafalda, La révolte irlandaise, Les mondes engloutis) ; 11.30 Dimanche Martin : Entrez les artistes.
12.45 Journal ; 13.20 Tout le monde le sait ; 14.30 Série : Les deux font la paire ; 15.20 L'école des fans ; 16.15 Kiosque à musique ; 17.00 Téléfilm : La double vie de Mathias Pascal (2e partie), d'après Pirandello, réal. M. Monicelli. 18.10 Stade 2 ; 18.45 Le journal du Mundial ; 19.00 Feuilleton : Maguy.
19.30 Journal.
20.00 Mundial 86 : Brésil-Espagne.
Coupe du monde de football, en direct de Guadalajara, commentaires de M. Drucker et R. Piantoni.
21.50 Musiques au cœur : Seiji Ozawa.
Magazine d'E. Ruggieri.
A la découverte, à travers le monde, du célèbre chef d'orchestre japonais. Extraits du « Concert pour piano nº 2 » de Beethoven, du « Concerto pour violon et orchestre » de Dvorak et de la Symphonie nº 2 « Résurrection » de Mahler.
22.55 Journal.

Lundi 2 juin

6.45 Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Reprise : Apostrophes (La terre et l'eau, diff. le 30 mai) ; 11.25 Histoires courtes. 11.35 Itinéraires, de S. Richard : Chili : « à Valparaiso », réal. J. Ivens. 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Aujourd'hui la vie (A voir, avec Annie Cordy) ; 15.00 Série : Les grands *détectives (le chevalier Dupin)* ; 16.00 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.35 Récré A2 (Téléchat, Latulu et Lireli, Les maîtres de l'univers) ; 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.05 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.10 Le journal du Mundial ; 19.35 Le petit Bouvard illustré.
20.00 Journal.
20.35 Les cinq dernières minutes : Meurtre par intérim.
Réal. C. Loursais. Avec P. Brasseur, R. Souplex... (Rediff.).
Cette énigme policière aux innombrables suspects est à voir (ou revoir) surtout pour les excellents comédiens.
22.05 Série documentaire : Le défi mondial.
D'après le livre de J.-J. Servan-Schreiber, réal. D. Bertolino et D. Creusot.
Nº 5. Le miracle japonais. Comment ce petit pays, sans matières premières – sinon la matière grise et le savoir faire de ses nombreux habitants – a-t-il réussi à dépasser toutes les nations industrialisées, sauf les Etats-Unis, qu'il talonne ? Le miracle démystifié.
23.05 Chefs d'œuvre en péril.
de P. de Lagarde.
Tissus et papiers peints. Voyage fascinant au Musée historique des tissus à Lyon, à la découverte des restaurateurs des soieries anciennes.
23.35 Journal.
23.55 Mundial 86 : Pologne-Maroc.
Coupe du monde de football, en direct de Monterrey, commentaires M. Drucker et R. Piantoni.

Mardi 3 juin

6.45 Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Reprise : Mundial 86 : Pologne-Maroc ; 11.35 Les carnets de l'aventure : (Sikomout, destination banquise. Redif.) ; 12.00 Journal ; 12.05 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Aujourd'hui la vie (la vie à vif) ; 15.00 Série : Benjowski ; 16.05 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.35 Récré A 2 (Téléchat ; Image imagine ; C'est chouette ; Superdoc ; Bibifoc) ; 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 Le journal du Mundial.
19.30 Journal.
19.55 Mundial 86 : Mexique-Belgique.
Coupe du monde de football, en direct de Mexico, commentaires de M. Drucker et R. Piantoni.
21.55 Mundial 86 : Algérie-Irlande du Nord.
Coupe du monde de football, en différé de Guadalajara, commentaires de B. Père et B. Pivot.
23.35 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 1er juin

9.00 Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque : La vie des marchés.
13.00 Emissions régionales.
14.30 Sports loisirs, 3e Grand Prix international du camion. 15.30 Où est passée la vellad. 16.00 Journal de la Transarmoricaine. 16.35 Jeu de rôles, drôle de jeux. 16.50 Emission pour les jeunes : les Entrechats, l'Oiseau bleu, Génies en herbe. 18.00 Décibels, avec Ryuichi Sakamoto, Oth, Trotskids, Buzz, Wire Train. 18.30 RFO hebdo.
19.00 Petit à petit passionnément. 19.05 Signes particuliers. 20.05 Muppet show.
20.35 Regards-caméra.
Série de quatre documents de François Reichenbach.
Autoportrait d'un cinéaste qui se retourne sur sa propre œuvre. Des reportages viennent ponctuer ses interrogations. Narcissisme ou exigence d'un artiste qui se juge ? Un peu fouillis, parfois complaisant.
21.30 Aspects du court-métrage français.
Tiens bon j'arrive, d'Aubert Allal ; *Felix, infelix, Félix*, de Luc Leclerc du Sablon.
21.55 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : le Baiser.
Film de Jacques Feyder.
0.00 Prélude à la nuit.
Caprice nº 5, de N. Paganini, par Dominique Juchors, violon.

Lundi 2 juin

16.00 Télévision régionale.
Programme autonome des douze régions, sauf à 16.05, où l'on verra sur tout le réseau le film de Christian-Jaque : Raphaël le tatoué ; *17.35* Actualités de jadis ; *17.45* Loups, bars et Cie, ou la cuisine des marins ; *18.55* Croqu'soleil.
19.00 Le « 19-20 » de l'information.
19.55 Dessin animé : Les entrechats ; 20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : Raphaël ou le débauché.
Film de Michel Deville.
22.20 Journal.
22.45 Boîte aux lettres.
Émission littéraire de Jérome Garcin.
Claude Roy à la lisière du temps. Cette émission, déjà diffusée en 1985, mêle portrait, interview, témoignages et documents d'archives.
0.00 La clef des nombres et des tarots.
0.05 Prélude à la nuit.
Etude de concert de G. Pierné par le pianiste P. Davenet.

Mardi 3 juin

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h 05, où l'on verra sur tout le réseau : Mission casse-cou (redif.) ; *17 h 50*, Calibre ; *18 h 55*, Croqu'soleil.
19.00 Le « 19-20 » de l'information.
19.55 Dessin animé : Les Entrechats ; 20.05 Les jeux ; 20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 La dernière séance.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
Les actualités de 1959 ; à 22 h 15 Publicités de l'époque ; à 22 h 20 Tom et Jerry ; à 22 h 30 Tex Avery ; et à 22 h 40 Attraction.
20.46 Premier film : la Chevauchée des bannis.
D'André de Toth.
22.45 Journal.
23.10 Deuxième film : La porte s'ouvre.
De Joseph L. Mankiewicz.

LA 5

Dimanche 1er juin

7.30 à 20.30, redif. des émissions : 7.30 Les vingt-quatre heures du Mans (et à 11.10, 13.15, 14.45, 22.10) ; 9.00 Les Schtroumpfs (et à 19.35) ; 9.25 Série : Jaimie ; 10.15 Série : Chips ; 12.15 Série : Riptide ; 13.45 Série : Supercopter ; 16.45 Cinq sur cinq, programme musical ; 17.45 Cherchez la femme.
20.30 Les grands films du petit écran : La dernière carte, de W. Grauman, avec O. Sharif, V. Principal... (et à 23.35) ; 22.45 Série : Kojak (et à 2.00) ; 1.05 Mode, etc., magazine sur la mode.

Lundi 2 juin

8.00 à 18.45, rediffusion des émissions : 8.00, Série : Lou Grant (et à 12.00 et 15.30) ; 8.20, Les grands films du petit écran : La Chose (et à 13.00 et 16.15) ; 10.30, Série : Kojak (et à 14.45 et 18.00) ; 11.15, Jeu : C'est beau la vie (et à 18.45).
19.30 A fond la caisse (série : Supercopter) (et à 23.00).
20.30 Les grands films du petit écran : le Phénix. De D. Hickox (et à 0.00).
22.05 Série : La cinquième dimension (et à 1.35) ; 2.30, série : Jaimie.

Mardi 3 juin

8.00 à 19.30, Rediffusion des émissions : 8.00, Série : Supercopter (et à 12.00 et 15.30) ; 8.45, Les grands films du petit écran : la Dernière Carte (et à 13.00 et 16.15) ; 10.30, Série : La cinquième dimension (et à 14.45 et 18.00) ; 11.15 Jeu : C'est beau la vie (et à 18.45).
19.30 A fond la caisse (série : Knight Rider) (et à 23.00 et 2.30).
20.30 Feuilleton : Flamingo Road (et à 0.00).
21.25 Arabesque, série de suspense (et à 0.55).
22.20 Jonathan, magazine de l'aventure (et à 1.50).

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 1er juin

- RTL, 20 h, *l'Oiseau bleu*, film de G. Cukor ; 21 h 45, Spécial Mundial ; 22 h 10, Grand écran.
- TMC, 20 h, Coupe du monde de football (Espagne-Brésil, en direct de Guadalajara) ; 21 h 50, Série : V ; 22 h 50, Contact ; 23 h 5, Forum.
- RTB, 20 h, Jeu : Micro-défi (finale) ; 20 h 30, Variétés : Domino ; 21 h 40, Téléfilm : Au-delà des plaines.
- TSR, 19 h 55, Feuilleton : Allô Béatrice ; 20 h 50 : Miroir 86 : dis-moi ce que tu lis ; 21 h 45, Clameur du monde.

Lundi 2 juin

- RTL, 20 h, Série : le Renard ; 21 h, *Mission à Hong kong*, film de E. Holbauer ; 22 h 35, Spécial Mundial.
- TMC, 20 h, Coupe du monde de football (URSS-Hongrie, en direct) ; 21 h 50, Dynastie ; 22 h 55, Sky trax.
- R.T.B, 20 h, *Un idiot à Paris*, film de S. Korber (cycle Jean Lefèvre) ; 21 h 25, Document : L'art au monde des ténèbres (nº 1).
- RTB - TÉLÉ 2, Spécial Mundial, 19 h 50, Match URSS-Hongrie (en direct) ; 22 h, Argentine-Corée du Sud ; 23 h 50, Pologne-Maroc (en direct).
- TSR, 20 h 5, Spécial cinéma ; 23 h 10, Franc-parler ; 23 h 15, Cinébref.

Mardi 3 juin

- RTL, 20 h, Cinémania : *l'Histoire très bonne et très joyeuse de Colinot Trousse-chemise*, film de N. Companeez ; 22 h 5, Spécial Mundial ; 22 h 25, *Orca*, film de M. Anderson.
- TMC, 20 h, Coupe du monde de football (Belgique-Mexique, en direct de Mexico) ; 21 h 50, Le Grand Chaparral : le capitaine Surtee ; 22 h 55, Sky trax.
- RTB, 19 h 50, Coupe du monde de football : Belgique-Mexique (en direct) ; 22 h, Ciné-club : *Boy meets girl*, film de L. Carax.
- RTB - TÉLÉ 2, Spécial Mundial, 19 h 50, Belgique-Mexique (en direct) ; 22 h, Algérie-Irlande du Nord ; 23 h 50, Portugal-Angleterre (en direct).
- TSR, 20 h, Série : Vice à Miami ; 20 h 55, La guerre d'Espagne : au sein même de la révolution ; 21 h 50, Regards.

Mercredi
4 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.45 Antiope 1 ; 9.15 Mundial 86 (reprise Portugal-Angleterre) ; 10.45 La Une chez vous ; 11.00 Tennis, en direct de Roland Garros ; 12.35 Télé-foot 1.
13.00 Journal ; 13.50 Tennis, en direct de Roland Garros. 18.20 les Matics ; 18.25 Mini-journal pour les jeunes ; 18.40 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.05 Tirage du Tac-O-Tac.
19.15 Journal
19.50 Mundial 86 : RFA-Uruguay (et à 21 h).
Coupe du monde de football, en direct du stade La Corregidora à Queretaro, commentaires de Didier Roustan et Michel Hidalgo.
20.45 Tirage du Loto.
21.50 Tennis.
Résumé de la journée aux Internationaux de France.
22.10 Mundial 86 : Paraguay-Irak.
Coupe du monde de football, au stade de Bombonera à Toluca, commentaires de Didier Roustan et Georges Dominique.
23.40 Journal.
23.50 Mundial 86 : Ecosse-Danemark.
Coupe du monde de football, en direct du stade Neza à Nezahualcoyotl, commentaires de Thierry Roland et Jean-Michel Larqué.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 9.00 Récré A2 (Heidi ; Latulu et Lireli ; Sinbad le marin ; Le monde selon Georges...) ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Série : Pas de frontières pour l'inspecteur (Redif.) ; 15.40 Récré A2 (les Schtroumpfs ; Tom Sawyer ; La bande à BD) ; 17.05 Magazine : Terre des bêtes ; 17.35 Superplatine : Katrina and the Waves, Patrick Bruel, Murray Head, Agathe, Fra Lippo Lippi, Arnold Turboust ; 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.05 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.10 Le journal du mundial ; 19.35 Le petit Bouvard illustré.
20.00 Journal.
20.35 L'heure de vérité : Lionel Jospin.
Magazine de F.-H. de Virieu.
Le premier secrétaire du Parti socialiste répond aux questions des journalistes et des téléspectateurs. L'avenir du PS, en tant que parti d'opposition crédible, passe par son élargissement (à gauche et au centre) et son rassemblement autour du pôle unitaire que veut représenter Lionel Jospin.
21.55 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
Au sommaire : les flashés du déclic (les photographes d'actualité et l'envers de leur décor) ; stars à huit ans (que deviennent les enfants stars ?) ; sur la touche (les déçus du football ; en avoir ou pas... des scrupules (la morale a-t-elle encore un sens en 1986 ?) ; les enfants de Beyrouth.
22.55 Histoire courte.
« Poste restante » de H. de Luze.
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 En direct de l'Assemblée nationale. Questions au gouvernement.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.05, où l'on verra sur tout le réseau : Zorro ; *17.30* Dominic ; *18.55* Croqu'soleil.
19.00 Le « 19-20 » de l'information.
19.55 Dessin animé : les Entrechats ; 20.05, Les jeux.
20.35 Variétés : Pollen
Emission de Jean-Louis Foulquier.
Avec Vivien Savage, Mylène Farmer, Gilles Langoureau, Alain Bashung, Etienne Daho, Bernie Bonvoisin, Sarah Mandiano, Sofie Kremen, Julie Pietri et les Raoul Petite.
21.35 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
Spi tempête. 8e Spi Ouest-France trophée banque de Bretagne, reportage de W. Garit. Plus de deux cents équipages, accourus de tous les coins de France, de Belgique et de Suisse ont participé, le week-end de Pâques, à la huitième édition de Trophée.
22.20 Journal.
22.50 Cinéma : Un amour interdit.
Film de Jean-Pierre Dougnac.
0.25 La clé des nombres et des tarots.
0.30 Prélude à la nuit.
Récitatif et Scherzo de F. Kreisler, par Hagaï Shaham au violon.

LA 5

8.00 à 19.30 Rediffusion des émissions : Série : Knight rider (et à 12.00 et 15.30) ; 8.45, *Les grands films du petit écran* : Le Phénix (et à 13.00 et 16.15) ; 10.30, Jonathan, magazine de l'aventure (et à 14.45 et 18.00) ; 11.15, Jeu : c'est beau la vie (et à 18.45).
19.30 A fond la caisse (série : Ripetide) (et à 23.25).
20.30 Feuilleton : *Flamingo road (et à 0.25)* ; 21.25, L'inspecteur Derrick (et à 1.20) ; 22.25, Big bang, magazine de la science (et à 2.20).

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Madame est servie ; 21 h, *les Révoltés de Claire Louise*, film de J. Tourneur ; 22 h 25, Spécial Mundial.
- TMC, 20 h, Coupe du monde de football (Uruguay-RFA, en direct) : 21 h 50, Série : Falcon Crest ; 22 h 55, Sky trax.
- RTB, 20 h 5, *le Prête-nom*, film de M. Ritt ; 21 h 40, Coup de film : 21 h 50, Rox box.
- RTB - TÉLÉ 2, Spécial Mundial. 19 h 50, Paraguay-Irak (en direct) : 22 h, Allemagne-Uruguay ; 23 h 50, Ecosse-Danemark (en direct).
- TSR, 20 h, *Houdini le magicien*, film de M. Shavelson ; 21 h 40, Inde : les tréteaux de l'espoir ; 22 h 35, Jo Pouget, pilote d'hélicoptère : 23 h 10, Cinébref.

Jeudi
5 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.45 Antiope 1 ; 10.15 Mundial 86. (Reprise Ecosse-Danemark) : 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tennis, en direct de Roland-Garros ; 12.35 Téléfoot 1.
13.00 Journal ; 13.50 Tennis, en direct de Roland-Garros (1/2 finale simple dames et à 15.35) ; 15.25 Quarté, en direct de Chantilly ; 18.20 Les Matics ; 18.25 Minijournal, pour les jeunes ; 18.40 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.10 La vie des Botes ; 19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Feuilleton : la Citadelle.
D'après le roman de A.-J. Cronin, réal. P. Jeffries et M. Vardy, avec B. Cross, G. Thomas, C. Higgins....
Les relations entre le couple se dégradent. Tandis que Chris décide de partir pour un mois, le jeune médecin se laisse entraîner par l'une de ses patientes dans une aventure amoureuse.
21.50 Tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée aux Internationaux de France.
22.10 Mundial 86 : Italie-Argentine.
Coupe du monde de football, en direct du stade Cuauhtemoc à Puebla, commentaires de Didier Roustan et Michel Hidalgo.
23.40 Journal.
23.55 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Reprise : Moi... je (diff. le 4 juin) ; 11.05 Histoires courtes (L'anniversaire de Georges, Au-delà de minuit) ; 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Aujourd'hui la vie (Ailleurs : les Philippines) ; 15.00 Série : Benjowski ; 16.05 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.35 Récré A 2 (Téléchat ; Image imagine ; Mes mains ont la parole...) ; 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 Le journal du Mundial.
19.30 Journal
19.55 Mundial 86 : France-URSS.
Coupe du monde de football, en direct de Leon, commentaires de M. Drucker et R. Piantoni.
21.55 Magazine : Résistances.
Emission de B. Langlois, réal. G. Daude.
Au sommaire : dossier Afrique du Sud ; hommage à Amnesty International ; retour au lac Tchad ; invité : Menotti Bottazzi, secrétaire général du Comité français contre la faim.
23.15 Journal.
23.30 Dance Black America.
de C. Hegedus et D.-A. Pennebaker (Redif.)
Première de trois parties : dans cette rétrospective de l'histoire de la danse noire, on verra The Magnificent Force, Easy Jazz Jumper et des danseurs de la célèbre compagnie d'Alvin Alley.
23.55 Mundial 86 : Bulgarie-Corée du Sud.
Coupe du monde de football, en direct de Mexico, commentaires de B. Père et B. Pivot.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.05, où l'on verra sur tout le réseau : Thalassa *(redif.) ; 17.30,* Dominic ; *18.55,* Croqu'soleil.
19.00 Le « 19-20 » de l'information.
19.55 Dessin animé : Les entrechats. 20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : la Taverne de l'enfer.
Film de Sylvester Stallone.
22.25 Journal.
22.50 Football 4 étoiles.
Série de Jimmy Jonquard.
Série de quatre portraits, quatre figures du football (chaque émission sera rediffusée le lendemain à 17 h). Le premier est consacré à Alain Giresse.
23.15 La clef des nombres et des tarots.
23.20 Prélude à la nuit.
Six préludes de Claude Debussy par Andor Foldès, au piano.

LA 5

8.00 à 19.30 Rediffusion des émissions : 8.00, Série : Riptide (et à 12 h et 15 h 30) ; 8.45, Feuilleton : Flamingo road (et à 13 h et 16 h 15) ; 9.30, Arabesque, série de suspense (et à 13 h 45 et 17 h) ; 10.30 Big bang, magazine de la science (et à 14 h 45 et 18 h) ; 11.15, Jeu : C'est beau la vie (et à 18 h 45).
19.30 A fond la caisse : Série : Chips (et à 23 h 15).
20.30 Pentathlon, jeu et variétés (et à 0 h 15).
22.15 Mode, etc., magazine sur la mode (et à 2 h).

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Madame est servie ; 21 h, *Lacombe Lucien*, film de L. Malle ; 23 h 25, Spécial Mundial.
- TMC, 20 h, Coupe du monde de football (Italie-Argentine, en direct) ; 21 h 50, Série : La croisière s'amuse ; 22 h 55, Sky trax.
- RTB, 20 h, *Il était une fois la légion*, film de D. Richards ; 21 h 45, La crise commence demain.
- RTB - TÉLÉ 2, Spécial Mundial, 19 h 50, Italie-Argentine (en direct) ; 22 h, France-URSS ; 23 h 50, Bulgarie-Corée du Sud (en direct).
- TSR, 20 h 10, Temps présent (jolie, indépendante, intelligente... mais seule) ; 21 h 5, série : Dynastie ; 22 h 20, Nocturne : *le Soulier de satin.*

Vendredi
6 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.25 Antiope 1 : 9.55 Le chemin des écoliers, Qui se ressemble s'assemble ; 10.15 Mundial 86 (Reprise : Italie-Argentine) ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tennis, en direct de Roland-Garros (1/2 finale simple messieurs) ; 12.35 Téléfoot 1.
13.00 Journal ; 13.50 Tennis, en direct de Roland-Garros (1/2 finale double dames) ; 18.20 Les Matics ; 18.25 Mini-journal, pour les jeunes ; 18.40 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.10 La vie des Botes ; 19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Variétés : Paris, Eddy Mitchell.
Emission inédite de Gérard Jourd'hui.
L'émission prévue pour Ambitions est reportée en septembre prochain.
21.45 Tennis.
Résumé de la journée aux Internationaux de France.
22.05 Mundial 86 : Brésil-Algérie.
Coupe du monde de football au stade Jalisco à Guadalajara, commentaires de Thierry Roland et Jean-Michel Larqué.
23.35 Journal.
23.50 Mundial 86 : Maroc-Angleterre.
Coupe du monde de football, en direct du stade Tecnologico à Monterrey, commentaires de Didier Roustan et Jean-Michel Larqué.

ANTENNE 2

6.45 Télématin : 9.00 Antiope : 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 : 10.05 Mundial 86 (Reprise Bulgarie-Corée du Sud) ; 11.35 Reprise : Terre des bêtes ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Aujourd'hui la vie (En forme, avec le mannequin Mounia) ; 15.00 Série : Benjowski ; 16.00 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.35 Récré A 2 (Téléchat, Super doc, Latulu et Lireli, Shera) ; 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 Le journal du Mundial.
19.30 Journal.
20.00 Mundial 86 : Hongrie-Canada.
Coupe du monde de football, en direct de Irapuato, commentaires de M. Drucker et R. Piantoni.
21.55 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Les livres du mois », sont invités : Marc Augé (Un ethnologue dans le métro), *Pierre-Marie Doutrelant* (la Bonne Cuisine et les autres), *Henri Gault* (Mes cinquante meilleurs restaurants de France), *Isabelle Hausser* (Célubée), *Yves Saint-Laurent* (Yves Saint-Laurent et le théâtre), *et Gérard Miller, préfacier de :* « le Tennis et la Sexualité », *de Théodore Faretsky.*
23.10 Journal.
23.20 Ciné-club : Martin et Léa.
Film de Alain Cavalier (cycle : cinéma d'aujourd'hui).

FRANCE RÉGIONS 3

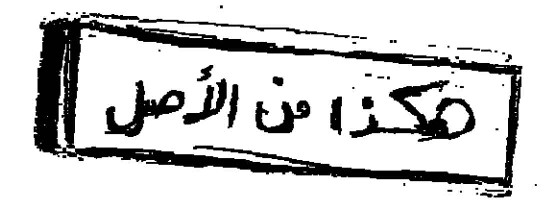
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.05 où l'on verra sur tout le réseau : Portrait d'Alain Giresse (redif.) ; *17 h 30,* Dominic ; *18 h 55,* Croqu'soleil.
19.55 Dessin animé : Les Entrechats ; 20.05 Les Jeux.
20.35 Histoires singulières : l'Appel des ténèbres.
Réal. J. Hough, scénario M. Worth. Avec D. Carradine, S. Beachman, S. Greif...
Rosemary vit dans la crainte que son mari ne découvre se liaison avec Michael Harris. Thème classique sur lequel se greffent histoires de fantômes, assassinats, mort mystérieuse... le tout dans une bonne ambiance britannique.
21.35 Taxi.
Un magazine de Philippe Alfonsi, réal. M. Dugowson.
Le nouveau magazine ultra-sophistiqué de Philippe Alfonsi. La très rousse et insolente Catherine Belkodja nous emmène dans les rues de Paris dans son taxi hyper-luxueux. Traversée nocturne, lumières rose bleuté : des clients montent, passagers transitoires qui commentent les reportages que la « belle » vient de nous montrer sur son écran vidéo intérieur. Fascinant, surprenant.
22.35 Journal.
22.55 Montagne.
Magazine de la montagne de P. Ostian et J.-P. Locatelli.
Au sommaire : *la Corse. Randonnée pédestre, loisirs d'été en montagne, la montée des troupeaux en alpage ; les autres rubriques : le centenaire de l'observatoire Vallot au mont Blanc, métiers de montagne, descente de torrents à la nage en Hautes-Alpes.*
23.50 La clé des nombres et des tarots.
23.55 Prélude à la nuit.
Sonate n° 4 en do majeur, de H. Biber par l'Ensemble de musique de chambre du Luxembourg, dir. G. Waltzing.

LA 5

8.00 à 19.30, rediffusion des émissions : 8.00, Série : Chips (et à 12.00 et 15.30) ; 8.45, Feuilleton : Flamingo Road (et à 13.00 et 16.15) ; 9.30, L'inspecteur Derrick, série policière (et à 13.45 et 17.15) ; 10.30, Mode, etc., magazine sur la mode (et à 14.45 et 18.00) ; 11.15, Jeu : C'est beau la vie (et à 18.45).
19.30 A fond la caisse (Série : Tonnerre mécanique) (et à 23.15).
20.30 Variétés : Cherchez la femme (et à 0 h 15) ; 22.20, Grand Prix, magazine auto-moto (et à 2.00).

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h, Spécial Mundial ; 22 h 15, *Alfie le dragueur*, film de L. Gilbert.
- TMC, 20 h, Coupe du monde de football (Hongrie-Canada, en direct) : 21 h 50, Série : Le Renard ; 22 h 50, TMC driver ; 23 h 15, Sky trax.
- RTB, 20 h, Minute papillon : les faillites ; 20 h 35, Feuilleton : les Colbys ; 21 h, D'autres Belges (MSF au Tchad) ; 21 h 55, Musique russe.
- RTB - TÉLÉ 2, Spécial Mundial, 19 h 50, Brésil-Algérie (en direct) ; 22 h, Canada-Hongrie ; 23 h 50, Maroc-Angleterre (en direct).
- TSR, 20 h, Tel quel ; 20 h 35, *Une étrange affaire*, film de P. Granier-Deferre ; 22 h 25, Remo la fête ; 23 h 10, Paleo folk festival 85.





Sacré Edmund !

Il mâchouille sa pipe tout le temps et, quand il l'enlève, il a un formidable accent anglais qui rend son français à peine compréhensible. Edmund ? Un vieil aristocrate de Jersey installé dans un immense château de Normandie, quarante pièces que ses revenus (ultra modestes) ne permettent pas d'entretenir, mais qu'importe ! L'hiver, il enfourne des bûches dans une chaudière à bois, pour réchauffer un peu trois pièces, met dans son lit une bouillotte qui fuit parfois. Au printemps, il tond lui-même ses haies avec une machine qui date du début du siècle (si ce n'est la fin du précédent) et, toute l'année, ce solitaire par obligation se précipite de la cuisine où le rôti brûle au salon où le fer à repasser en fait autant. Edmund ? Un original qu'on pourrait prendre pour un jardinier si chaque soir, pour lui-même — rappels des fastes anciens, — il ne s'habillait, frac noir et nœud papillon, avant de passer à table.

Jean-François Gire et Christophe de Ponfilly ont filmé le quotidien d'un homme qui appartient à une classe et une manière de vivre comme il n'en reste presque plus ! Ils l'ont suivi pas à pas, au fil de toutes les saisons, l'écoutant parler, le regardant s'endormir. Climat de tendresse, léger sourire, une émission merveilleuse, toute en finesse, comme le commentaire qui ponctue ce portrait par touches. *Un ravissement.*

CATHERINE HUMBLOT.

● *« Edmund ou la vie de château »*, le 31 mai à 17 h, le 4 juin à 14 h 55.

Sélection

FICTIONS, TÉLÉFILMS, SÉRIES

Hollywood blues, une nouvelle série américaine en douze épisodes, Gidéon King a soufflé à un baron de la pègre une fortune en diamants. Le 31 mai à 22 h 5, le 3-4 juin à 2 h 10, le 4 à 11 h 5.

Une vie comme je veux, un couple à la dérive, une femme qui se remet en question à travers une passion ! Un téléfilm de Jean-Jacques Goran avec Miou-Miou, Pierre Arditi et Vincent Lindon. Première partie le 31 mai à 20 h 30, le 2 juin à 14 h, le 4 à 15 h 50, le 6 à 10 h 10.

Les films

ALLIGATOR. — Film italien de Sergio Martino (1979), avec B. Bach, C. Cassinelli, le 31 à 23 h 5, le 2 à 0 heure, nuit du 6/7 à 5 heures.

Un club de vacances dans la *jungle africaine, un alligator* géant, une révolte d'indigènes. Cette série B italienne cherche en vain à faire peur.

MOI ET CATHERINE ■. — Film italien d'Alberto Sordi (1980), avec A. Sordi, C. Spaak, le 1er à 17 h 45, le 4 à 9 h 20, le 5 à 0 h 30.

Un fonctionnaire qui a des *problèmes ménagers achète un* robot ayant l'apparence d'une jolie femme. Comédie de mœurs un peu laborieuse sur les rapports et les rivalités des sexes.

COUP DE CŒUR ■. — Film américain de Francis Ford Coppola (1982), avec F. Forrest, T. Garr, le 1er à 20 h 30, le 3 à 22 h 25, nuit du 6/7 à 2 h 25.

Un homme et une femme qui viennent de se séparer font chacun une rencontre, au cours de la nuit de la fête de l'Indépendance. Charmes romanesques hollywoodiens en décors de studio. Une expérience technique de Coppola.

LE PROFESSIONNEL ■. — Film français de Georges Lautner (1981), avec J.-P. Belmondo, M. Beaune, le 3 à 20 h 35, le 5 à 8 h 15.

La vengeance d'un agent des services secrets français contre ses chefs qui l'ont trahi pour raisons politiques. Film d'aventures et d'action spécialement conçu pour Belmondo. Il est en forme.

COBRA. — Film italien de Enzo G. Castellari (1980), avec F. Nero, S. Danning, le 4 à 21 heures.

Un détective privé surnommé « le Cobra » est envoyé à Gênes pour liquider un caïd du trafic de drogue. Ce polar à l'italienne est minable. Franco Nero mâche du chewing-gum.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE ■. — Film brésilien d'Hector Babenco (1984), avec W. Hurt, R. Julia, le 5 à 20 h 35.

Dans un pays d'Amérique latine, un militant révolutionnaire partage la cellule d'un homosexuel chargé d'obtenir des confidences sur ses activités. Une fable sociale sur deux exclus qui arrivent à se comprendre. Un huis clos de fantasmes, un appel à l'imaginaire.

REPULSION ■ ■. — Film anglais de Roman Polanski (1965), avec C. Deneuve, J. Fraser (N), le 6 à 21 heures.

Une jeune manucure vivant à Londres éprouve de la répulsion envers les hommes. Elle s'enferme dans son appartement, en proie à des hallucinations sexuelles. Un terrible drame de la folie réalisé et interprété avec maîtrise. Film rare.

LES REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

DON CAMILLO ■. — Film italien de T. Hill (1983), le 31 à 8 h 40.

LA ROSE POURPRE DU CAIRE ■ ■. — Film américain de W. Allen (1984), le 31 à 10 h 35, le 2 à 8 h 30, le 5 à 15 h 40.

TRAVAIL AU NOIR ■ ■. — Film anglais de J. Skolimowski (1982), le 31 à 0 h 30, le 3 à 15 h 55, le 4 à 0 h 25.

LA MALÉDICTION ■. — Film américain de R. Donner (1976), le 31 et le 1er à 2 heures, le 5 à 22 h 40, le 6 à 0 h 40.

BARBE-BLEUE ■. — Film franco-italo-allemand de E. Dmytryk (1972), le 31 et le 1er à 4 h 50, le 3 à 14 heures.

UN ASSASSIN QUI PASSE ■. — Film français de M. Vianey (1980), le 1er à 8 h 30, le 2 à 9 h 50.

HORS LA LOI ■. — Film français de R. Davis, le 1er à 10 h 10, le 4 à 22 h 40, le 6 à 14 heures.

L'ÉTOILE DU NORD ■. — Film français de P. Granier-Deferre (1981), le 1er à 23 h 15, le 3 à 0 h 10, le 5 à 9 h 55.

LA CHASSE SANGLANTE ■. — Film américain de P. Collinson (1974), le 1er et le 2 à 1 h 15, le 6 à 23 heures.

LES VALSEUSES ■. — Film français de B. Blier (1973), le 2 à 16 h 5.

SUPERGIRL. — Film américain de J. Szwarc (1984), le 2 à 20 h 35, le 5 à 14 heures, le 6 à 8 h 25.

APRÈS LA RÉPÉTITION ■ ■. — Film suédois d'I. Bergman (1984), le 3 à 8 h 30, le 6 à 15 h 40.

TV 6

Samedi : 14 h, Tonic 6 (et à 21 h) ; 17 h, System 6 ; 19 h, Super-Hit de NRJ 6 ; 23 h, Live 6.

Dimanche : 14 h, Tonic 6 (et à 20 h) ; 18 h 30, Play 6 ; 19 h, Métal 6.

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 14 h, Tonic 6 (et à 20 h) ; 17 h, System 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 h).

Jeudi : 14 h, Tonic 6 (et à 20 h) ; 17 h, System 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 22 h) ; 23 h, Profil 6.

France-Culture

SAMEDI 31 MAI

0.10 Les nuits de France-Culture.
7.00 Fréquence buissonnière.
8.05 Littérature pour tous : Arsène Lupin et James Bond
8.30 Méfiez-vous des histoires.
9.05 Les temps modernes : après Tchernobyl, avec G. Waysand et J.-J. Salomon ; à 10 h 40, Voix du silence : les multinationales françaises en Afrique.
11.00 Grand angle : de concile en synode.
12.00 Panorama.
14.00 Emilie sur Pô, Emilie sur Marne (rediff).
15.30 Le bon plaisir de... Angelo Rinaldi.
19.30 Samedi soir : médecines douces, mode d'emploi.
20.00 Musique de chambre : Stirad Kohutek et K. Stockhausen.
20.30 « Mélancolie du 29 mai », de P. Ory. Avec G. Trejean, M. Regnier, P. Mazzotti.
22.10 Démarches avec... Michel Chaillou.
22.30 Musique, Cage après Cage « la nuit des pianos » (Manca 86, à Acropolis, janvier 1986) : trois œuvres de John Cage, et deux œuvres de compositeurs de la génération suivante.
0.00 Clair de nuit.

DIMANCHE 1er JUIN

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous : « Mémoires de prison », d'A. Valladares.
7.45 Dits et récits.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand Orient de France.
10.00 Messe, en la cathédrale de Dijon.
11.00 Aventures sans gravité, une histoire de la conquête spatiale.
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 Entretiens : Zao Wou Ki, un peintre venu d'ailleurs.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 « Le Sursis », de F. Durrenmatt. Avec A. Reybaz, R. Etcheverry, S. Artel, C. Le Foll...
16.10 La tasse de thé (en direct de l'Espace Cardin, festival de la jeune création) : rencontre avec Michel Galabru et Roger Coggio.
19.10 Microfilms : Jane Birkin.
20.00 Repérages : la chanson d'expression française (Dominique Schader).
20.30 Atelier de création radiophonique : « les Nœuds, des nœuds » (2e partie), avec G. Lascault, M. Cueco, F. Violet.
22.30 Radio-France, année de l'Inde.
0.00 Clair de nuit.

LUNDI 2 JUIN

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : cinq poètes et la Chine (et à 10 h 50 : la planète des glaces).
9.05 Les lundis de l'histoire : histoire de la langue française, dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir : les éditeurs du monde scolaire.
11.30 Feuilleton : Mademoiselle Christina, de Mircea Eliade.
12.00 Panorama.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « Mortemaison », de Vénus Khoury-Ghata.
15.30 Les arts et les gens : mises au point ; périscope ; à 16 h 20 : L'art africain : quatre-vingts ans de dialogue avec l'art européen.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : le château de Fontainebleau devient musée Napoléon Ier.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : douze clés pour l'électronique.
20.00 Musique, mode d'emploi : Joseph Haydn ou la condition de musicien.
20.30 « La haute nuit », de F. Barteit. Avec J. Topart, R. Renot, R. Mollien...
21.40 Latitudes : musique traditionnelle.
22.30 La nuit sur un plateau : littérature américaine.

MARDI 3 JUIN

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance (voir lundi).
9.05 La matinée des autres : Les Massaï.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : le Monopoly cède la place aux jeux de rôles, ou de simulation.
11.30 Feuilleton : Mademoiselle Christina.
12.00 Panorama.
13.40 Instantané : Festival de Saint-Denis.
14.00 Un livre, des voix : « Avec flûte obligée », de Jean Anglade.
14.30 « La Révolution et l'Empire », de M. Fustier. Avec F. Maistre J. Topart, R. Rimbaud.
15.30 Mardis au théâtre.
17.10 Le pays d'ici : à Saint-Malo.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : le chaos et le cosmos.
20.00 Musique, mode d'emploi : Joseph Haydn ou la condition de musicien.
20.30 Le journal du corps : corps et esthétisme.
21.30 Diagonales, l'actualité de la chanson.
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 Du jour au lendemain.

MERCREDI 4 JUIN

6.00 Feuilleton : Le mystérieux docteur Cornelius.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance (voir lundi).
9.05 Matinée la science et les hommes : revue de presse scientifique.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 heures).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie.
11.30 Feuilleton : Mademoiselle Christina.
12.00 Panorama.
13.40 Avant-première : Le centre culturel suisse à Paris.
14.00 Un livre, des voix : « les Trouble-fête », de Christine Arnothy.
14.30 « Les Guérisseurs », de J.-P. Hecq.
15.00 Musique de chambre : sept chansons de Claude Debussy.
15.30 Lettres ouvertes, magazine littéraire.
17.10 Le pays d'ici. à Saint-Malo.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : le point sur l'amiante, survie d'une industrie.
20.00 Musique, mode d'emploi : Joseph Haydn ou la condition de musicien.
20.30 Antipodes : Ecrire l'Iran, écrire l'Orient.
21.30 Pulsations : Divergences divisions 3 (3e Festival des musiques actuelles à Bordeaux).
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; le Guilan, région de l'Inde.

JEUDI 5 JUIN

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance (voir lundi).
9.05 Matinée une vie une œuvre : Marcel Schwob.
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : éducation aux Droits de l'homme.
11.30 Feuilleton : Mademoiselle Christina.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : Antonio Segui.
14.00 Un livre, des voix : « Le fond et la surface », d'Etienne Lalou.
14.30 Nouvelles des Etats-Unis : « Retour à Babylone », de F. Scott Fitzgerald.
15.30 Musicomania : l'IRCAM, dix ans après.
17.10 Le pays d'ici : à Saint-Malo.
18.00 Subjectif.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : France Transplant.
20.00 Musique, mode d'emploi : Haydn, ou la condition de musicien.
20.30 Ecrit pour la radio : « Aquarium », de Radovan Ivsic.
21.30 Musique : Janacek ou la vérité retrouvée (extrait du débat organisé en mars 1986 au TMP) avec Vaclav Neumann et Guy Erismann.
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 Du jour au lendemain.

VENDREDI 6 JUIN

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance (voir lundi).
9.05 Matinée du temps qui change : géopolitique, l'Inde (politique intérieure et étrangère).
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs : l'apprentissage de la musique passe, pour les jeunes, par le Conservatoire.
11.30 Feuilleton : Mademoiselle Christina.
12.00 Panorama.
13.40 On commence...
14.00 Un livre, des voix : « Petites nouvelles du monde entier », de Pierre Vilbreau.
14.30 Sélection prix Italia.
15.30 L'échappée belle : que vive Mexico.
17.10 Le pays d'ici : à Saint Malo.
18.00 Subjectif : spécial peintors.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : l'état vitreux, une formation particulière des solides.
20.00 Musique, mode d'emploi : Haydn, ou la condition de musicien.
20.30 Turbulences : Y a-t-il une santé de gauche et une santé de droite ? Avec Mme M. Barzach, ministre de la santé, et M. E. Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé.
21.30 Black and blue : chez le libraire.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; le sud du Tchad.
0.10 Du jour au lendemain.

France-Musique

SAMEDI 31 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : nuit au cœur de l'Europe.
7.02 Avis de recherche : œuvres de Haendel, Cras, Jolivet, Ravel.
DE 9.10 A 0.00 FRANCE-MUSIQUE A COLOGNE.
9.10 Carnet de notes.
11.00 Cologne et les artistes d'aujourd'hui.
12.05 Désaccord parfait.
14.00 Archives de la Radio de Cologne.
16.00 Concert (en direct de Saint-Urbanus) : œuvres de Ligeti, J.S. Bach, par les Chœurs du Rhin.
17.30 Archives de la Radio de Cologne.
19.05 Les cinglés du music-hall, avec W. Ostermann, Badin et Michot, R. Burnier, E. Garnier, D. Reinhardt...
20.00 Avant-concert.
20.15 Concert (en direct de Gelsenkirchen) : « Symphonie concertante en mi bémol majeur pour violon et alto », « Grande messe en ut mineur », de Mozart, par le Chœur et l'Orchestre de la Radio de Cologne, dir. G. Bertini, chef des chœurs H. Schernus, sol. A. Auger, soprano, D. Soffel, T. Moser, S. Roberts, W. Gehring, E. Zienkowski, W. Christ.
22.30 Cologne et les artistes d'aujourd'hui.
0.00 Le piano de Robert Schumann.
1.00 Champ d'étoiles : voyage à travers la chanson.

DIMANCHE 1er JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : des sons et des costumes.
7.02 Concert promenade : musique viennoise et musique légère.
DE 9.10 A 1.00 FRANCE-MUSIQUE A COLOGNE.
9.10 Histoire de Cologne : portrait d'une ville.
12.00 Concert (en direct du Gelsen Kirchen).
13.05 Cologne au vingtième siècle.
17.00 Concert : « les Dernières Paroles du Christ », de C.P.E. Bach.
19.05 Jazz à Cologne.
20.15 Concert (en direct du Théâtre Kleines Haus) : « Cleofide », opéra en trois actes de J.A. Hasse, par la Capella Coloniensis, dir. W. Christie, sol. E. Kirkby, A. Mellon, W. Wong, R. Jacobs, D. Visse, D. Cordier.
23.00 Koelner Kneipp, avec le groupe Bläckfööz.
1.00 Les Hollywoodiens : Franz Waxman.

LUNDI 2 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : « l'Indifférent ».
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Max Deutsch, histoire de ma vie.
12.10 Le temps du jazz : le jazz de Quincy Jones.
12.30 Concert (donné à la radio de Berlin) : œuvres de Telemann par l'orchestre de chambre de la Staatskapelle de Berlin, dir. H. Koch.
14.02 Repères contemporains.
15.00 Les chants de la terre, magazine des musiques populaires et traditionnelles.
15.30 Les après-midi de France-Musique : Muzio Clementi, le père du piano ; à 17 h Histoire d'un chef de chœur : Robert Shaw.
18.02 Avis aux amateurs.
19.10 Premières loges : Joseph Rogatchewsky, ténor.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
20.30 Concert (donné le 9 mai à l'Auditorium Rostropovitch) : « Trois Fugues, K. 405 » de J.-S. Bach/Mozart, « Rondo » de Webern, « Grande fugue en si bémol majeur » de Beethoven, « Quatuor à cordes nº 6 » de Bartok, par le Quatuor Lasalle : W. Levin, H. Meyer, violons, P. Kammitzer, alto, L. Fiser, violoncelle.
23.00 Les soirées de France-Musique : le piano de Robert Schumann ; à 1 h Le musicien de minuit : musiques des altesses.

MARDI 3 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : Musique et divertissement.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : voir lundi.
12.10 Le temps du jazz : voir lundi.
12.30 Concert (donné le 8 mai 1985 à Radio-France) : œuvres de Marchand, J.-S. Bach, Franck, Hindemith, Pastorelli, par R. Seorgin, orgue, B. Balet, D. Benetti, J.-G. Cattin, F. Gagneux, percussions.
14.02 Repères contemporains.
14.30 Les enfants d'Orphée : sons et métiers des traditions d'ici et d'ailleurs, « L'Amérique latine ».
15.00 Côté jardin, magazine de l'opérette.
15.30 Les après-midi de France-Musique : voir lundi.
19.12 Répertoire italien : œuvres de L. Cherubini, A. Clementi, L. Dallapiccola.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
20.30 Concert (donné le 30 mai au Centre Georges-Pompidou) : « Prologue pour alto solo et dispositif électroacoustique » de Grisey, « pièce pour flûte seule » de Manoury, « La voix des voix » de M. Levinas, « Aubes incendiées, pour voix et ensemble » de Decoust, « Omaggio a Carpaccio » de Tessier, par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. A. Louvier, sol. G. Causse, alto, P.-Y. Artaud, flûte, I. Jarsky, soprano.
23.00 Les soirées de France-Musique : le piano de Robert Schumann ; à 0 h. Poissons d'or.

MERCREDI 4 JUIN

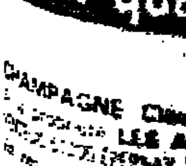
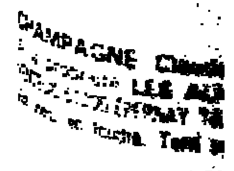
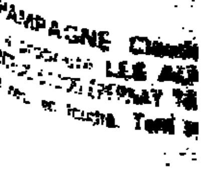
6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : voir lundi.
12.10 Le temps du jazz : voir lundi.
12.30 Concert (donné le 26 mai à la salle Pleyel) : œuvres de Vivaldi, Mendelssohn, Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. C. Dutoit, sol. I. Perlman, violon.
14.02 Jeunes solistes : œuvres de Marais, Cherubini, Schumann, Beethoven, Mozart, Messiaen, par J.J. Justaffré, cor, M. Bensoussan, piano.
15.00 Acousmathèque : La vie est une quête, œuvres de Duchenne, Minjard, Reibel, Teruggi, Ohana.
15.30 Les après-midi de France-Musique : voir lundi.
18.00 Dialogue (en direct du studio 106) : avec la presse, les auditeurs et les artistes S. Ross, A. Ader, G. Pludermacher, en trio « le Cercle ».
20.10 Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
20.30 Concert (donné au Staatsoper de Vienne le 29 septembre) : « Maria Stuarda », opéra en trois actes de Donizetti par les chœurs et orchestre du Staatsoper de Vienne, dir. A. Fischer, chef des chœurs W. Hagen-Groll, sol. E. Gruberova, A. Baltsa, A. Gonda, F. Araiza, K. Rydl, H. Helm, A. Maly.
23.00 Les soirées de France-Musique : jazz club, en direct du Sunset.

JEUDI 5 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : Dis-moi qui tu chantes.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : voir lundi.
12.10 Le temps du jazz : voir lundi.
12.30 Concert (donné le 19 avril au théâtre d'Epinal) : œuvres de Stravinski, Grieg, Beethoven, par Cho Liang Lin, violon et Peter Pettinger, piano.
14.02 Repères contemporains.
15.00 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
15.30 Les après-midi de France-Musique : voir lundi.
19.12 Répertoire italien : œuvres de Maderna, Caccini.
19.30 Rosace, magazine de la guitare : la guitare et son histoire ; le 28e CIG ; les nouveautés discographiques.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
20.30 Concert (en direct de la basilique de Saint-Denis) : « Symphonie nº 8 en mi bémol majeur », de Mahler, par le Nouvel Orchestre philharmonique les chœurs et la maîtrise de Radio-France, les chœurs de Stuttgart, dir. M. Janowski, sol. C. Studer, T. Zylis-Gara, L. Loevaas...
23.00 Les soirées de France-Musique : paradis perdu ; à 1 h, Brodé, tango.

VENDREDI 6 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : Sir Thomas Beecham.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : voir lundi.
12.10 Le temps du jazz : voir lundi.
12.30 Concert (donné à la radio de Berlin) : œuvres de Hasse par l'orchestre de la Staatskapelle de Dresde, dir. M. Pommer.
14.02 Repères contemporains :
14.30 Les enfants d'Orphée : sons et métiers d'ici et d'ailleurs, « l'Amérique latine ».
15.00 Histoire de la musique.
16.00 Les après-midi de France-Musique : voir lundi ; à 17 h la leçon de musique par Jaap Schröder, violon.
19.10 Les muses en dialogue, magazine de musique ancienne.
20.04 Jazz aujourd'hui : dernière édition.
20.30 Concert (donné le 6 novembre à Sarrebruck) : « Coriolan, ouverture en ut mineur » de Beethoven, « Concerto pour violoncelle et orchestre Nº 1 en mi bémol majeur, de Chostakovitch, « Symphonie Nº 2 en ut mineur » de Bruckner, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, direction Myung-Whun Chung, sol. M. Rostropovitch, violoncelle.
22.20 Les soirées de France-Musique : Pêcheurs de perles ; à 0 h, Musique traditionnelle : les nomades, Peuls du Niger.

Le Coq chante à Saint-Ouen

Une maison de tradition et une grande cave.

C'EST saint Odeonus, *évêque de Rouen*, qui donna *son* nom à Saint-Ouen, petit village traversé par les charrettes des mareyeurs alimentant les Halles depuis la côte normande en merlans, maquereaux, raies, sardines et autres, du dix-huitième siècle jusqu'au milieu du dix-neuvième. Le chemin de fer leur porta le coup de grâce, dit Jean Prasteau dans son beau *Voyage insolite dans la banlieue de Paris*. Molière, lorsqu'il n'était encore que Jean-Baptiste Poquelin, y passa ses jeunes années, Necker, y ayant acquis le château, y envoya se soigner Minette, *sa fille, future Mme de Staël*. Plus tard, sous le Second Empire, le maire en était un fabricant de brodequins militaires, M. Godillot (mais oui !)...

A ces images du souvenir ne peut-on joindre celui d'une auberge vieille de près de deux siècles : La Maison blanche ? On y venait festoyer bourgeoisement, depuis la barrière, en cet ancien relais de poste : personnages de Zola et de Labiche, *avec peut-être* aussi quelques canotiers de Maupassant ! Puis le cuisinier, le coq comme on dit dans la marine, se fâcha avec son patron. Il traversa la rue et ouvrit... Le Coq de la Maison blanche.

C'est en 1947 que M. François acheta cette dernière, alors que l'auberge d'en face n'existait déjà plus. C'est *aujourd'hui son fils*, Alain, qui l'anime. Je crois bien qu'un temps une étoile Michelin brilla sur cette maison, mais, bien entendu, elle n'est guère du genre à la mode, plus d'étoile pour elle, et même pas de citation au *Gault-Millau* (1). Seul le *Bottin gourmand*, mieux inspiré, laisse entendre que l'on est ici dans une bonne maison de tradition, un peu bruyante aux déjeuners (dame ! on s'y bouscule), mais sympathique des rires d'habitués, du plaisir de se régaler des plats du chef, André Gamon, qui ne cache point, sous ses moustaches blanches, ses préférences de palais pour la cuisine lyonnaise (du *tablier de sapeur au coq au vin* campagnard). Ici, les portions sont belles et bonnes les préparations comme bons les produits. On se régale du persillé comme en Bourgogne, des moules marinières, de la morue à l'auvergnate, de l'onglet aux échalotes et de la côte de bœuf béarnaise (devenue rare en nos jours anti-sauces !).

Et puis il y a la cave ! Alain François est un « fana » des grands crus, il sait les acheter en leur temps, il n'exagère pas dans ses prix. Dites-moi où aujourd'hui vous pourrez trouver un lafite-rothschild 1977 à 500 francs ? Un domaine de chevalier 1979 à 270 francs ? Un corton-grancey-de-latour 1978 à 340 francs ?

Ce ne sont qu'exemples, mais il me semble que ces messieurs des guides pourraient avoir respect pour la cave du Coq !

LA REYNIÈRE.

● Le Coq de la Maison blanche, 37, boulevard Jean-Jaurès à Saint-Ouen (93400). Tél. 42-54-01-23. Fermé mercredi soir et dimanche soir. Comptez 250 francs. Parking facile.

(1) Et, comble de ridicule, un autre guide reconnaissant la qualité de la cuisine ajoute : *« A ne pas recommander à toute personne trop mondaine ! »*

Tout au foot !

Mundial ! Mundial ! Allez les Tricolores, la France entière est suspendue à un ballon rond.

Excellente occasion pour que le champagne participe à la *fête*. *Et pour que* la maison Lang-Biémont (une vieille marque puisque créée à Epernay en 1875 !) lance la bouteille « *Mexico 86* ». Une cuvée que les meilleurs sommeliers ont trouvée intéressante, un vin léger, subtil (80 % chardonnay, 20 % pinot noir) et fruité.

Si après cela « on » ne gagne pas au Mundial, du moins pourrons-nous nous consoler aux bulles du « Mexico 86 ».

L. R.

Cuisine en chambre

LES deux restaurants de l'Assemblée nationale ne peuvent servir que 340 couverts. On ne les a pas agrandis alors que l'hémicycle l'a été pour accueillir les *577* députés de la nouvelle législature. Aussi ces derniers n'ont, paraît-il, plus *droit qu'à deux invités chacun* au lieu de quatre.

Les autres pourront aller à quelques pas de là, au restaurant de l'aérogare des Invalides. Ils ne s'en privent pas du reste. C'est le cher Turenne Rousseau qui ouvrit, avant-guerre, ce Chez Françoise (aérogare des Invalides. Tél.: 47-05-49-03. Fermé *dimanche et lundi*). *Un* restaurant en sous-sol réalisant le miracle d'être aussi à ciel ouvert, feuillu comme une serre, amusant comme un dépaysement. Et M. Rousseau (*qui vient de disparaître* et chez qui nous fondâmes l'AAAAA, par parenthèse) dirigeait aussi les restaurants de la Chambre des députés: la liaison *était établie* !

Ses successeurs, M. et Mme Demessence, ont gardé ses méthodes de rigueur, d'amabilité d'accueil et de simplicité des plats, des escargots « Françoise » (36 F les neuf) à la salade ardennaise (23 F), du pied de porc grillé (34 F) à l'andouillette au pinot d'Alsace (54 F), jusqu'au merveilleux brie sur paille avec ses noix (20 F). Ajoutez-y une bonne terrine de lapin, des poissons (goujonnettes de sole à la nage, barbue grillée sauce vierge), la *côte de bœuf* et le gigot rôti, le lapin rôti ciboulette, et le foie de veau à l'anglaise. Des desserts nombreux, des vins (de 52 F à 65 F la bouteille) plaisants, avec aussi, comme au temps de Turenne Rousseau, le *remarquable blanc de blancs de* Cramant, de Larmandier (150 F), permettant de très bons et reposants repas entre 200 F et 250 F.

Il y a aussi un menu (95 F plus service et vin) avec le choix entre trois entrées (œuf poché coque et ses mouillettes, par exemple), trois plats (onglet maître d'hôtel et pommes allumettes), le fameux brie de Meaux et un dessert. Cela s'appelle le *« menu parlementaire »*. Mais, m'a soufflé un garçon, *« si nous en servons beaucoup, ce ne sont pas ces messieurs qui le prennent ! »*

L. R.

Les Tables de la Semaine

Comme chez soi

Ce n'est pas une table nouvelle *même si* J.-C. Meunier vient d'embellir sa petite salle: *murs clairs, éclairage « amical »*, etc. Mais c'est une table quelquefois oubliée (notamment le soir) et à tort car des escargots de Bourgogne aux œufs cocotte, des innombrables salades d'entrée à la sole beurre d'anchois, du confit pommes frites roquefort en passant par l'excellente andouillette de Duval à la purée de cresson tout est ici rustique mais frais, sincère et bon. Pour une fois j'ai abandonné la terrine de roquefort pour un far breton aux pruneaux. Compter 150/200 F.

● *Comme chez soi*, 20, rue Lamartine (9e). Tél.: 48-78-00-82 (*fermé samedi et dimanche*).

Les Allobroges

Un petit restaurant de quartier, certes. Mais Olivier Pateyron aime son métier et en un an *a su se faire une clientèle qui* apprécie ses petits prix et sa sage cuisine. *Aussi la* gentillesse du service (Mme Pateyron assistée d'une aussi aimable personne). Je me suis régalé des terrines (apportées *sur* table, l'une de filets d'anchois frais à l'orientale (38 F), l'autre de salade de poulpe aux aromates (37 F). Les entrées ne dépassent pas 40 F (sauf un foie gras « maison » à 72 F). La marmite des Allobroges est de poissons variés et de moules dans une sauce crèmée (65 F), le magret est à l'orange et à 75 F. Le faux filet (à la moelle, grillé) et le chateaubriand sont à 50 F. Excellent brie de Meaux bien affiné (22 F) et desserts de *bonne femme (Tatin ou œufs à* la neige) à 26 F. Un passetout-grain *du château de Corcelles* est honorable à 56 F. C'est, notamment pour *le* soir, une oasis de calme et l'on peut venir de loin alentour goûter le charme oublié de ces petits bistrots comme le commissaire Maigret les aimait.

● Les Allobroges, 71, rue des Grand-Champs (20e). Tél.: 43-73-40-00. Parking gratuit garage Total, 55, rue des Pyrénées.

Le Conti

C'était, depuis l'avant-guerre, *italianissime*. Michel Ranvier, un jeune cuisinier de solide talent, a repris la maison sans (Comus soit loué !) en changer le décor. Mais il ajoute à la cuisine classique d'outre-Alpes ses spécialités. Alors on peut déjeuner d'un composé de Parme et Carpaccio, de tagliatelles au foie gras, de spaghetti aux moules et parfum d'ail, de goujonnettes de foie de veau vénitienne pour finir par un sabayon au marsala bien sûr ! Mais on peut aussi se régaler de langoustines grillées au basilic et d'un filet de bœuf poivrade avant les fromages et l'entremets chocolat sauce café. Vins français et italiens. Tout cela aimablement présenté et rudement bon ! Comptez 300 F.

● Conti, 72, rue Lauriston (16e). Tél.: 47-27-74-67 (fermé samedi et dimanche).

Filoche

Serge Filoche, normand d'origine, vient de s'installer ici (c'est, je crois, sa troisième maison) dans un cadre de bistrot « amélioré », comme dit mon ami Michel Piot (mais qui gagnerait à être insonorisé). Carte courte et attrayante avec à mon goût deux bons points dans les entrées, les rillettes de maquereaux fumés (30 F), les rillettes de sardines fraîches (30 F). A noter encore l'émincé de haddock (40 F), les langoustines mayonnaise (60 F), puis des poissons (rougets aux pâtes fraîches basilic (78 F), saint-pierre vapeur d'algues (90 F) bien servis et qui le seraient mieux encore sans l'éventail de petits légumes et d'inévitable purée de carottes pour faire « mode ». Viandes : un parfait ris de veau vallée d'Auge, une fricassée de rognons de veau (90 F), les non moins inévitables *magrets* (78 F), des tripoux succulents (55 F), etc. Bons *desserts. Petite cave à prix* honnêtes (un saumur-champigny 82 F à 65 F *permettent* des additions sages et un régal très sûr.

● Filoche, 34, rue du Laos (15e). Tél.: 45-66-44-61 (fermé samedi et dimanche).

L. R.

MAISON

Robots en toque

Ces appareils qui savent tout faire.

POUR confectionner un bon plat, réussir un entremets ou une pâtisserie, c'est la préparation qui prend le plus de temps. Rien d'étonnant au succès de ces auxiliaires électroménagers qui font, en quelques secondes de vombrissement, tout beaucoup plus vite qu'à la main.

Parmi les préparateurs culinaires, les *robots de cuisine* sont les plus polyvalents. Certes ils sont encombrants, et, pour profiter de leurs services, il faut leur trouver une place à demeure, sur un plan de travail, à proximité d'une prise de courant. Mais ils savent tout faire : *pétrir la pâte*, hacher, trancher, râper, émulsionner. Un tel appareil s'avère utile s'il y a des enfants à la maison ou si les réceptions sont fréquentes.

Le « Multi robot » grand modèle de Seb a un bol de grande capacité pour 1 litre de liquide ou *850 g de pâte. Il est équipé d'une* hélice multifonction (hacher, mixer, pétrir), d'un disque reversible râpe-éminceur et d'un coupe-frites. Un clavier à touches commande une vitesse lente, une rapide et une marche intermittente par impulsions pour les préparations délicates (650 F). Le robot KM 505 de SHG est de forme cubique, peu encombrante. Un compartiment, intégré à un angle de l'appareil, permet de ranger les accessoires : un couteau universel et un disque à cinq lames pour tous les usages. Marche par interrupteur à deux vitesses et touche par impulsions, 800 F.

Le « Masterchef 65 » de Moulinex est doté d'un variateur électronique pour adapter la vitesse (en continu ou par intermittence) à chaque phase des diverses préparations. Sur le bloc-moteur se fixent soit une cuve de 2,5 litres pour travailler les ingrédients solides, soit un haut bol pour les préparations liquides, soit (et c'est nouveau) un petit hachoir pour les herbes ou les fruits secs, 900 F.

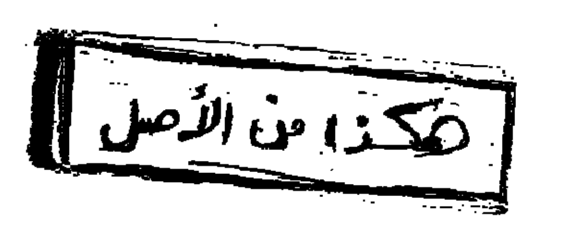
Ces mini-hachoirs électriques sont connus depuis plusieurs années en tant qu'appareils indépendants. *De forme cylindrique*, légers, ils sont pratiques pour hacher menu, instantanément, les herbes aromatiques, mais aussi l'ail, les oignons (sans pleurer), *les amandes, noix et noisettes* ou du jambon pour un bébé. Une nouveauté cette année : l'appareil combiné qui ajoute à ces fonctions de hachage la possibilité de réussir une *mayonnaise* en trente secondes (Moulinex, Seb, entre 150 F et 200 F).

Le saucier électrique est aussi un auxiliaire précieux pour faire, sans risque de les rater, les sauces froides ou chaudes et les crèmes les plus délicates. Une commande par variateur électronique adapte la vitesse de rotation des pales mélangeuses au type de préparation. Celle-ci se fait dans un récipient de 1,5 litre à parois anti-adhérentes, posé sur une plaque chauffante pour les sauces chaudes (Vivalp, 490 F). Un saucier du même genre est équipé, en plus des pales, de deux crochets pour pétrir les pâtes à pain, à tarte ou à pizza (« Pétrin pâtissier-saucier » Moulinex, 800 F).

Les enfants et les adolescents raffolent des glaces. Pour en faire chez soi, souvent et en grande quantité, une turbine à glace électrique peut être un achat raisonnable, malgré son prix. C'est un appareil autonome, qui n'a pas besoin d'être mis au freezer comme une sorbetière : *la glace « prend »* pendant son homogénéisation par les pales. La nouvelle turbine à glace Magimix (2 500 F), de forme cubique, se transporte par une anse. Sa cuve de préparation en acier inoxydable, d'une capacité de 1,6 litre, est amovible pour faciliter son nettoyage.

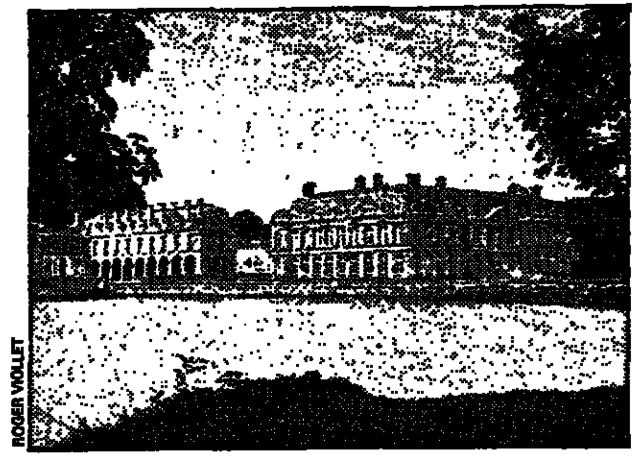
JANY AUJAME.

● Tous ces appareils sont vendus dans les grands magasins et les boutiques d'électroménager. Les prix, donnés à titre indicatif, peuvent varier selon les points de vente.



Un parc pour Chevreuse

Si les vallées de l'ancien duché de Chevreuse sont bien connues des promeneurs et des cyclistes, on ignore encore bien souvent qu'il existe, pour protéger ce prestigieux pays, le parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse. Ouvert officiellement en 1985, il s'étend sur *25 000 hectares, de la vallée* de l'Yvette jusqu'au massif forestier de Rambouillet. Géré par un syndicat mixte associant les représentants de vingt et une communes, du conseil général des Yvelines et du *conseil régional de l'Ile-de-France*, subventionné par l'Etat, ce parc régional a bien failli ne jamais voir le jour. En fait, il a fallu plus de dix années de persévérance à de nombreuses associations locales, regroupées autour de l'Union des amis du parc, *pour sauvegarder ce patrimoine* à la fois naturel, historique et culturel.


Château de Dampierre.

Tout a commencé au début des années 70, avec un comité de sauvegarde créé pour lutter contre l'invasion alarmante des constructions, individuelles ou collectives. Les fonds de vallée menaçaient, un jour ou l'autre, d'étouffer, l'agriculture dépérissait. Au nord, la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines venait buter contre les forêts ancestrales. Un peu partout, la spéculation immobilière devenait l'obstacle le plus difficile à surmonter. A preuve, la partie de bras de fer engagée à l'époque entre le château de Dampierre et les initiateurs du parc pour l'avenir de plusieurs milliers d'hectares. Ou la victoire *in extremis* pour empêcher qu'à Cernay l'une des carrières de sablon, nombreuses dans la région, ne devienne une décharge de la Ville de Paris... *Pas facile, en effet, de convaincre* tout le monde – les mairies, les propriétaires et les princes – que l'intérêt à long terme plaidait en faveur de la protection du cadre naturel du et des activités de loisirs.

Dans cette perspective, le *nouveau parc floral du château* de Dampierre est un modèle du genre. A travers des marécages abandonnés depuis des décennies, un ingénieur agronome hollandais, M. J. Matthijsse, a créé, avec la bienveillance du *duc de Luynes, un paysage* romanesque en accord avec le cadre naturel. Sur plus de vingt-cinq hectares (bientôt cinquante), en bordure des pièces d'eau où se reflète le château, ce sont des fuites d'azalées rouges, de muscaris bleus, de *nénuphars, de scillas, de rhododendrons*... Des chênes plusieurs fois centenaires surplombent jusqu'à un pavillon de chasse construit par Mansart. Un restaurant discret offre un excellent point de vue sur l'ensemble (1).

Préserver la nature, accueillir les rêveurs, associer l'histoire et les animations culturelles, tels sont les défis relevés par le parc régional de la haute vallée de Chevreuse. Une autre exigence anime cette aventure : la volonté de maintenir et de développer l'agriculture d'élevage. Car le plus beau secret de ce Parc, c'est que la vie y est toujours active.

A. M.

(1) Le parc floral du château de Dampierre est ouvert d'avril à octobre, de 11 heures à 19 heures. Prix : 15 F.

Rame en campagne

La clef des champs avec un ticket de métro.

IL y a quelques instants, vous preniez un verre au café Costes, devant la fontaine des Innocents. Vous voici, à présent, attablés à « La Clé des Champs ». Devant vous, une femme, grimpée sur un escabeau, cueille les fleurs des tilleuls. Au lieu des immeubles de verre, voici les collines et les clochers, les *troupeaux de vaches et de chevaux*, les lavoirs, les rivières, les fermes et, pour les amateurs d'histoire, les châteaux et les abbayes. Pour passer d'un monde à l'autre, il ne vous aura fallu qu'une demi-heure !

Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Des lettres marine sur fond blanc. Une pancarte, parmi d'autres, dans les couloirs du métro parisien ; tout au plus une direction, le terminus d'une ligne. Mais derrière cette pancarte banale se cache tout un *univers et le voyage* les Halles-Saint-Rémy vous garantit le dépaysement, à vingt-neuf kilomètres seulement de Paris.


DE BAZO/RAPHO
Entrée des ruines de la Tour Madeleine.

Aux Halles, vous embarquez sur « Puce », « Képi », « Emir » ou « Solo », noms évocateurs inscrits en lettres lumineuses à la proue des RER. Vous vous installez près de la fenêtre et vous regardez la ville devenir campagne en trois étapes. Gentilly : fin du tunnel. Antony et Palaiseau-Villebas : début des potagers et des collines. A partir de Courcelles, c'est à peine croyable, vous roulez en pleins champs !

Saint-Rémy-lès-Chevreuse est un gros village traversé par une rivière, l'Yvette, entouré de bois (bois de Chevincourt, de la Guiéterie, de la Butte-à-Monseigneur, de Vossery...) et de châteaux (Chevincourt, Beauplan, Courbertin). Vu du quai, un donjon moyenâgeux, au sommet d'une colline, vous donne déjà envie de grimper sur les traces de Jean-sans-Peur. C'est lui qui, en 1417, s'empara du château de la Madeleine. Une information que vous délivre le petit syndicat d'initiative (1), en face de la gare, véritable maison de poupées où l'on débroussaille pour vous tous les circuits de la vallée.

Vous n'avez qu'une heure devant vous ? Vous ferez alors le tour du lac de Saint-Rémy, ou vous descendrez vers la sente d'Etau, en passant rue Ditte, devant le manoir Saint-Avoye. Avant de regagner Paris avec un poulet, des œufs et du lait frais de la ferme de Coubertin qui n'est qu'à un kilomètre du passage à niveau.

Mais si vous avez le temps, pourquoi ne pas vous diriger vers l'abbaye de Port-Royal-des-Champs. Ce haut lieu du jansénisme où plane encore l'ombre de la Mère Angélique Arnauld, le souvenir de Pascal, de Racine, de Boileau, de La Fontaine... n'est qu'à sept kilomètres de la station de métro, votre débarcadère. Le chemin Jean-Racine y mène à travers les bois de Chevreuse et de Saint-Lambert. Le poète y a laissé ses vers, gravés par d'autres sur les bornes de pierre :

Je vois les tilleuls et les chênes,
Ces géants de cent bras ornés
Et, plus loin :
Là, l'on voit la biche légère ;
Là, le chevreuil champêtre et /doux.

Trois siècles plus tard, ne restent que les arbres. Biches et chevreuils sont au parc animalier (2). Port-Royal n'est qu'un but de promenade parmi d'autres. Dix sentiers champêtres vous mèneront aux célèbres châteaux de Breteuil et de Dampierre – dix kilomètres – et bien ailleurs encore.

Ah, vallée de Chevreuse ! Vous aviez tout simplement pris le métro et vous voici pris par autre chose. Une sorte de charme qui vous donne envie de rester là. Les jambes sont molles d'avoir tant marché, les poumons étonnés d'avoir respiré un autre air. On a faim – le restaurant « Le Métro » (3) semble tout indiqué – et l'on voudrait même dormir jusqu'à demain (4).

Avec le RER, le vœu d'Alphonse Allais (construire les villes à la campagne) est presque réalisé. Le contraste, né de la proximité du béton et de la verdure, vous rend euphorique. La magie vient de ce que, sans vous en apercevoir, vous avez fait un immense voyage qui est en même temps le plus court et le moins cher du monde. La campagne contre un ticket de métro, cela vaut bien Delhi contre un billet d'avion. L'exotisme : un regard !

ISABELLE CLERC.

(1) 1, rue Ditte, place de la Gare.

(2) 78120 Sonchamp. Tél. : 34.84.51.21.

(3) 11, avenue de Coubertin. Tél. : 30.52.00.43.

(4) Hôtel du Lac, rue de la Digue. Tél. : 30.52.00.43.

Hôtel de la Vallée, 165, rue de Paris. Tél. : 30.52.00.39.

PHILATÉLIE n° 1950

Le château de Loches...

... dans l'Indre-et-Loire est le troisième timbre de la série « touristique » de 1986. Les remparts d'une architecture militaire sont des onzième et douzième siècles, le château – logis du roi – date des quatorzième et quinzième siècles. Ce type de monument, de par sa dimension, en France, se trouve *parmi les dix avec 37 mètres de* hauteur. Vente générale le 16 juin (28e/86).

2,00 F, bleu gris, noir.

Format 36 × 22 mm. F 50. Dessin et gravure de Marie-Noëlle Goffin. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

– 14 et 15 juin, de 9 à 18 h, par le bureau de poste temporaire installé au château (salle du logis royal), Loches. Oblitération « P.J. ».

– 14 juin, de 8 à 12 h, au bureau de poste de Loches. Boîte aux lettres pour « P.J. ».

– 14 et 15 juin, sur le « Earl Granville », bateau de la Sealink Ferries SNCF, au stand du service philatélique des PTT-France de l'exposition « Stamplink' 86 ». Oblitération sans mention « P.J. ».

● SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON : « Premier anniversaire du nouveau statut de l'Archipel » et un retour en arrière avec J. Cartier « 1536-Au



nom du Roy... » 2,20 francs, polychrome. Gravé par Cécile Guillame d'après une maquette de Borotra. Imprimé en taille-douce à Périgueux.

● DJIBOUTI : Deux timbres-poste aérienne pour « Mexico 86 - Coupe du monde de football », *75 F, 100 F* de Djibouti. Offset quadrichromie par Edila, d'après Larivière.

● NORFOLK (île) : deux valeurs de 1 dollar, se tenant, sont dédiées au robot spatial « Giotto » et à la comète de Halley. Maquettes de Glen Revell, impression litho.

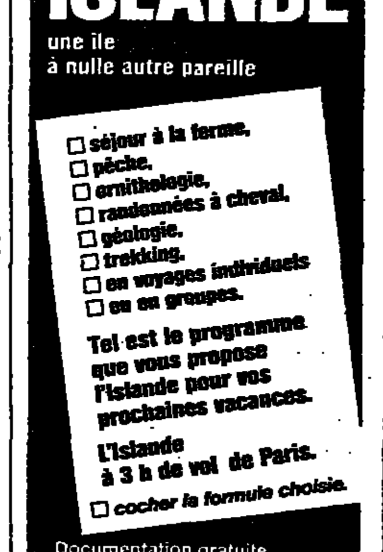
● TANZANIA : quatre valeurs de la série des « Jeux olympiques de Los Angeles 1984 » ont été surchargées de « médaille d'or » dans chaque catégorie, 1/-, boxe, USA, Henry Tillman ; 1/-50 c., athlétisme, USA ; 5/-, basket-ball, USA ; 20/-, football, France.

● WALLIS-ET-FUTUNA : *« Coupe du monde de football 86 »*, 95 francs CFP. Curieusement associé à l'UNICEF par le sigle sur un ballon se trouvant sous le bras d'un gamin. Maquette réalisée par Hugnette Sainson. Imprimé en offset quadrichrome par Edila.

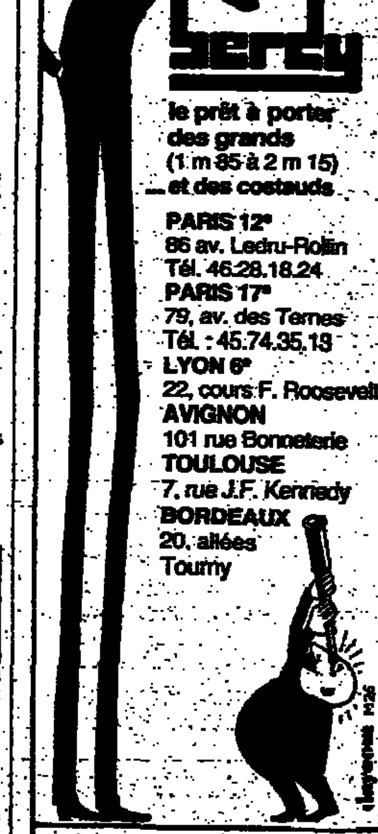
ADALBERT VITALYOS.













Le « Mundial » du galop

Le printemps des grands rendez-vous.

NOUS voici, nous aussi, « fans » des courses, à la veille de notre « Mundial » : mercredi prochain, Derby d'Epsom ; le lendemain, Coronation Cup ; puis, en dix jours, Oak, Jockey-Club, Prix de Diane (*avec, annonce-t-on*, la participation, côté tribunes, de la princesse Anne d'Angleterre).

Quel sera notre Platini ?

C'est, en tout cas, *Arokar* qui va donner le coup d'envoi.

Monté par Saint-Martin, il sera mercredi – probablement seul français – sur les downs d'Epsom.

On n'est jamais très bien fixé, le traditionnel premier *mercredi* de juin, sur la valeur et la hiérarchie des trois ans anglais. Ils ont surtout jusque-là disputé des compétitions régionales dont les vainqueurs ne se sont pas rencontrés. A l'inverse de notre Jockey-Club, podium d'une *escalade minutieusement* graduée avec les prix Greffulhe, Noailles, de Guiche, Hocquart, Lupin, etc., le Derby est un commencement, non un aboutissement.


A. BONNOT/VU

« Le premier secret, c'est d'être en tête au début de la première descente, après 600 mètres de parcours. »

Mais cette année le commencement est un balbutiement. Le prolongement de l'hiver jusqu'en mars, la mise hors service d'hippodromes et de pistes inondés ont fait annuler des réunions et, en tout cas, retarder les programmes d'entraînement. Des chevaux vont s'aligner dans le Derby en n'ayant encore qu'une course dans les jambes. D'autres en ont deux, mais alors ont brillé une fois sur les pistes-éponges d'avril et ont déçu sur celles, asséchées, de mai, ou l'inverse, sans qu'on sache la part exacte à attribuer à l'état du terrain dans leur réussite ou leur échec.

Bref, on s'arrache les crins : ce *Derby peut aussi bien révéler un* crack inconnu que renvoyer à un anonymat définitif, vingt-cinq prétendants abusifs.

D'évidence, c'est d'ailleurs cette incertitude *qui a incité* « notre » *Arokar* à tenter l'aventure. Chez nous, il n'est que le deuxième ou troisième. Il a été assez nettement battu dans le « Lupin », une des avant-dernières marches de notre podium printanier, par *Fast Topaze*, pour qu'il ait eu peu d'espoirs de revanche à Chantilly. Alors, il s'est dit, dans sa petite tête de cheval (relayée par l'intellect beaucoup plus pénétrant de l'entraîneur Jacques de Chevigny) :

« En France, je ne peux être, au mieux, que le second. Dans la bouteille à l'encre anglaise, si l'encre est aussi noire que je peux l'espérer, j'ai une chance d'être premier. A tout le moins, j'ai autant de chances d'être deuxième ou troisième qu'en France. Or une deuxième ou une troisième place rapporte beaucoup plus d'avoine à Epsom qu'à Chantilly. Conclusion : destination Epsom. »

Au plan technique, *Arokar* y disposera d'un atout important. Le grand jockey anglais Gordon Richards, corecordman avec Piggott des victoires dans le Derby, disait en confidence à ses amis :

« Le premier secret, c'est d'être en tête au début de la première descente, après 600 mètres de parcours. Le ou les chevaux de tête voient cette plongée brutale et peuvent adapter leur foulée. Ceux qui suivent, et qui ne voient que des croupes, ne comprennent pas que le sol, tout à coup, paraisse se dérober sous leurs pieds. Ils mettent les freins et certains ne retrouvent plus leur action pendant tout le parcours. »

Probablement Saint-Martin sait-il cela. S'il ne le savait pas jusqu'à cet instant (Gordon Richards n'est pas tout à fait de sa génération), c'est fait. Et, avec *Arokar*, ce peut être fait sur le terrain. Ce poulain, que ses origines situent au confluent de trois grands élevages (son père est *Aga Khan*, son grand-père paternel était *Boussac*, et sa mère est *Batthiany)*, offre la caractéristique, heureuse en l'occurrence, d'être vite sur jambes et de pouvoir par conséquent se trouver tout naturellement en tête au kilomètre 0,6. Cela, Saint-Martin le sait, sans Gordon Richards.

L'avis du duc de Noailles

Second *événement* du « Mundial » hippique, le lendemain, sur la même piste : la Coronation Cup. Plongeons, comme les chevaux au kilomètre 0,6 : nous voyons, dans cette course, la première chance à « notre » *Saint-Estèphe*. Certes, il a déçu, en dernier lieu, dans le Ganay, mais il avait ébloui peu avant dans le Harcourt, et, l'automne passé, seule la prudence de son entraîneur, André Fabre, l'avait *écarté* de l'Arc de Triomphe, dont il aurait été un des favoris. C'est un cheval un peu fragile et versatile, comme beaucoup d'*Aga Khan* (lui aussi se rattache, par son père, à l'élevage princier), mais capable d'éclairs de grande classe. Ses principaux adversaires seront *Sleep Anchor* (gagnant du Derby 1985, mais qui a beaucoup déçu ensuite), *Phardant*, et peut-être *Tryptich*, une néo-française puisqu'elle est entraînée à Chantilly depuis l'hiver passé.

Le samedi 7 juin, repos pour les tricolores : aucune, probablement, ne sera au départ des Oaks, le prix de Diane anglais.

Le lendemain, par contre, le *podium cantilien* du Jockey-Club. Deux poulains ont posé un sabot sur la dernière marche : *Bering* et *Fast Topaze*. Ils ont emprunté des escaliers différents. Marches hautes pour *Bering*, vainqueur du Noailles (2 200 mètres), puis du Hocquart (2 400) ; marches courtes pour *Fast Topaze*, lauréat de la *poule* d'essai (*1 600 m*), puis du Lupin (2 100).

En sorte qu'on se retrouve devant une question souvent posée à pareille époque dans le passé : celui qui a gravi, même brillamment, les marches courtes peut-il *disputer* la dernière, *particulièrement* haute, de Chantilly (non seulement 2 400 mètres, mais une arrivée en pente montante) à celui dont les jarrets sont déjà rompus à une telle enjambée ? La réponse sera généralement non : *Bering* sera le grand favori. Nous laissons quant à nous la question en suspens.

Pas de suspense pour le Prix de Diane : il suffira que *Lacovia* répète à 70 % sa performance de dimanche passé, où elle a surclassé ses adversaires du Saint-Alary (quatre longueurs d'avance après avoir été ralentie sur sa seconde : *Secret Form*), *pour* qu'elle s'impose sans coup férir.

« ... Et elle aura encore, à Chantilly, un avantage supplémentaire », prédit le duc de Noailles, *qui se souvient du temps* où il montait en gentleman-rider : *« Elle a un dos très long, une ample foulée, ce qu'il faut pour être encore plus à l'aise dans la longue ligne droite de Chantilly qu'à Longchamp. »*

Ne négligeons pourtant pas *Secret Form*, qui, à l'opposé, est du genre abeille tricoteuse : il y a du vif-argent dans ses aiguilles à ouvrage. Une mention également à *Barger*, qui avait précédemment défait *Lacovia* et qui, dimanche passé, où elle a été troisième, avait peut-être déjà les yeux fixés sur la ligne verte de Chantilly.

Nous avons eu les nôtres attirés *par* ligne gris *et* rose de l'ancienne casaque Dupré. Ces couleurs, sous lesquelles débuta un apprenti qui s'appelait Yves Saint-Martin, furent parmi les plus prestigieuses du *siècle*, et en tout cas les premières de l'époque 1955-1970, où, prenant le relais de l'écurie Boussac déclinante, elles s'illustrèrent dans les plus grandes épreuves du monde, avec des chevaux inoubliables : *Tantième, Tanerko, Relko, Match, Bella Paola, La Sega, Reliance, Bubunia*...

A la mort de François Dupré (propriétaire à Paris des hôtels George-V et Plazza-Athénée) puis de son épouse, ces couleurs *avaient disparu. Elles viennent de* revoir les champs de courses, après une éclipse de plus d'une décennie, portées par les chevaux de Jean-Luc Lagardère (Hachette-Matra). Ce dernier a racheté, à Ouilly-le-Vicomte (Calvados), l'ancien haras de François Dupré, haras qui, à la mort du propriétaire, avait d'abord été exploité par une société agricole allemande. Il a demandé à la Société d'encouragement, dispensatrice des espoirs *en kaléidoscope*, l'*autorisation de* reprendre les couleurs, après le haras. Considérant que ne subsistait aucun héritier de François Dupré et que s'était écoulé un temps de déshérence suffisant pour éviter toute confusion, la Société a donné son accord.

C'est une procédure peu usitée mais cependant pas exceptionnelle. *Marcel Boussac y avait eu* recours, dans les années 20, lorsqu'il avait acheté les haras et les chevaux (Saint-Cloud et *Rocquencourt*) d'Edmond Blanc. Il *avait demandé – et obtenu* – de reprendre ainsi la casaque de son prédécesseur. Il l'avait portée à un niveau encore plus élevé que celui-ci. On souhaite le même destin au *gris et rose Dupré*, devenu Lagardère.

Autre petite nouvelle du sérail, cette *fois côté blanchisserie*, voire sanitaires. Parmi la vingtaine de procès que Darie Boutboul a engagés contre différents journaux, la Société d'encouragement, le Club des cavalières, etc., il en est un qu'elle intente, par magazine interposé, à Saint-Martin. Apparemment, elle ne pardonne pas à celui-ci d'avoir à peu près dévoilé qu'elle n'était pas *« un bon jockey »* et qu'elle était *« dangereuse »* dans un peloton.

Il y a chez cette petite bonne femme, à qui on accordera les excuses de la passion hippique, *mais plus tout* à fait celle de la jeunesse, des gigantismes de tranquille inconscience.

Je me souviens d'un mot d'elle, au Dîner de l'élevage, en décembre dernier, à Deauville. Il y avait là, parmi quelque trois cents convives, les plus grands éleveurs d'Europe, certains des plus grands propriétaires et entraîneurs d'illustres jockeys.

Elle dit, au micro – et trois cents fourchettes restèrent une seconde pantoises : *« Je suis l'image de marque des courses. »*

Sans rire.

LOUIS DÉNIEL.

Longchamp à la « mode franquette »

Quand un hippodrome mise sur la famille.

DÉCIDÉE à accentuer son *action pour attirer* un public toujours plus nombreux, la Société d'encouragement donne désormais rendez-vous aux enfants de cinq à douze ans sur la pelouse de l'hippodrome de Longchamp, où les attend, sur une superficie de 3 500 mètres carrés, un Village des poneys, divisé entre une carrière de 900 mètres carrés et une grande aire de jeux. L'entrée est gratuite, et l'on peut, pour y accéder, emprunter notamment un petit train sur pneus assurant la navette avec le pesage de l'hippodrome, à l'ombre des ailes du célèbre moulin.

Sur le papier, on indique que les parents pourront, les jours d'ouverture, y laisser leurs enfants, qui, sous le contrôle des responsables des différents poneys-clubs associés à l'opération, s'initieront au monde du cheval en faisant connaissance avec ces petits chevaux au caractère si doux que sont les shetlands.

La réalité est sinon moins rose, du moins nettement plus « décontractée ». Ni mini-centre équestre, ni véritable garderie, cet espace de jeux offre plus modestement aux enfants la possibilité d'un baptême du poney et d'assister, certains jours, à des carrousels et autres spectacles équestres offerts par de jeunes cavaliers plus aguerris. Ni plus ni moins. Et à condition, pour les plus petits visiteurs, de bénéficier de l'intervention des parents, l'accès aux poneys étant loin d'être évident dans cette sympathique pagaille, qui fait souhaiter un peu plus d'organisation. Reste, il est vrai, des structures de jeux en bois où tunnels, toboggans et maisonnettes invitent aux glissades et aux escalades ainsi qu'un manège de chevaux de bois.

Un village où l'on sort et on entre comme dans un moulin et où, en dépit de « la surveillance de dames de la Croix-Rouge », il n'est pas vraiment question d'abandonner son rejeton en toute *quiétude*. De là à penser que l'élément féminin sera plus particulièrement chargé de cette mission, tandis que ces messieurs étudieront les rubriques hippiques et se *presseront devant* les guichets... Un progrès, toutefois, par rapport au temps où les bambins traînés aux courses étaient condamnés à jouer au ballon entre les voitures. Et la possibilité, pour le turfiste invétéré, de s'adonner sans remords à sa passion en faisant désormais du champ de courses... un but de sortie familiale.

Reste surtout, au-delà de cette sympathique « ouverture », un premier pas vers une perception plus large du monde des courses de chevaux. Beaucoup plus proche, par *exemple*, de la sensibilité de notre guide, membre de la Société d'encouragement et pour qui, l'important, l'essentiel, était manifestement l'amélioration des races de chevaux en France, le jeu n'étant qu'accessoire. Et de nous faire partager sa passion à l'occasion d'une visite dans les coulisses de l'hippodrome. Une visite dont on souhaiterait qu'elle soit régulièrement organisée pour ceux qui souhaitent pénétrer les secrets de cet univers peuplé de personnages haut en couleur.

En attendant, les curieux ont, d'une autre façon, la possibilité de pénétrer *dans* les coulisses, grâce au circuit intérieur de télévision qui complète les retransmissions des courses et les informations techniques par des reportages aux quatre coins de l'hippodrome. Ainsi peut-on assister, sur les postes de télé en couleurs installés au pesage et sur la pelouse, au déroulement de toutes les opérations intervenant avant la course : préparation dans les écuries, pesée des jockeys, ronde de présentation. Munie d'une caméra mobile, une équipe traque les vedettes, qu'il s'agisse de chevaux, de jockeys, de personnalités du monde des courses ou de célébrités présentes dans les gradins. Un œil indiscret dans un univers plutôt feutré, voire secret et où des cerbères intransigeants *interdisent* l'accès du saint des saints – l'enceinte des propriétaires – aux personnes non cravatées.

Qui dit coulisses dit spectacle, et *les courses, assurément, en sont* un. Œil rivé sur les cotes puis sur les rapports, on l'oublie trop souvent. Mais le profane qui débarque, mains dans les poches et regard curieux, découvre un endroit où il fait bon se promener, musarder, nez au vent *et visage* offert au doux soleil d'un printemps qui ne peut bouder indéfiniment. Curieux mélange de décontraction et de raffinement, de *nonchalance* et de fièvre. Charme et magie d'un lieu où l'instinct et l'intuition font souvent jeu égal avec l'expérience et la compétence. Savoureuse cohabitation de professionnalisme et d'amateurisme, de distinction et *d'un petit côté « canaille »*.

Un endroit, finalement, où l'on aimerait avoir plus souvent l'idée d'aller déjeuner. A la mode, certes, mais à la « mode franquette ». Pour déguster, côté jardin, dans un décor vert et blanc, pot-au-feu, petit salé, choucroute, filet de hareng ou andouillette. Ce qui est possible, maintenant, au Gladiateur, au rez-de-chaussée de la tribune du conseil municipal. Une brasserie à Longchamp. Mais qui, à l'heure du thé, reprend *des airs de salon. Tea for two* ? Nenni. Thé pour tous.

PATRICK FRANCÈS.

● Hippodrome de Longchamp. Prix d'entrée : pesage 22 F, pelouse 3 F, parking 9 F. Gratuit pour les enfants jusqu'à quinze ans.

Village des poneys. Samedis, dimanches et jours fériés, jusqu'en octobre. De 14 heures à 17 heures. Les 1er, 28 et 29 juin, 7, 14, 21, 28 septembre, 4, 5, 12, 19 et 26 octobre.

Restaurant Gladiateur. Menu à 75 F boisson comprise, ou à la carte pour moins de 100 F. Menu spécial pour les enfants à 50 F.

culture

EXPOSITIONS

Au musée Hébert

Paul Baudry, peintre italien

Il connaissait par cœur son Corrège et ses Carrache, se croyait citoyen de Rome, jusqu'à la bouffonnerie.

En septembre 1850, il y eut, par exception, deux premiers Prix de Rome. Le sujet, « Zénobie trouvée par des bergers sur les bords de l'Araxe », avait si bien inspiré deux élèves qu'ils furent déclarés ex-aequo. L'un était Bouguereau, récemment ressuscité, l'autre Paul Baudry, que l'on tire aujourd'hui du plus complet abandon. Or ce dernier sauvetage, modestement entrepris, mais vaillamment, par le musée de La Roche-sur-Yon, ville natale de notre nouveau grand homme, pourrait obéir à de meilleures raisons que celles qui ont assuré l'apothéose de l'immortel confiseur des Vénus en sucre d'orge. A tout prendre, comparé à Bouguereau et à nombre de ses contemporains de la même espèce – l'académique, – Baudry a ses vertus, dont la moindre n'est pas son honnêteté d'imitateur.

Voilà un peintre qui connaît par *cœur son Corrège et ses Carrache*, qui s'italianise jusqu'au fanatisme, qui se croit citoyen de Rome et abuse de la citation, mais qui le dit. Poussée à ce paroxysme, la fidélité confine à l'héroïsme, d'autant qu'elle ne se monnaie pas chez Baudry en de ces mineures miévreries qui font de Raphaël le dieu des salons. Lui se veut absolument romain, au risque de la bouffonnerie – dont sa *Mort de Vitellius*, imagerie pour versions latines, multiplie les exemples. Aussi se précipite-t-il vers *la mythologie, montre-t-il la Toilette de Vénus* et *Diane chassant l'Amour*, un Amour droit venu des corniches baroques. Sa *Perle et la vague*, où, comme le titre le dissimule, une baigneuse très en chair s'expose à l'onde tandis qu'une huître bâille sur un rocher, a beau glisser à l'ineptie, la facture reste assez digne, le métier point trop galvaudé et la couleur – oh surprise! – presque énergique.

Mais ces douceurs féminines ne suffisent pas à un peintre ivre *d'antique et de Renaissance. Il lui* faut des murs et des titans. Baudry les a trouvés à l'Opéra, dont il a décoré les plafonds. Ce que l'on *peut en voir encore, après la rutilante* invasion chagallienne, et ce que l'on découvre ici avec intérêt, les esquisses, témoignent naturellement des ambitions d'épopée qui agitent l'artiste. Peindre Jupiter, Marsyas à son supplice, le Parnasse ou les poètes l'enchante. Il s'en donne à cœur joie, il entasse allégories, nuages roses, musculatures et faces barbues. Michel-Ange est loin, certes, mais quel décorateur – hors Delacroix bien sûr – a montré au dix-neuvième siècle autant *d'enthousiasme et de vigueur* dans le genre monumental ? C'est ici l'apothéose du culte italien.



La toilette de Vénus

Que ce culte soutienne Baudry, qu'il ne puisse s'en passer sans vaciller, les portraits le confessent avec une candeur navrante. Du divin Sanzio tomber à Carolus-Duran ; la décadence est sans remède. Face au modèle, Baudry perd son ampleur, ampleur apprise mais sensible, et se fait platement photographe. Charles Garnier pose au lion bien en vain : rien ne bouge. Cruel envers d'une médaille qui, malgré ses dorures, *« sonne creux et faux sous la lime »*.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi ; jusqu'au 25 août.

Vingt-cinq rendez-vous à Paris

Juin, mois de l'affiche

Pendant trente jours, Paris va se mettre en quatre pour célébrer la création publicitaire

Paris finalement affectionne les premières. Alain Weill et Philippe Benoit, deux publiphiles invétérés, organisent, avec l'appui du ministère de la culture de la Ville de Paris et de l'Union de la publicité extérieure, la plus grande manifestation publicitaire de mémoire de Parisien.

Cette fête de l'affiche envahira les établissements publics, les jardins et les rues. Au programme, on note pas moins de vingt-cinq rendez-vous qui illustreront tous les aspects de la pub, du passé au présent.

En voici les points forts :

- Le Japon tiendra le haut du pavé avec la présentation des trois meilleurs directeurs artistiques du moment : Inoue, Saito et Toda, dans les jardins du Palais-Royal (du 30 mai au 30 juin).
- Les plus belles affiches du monde seront aux Champs-Elysées, devant Beaubourg et à La Villette (du 2 au 30 juin).
- Pour les nostalgiques, la projection de murs peints anciens aura lieu place Saint-André-des-Arts (du 2 au 30 juin).
- Pour comprendre les années 70, la pub s'affiche à la gare Saint-Lazare (du 2 au 30 juin).
- La fine fleur des graphistes contemporains français sera exposée dans le hall du CNAP (27, avenue de l'Opéra, du 9 juin au 11 juillet).
- Une rétrospective saluera l'œuvre de l'un des pères de l'école française, Paul Colin, à la Bibliothèque nationale (du 30 mai au 30 juin).
- Un autre très grand monsieur de la Pub, Savignac, se verra célébré au musée-galerie de la SEITA (12, rue Surcouf, du 3 juin au 31 août).
- Coca-Cola fêtera son centenaire au Musée de la publicité (18, rue de Paradis, du 10 au 30 juin).
- Un florilège des toutes dernières affiches de la campagne des législatives sera présenté à l'hôtel national des Invalides (du 3 au 28 juin).
- Un annonceur, Evian, offrira en raccourci vingt-cinq ans de communication sur les murs du métro Champs-Elysées-Clemenceau (du 2 au 30 juin).
- Quant aux « posters » de Broadway, ils sont au Centre américain (261, boulevard Raspail, du 27 mai au 5 juillet).
- Pour les amateurs de boissons fortes, Cointreau sera chez Publicis Champs-Elysées (du 2 au 30 juin).

Les meubles de Garouste et Bonetti

Le passé recomposé

« Chaise barbare » ou « fauteuil Mille et Une Nuits », série « carte du ciel » comprenant un miroir Grande Ourse, un tapis bleu profond et une lampe : les meubles d'Elisabeth Garouste et Mattia Bonetti sont des invitations au rêve et au voyage dans le temps.

Garouste et Bonetti travaillent ensemble depuis 1980 et se situent à part dans la jeune génération des créateurs de mobilier. Bien loin du design, du fonctionnel ou d'un *ludisme coloré et débridé*.

Leurs meubles, tirés à quelques exemplaires, sont autant de jeux avec l'illusion, le vrai, le faux, la citation : une liberté qu'ils empruntent au décor de théâtre, un genre *qu'ils ont tous deux pratiqué*.

Ils jonglent allègrement avec les siècles : à la préhistoire, ils empruntent ses menhirs, pour composer – avec deux miroirs découpés de façon brutaliste – une « coiffeuse pour homme » que ne renierait pas Tarzan.

Ils marient la terre cuite, le bronze patiné ou rouillé, la peau de bête : primitivisme qui va de pair avec un extrême raffinement, car Garouste et Bonetti font appel à de très anciennes techniques artisanales, ainsi le verre filé.

Leur *« fauteuil Mille et Une Nuits »*, en érable blanc, bronze doré, moire bleu ciel, couronné de cabochons ferait les délices de plus d'une star hollywoodienne.

ODILE QUIROT.

★ Galerie Neotu, 25, rue du Renard. Jusqu'au 5 juin.



Chaise barbare (1981)

MUSÉES

Tempêtes chez les conservateurs

Les projets de réforme du statut des conservateurs font l'objet de débats fort animés dans les couloirs de nos institutions muséales.

L'annonce d'une réforme du statut des conservateurs de musée continue de provoquer des remous divers dans la profession. Tout le monde reconnaît que l'enseignement dispensé aux futurs conservateurs n'est plus adapté aux responsabilités dont ils auront la charge, que le mode de recrutement est à revoir et qu'une revalorisation financière est indispensable. Mais cette volonté de changement s'enlise dans les querelles des multiples associations issues de la profession. Pourtant, mercredi 21 mai, Hubert Landais, directeur des Musées de France, et Dominique Ponneau, directeur de l'Ecole du Louvre, faisaient face à cent cinquante conservateurs venus de tous les horizons. Ils défendaient leurs projets de réforme.

Rappelons qu'il s'agit – entre autres – de créer au sein de l'Ecole du Louvre une unité habilitée à dispenser un enseignement commun aux futurs conservateurs des Musées de France et à ceux des musées contrôlés (*le Monde* du 4 avril). Le projet a été unanimement et durement critiqué. Aussi une commission a-t-elle été mise sur pied pour repenser de fond en comble l'indispensable réforme.

Cette commission est composée des deux directeurs déjà cités, de M. Roland May, conservateur du musée de Langres et président de l'Association des conservateurs des collections publiques de France, de M. Bergot, du musée des beaux-arts de Rouen, représentant l'Association des conservateurs des musées classés, de M. Cazals, secrétaire général de l'Association pour la revalorisation du corps de la conservation des Musées de France, de Mme Bergeon, chef des Ateliers nationaux de restauration, représentant de la CGC, et de M. Jean-René Gaborit, conservateur en chef du département des peintures du musée du Louvre, représentant de la CFDT. En outre, treize conservateurs ont été choisis pour leur spécialité et la spécificité des instituts qu'ils représentent.

L'entente ne sera peut-être pas facile. Une certaine tension existe toujours entre les musées nationaux et les musées contrôlés, qui reflète la classique rivalité entre Paris et la province. Ainsi, M. Jean-Pierre Laurent, responsable du Musée dauphinois à Grenoble, avait été nommé conservateur en chef par décret du président de la République. A la suite d'un recours devant les tribunaux administratifs, intenté par ses collègues des musées nationaux, il s'est vu retirer ce titre, sa fonction n'étant pas mise en question.

M. Jean-Pierre Laurent, s'il n'apprécie guère le procédé, n'en est pas pour autant partisan d'un corps et d'un concours uniques : *« Le patron des conservateurs des musées nationaux, c'est l'Etat, donc des fonctionnaires comme eux. Nous, nous dépendons des collectivités territoriales : municipalités ou départements. Nous avons à rendre des comptes à des hommes politiques. Ce qui est totalement différent. Le fameux concours des conservateurs des musées nationaux sera toujours fondé sur une connaissance livresque. Nous réclamons une formation plus proche des réalités que nous devons affronter en province. Là, les stages sur le terrain sont capitaux. En revanche, nous réclamons entre les deux corps des passerelles qui fonctionnent mieux. »*

M. Gérard Guillot-Chêne, conservateur du musée d'Evreux et membre de l'association Muséologies nouvelles, refuse la distinction entre les « nobles » musées parisiens et leurs maigres petits frères de province, *« les uns gérés par une aristocratie issue d'un concours dont personne ne conteste la difficulté, les autres établissements de seconde zone, abandonnés à une piétaille analphabète »*. Il rappelle qu'*« un simple examen de la carte de la richesse et de la diversité des musées débouche sur un jugement plus nuancé. Saint-Etienne, Strasbourg, Villeneuve-d'Ascq pour l'art contemporain, Lyon pour l'archéologie, Mulhouse pour la technique et les écomusées sont des musées contrôlés, et les responsabilités qui leur incombent sont autres, mais aussi importantes que celle du douzième conservateur du troisième département du musée du Louvre »*.

En attendant la réforme-panacée qui contentera tout le monde, une décision fait souffler un vent de panique parmi les futurs conservateurs des musées contrôlés. On sait *que, pour briguer ce poste*, il faut faire valoir une maîtrise ou un diplôme de l'Ecole du Louvre, puis faire un stage de trois mois, s'inscrire sur une liste d'aptitude et attendre patiemment d'être choisi. Actuellement, quatre cents à cinq cents historiens d'art sont dans cette situation.

Il semble que l'administration ait voulu « dégraisser » cette liste surencombrée. Aussi impose-t-elle aujourd'hui à ces postulants un nouvel examen. Fureur des candidats qui ont, soulignent-ils, déjà rempli toutes les obligations pour figurer sur la fameuse liste. D'autant qu'ils ont été prévenus de cette nouvelle épreuve il y a un mois à peine, et que la bibliographie des ouvrages à lire ne fait pas moins de quinze pages. Bien sûr, les titulaires d'un poste ne sont pas soumis à ce contrôle. Mais ceux qui viennent de s'intégrer dans un musée, et dont la situation n'a pas encore été enregistrée officiellement, sont eux aussi convoqués. Absorbés par leurs nouvelles tâches, ils n'ont guère le temps de se livrer à cet ultime bachotage. D'où une cascade de protestations.

Il est donc urgent que la commission réunie le 29 mai pour la première fois arrive à surmonter les querelles de chapelle qui paralysent toutes réformes. Ses travaux doivent *déboucher sur une refonte de la profession*. Sans oublier sa revalorisation financière. Il est quand même étrange que, dans un pays qui a une si haute idée de la culture, les conservateurs de musée soient aux mêmes échelons administratifs que les directeurs de haras.

EMMANUEL DE ROUX.

Pommereulle pastelliste

Pommereulle montrant ses pastels : il y a presque contradiction dans les termes, contradiction entre la légendaire réputation de violence de l'artiste et celle de douceur, et de volupté qui s'attache à la technique *utilisée. L'étonnant est donc que, au* lieu de s'annuler, ces vertus se conjuguent. Que Pommereulle évite de s'attendrir dans le velouté, les couleurs tendres et les poudres qui fardent si joliment le carton, *qu'il se* serve du pastel et du fusain sans se renier ni méconnaître leurs qualités. A cette fin, il pratique un travail par litote.

Comme, suivant la formule : le feu couve sous la cendre, l'acidité couve sous les gris, les blancs et les noirs. Elle transparaît par places, quand un angle pointe et dérange l'ordonnance de la composition ou quand un rouge se fait sanguin, un bleu un peu trop bleu pour qu'on le croie seulement agréable.

Du Pommereulle sculpteur de verre demeure le goût des lames et des éclats, à peine dessinés, qui glissent sur la surface, qui tranchent et découpent. Mais c'est à peine si leur danse se détache, fixée dans l'équilibre des courbes. Cet art de l'allusion, qui prend en horreur l'exhibitionnisme et la gesticulation, exige du regard patience et précaution. Il ne *se livre pas aisément – tout comme* son auteur – et ne révèle que progressivement sa courtoise cruauté. C'est dire qu'il mérite d'être examiné avec attention.

Ph. D.

★ Galerie Christian Cheneau, 30, rue de Lisbonne, jusqu'au 14 juin.

THÉATRE

« Des trous dans la glace », d'Anne Barbey

La dramaturgie au volant

Quand un vieux professeur un peu clochard fantasme à mort sur les mutinés de Cronstadt...

Dans le dépliant qu'offrent les deux ouvreuses attentionnées du Petit-Odéon, Mme Anne Barbey nous confie que c'est au volant de sa 4L, en voguant début juillet vers les plages de Saint-Guénolé, qu'elle a écrit, en compagnie de sa grande fille, sa pièce *Des trous dans la glace.*

Prévenons tout de suite Mme Barbey, si elle doit regagner les bords de mer dans quelques jours, que, avec les poids lourds qui roulent à 120 et les bolides de marque allemande qui font facile du 210, la conduite d'une 4L est devenue coton et exige une attention extrême sur les routes de vacances. Sans doute les petites cylindrées françaises conviennent-elles à nos mères de famille, auteurs dramatiques compris, mais, par exemple, Mme Fabius, une fidèle de la 2CV, n'a jamais pris le risque de langer ses nouveau-nés ou de donner le biberon tout en sillonnant les départementales. Que Mme Barbey soit à l'avenir plus prudente et écrive ses pièces aux escales, pas au volant.

Des trous dans la glace, ce sont ceux que font les boulets de canon en tombant sur la surface gelée du golfe de Finlande, devant la forteresse de Cronstadt : il est connu que les marins de Cronstadt, dans les premiers temps de ce siècle, étaient en état d'insurrection presque permanente, que le pouvoir, dans la Petrograd voisine, fût à gauche ou à droite.

Et donc Mme Barbey et sa fille, le pied au plancher sur la nationale 157, imaginent qu'un vieux bonhomme, qui fut professeur de lycée jadis, et qui s'est clochardisé, a découpé dans un ancien numéro de *l'Illustration* une photo de Cronstadt : il fantasme à mort sur les mutineries, il a de la dynamite dans un placard et son fusil chargé derrière le vasistas. Une jeune étudiante, qui l'a aperçu dehors essayant de vendre une vieille pendule cassée, s'intéresse à lui. Vient le visiter dans son trou. Mais il est très bougon. Finalement, il semble qu'elle le tue, avec le fusil, mais ce n'est pas sûr, ce n'est pas clair.

Qu'avaient-elles derrière la tête, nos deux automobilistes, maman et fifille, en écrivant ça ? Est-ce une pièce sur l'absence du père ? Est-ce une pièce sur l'euthanasie ? Mystère.

C'est un spectacle assez curieux, qui peut se voir sans ennui. L'écriture, les dialogues, la construction, frisent la nullité absolue, mais ce n'est pas trop gênant parce que les choses auxquelles a pensé l'auteur ne sont pas banales. C'est joué à la perfection par Michel Vitold et par une jeune comédienne simple et juste, Virginie Méry. C'est bien décoré par Yves Samson, bien mis en scène par Catherine de Seynes.

C'est comme si plusieurs bonnes fées s'étaient penchées sur le berceau, non, sur la 4L, de l'auteur. A elles toutes, elles ont mis sur pied un spectacle presque plus fascinant qu'un chef-d'œuvre esquinté par de méchants acteurs et un mise en scène aberrante.

MICHEL COURNOT.

★ Petit-Odéon, 18 h 30.

VARIÉTÉS

Lemmy Constantine, vous connaissez ?

Le fils d'Eddie Constantine a déjà un prénom. Il chante. Son premier album sort en France.

On s'attend à rencontrer le fils de son père, tête brûlée, rouleur de mécaniques, la frime en coup de poing américain. Il est tout autre : posé, réfléchi, il parle français avec un arrière-goût d'accent. Lemmy Constantine a tout pour plaire : un nom, bien sûr, et même un prénom (celui de Lemmy Caution, le héros qu'incarnait son privé de père au cinéma). Pas un Apollon, plutôt le genre gentleman du trottoir. Et puis il a une voix, une voix de crooner, le timbre sensuel. Un cas d'espèce en France.

Lemmy chante en anglais parce que ça lui est plus naturel et que son parolier est américain (un fils d'écrivain qui a reçu le même style d'éducation que lui). Il vient d'enregistrer un premier album *(Steppin'out)* qu'il a commencé de produire lui-même (1) parce que personne n'en voulait. *« Je suis tombé de haut,* avoue-t-il. *Même si je n'en abuse pas, je pensais qu'au minimum, les maisons de disques seraient attirées par mon nom. J'avais une expérience scénique, des concerts qui marchaient, surtout en Allemagne... »*

Avant, il y a eu un 45 tours *(Looking for Trouble)* chez Gaumont Musique. Malheureusement, mal gérée, l'expérience phonographique de la compagnie a tourné court. *« C'est dommage,* regrette Lemmy, *l'idée de chanter sur label Gaumont était séduisante. »*

A Los Angeles, où se trouve l'essentiel de sa famille, Lemmy a fait pendant trois ans des études musicales au GIT (Guitar Institute of Technology) : harmonie, rythme, arrangement, composition, sa formation est jazz. A Paris, il avait joué dans des groupes de rock lycéens mais il voulait apprendre vite. *« En France,* pense-t-il, *on te montre comment jouer un morceau mais pas ce que tu pourrais en faire à ta façon. Au conservatoire, tu dors dans tes notes. En six mois, aux Etats-Unis, tu as tous les éléments en main, peu importe le style, après c'est à toi de jouer. »*

Lemmy est né à Neuilly en 1957. Il a grandi avec sa sœur dans une ferme près de Rueil-Malmaison jusqu'au divorce de ses parents quand il avait douze ans. C'était la campagne. Il y avait des vaches, des poules, des cochons. Son père élevait et entraînait des chevaux de course. Le cinéma, c'était lointain. Parfois, ils partaient sur les tournages, en Italie, en Espagne, campaient dans les hôtels, mais *« nous n'étions pas des enfants de plateau, nos parents s'employaient à nous équilibrer le plus possible. On avait une salle de projection à la maison, je vivais ça vaguement comme un gosse qui voit un personnage. Ça aurait pu être aussi bien James Cagney. Une fois le film terminé, c'était fini. J'étais bien plus impressionné par les cachets : je ne sais pas si la production le payait au noir, mais j'ai le souvenir de l'enveloppe qu'on lui donnait en fin de journée. C'était important pour moi, l'enveloppe, ça l'est resté* (rire). *Mon père n'était pas un héros. Je l'ai connu gueulant beaucoup, cognant éventuellement. Ça ne me plaisait pas, comme ça n'aurait plu à aucun fils. Depuis, il s'est calmé, nous nous sommes rapprochés. »*

C'est plus tard, en vivant à Paris, que Lemmy constate un changement dans les rapports sociaux. *« Quand on se fait arrêter par les flics, un passeport américain au nom de Lemmy Constantine arrange pas mal de choses. J'en ai beaucoup profité,* avoue-t-il. *J'ai fait toutes les conneries que peut faire un ado, mais ça ne m'a pas tourné la tête. Je préférais la campagne. »*

A présent, Lemmy partage sa vie entre l'Allemagne (son père y habite, et sa femme est allemande) et la France où se trouvent ses musiciens. Depuis les années de lycée, il leur est lié sentimentalement. Musicalement, ils ont évolué dans la même direction. En Allemagne, en Scandinavie, ils se produisent souvent : les circuits sont mieux adaptés qu'en France, on joue dans les clubs, le public vient, la curiosité fonctionne.

« Très tôt, se souvient Lemmy, *j'ai fait le rapport entre mon prénom et le héros qu'incarnait mon père, mais ça n'avait rien d'exceptionnel. Ce qui l'était, c'est que, ce prénom, personne d'autre ne le portait. Bizarre. Ça devrait pourtant être courant. Lemmy est dans la Bible, c'est un roi du Vieux Testament. »*

ALAIN WAIS.

(1) Il a signé avec le label indépendant Ulysse distribué par Polygram (826828-1).

MUSIQUE

Claudio Arrau au TMP

Le Kurosawa du clavier

Ce maître du clavier d'origine chilienne réinvente Beethoven et inspire le respect.

La carrière pianistique est la plus encombrée. Mais la plus propice à la longévité. Quatre vieux messieurs en occupent aujourd'hui, d'une manière ou d'une autre, le sommet. Vladimir Horowitz – né en 1904 – s'y maintient comme on sait. Rudolf Serkin, son aîné d'un an, s'y fait discret, frondeur et rusé, glissant maintenant sur le marché les premiers disques d'une intégrale des concertos de Mozart tranquillement dynamités. Vlado Perlemuter regarde du haut de ses quatre vingt-deux ans les meilleurs jeunes pianistes français à ses pieds et, de complexion fragile, jouera bientôt tout Ravel au TNP d'une seule foulée. Claudio Arrau, enfin, a tout joué, surtout l'injouable : Beethoven et Liszt, *Brahms et Schumann ;* a tout vécu, tout surmonté : les désarrois de l'enfant prodige, une vie *privée compliquée,* un exercice instable du métier, qui se sont dénoués sur le divan du psychanalyste, *ce qu'il a relaté sans* fard dans ses *Conversations* avec Joseph Horowitz (un homonyme), traduites en français par André Tubeuf chez Gallimard. Des quatre mousquetaires, il est le moins sage.

Physique de diplomate smart, au demeurant. Sa petite moustache, sa démarche glissée, rappellent ses origines. Au piano, même dans des sonates de Beethoven rabâchées, comme mercredi soir au Châtelet, il donne sans tapage une leçon d'indépendance et de liberté. Paradoxes que cette *Appassionata aux sonorités voilées, aux teintes* de sous-bois, nullement passionnée, que cette *Wald- stein* qu'il *est le seul à ne pas marteler, que* ce Beethoven sans orages sinon sans angoisses cachées, parcouru de luminosités, *flux lisse* et rapide où chaque épisode s'efface sur le suivant dans un fondu enchaîné.

Quand Kurosawa filme le galop d'un cheval, ce n'est plus le galop d'un cheval. Quand il utilise de vieux procédés, ralenti ou muet, ce ne sont plus des procédés. De même, un simple trille, un banal arpège, se muent sous les *doigts d'Arrau en motifs* capricieux et bizarres, parfois soulignés d'un doigté aberrant, *extraordinairement porteurs de* musicalité. Comment parvient-il à se faire principalement reconnaître dans les terrains *les plus* communs ? Sur leurs secrets, les vieux maîtres sont muets.

ANNE REY.

★ Du concerto *l'Empereur,* dont on ne croyait plus rien devoir attendre, Claudio Arrau vient d'enregistrer la plus belle version disponible, avec la Staatskapelle de Dresde, dirigée par Colin Davis (compact-disc et disque Philips).

LETTRES

A Athènes

Les journées franco-grecques du livre

Les Rencontres franco-grecques du livre qui viennent de se tenir à Athènes pendant trois jours à l'invitation de M. Jean-Pierre Armengaud, conseiller culturel et directeur de l'Institut français, ont réuni des auteurs, des traducteurs, des éditeurs, pour réfléchir sur le moyen d'intensifier d'une manière efficace les échanges entre les deux pays, entre les deux littératures. Du côté français, les deux directeurs du livre, M. Jean Gattegno (ministère de la culture) et M. Xavier Roze (ministère des affaires étrangères), assistaient à ces Rencontres.

En Grèce, où la langue française est une première langue choisie par environ 25 % des élèves des lycées, l'Institut français – créé en 1938, – véritable entreprise de diffusion de la langue et de la culture, compte près de vingt-huit mille élèves et trois cent cinquante enseignants (dont soixante-quatre français).

En un moment où un intérêt nouveau se manifeste dans ce pays pour la mise en place d'une politique du livre et en France pour la publication de romans ou de poésie grecs, il était important d'entendre les points de vue des éditeurs grecs (Exantas, Hadjinicoli, Estias, Roès, etc.) et de traducteurs tels Pavlos Zannas, traducteur de Marcel Proust (immense travail qu'il entreprit grâce à – et à cause de – son emprisonnement au temps des colonels), Philippe Dracondaïdis, traducteur des *Essais* de Montaigne, ou la romancière Marguerite Liberaki, qui écrit en grec et en français.

Avec leurs partenaires grecs, les Français Jacques Lacarrière (qui vient de mettre en scène à Athènes *Perséphone* de Yannis Ritsos), Jorge Semprun, Laure Batallion, présidente de l'Association des traducteurs littéraires de France, insistèrent sur la nécessité d'une réciprocité et sur celle d'une politique gouvernementale du livre et de la traduction. *« On ne peut pas concevoir une traduction dans un seul sens »,* déclara M. Gattegno, insistant sur la nécessité commune de faire des efforts.

D'ores et déjà, sont envisagés des programmes plus étendus de rencontres – cette année sont venus en Grèce Nathalie Sarraute, Ionesco, Cioran, Françoise Dolto, *etc.* – ainsi que des échanges de boursiers et, surtout, la mise en place du Centre de la traduction d'Athènes, où pourraient travailler ensemble les auteurs et leurs traducteurs.

Ce Centre de traduction devrait commencer, modestement, en septembre prochain. Peut-être permettra-t-il, si les pouvoirs publics des deux pays lui prêtent vie, de combler les lacunes en ce qui concerne les œuvres françaises non encore traduites et faire découvrir les romanciers et poètes grecs qui n'ont que peu de place dans les catalogues des éditeurs français ?

N. Z.

EN BREF

Exposition-vente au profit de l'Institut Curie

L'Institut Curie organise les 2 et 3 juin une expostion-vente d'œuvres d'artistes contemporains dans trois galeries parisiennes afin de recueillir des fonds pour la lutte contre le cancer. Tous les participants contribuent bénévolement à cette opération, et l'intégralité des sommes perçues sera utilisée pour la construction d'un nouveau centre de recherches et de soins. Le projet est estimé à 300 millions de francs. Un tiers de ce montant doit être assuré par des dons de particuliers et d'entreprises.

Le vernissage aura lieu simultanément dans les trois galeries le 2 juin. Un catalogue des œuvres mises en vente a été édité.

★ Institut Curie, unité de communication, 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris. Tél. : 43-29-44-44.

★ Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac, 75007 Paris.

★ Galerie de France, rue de la Verrerie, 75004 Paris.

★ Galerie Montenay-Deisol, 31, rue Mazarine, 75006 Paris.

Saison mozartienne et baroque au TMP

La prochaine saison du TMP-Châtelet s'ouvrira en octobre avec une série de représentations de l'*Opéra de quat'sous* de Weill-Brecht, mis en scène par Giorgio Strehler et joué, notamment, par Milva, Nastassja Kinski et Guy Marchand. Sylvain Cambreling dirigera la production bruxelloise du *Don Giovanni* de Mozart monté par Karl-Ernst Hermann ; Barbara Hendricks, Hanna Schwartz, Edith Mathis, Teresa Zylis Gara participeront à une intégrale des cinquante airs de concert du même Mozart. *les Noces de Figaro* seront données en oratorio par le *Nouvel Orchestre* Philharmonique sous la direction de Philippe Herreweghe, avant un grand jamboree des ensembles baroques dirigés par Pinnock, Gardiner, Kuijken, Clemencic, etc.), qui sera suivi par *Alceste* de Gluck et *Armide* de Lully. Enfin, une intégrale Ravel célébrera le centenaire de la mort du compositeur.

Les projets du National

L'Orchestre national de France enregistre en ce moment *les Contes d'Hoffmann,* d'Offenbach, à l'intention d'un film Cannon (*le Monde* du 30 mai) avec Placido Domingo sous la direction de Seiji Ozawa (Philips). Ensuite, sont prévus : une intégrale de l'œuvre symphonique de Roussel et les symphonies de Prokofiev sous la direction de Dutoit (Erato), *Guerre et Paix, également de Prokofiev* et l'intégrale de l'œuvre symphonique de Ravel (Denon), une intégrale Debussy avec Ozawa (Erato) et *Carmen* avec Jessye Norman, Kiri Te Kanawa, José Carreras et Simon Estes. A défaut d'un chef permanent, le National devrait pouvoir s'assurer prochainement, selon son responsable artistique Marc Thomson, la collaboration régulière de trois chefs « stylistiquement complémentaires » : Lorin Maazel qui est déjà le principal chef invité, Seiji Ozawa et Rudolf Barchaï.

Emmanuel Krivine de retour à Lyon ?

Serge Baudo a présenté, mardi 27 mai, la prochaine saison de l'Orchestre de Lyon et annoncé qu'il renoncerait ensuite à la responsabilité de cette formation qu'il a formée et qu'il dirige depuis 1969. On parle entre autres pour sa succession d'Emmanuel Krivine, chef d'orchestre français de trente-neuf ans, qui avait, après 1983, occupé les fonctions de premier chef invité avant de se fixer en Suisse. De passage à Paris où il dirige salle Pleyel, ce jeudi 29 mai, un concert Mozart avec le Nouvel Orchestre philharmonique, Justus Frantz et Christoph Eschenbach, celui-ci nous a déclaré qu'il n'était pas candidat mais que l'administration de l'orchestre lyonnais l'avait en effet contacté.

Trois Américaines à Paris

Trois formes d'expression différentes de ce qu'on appelle aujourd'hui à New-York la next dance ou l'après-post-modern dance.

Le Centre américain du boulevard Raspail présente Suzan Marshall, dont les chorégraphies reflètent un contenu social (29, 30 mai, 21 heures). A l'Espace Kiron se succèdent Martha Moore (18 h 30) et Mary Overlie (21 heures), les 3 et 4 juin.

Deux candidats au fauteuil de Fernand Braudel

L'écrivain Jacques Laurent et l'helléniste Jacqueline de Romilly se sont portés candidats à l'Académie française au fauteuil de Fernand Braudel. L'Académie a enregistré leurs candidatures jeudi 29 mai.

Jacques Laurent, soixante-sept ans, romancier et polémiste, prix Goncourt 1971, Grand Prix de littérature de l'Académie française 1981, est aussi connu sous le pseudonyme de Cécil Saint-Laurent, notamment pour *Caroline chérie,* l'un des grands succès de librairie de l'après-guerre. Jacqueline de Romilly, soixante-treize ans, docteur ès lettres, ancien professeur au Collège de France, est une spécialiste internationale de la littérature grecque. Membre de nombreuses académies étrangères, Jacqueline de Romilly a été en 1975 la première femme élue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Le comique grinçant de Popeck

Costume trois pièces noir, chapeau melon de même couleur, chaussures blanches, petite moustache rousse et accent d'émigré roumain, Popeck s'est constitué un personnage bien à lui, où l'humour juif d'Europe centrale est mâtiné de titi parisien et suit une logique presque mathématique.

Imperturbable et grinçant à la fois, Popeck développe un comique de la parole qui dépend de la sonorité plus que du sens. Raconteur d'histoires, il reste seul en scène pendant deux fois une heure à l'Olympia, s'accordant simplement une petite parenthèse burlesque en compagnie d'Arlette Didier. Deux publics mêlent leurs rires en écoutant ses sketches et ses improvisations : l'un, relativement jeune, vient du café-théâtre ; l'autre, plus populaire, prend plaisir au combat d'un petit bonhomme naïf contre la société.

C.F.

★ Olympia, 20 h 30.



هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VICTOR HUGO-JULIETTE DROUET : LEUR PASSION AMOUREUSE, Fondation Deutsch de la Meurthe (42-62-11-95), 18 h 30.

LES CHAUSSURES DE MADAME GILLES, Théâtre Fontaine (48-74-74-40), 22 h.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : Cendrillon.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : soirée littéraire Jean de La Fontaine.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand théâtre, 20 h 30 : Electre ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : le Terrain Bouchaballe.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Des trous dans la glace, d'Anne Barbey.

TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Portrait de famille.

BEAUBOURG (42-77-12-33). Cinéma/Vidéo : 16 h : Lieu provisoire, état du texte, de F. Develay ; Minotaure, la revue à tête de bête, de F. Bardet, R. Tuscher : 19 h : Histoire d'un jour : le 28 mai 1958, de Gaulle au pouvoir ; Vidéo-Musique : 16 h : Marie Stuart, de Donizetti ; à 19 h : les Contes d'Hoffmann, d'Offenbach : Musique : 20 h 30. Ensemble de l'Itinéraire (Grisey, Lévinas, Varèse, etc.) : lun. à 20 h 30, Séminaire sur la composition.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : 20 h 45 : Carolyn Carlson ; Théâtre de la Ville à la MJC de Bobigny : 20 h 45 : Trisha Brown Company (Lateral Pass ; Group Primary Accumulation ; Set and Reset).

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 45 : Festival Lycéens.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70) : 20 h 30 : la Derelitta.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Sonate en solitudes majeures ; 20 h : la Chute de la maison Carton.

BOUCANIER (43-45-60-60), 21 h : Hérode et Salomé.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez-vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : Marc Jolivet.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : les Remplaçants.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de N. Sihanouk, roi du Cambodge (2e partie).

CENTRE LATINO-AMÉRICAIN (45-08-48-28), 20 h 30 : le Cabaret de la dernière chance.

CHAPELLE EXPIATOIRE (48-06-50-84), 20 h 30 : Pénélope.

CINQUANTE THÉÂTRE (43-55-33-88) 21 h : La femme qui frappe.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), 20 h 30, Galerie : Antoine et Cléopâtre ; Resserre : Scènes particulières d'une journée ordinaire : Grand Théâtre : Arlequin serviteur de deux maîtres.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Chrysis.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut !

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Ecce Homo.

DEUX PORTES (42-61-24-51), 20 h 30 : Fleur de zinc.

DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise.

EDEN-THÉÂTRE (43-56-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat.

EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.

EPICERIE-THÉÂTRE (42-72-23-41), 21 h : West and Co.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Europa, ou la Tentation d'Antonio.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Histoires québécoises : 21 h : Il était une fois... un cheval magique.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (42-62-11-95), 18 h 30 : Victor Hugo-Juliette Drouet : Leur passion amoureuse.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h : les Chaussures de Madame Gilles.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : Messieurs les Ronds-de-cuir.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

GALERIE FEELING (42-78-11-83), 20 h 30 : Coup de theatro (Molière, Oswald, Brecht, dans leur vision du Brésil (dern.).

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : Des oiseaux par les yeux, 19 h 30 : le Dédale du silence.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Mystères de Paris.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 20 h 30 : Vieilles canailles.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 18 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise. II. 19 h : Pardon M. Prévert : 20 h 45 : Témoignages sur Ballyberg ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. — Petite salle, 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 22 h : Haute Surveillance ; 20 h 15 : Savage Love.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : Partage de midi.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle, 20 h 45 : le Veilleur de nuit. — Petite salle, 21 h : Marx et Coca-Cola.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS (42-60-32-14), 21 h : Enfant et roi.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : la Berlue.

NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : l'Histoire du soldat.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : La mienne s'appelait Régine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), I. 21 h : Et Juliette ; II. 21 h 30 : Rufus, 300 dernières ; 20 h : Speedy Bananas.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45, Voisin, voisine.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : les Trompettes de la mort.

PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : Opéraphorisme.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. 19 h 30, Ma'Dea. II. 21 h 15 : la Poule d'en face.

POTINIÈRE (42-61-42-53), 21 h : la Panthère repentie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79) I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos. III. 22 h 15 : Tous en scène.

TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Réverire.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02) 18 h 30 : Passé composé ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ISLE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Folies Show.

THÉÂTRE NOIR (43-46-91-93), 20 h 30, Salomé.

THÉÂTRE DE PARIS (48-74-10-75), 20 h 30 : les Jeunes Barbares d'aujourd'hui.

THÉÂTRE DE LA PORTE GENTILLY (48-06-65-52), 20 h 45 : Impasse du désir.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle, 20 h 30 : les Oiseaux. — II. 20 h 30 : Reviens, James Dean, reviens ; 18 h 30 : Dauphin fils de Henri IV.

THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88), 18 h 30 : Père Ubu et Daruma ; 20 h 30 : Lysistrata.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : Buffalo ; 22 h 30 : Phèdre.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine ; 22 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'Age d'or.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

La danse

(voir salles subventionnés)

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), 21 h : S. Marshall (dern.).

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : avec R.-M. Rilke ; à 22 h 30 : Théâtre de son.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 45 : Solos sans frontières.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), 21 h : Salomé.

DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Fragmences, à 22 h : Traces.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), à 18 h 30 : Sans légende ; à 21 h : Juste Ciel.

MÉNAGERIES DE VERRE (43-38-33-44), 21 h : Dance Talks.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Groupe Casino.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : S. Guérault, B. Vasseur Quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 20 h 30 : Los Van Van.

CITHEA (43-57-99-26), 19 h 30 : Kinder Garten + Ex Teens.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : Locos Solos, et autres noms d'oiseaux.

ELDORADO (42-08-23-50), 19 h 30 : Kids, Chihuaha, Hot Pants.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h : The Cherry Bombs.

KISS (48-87-89-64), 21 h : Aznar Robin Trio : 23 h 30 : Amar Sundy Band.

LATINA (42-77-93-62), 21 h, le 29 : F. Curto.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : O. Peterson.

MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : M. Slim (dern.).

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h, B. Weston et B. Queraud.

NEW MORNING (45-23-51-41), 20 h 30 : Tiny Moore.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-27-78), 20 h 30 : INXS.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), à 21 h 30 : Metropolitan jazz band.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : de Pressac quintet.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) 23 h : A. Condouant, A. Jean-Marie, A. Cullaz, A. Levitt.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30 : Lacava, Funny Valenta.

PHIL ONE (47-76-44-26), 21 h 30 : Rido de Bayonne.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : M. Saury.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : R. Raux.

Vendredi 30 mai

Les concerts

Table Verte, 22 h : ensemble Les Flûtes de Paris (Bach, Mozart, de Boismortier).

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : Trio Stocchetti (Valmer, Large, Barbier, Stocchetti).

Maison des cultures du monde, 21 h : musiques et chants des soufis de Turquie.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : M. Tipo, piano (Bach, Busoni, Scarlatti).

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : M. Zanetti, soprano, A.-M. Lasla, viole de gambe, E. Mandrin, orgue (Couperin, Nivers, Clérambault).

Temple de Pentemont, 20 h 30 : O. Chassain, guitare (Bach, Britten, Charbonnel).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h 30 : M. Schneider, orgue (Bach, Dupré, compositeurs allemands).

Conservatoire Rachmaninov, 20 h 30 : P. Nemirovsky, piano (Chopin, Scriabine).

Centre culturel suisse, salle des Arbalétriers, 20 h 30 : Ensemble médiéval de la Schola Cantorum Basiliensis.

Lucernaire, 20 h : M. Bertran de Balanda, soprano, T. Marmor, piano (Schubert, Moussorgski).

En région parisienne

ARGENTEUIL, salle Jean-Vilar (39-61-25-29), 20 h 45 : A. Métayer.

BAGNEUX, salle des fêtes (46-65-58-10), 21 h : Compagnie Alberta Raynaud.

BEZONS, CAC (39-82-20-88), 21 h : Orchestre P. Menet (Mozart, Jorrand, Rossini).

BOBIGNY, MC (48-31-11-45), 20 h 45 : Trisha Brown Company.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), à 20 h 30 : Hommage à J. Coltrane.

CHATILLON, Théâtre (46-57-22-11), 21 h : Ubu Roi.

CHOISY, Cathédrale Saint-Louis, le 30 à 21 h : chœur et orgue (Fauré, Saint-Saëns, Gounod).

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-00-50), 20 h : Ghetto (dern.). MJC-Bar-Musique (48-99-75-40), Skylark.

IVRY, Théâtre (46-70-15-71), Semaine danse interbiennale : à 20 h 30 : Itho d'hier ; à 21 h 30 : Point du jour.

LE MESNIL-SAINT-DENIS, Château (34-61-84-52), 19 h : Mémoires d'un chat, les collégiens.

MANTES-LA-JOLIE, Théâtre (34-77-52-74), 21 h : Orchestre et Solistes de l'E.N.M. (Saint-Saëns, Bartok).

MELUN, Jardin de la mairie, 21 h : Blue River Jazz Band et Jazz à trois. A 21 h 30 : Martial Solal Trio.

MAUREPAS, Eglise Notre-Dame (30-41-67-89), 21 h : Chœurs de la Pléiade.

MONTREUIL, Grand-Huit (48-59-46-52), 21 h : Archipel.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : Quai Ouest.

NEUILLY, Athlétic (46-24-03-83), 20 h 30 : Tueur sans gages.

PALAISEAU, MJC (60-14-29-32), 21 h : Vertiges.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, l'Eclipse (49-73-38-13), 21 h : Soirée chanson française.

SCEAUX, Gémeaux (46-60-05-64), 22 h 30 : M. Roques Quartet.

SEVRAN, Salle des fêtes (43-84-93-50), 21 h : G. Bedos.

VERSAILLES, Cathédrale Saint-Louis (30-21-20-20), 21 h : Chœurs et Orchestre de la cathédrale (Puccini).

LE VÉSINET, CAL (39-76-32-75), 20 h 30 : Boulevard de la danse.

VILLEPARISIS, CC (64-27-94-99), à 20 h 30 : Concours de formations amateurs jazz.

VINCENNES, Château (43-28-15-98), 20 h 30 : Au bout du couloir. Théâtre D.-Sorano (43-74-73-74), 21 h : Abu Hassan.

VITRY-SUR-SEINE, Théâtre (46-82-84-90), 21 h : K. Kacel.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h : Hommage à Alexandre Trauner : la Marie du port, de M. Carné ; 19 h, Quinzaine des réalisateurs ; Cannes 86 : Sorekara, de Y. Morita (Vostf) ; 21 h 30, Un certain regard ; Cannes 86 : Burke and Wills, de G. Clifford (Vostf).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Cannon films : « La nouvelle Major Company » : 17 h, Lifeforce... L'Etoile du mal, de T. Hooper ; 19 h, Rétrospective du cinéma vénézuélien : A proposito de la luz tropical, homenaje a Armando Reveron, de D. Risquez ; Poema para ser leido bajo del agua, de D. Risquez ; Zara, de T. Torres.

SALLE GARANCE

(Programmation détaillée au 42-78-37-29) ; tlj à 14 h 30 : Vienne et le cinéma 1911-1938 ; tlj à 17 h 30 et 20 h 30 : Le cinéma yougoslave.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14). — V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

AFTER HOURS (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44 : Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

L'ATELIER (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

L'AUBERGE DU PRINTEMPS (Chin., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LES AVENTURIERS DE LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.o.) : George-V (mer., jeu., ven.), 8e (45-62-41-46). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BERLIN AFFAIR (v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). — V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 8e (43-59-31-97).

CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉÂTRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

CHORUS LINE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (45-61-94-95).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois (h. sp.), 15e (45-54-46-85).

DELTA FORCE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : George-V (mer., jeu., ven.), 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ÉLU (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : la Géode, 19e (42-45-66-00).

FERESTADÉH (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George-V (mer., jeu., ven.), 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

I LOVE YOU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 8e (46-34-25-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 7e (47-48-06-06) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (47-70-21-71).

MACARONI (It. v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LA MACHINE A DÉCOUDRE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 14e (43-26-58-00) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

MAINE OCÉAN (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MONEY MOVERS (*) (Aust., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PIRATES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e ((47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) : (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SALVADOR (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Clichy-Pathé, 18e (45-42-46-01).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-portugais, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama 13e (H. sp.), (47-07-28-04).

SUBWAY (Fr.) : Lincoln, 8e (43-59-29-46).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (43-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (H.sp.), (43-26-84-65) ; Républic Cinéma 11e (H. sp.), (48-05-51-33).

TAXI BOY (Fr.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ULTRAVIXENS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DÉJA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

20 JOURS SANS GUERRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ZOO (Brit., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LES FILMS NOUVEAUX

CONQUEROR, film américain de Avi Nesher, v.o. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Orléans, 14e (45-40-45-91).

ETATS D'AME, film français de Jacques Fansten : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

NOMADS, film américain de John McTierman, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TOUBIB ACADEMY I, film américain de Alan Smithee, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 31 MAI

« De Rousseau à la princesse Mathilde autour du lac d'Enghien ». Inscriptions : 45-26-26-77 (Paris et son histoire), Sceaux (idem).

« Monceau », 17 h, métro Monceau (Approche de l'art).

« L'Opéra et ses souterrains », 13 h 30, vestibule (Hauts lieux et découvertes).

« Chefs-d'œuvre de la tapisserie », 14 h 30, Petit Palais (Mme Leblanc).

« Les salons de réception du ministère des affaires extérieures », 15 h, 37, quai d'Orsay (C. Imbert).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », 15 h, métro Abbesses (M. Pohyer).

« Le mont Valérien », 14 h 30, sortie gare Suresnes (train à Saint-Lazare) (La France et son passé).

« Le Luxembourg », 10 h 30, entrée jardin pl. E.-Rostand (Les amis de la Terre de Paris).

« La Bastille d'hier et d'aujourd'hui », 14 h 30, angle boulevard Henri-IV et rue Saint-Antoine (Paris Passion).

« De l'Opéra à la Madeleine », 15 h, métro Chaussée-d'Antin, sortie angle Société générale (Lutèce visites).

« Quartier de Noailles à Saint-Germain-en-Laye », 14 h 30, parvis église sortie RER (Art pour tous).

« Montmartre, quartier d'artistes », 10 h 30, métro Abbesses (Ch. Merle).

« Conciergerie et Sainte-Chapelle », 15 h, 1, quai de l'Horloge (S. Rojon).

« L'Opéra », 13 h, vestibule (Académia).

« La place Vendôme à l'époque de Mme de Pompadour, l'histoire de la foire Saint-Ovide, les hôtels de Chaban, Durfort », 15 h, sortie métro Tuileries (I. Haulier).

« Une heure au cimetière Montparnasse », 10 h et 11 h 30, devant le 3, boulevard E.-Quinet et « La somptuosité architecturale de Passy à la tour Eiffel », 14 h 45, 3 bis, rue de l'Alboni (V. de Langlade).

« La Banque de France », 15 h, 1, place Général-Catroux (AITC).

« La vie quotidienne en Egypte ancienne », 10 h 30, musée du Louvre, porte Denon, et « Visite du musée Picasso », 11 h, 5, rue de Thorigny (Arcus).

« Les impressionnistes », 15 h, entrée musée Jeu-de-Paume (M. Pohyer).

« Le Marais illuminé », 21 h, métro Pont-Marie (Flâneries).

CONFÉRENCES

5, rue Largillière, 15 h : « La santé, l'alimentation et la bioagriculture », après-midi d'étude animée par R. Glaise.

26, rue Bergère, à partir de dix séminaires : « Initiation au tarot », tél. : 47-70-44-70.

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Une femme qui se cherche

Dix-sept ans de mariage, un couple bourgeois englué dans ses habitudes, deux enfants aux prises avec leur adolescence et... l'amant par qui tout arrive. Il n'y a pas de quoi fouetter un chat. Encore moins, pense-t-on, matière à un téléfilm de trois heures (en deux parties). Toute l'astuce du réalisateur, Jean-Jacques Goron, est de prouver le contraire avec *Une vie comme je veux* (diffusé sur Canal Plus) et d'avoir su maîtriser le banal.

Y serait-il aussi bien parvenu sans la présence de Miou-Miou ? Frémissante de sensibilité, elle incarne, avec ce mélange de force et de fragilité qui lui est propre, Laurence, l'épouse de François (Pierre Arditti), un séduisant député que sa fonction préoccupe au-delà de tout. Par petites touches, Miou-Miou construit sous nos yeux l'identité d'une héroïne en laquelle nombre de femmes pourraient, à un moment ou à un autre, se reconnaître.

Qui est exactement Laurence ? Elle vit dans l'aisance, mais n'aime ni l'éclat ni l'excès. Son univers est celui de sa famille et des tâches ménagères. Elle est à la disposition de chacun, de Victor, son fils de treize ans, de Justine, sa fille de seize ans, et de son mari qu'elle passe son temps à attendre quand elle ne lui tape pas à la machine le dernier manuscrit d'un ouvrage politique. Rien, apparemment, ne devrait rompre le cours de cette existence sans à-coups. Jusqu'au jour où quelque chose craque en Laurence. Une légère fissure d'abord. Lente prise de conscience qui deviendra peu à peu évidence : l'envie irrésistible de repartir à zéro, d'être, comme elle le dit, *« ce [qu'elle est] vraiment »*.

C'est la rencontre, par hasard, avec Arthur (Vincent Lindon interprète subtilement le rôle), de dix ans son cadet, qui déclenche tout. On se sent tantôt spectateur, tantôt directement concerné. Et l'on partage, malgré soi, la passion naissante de Laurence pour Arthur, son sentiment de culpabilité à vivre cette liaison en cachette, sa ténacité à trouver un travail malgré la réprobation des siens, ses éclats de rire, ses doutes de femme plus âgée que son amant, ses déchirements et son désarroi face à ses enfants (Justine l'injurie, Victor s'effondre) lorsqu'elle décide de divorcer. C'est l'histoire bien racontée d'une femme qui se cherche. Celle, aussi, en contrepoint, de deux hommes confrontés à cette quête difficile.

ANITA RIND.

★ *Une vie comme je veux*, pour les abonnés de Canal Plus. Première partie le 31 mai à 20 h 30, le 2 juin à 14 heures, le 4 à 15 h 50, le 6 à 10 h 10 ; deuxième partie le 7 juin à 20 h 30, le 9 à 14 heures, le 11 à 15 h 50 et le 13 à 10 h 10.

Vendredi 30 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Le jeu de la vérité.
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Il est parfois difficile de jouer son propre rôle. Qui ce soir répondra aux questions des téléspectateurs ? Alice Sapritch, la grande comédienne, ou Marie Besnard, qu'elle incarnait avec un tel talent qu'on la croyait ressuscitée... ?

22 h 15 Tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée aux Internationaux de France.

22 h 30 Série Arsène Lupin : l'Aiguille creuse.
D'après le livre de M. Leblanc, réal. J.-P. Desagnat, dialogues A. Simonin. Avec G. Descrières, C. Rouvel, R. Carel... (Rediff.)
Le face-à-face de deux vedettes mythiques, Arsène Lupin, gentleman cambrioleur et Herlock Sholmes, détective. Il s'agit cette fois d'un parchemin à la valeur inestimable, dérobé avec le trésor de la Couronne.

23 h 35 Journal.

23 h 40 Télévision sans frontière.
Nuit de la Corée.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : Médecins de nuit.
De B. Gridaine, réal. N. Ribowski. Avec R. Carpentier, C. Allégret, L. de Suza...
« Hep taxi » : un chauffeur de taxi toxicomane entraîne une petite fille malade dans une drôle d'aventure...

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « La terre et l'eau », sont invités : Georges Delbard (Jardinier du monde), *Jean-Pierre Goubert* (la Conquête de l'eau), *Jacques Lamalle* (l'Empereur de la faim), *et Sylvie Giono (pour* Manosque des plateaux, *suivi de :* Poèmes de l'olive, *de Jean Giono), Yves Montand (pour* Jean de Florette, *de Marcel Pagnol).*

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle cinéma d'aujourd'hui) : le Pont du Nord.
Film français de J. Rivette (1980). Avec B. Ogier, P. Ogier, P. Clementi, J.-F. Stevenin, B. Baltimore.
Une femme sortie de prison veut retrouver son ami compromis dans des histoires louches. Elle rencontre une jeune marginale qui se met en tête de la protéger. Thèmes de la conspiration et du pouvoir caché, opposition du réel qu'on affronte et de la mythomanie galopante. Etrange film de déambulation, de conversations, double subjectivité des actrices.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Histoires singulières : Tchèque et mat.
Scénario de R. Russel, réal. J. Hough. Avec S. George, P. Ower, R. Heffer...
John Duncan se réconcilie avec sa femme Vicky. Ils partent à Prague. John disparaît tandis que Vicky va être mêlée malgré elle à un réseau d'espionnage.

21 h 35 Taxi.
Le nouveau magazine ultra-sophistiqué de Philippe Alfonsi. Catherine Belkodja, journaliste très rousse, très insolente, nous fait traverser les rues de Paris à toute vitesse dans un taxi de luxe. On regarde avec elle des cassettes, on écoute ses invités, le tout est assez surprenant. Au sommaire : les événement qui font la une de l'actualilité. Un scoop : une interview exclusive du milliardaire Antoine-Gabriel Tannoury quelques heures avant son interpellation, jeudi soir à Paris, par des policiers français ; un reportage sur l'école de tennis tchèque. André Bercoff est le « zorro » de la semaine.

22 h 35 Journal.

22 h 55 Clavé : peintre alchimiste.
Document de J. Amat, interview et documentaires de P. Daix.
Le portrait de Clavé, peintre né à Barcelone en 1913, une rétrospective de son œuvre nous fait revivre une époque, de la guerre civile espagnole à nos jours.

23 h 20 La clé des nombres et des tarots.

23 h 25 Prélude à la nuit.
Caprice arabe, sérénade pour guitare, *de F. Tarrega, par Valérie Duchateau.*

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Le parc naturel des Vosges du nord ; **17 h 30**, Feuilleton : Dominique ; **18 h**, Action 3 ; **18 h 55**, Croq'soleil ; **19 h**, Le 19-20 h.

CANAL PLUS

20 h 35, Superstars ; **21 h**, **Après la répétition**, film d'I. Bergman ; **22 h 20**, Boxe thaïlandaise ; **23 h 40**, **Barbe Bleue**, fim d'E. Dmytryk ; **1 h 35**, **la Rose pourpre du Caire**, film de W. Allen ; **2 h 50**, **Hurlements**, film de J. Dante ; **3 h**, Téléfilm : A la poursuite de Ristelli ; **4 h 20**, **la Malédiction**, film de R. Donner.

LA « 5 »

20 h 30, Variétés : Cherchez la femme (et à 0 h 15) ; **22 h 20**, Grand Prix, magazine auto-moto (et à 2 h) ; **23 h 15**, Série : Tonnerre mécanique.

TV 6

19 h, NRJ 6 (et à 23 h) ; **20 h**, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le tournoi multijeux : le défi Richard Lenoir 1986.

21 h 30 Black and blue : West Coast Jazz.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 15 Concert (en direct de Baden-Baden) : *le Directeur de théâtre*, ouverture en ut majeur, de Mozart ; *Concerto pour violoncelle et orchestre en ut majeur*, de Haydn ; *Symphonie nº 9 en ut majeur D 944*, de Schubert, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. N. Harnoncourt, sol. H. Schiff, violoncelle.

22 h 20 *Les soirées de France-Musique* : les pêcheurs de perles : Irma Kolassi ; à O h, Musique traditionnelle : le *Râg khamaj* de la tradition de l'Inde du Nord.

Les programmes du samedi 31 mai et du dimanche 1er juin se trouvent dans « le Monde Loisirs »

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 31 mai

Argenteuil, 14 h 30 : argenterie, bijoux, mobilier ; **Louviers**, 14 h 30 : livres ; **Meaux**, 14 heures : timbres.

Dimanche 1er juin

Compiègne, 14 heures : Extrême-Orient, mobilier, argenterie ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux modernes, art primitif ; **Versailles Chevau-Légers**, 14 heures : tableaux, argenterie, mobilier.

PLUS LOIN

Samedi 31 mai

Avignon, 14 heures : archéologie, Extrême-Orient ; **Bains-les-Bains**, 14 h 30 : argenterie, bijoux, mobilier ; **Chalon-sur-Saône**, 10 heures : argenterie, bijoux ; 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Châteauneuf**, 14 heures : objets d'art, mobilier ; **château de Dampierre** (14), 14 h 30 : objets d'art, mobilier, bijoux ; **Laigle**, 10 heures : objets de vitrines ; **Marseille** (Hôtel Cantini), 14 h 30 : mobilier, tableaux, bijoux ; **Orléans**, 14 heures : tableaux, art nouveau, art déco, mobilier ; **Palavas-les-Flots**, 14 h 30 : mobilier, bijoux, tableaux ; **Pamiers**, 14 h 30 : cartes postales, affiches, autographes ; **Parthenay**, 14 h 15 : vins ; **Vichy**, 14 heures : mobilier d'un château.

Dimanche 1er juin

Aire-sur-Adour, 14 h 15 : bronzes ; **Annonay**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Avignon**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Avranches**, 14 h 30 : faïences ; **Bains-les-Bains**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Châteaudun**, 14 h 30 : tableaux, argenterie, mobilier ; **Châteauneuf** (71), 14 heures : objets d'art, mobilier ; **Clamecy**, 14 h 30 : livres, bronzes, mobilier ; **château de Dampierre** (14), 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Laigle**, 10 heures : bibelots ; 14 heures : objets d'art, mobilier ; **Laon**, 14 h 15 : tableaux, argenterie, mobilier ; **Vendôme**, 14 heures : art sacré (tableaux, sculptures, orfèvrerie, etc.) ; **Vichy**, 14 heures : tableaux, mobilier, céramiques.

FOIRES ET SALONS

Chambéry ; Courtry (77) (dimanche seulement) ; **La Couture** (62) (dimanche seulement) (Salon des armes anciennes) ; **La Garenne-Colombes** (dimanche seulement) ; **Nice ; Orléans ; Paris** (quai Branly) et **Paris** (avenue du Maine).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page 16

INFORMATIONS « SERVICES »

LE SOUTIEN CONFRATERNEL DES JOURNALISTES A CINQUANTE ANS

Le Soutien confraternel des journalistes (SCJ), actuellement présidé par Georges Lorant, et dont les présidents d'honneur sont Jacqueline Baudrier et Henri Noguères, a fêté le 29 mai son cinquantième anniversaire à la maison de repos et de retraite des journalistes à Montmorency, en présence de personnalités nationales et locales, et avec la participation de nombreux confrères.

En 1985, le SCJ a distribué 18 000 F de chèques de Noël aux plus déshérités, 30 000 F de compléments de pensions, 7 000 F de dons, et 20 000 F de prêts d'honneur. La maison de repos est maintenant ouverte à tous les membres de la presse et du livre.

Outre les cotisations des adhérents (50 F par an), l'association sous le régime de la loi de 1901, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons et legs.

★ Soutien confraternel des journalistes, 37, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 42-21-62-00. CCP Paris 7223-74.

ÉDUCATION

M. MONORY FREINE LE DÉVELOPPEMENT DES IUT

M. Monory a annoncé jeudi 29 mai sa décision de geler le plan de création de trente-trois nouveaux départements d'institut universitaire de technologie (IUT) annoncé par son prédécesseur quelques jours avant les élections de mars dernier (*le Monde* du 14 mars 1986). Ce projet – auquel s'ajoute l'implantation de onze autres établissements prévus par le schéma directeur de développement des IUT en 1983 – était *« à la fois sympathique et inquiétant »*, a estimé M. Monory, qui limitera à dix le nombre des créations et s'emploiera à *« ne pas sacrifier la qualité à la quantité »* (il existe actuellement 67 IUT rattachés à 50 universités).

Le ministre, qui s'exprimait devant les membres de l'Union nationale des présidents d'IUT (les chefs d'entreprise qui président les conseils d'administration des IUT, distincts des directeurs, élus par le personnel depuis 1984), a déclaré que la nouvelle loi sur les universités *« prendra en compte la spécificité des IUT »*, et que la durée de la scolarité y serait maintenue à deux ans. Ceux-ci *« doivent rester rattachés aux universités, mais bénéficier d'une grande autonomie »*, a précisé M. Monory, soucieux de rassurer ses interlocuteurs qui reprochent à la loi Savary d'avoir bafoué la spécificité des IUT, en décidant que leurs directeurs seraient élus et non plus nommés.

● *Manifestation d'étudiants.* – Sept à huit cents lycéens et étudiants selon la police – mille cinq cents selon les organisateurs – ont manifesté jeudi 29 mai à Quimper (Finistère) pour protester contre le projet de réforme des universités préparé par le gouvernement.

FAITS DIVERS

UN HOMME D'AFFAIRES LIBANAIS EST ARRÊTÉ A PARIS

Un homme d'affaire libanais, Antoine-Gabriel Tannoury, a été interpellé jeudi 29 mai à Paris et placé par M. Robert Cazenave, premier substitut, sous mandat de dépôt extraditionnel à la prison de la Santé, en exécution d'un mandat d'arrêt lancé contre lui par un juge de New-York, le 18 décembre 1984, pour association de malfaiteurs et trafic de stupéfiants.

Disposant d'une fortune considérable, Antoine-Gabriel Tannoury, quarante-quatre ans, collectionneur d'art, soutient qu'il est victime d'une homonymie. Il devrait comparaître de nouveau, début juin, devant la chambre d'accusation de Paris, appelée à statuer sur la demande d'extradition américaine.

Le 21 avril dernier, l'homme d'affaires avait déjà été interpellé à Paris en vertu de deux mandats d'arrêt italiens lancés contre lui : le premier par un magistrat de Trente pour trafic d'armes ; le second par un magistrat de Trieste à la suite d'une condamnation à un an de prison pour trafic de stupéfiants. Mais la chambre d'accusation de la cour de Paris l'avait remis en liberté sous contrôle judiciaire, le 7 mai dernier, contre le versement d'une caution de 200 000 francs.

Mercredi 28 mai, Antoine-Gabriel Tannoury avait répondu à la convocation de la chambre d'accusation en compagnie de son avocate, Mᵉ Nathalie Dreux. La chambre avait renvoyé son arrêt au 3 juillet prochain, mais l'homme d'affaires a été interpellé à la sortie de l'audience par un policier exécutant le mandat d'arrêt new-yorkais. Tannoury avait alors réussi à fausser compagnie au policier sous prétexte d'aller payer sa note à l'hôtel Plaza-Athénée. Il a finalement été repris jeudi, à proximité du cabinet de son avocate.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 30 mai à 0 heure et le samedi 31 mai à minuit.

Une perturbation peu active traversera le pays du Nord-Ouest au Centre-Est dans un champ de pression toujours élevé.

Samedi : en Bretagne, Vendée et Normandie règnera dès le matin un temps très nuageux et humide. Des pluies faibles se produiront près de la Manche. Sur les Alpes, le soleil aura bien du mal à apparaître à travers une couche nuageuse toujours abondante. Partout ailleurs, la matinée s'annonce bien ensoleillée, particulièrement près de la Méditerranée où le ciel restera dégagé.

En cours de journée : Le ciel se couvrira progressivement du nord de l'Aquitaine au Centre, au Bassin parisien et aux Ardennes. Seul le quart Sud-Est de la France conservera un ciel sans nuage.

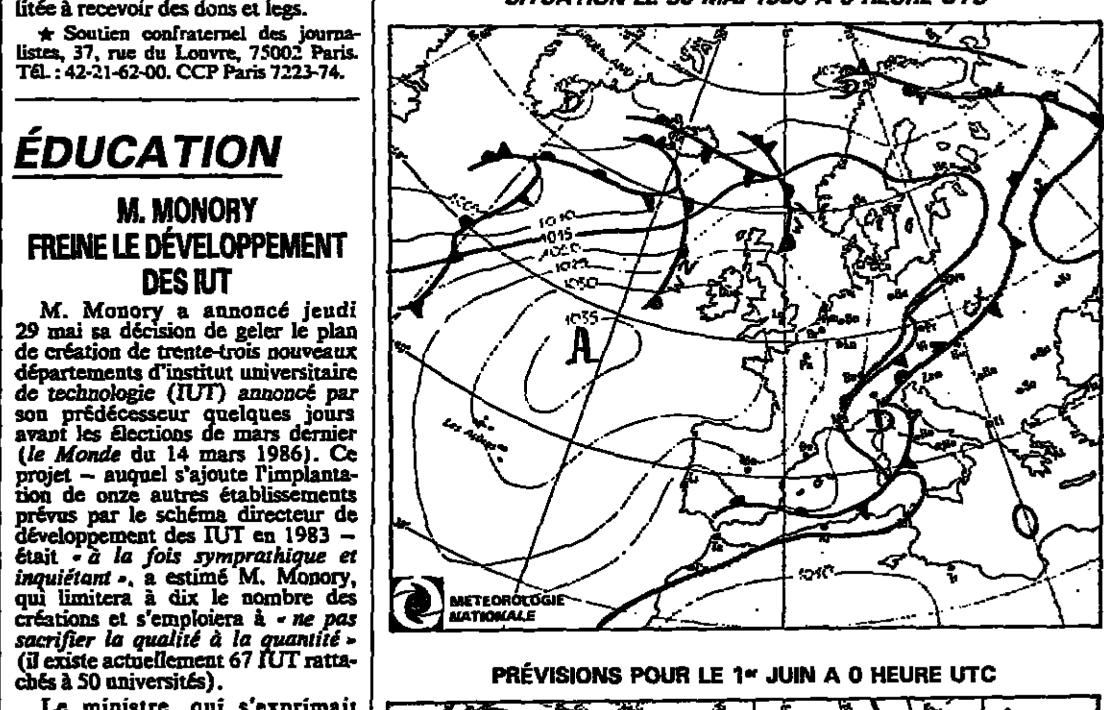
Les températures minimales, stationnaires, resteront inférieures aux normales saisonnières avec 5 à 11 degrés du nord-ouest au sud-ouest, localement 2 degrés dans le Massif Central. Il en sera de même pour les températures maximales qui avoisineront 13 à 20 degrés du nord au sud.

Dimanche : un temps mitigé règnera sur la majeure partie du pays. Eclaircies et passages nuageux plus abondants alterneront tout au long de la journée, excepté sur l'extrême sud-est où le ciel restera bleu.

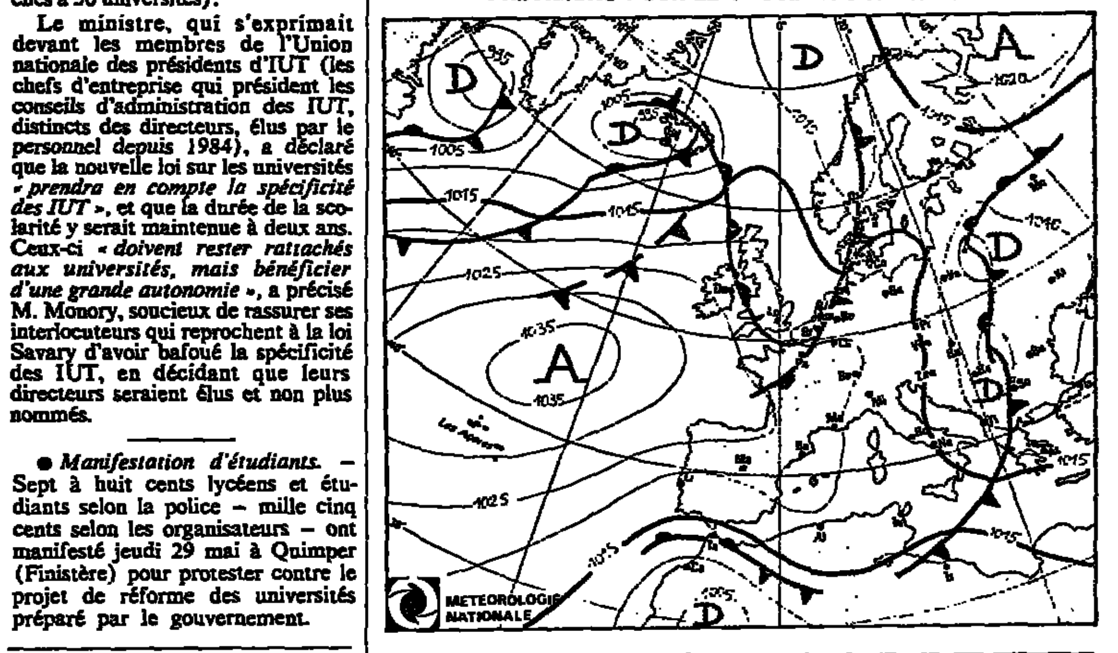
L'après-midi : Il fera meilleur du Sud-Ouest au Bassin parisien et aux Ardennes où le soleil brillera plus largement. Les températures minimales remonteront légèrement sur le quart nord-ouest ; partout ailleurs elles resteront basses. Quant aux températures maximales, elles demeureront inférieures aux normales saisonnières malgré une légère hausse sur l'ensemble du pays.

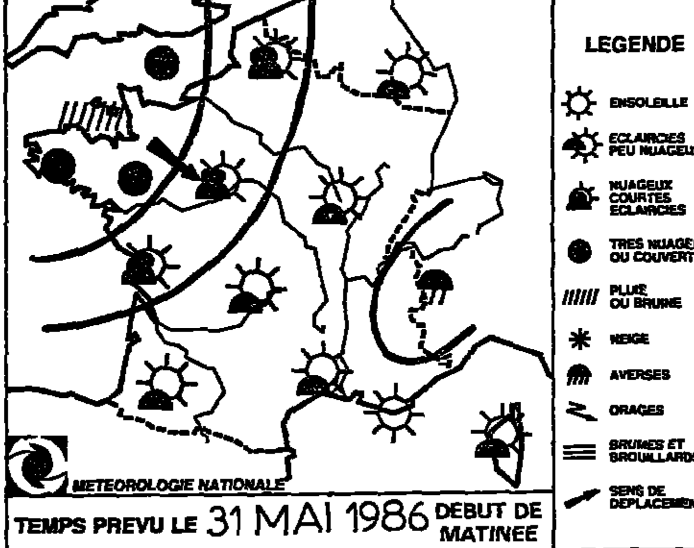
Le vent, modéré de secteur ouest à nord-ouest, faiblira progessivement près de la Méditerranée et dans la vallée du Rhône, où il soufflera samedi entre 40 et 50 km/h.

SITUATION LE 30 MAI 1986 A 0 HEURE UTC



PRÉVISIONS POUR LE 1er JUIN A 0 HEURE UTC





(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	24	9	S
BIARRITZ	16	9	N
BORDEAUX	17	7	S
BOURGES	15	4	S
BREST	13	5	S
CAEN	14	6	S
CHERBOURG	–	–	–
CLERMONT-FERR.	13	5	N
DIJON	12	6	C
GRENOBLE St-M-H	19	8	C
LILLE	16	4	N
LIMOGES	13	5	S
LYON	13	7	C
MARSEILLE-MAR.	20	11	S
NANCY	15	6	S
NANTES	17	6	S
NICE	26	12	S
PARIS-MONTS.	16	8	N
PAU	17	7	S
PERPIGNAN	20	12	S
RENNES	15	5	S
ST-ÉTIENNE	12	5	C
STRASBOURG	16	9	P
TOURS	16	3	S
TOULOUSE	17	9	N
POINTE-A-PITRE	32	22	C

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	25	17	C
AMSTERDAM	15	5	A
ATHÈNES	27	17	S
BANGKOK	35	28	N
BARCELONE	19	13	C
BELGRADE	29	15	S
BERLIN	16	8	P
BRUXELLES	14	5	A
LE CAIRE	32	21	S
COPENHAGUE	16	7	S
DAKAR	27	23	N
DELHI	36	24	N
DJERBA	30	21	A
GENÈVE	14	6	N
HONGKONG	31	27	A
ISTANBUL	23	13	N
JÉRUSALEM	23	12	S
LISBONNE	23	16	S
LONDRES	16	5	N
LOS ANGELES	22	15	C
LUXEMBOURG	13	4	S
MADRID	21	7	S
MARRAKECH	32	13	S
MEXICO	23	13	P
MILAN	19	10	A
MONTRÉAL	31	11	N
MOSCOU	29	15	S
NAIROBI	19	15	C
NEW-YORK	32	18	S
OSLO	15	5	S
PALMA-DE-MAL.	19	12	C
PÉKIN	33	21	S
RIO-DE-JANEIRO	30	22	S
ROME	26	16	N
SINGAPOUR	30	25	C
STOCKHOLM	16	4	S
SYDNEY	20	10	S
TOKYO	23	17	A
TUNIS	28	18	N
VARSOVIE	14	10	P
VENISE	23	16	C
VIENNE	16	8	P

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
ESPAGNOLE
DÉDIÉE A LA CONSTRUCTION
ET VENTE
D'APPARTEMENTS ET CHALETS A LA COSTA-BLANCA
RECHERCHE
DÉLÉGUÉ DE VENTES
pour sa délégation en France (Paris).
Ecrire à Caja territorial de Madrid C/Eloy Gonzalo 27 28010 MADRID.
Téléphone : 91-4415533.
Télex 49199 CTMS-E.

Cabinet en fort développement recherche
EXPERT EN IMPOTS
LOCAUX DE HAUT NIVEAU
Expérience contentieux administratif indispensable.
Rémunération motivante pouvant atteindre.
600 KF
Tél. : (1) 42-23-78-00
9-12 h - 14-18 h
M. EISENBERG.

N° 1 du secteur rech. pour développer ses agences Paris CONSEILLERS CCIAUX H ou F
— sens des relations publiques.
— possib. d'évolution rapide.
— rémunération motivante.
Tél. pour R.V. : 45-63-91-30.

Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposé cette semaine :

SAINT GOBAIN EMBALLAGE
. INGENIEUR ELECTRO-MECANICIEN (AM - ICAM - ENSEEIHT...) Réf. VM 40/212 AZ

SGD
. INGENIEURS DEBUTANTS (X - Ponts - MINES - Centrale...) Réf. VM 40/212 AX

. SECRETAIRE DE DIRECTION
Bilingue anglais - statut cadre Réf. VM 40/1121 C

EB L'Européenne de Banque
. GERANT DE PATRIMOINE Réf. VM 11/664 Dbis

SNECMA
. CADRES COMPTABLES HAUT NIVEAU Réf. VM 11/1296 C

Imprimantes de haute technologie
IER . INGENIEUR QUALITE PAPIER Réf. VM 32/1636 E

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO
egor

capitaux propositions commerciales

SPÉCIALISTE DANS LA FABRICATION DE TAPIS EXCLUSIFS De chaque dessin, couleur, dimension (aussi tapis à dessin unique), rech. importateur ou organisat. de distribut. Texeu, Leibnizstrasse 15, D 4006 Meerbusch 2. T. 2159/2041. Télex 858 531 Treut.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplômes. Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16), B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

DEMANDES D'EMPLOIS

JOURNALISTE, Sc. po., longue expérience de tous genres de presse, SCÉNARISTE, auteur, disponible à MI-TEMPS pour travaux d'ÉCRITURE ou conseils en COMMUNICATION dans ÉDITION, PRESSE, ENTREPRISE.
Ecrire sous le n° 7 326
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

J.F. conn. en INFORMATIQUE cherche place grands magasins, réception marchandises, tenues stocks, excellentes référ. Libre de suite.
Ecrire sous le n° 6 899
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

A VENDRE suite héritage TABLE ferme, Louis XIII, guéridon Louis-Philippe, table bistrot et bibelots, bijoux, 1 manteau fourrure. Tél. : 42-93-22-95.

Bibliophilie

ACHAT DE LIVRES
A. LAFFITTE (1) 46-34-73-25
19, r. du Cardinal-Lemoine, 5°.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4°. 43-54-00-83.
PARCE QU'ON L'AIME
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Caravanes

Part. vd caravane Bürstner 79, type 320 city, 3/4 places, frigo mixte, auvent, rétro, en TBE. Px 11 000 F justif. Téléph. : 30-34-20-19 apr. 18 h.

Accessoires Auto

AUTORADIO
Pose immédiate de TOUT autoradio même acheté ailleurs. Ex. : un poste PO.GO.FM.K7 stéréo à 475 F, antivol 125 F. Ouvert MÊME le lundi. TOUS accessoires autos.
AUTOTEC
93, av. d'Italie, Paris-13°. 43-31-73-56. M° Tolbiac.

Camping-car

A VENDRE COMBI VW 1974 Aménagé. Lit. camping gaz, placard. 144 000 km. 7 000 F à débattre. T. 42-72-04-61 ou 64-56-42-14.

Cours

Cours de chant et expression orale, méthode physiologique, technique respiratoire corrective, découverte et maîtrise de la voix.
M. AGSEN. T. : 45-88-33-50.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
PRIX POSÉE : 99 F/M2.
Tél. : 46-58-81-12.

Jeune fille au pair

Région Francfort, famille allemande deux enfants 4/9 ans rech. à partir fin juillet 86, pour une année, une J.F. au pair sympathique, de préf. expérimentée en matière de ménage et d'enfants.
Ecrire :
Famille RALIEN, R. des Heimerstr. 11, D. 6238 HOFHEIM.

Troisième âge

PROX. COULOMMIERS (77) RETRAITE valides, semi-valides invalides. Tél. 64-04-05-75.

Tapis

6e ANNIVERSAIRE
TAPIS D'ORIENT
— 50 %
sur une sélection de 150 magnifiques tapis d'Orient.
LAURENT
101, AV. LA BOURDONNAIS, 75007 PARIS - 45-50-40-21.

Vacances Tourisme Loisirs

LECQUES (83). Loue studio 4 pers., 800 m plage, de juin à septembre
Tél. 91-34-71-68, apr. 18 h.

A louer à Vence villa 3 pièces, grand calme, confort, jardin, vue. Tél. : (1) 69-07-76-17.

A LOUER juillet, août 1986
LA ROCHELLE
MAISON avec jardin à 500 m de la plage, des parcs et du casino. Tout confort, 3 chambres, séjour, salle à manger, cuisine, salle de bains, w.-c., chauffage central à gaz, barbecue. Conviendrait pour 6 personnes. Location au mois : 7 500 F tout compris, ou à la quinzaine : 3 800 F tout compris.
Tél. : 49-95-38-28.

Loue en août 2 pièces tt cft MARINA-BAIE-DES-ANGES, Villeneuve-Loubet.
Tél. au 42-05-24-23 à Paris.

Cherche maison 5-6 pièces, bord de mer ou proche, mois d'août, rég. golfe du Morbihan ou côte basque. 47-83-81-26.

BRETAGNE N. Finistère, loc. été maison rustique près bord de mer, 8 personnes, tt confort. Prix 2.500 F sem.
Tél. : 98-69-83-84.

LOCATION ÉTÉ
15 minutes Cap d'Agde à louer juin, juillet ou septembre maison dans grand domaine 2 chambres, cuisine, salle à manger, salle de bains, w.-c., grand jardin, confort simple et rustique, possibilité 2 chambres et salle de bains supplémentaire dans maison attenante, calme, ombré, espace.
Ecrire ou téléphoner AUBANEL, Domaine de Marie-Anne, BESSAN, 34550.
Tél. : 67-77-42-60.

A louer juill. belle villa indép. tt cft, jard. clos, 8-10 pers., Finistère Sud, à prox. de La Torche.
Tél. : 98-87-03-37.

Stage de tennis en PÉRIGORD, FEUILLADE, par semaine du 5-7 au 23-8, 20 per., 2 courts, 1 parcours golf. Centre Essai Raquettes HEAD. Dem. la broch. ÉTÉ à USFEN, 28, bd Bonne-Nouvelle, 75010 Paris.

LUBERON : maison ancienne meublée, tt cft, calme, jardin clos. Juin-sept. 5.000 F, juillet-août 8.000 F. T. 90-20-30-30.

Cévennes alt. 1.000 m gd calme, belle maison 6 p., 2 s. bns, tt cft, 5 lits, 2 ha, août 6.000 F, septembre 4.500 F.
Tél. : (1) 45-04-85-96.

LES CONTAMINES - MONTJOIE à louer semaine, quinz., mois, adorable CHALET gd cft 6 pers.
Tél. : (1) 46-60-73-24.

L'immobilier

appartements ventes

6e arrdt

Métro MONTPARNASSE
Imm. pierre de taille, calme, grand living dble, 3 chambres, entrée, cuisine, office, bains, w.-c., chf. central individuel. Samedi, dimanche 14 h/17 h.

8e arrdt

VILLIERS
Imm. stdg p. de taille, 3 p., 60 m², 4e ét., asc., 11, rue Bernoulli, sam. 31, 11/16 h.

12e arrdt

PRIX TRÈS INTÉRESSANT
M° PTE-DE-VINCENNES
Imm. réc., tt cft, 5e ét., séjour, 3 chambres, entrée, cuisine équipée, bains + salle d'eau 97 m² + balc., double parking. 85, RUE DE LA PLAINE. Dimanche, lundi 15 h à 18 h.

Métro GARE-DE-LYON
Bel. imm. p. de taille, séj. avec loggia, cuis. américaine, 1 pièce, s. de bains, w.-c., ref. à neuf, 64, av. LEDRU-ROLLIN, sam., dim. 14 h à 17 h.

14e arrdt

M° PORTE-D'ORLÉANS
Bon immeuble calme, 2 pièces, entrée, cuisine, bains, 35, rue PAUL-FORT. Samedi, dimanche, 15 h/ 18 h.

17e arrdt

RUE DES ÉPINETTES
Immeuble ancien
3 pièces confort. 350 000 F
RUE POUCHET
Immeuble récent 3 pièces, tout confort. 475 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

18e arrdt

La campagne à Paris. Maison 5-6 pièces, 160 m² + jardin, 2 650 000 F. Immo. Marcadet 42-52-01-82.

19e arrdt

70, RUE DE MEAUX
Imm. p. de t., 73 m², cft, 2e étage. Samedi 15/18 h.

94 Val-de-Marne

LA VARENNE R.E.R.
Appts NEUFS dans imm. stdg, façade, p. de t., 2 et 3 p. chf. indiv. Livrables de suite.
CHARENTON-ÉCOLES
Appts NEUFS 2 et 4 p., chf. indiv. Prêts convent. et privé.
THUMAL 48-83-12-11.

maisons individuelles

Près NEMOURS (77) maison à terminer, possibilité 5 p., s/900 m² terr. Px 170 000 F CAT 60-96-22-00.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Recherche pour clientèle française et étrangère appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels paiement comptant chez notaire, 45-44-44-45.

Recherche URGENT 110 à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE. COMPT. 48-73-57-80.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft
ADRESSEZ-VOUS A
IMMO MARCADET
42-52-01-82.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

LOUE DIRECTEMENT
1 ou plusieurs bureaux dans immeuble neuf. 47-58-12-40.

fermettes

MONTARGIS
1 h Paris direct. aut. Sud
A SAISIR
TRÈS RARE sur terrain 1 ha clos bordé rivière splendide Maison campagne aménagée habit. de suite, 6 p. + maison amis 3 p., grange, cave chf. cent., Tél. Px tot. 590 000 F. crédit 100 % TURPIN RELAIS MIEL 16-38-85-22-92 et après 20 heures : 16-38-96-22-29.

propriétés

20' PTE BERCY
VILLECRESNES RER
Boissy-St-Léger, sup. mais. bourg., parc 2 113 m², triple séj., 90 m², 4 ch., cuis., tt cft, 240 m² hab., terrasse, salle de billard, ss-sol complet, grenier aménageable, 1 885 000 F. MAS IMMOBILIER 43-45-86-63.

35 km PARIS-NORD par RN1. Anc. ferme dans 24 000 m² de prés, 320 m² hab + dép., possible 2 familles. Vue panoram. except. Px 1 400 000 F. Tél. préf. soir (1) 46-24-57-22, 44-08-51-84 M. David.

domaines

GILBERT BÉCAUD
vend
pour des raisons familiales sa propriété agricole et d'agrément de 120 h dans le POITOU T. M. SCHERRER 45-53-19-35.

PARAGUAY ORIENTAL (ITAPUA) Propriété forestière de 886 ha (peuplement complet de bois précieux), pouvant également être divisé, avec les meilleurs sols du Paraguay pour l'agriculture. A vdre pour 1 018 900 F (1 150 F/ha). Sols d'origine volcanique, climat et précipitations permettant 2 récoltes/an (production de base « soja »). La propriété est limitée sur 5 km par une rivière et a accès à la route asphaltée « ruta n° 6 » à une distance de 5 km. Vous pouvez payer le prix d'achat en France en F.F. Veuillez adresser le courrier à : Arno J. Goertz, Gartenstrasse 6, D-6251 Hirschberg, R.F.A.

LE CARNET DU Monde

Décès

— Mme André Gaudry,
M. et Mme Daniel Gaudry et leurs enfants,
M. et Mme Edouard Gaudry et leurs enfants,
M. et Mme Noël Haring,
M. et Mme David Gaudry et leurs enfants,
M. et Mme Laurent Gaudry,
Ainsi que tous les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André GAUDRY

survenu le 27 mai 1986, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée au temple de Jarnac, le 30 mai 1986.

« Heureux ceux qui sont doux car la Terre leur appartiendra. »
(Matthieu, V. 5.)

Le Chassins, Claix,
16440 Roullet.

— Les familles Gourio, Courtant et Mousel,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Paul GOURIO,
née Eliza Le Caër

survenu le 29 mai 1986, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église de Locquemeau (Côtes-du-Nord), le 2 juin à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, allée des Erables,
91240 Saint-Michel-sur-Orge.
24, rue du Docteur-Roux,
78220 Viroflay.
16, route du Port,
Locquemeau, 22300 Lannion.

— M. Jean Lacoue-Labarthe,
MM. Philippe, Dominique et Antoine Lacoue-Labarthe
Et leurs familles,
Mme Edmond Rippe,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean LACOUE-LABARTHE,
née Jacqueline Rippe,
agrégée de l'Université,
maître-assistant honoraire
de l'université Bordeaux-III,

le 12 mai 1986.

Les obsèques ont eu lieu à Cozes (Charente-Maritime).

— Mme Henri Lerondeau,
Mlle France Lerondeau
M. et Mme Antoine Lerondeau,
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Blaise
et leurs enfants,
Mme Karen Archainbaud
et son fils,
Mme Simone Archainbaud
M. Patrick Lemaire,
Les familles Bené, Blaise, Cherret, Ceccetti, Perin, Stievenard
et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri LERONDEAU,
maître laqueur
et professeur d'arts plastiques

leur époux, père, grand-père, cousin, survenu le 27 mai 1986, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 3 juin, à 10 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal (place de la Porte-de-Saint-Cloud, Paris-16e).
L'inhumation aura lieu au cimetière sud de Clichy.

Mme Henri Lerondeau,
7, rue Dumont-d'Urville,
92250 La Garenne-Colombes.
M. Antoine Lerondeau,
8, rue de la Petite-Arche,
75016 Paris.
Mlle France Lerondeau,
10, rue du Docteur-Finlay,
75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert Olivier PRUDHOMME,
chevalier de la Légion d'honneur,
professeur
à l'université Pierre-et-Marie-Curie,
ancien directeur de laboratoire
à l'institut Pasteur,
ancien directeur
à l'Ecole pratique des hautes études,

survenu subitement à Paris le 17 mai 1986.

L'incinération a eu lieu le 29 mai 1986 au columbarium du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.

22, rue de la Tombe-Issoire,
75014 Paris.

— Mme Germaine Rosenbaum, née Ettinger, son épouse,
M. Jean Rosenbaum, son fils,
Mme et M. Janine et Jean Cahen, sa fille et son gendre,
Céline, Agnès, Muriel et Olivia Rosenbaum,
Brigitte, Martine, Annie et Edith Cahen, ses petites filles,
Les familles Bloch, Colin, Haddad, de Koker, Rongvaux et Rosier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon ROSENBAUM

survenu le 28 mai 1986 à Verdun, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Saint-Leu-la-Forêt (95).

— **Mme Claude VITRE,**
née Andrée Chaufournier,
dite Odette,

officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,
médaille de la Résistance

est décédée le 29 mai, en son domicile, 39, avenue Gabriel-Péri, 92260 Fontenay-aux-Roses.

Un service religieux sera célébré le samedi 31 mai, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, 3, avenue du Parc, 92260 Fontenay-aux-Roses.

Remerciements

— Mme Jacques Botbol,
son épouse,
Raymonde Botbol,
sa sœur,
Albert Botbol,
son frère,
profondément touchés des témoignages de sympathie qui leur ont été prodiguées lors du décès de

M. Jacques BOTBOL,

prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

Anniversaires

— Le 30 mai 1984,

Françoise CASTEL

quittait ceux qui l'aimaient, l'appréciaient, et pour qui elle reste quotidiennement présente, chaleureuse et proche.

— A l'occasion du quatrième anniversaire du décès du

docteur Alain RYFMAN,

sa famille et ses amis se réuniront le dimanche 1er juin pour la célébration d'un office religieux à sa mémoire.

Rendez-vous le 1er juin, à 10 h 45, à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

Communications diverses

— L'Association des Français libres donnera son cocktail, organisé au profit de ses œuvres sociales, le mardi 3 juin 1986, à partir de 18 heures, à l'École militaire, dans les salons de la Rotonde Gabriel, Paris-7e.
Métro : Ecole Militaire. Parking assuré. Entrée : 110 F.

— Un déjeuner est organisé le mercredi 4 juin 1986, à 12 h 30, dans les salons de France-Amérique. Au cours de celui-ci, Mme Marie-France Garaud fera un exposé sur le thème : « Relations politiques américano-européennes sur les problèmes de l'espace. » Participation aux frais : 220 F par personne. Inscriptions France-Amérique, 9-11, avenue Franklin-Roosevelt. Tél. : 43-59-51-00.

— M. Maurice Schumann, ancien ministre, membre de l'Académie française et président de l'Association des écrivains catholiques, donnera le 5 juin, à 12 h 30, une conférence-débat sur le thème : « Attentats, terreur et terrorisme », en l'église Saint-Merri, 78, rue Saint-Martin. Entrée libre. A partir de 12 heures, sandwiches et boissons pour ceux qui le désirent.

— Une table ronde sur « L'esprit mexicain des Aztèques à nos jours » est organisée par le centre culturel du Mexique et les Editions Cercle d'art, le jeudi 12 juin, à 19 heures, au 28, boulevard Raspail, avec la participation de MM. Jacques Soustelle, Luis Villoro et Serge Fauchereau. Renseignements : Tél. : 45-49-16-25.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université Paris-IV, samedi 31 mai, *à 14 heures, salle L. Liard, M. Olivier* Santet : « Expression de la concession en français des origines à la fin du seizième siècle ».

— Université Paris-X-Nanterre, vendredi 6 juin, à 14 heures, salle CK 22, M. Georges Augustins : « La perpétuation des groupes domestiques dans les sociétés paysannes européennes ».

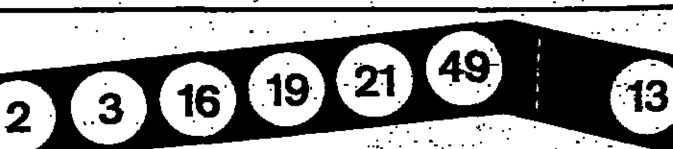
— Université Paris-X-Nanterre, mercredi 25 juin, à 12 heures, salle 614, Mme Myrième Sefrioui, née Zniber : « Petite production marchande et formes d'intégration au capital dans une formation sociale dépendante ; le cas de l'agriculture au Maroc ».

MÉDECINE

LE MOUVEMENT « LAISSEZ-LES VIVRE » DEMANDE LA DÉMISSION DE Mme BARZACH

Le mouvement Laissez-les vivre, qui milite contre l'avortement, a critiqué, le 29 mai, Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille à propos de sa position « favorable » à l'avortement, et réclame sa démission. Laissez-les vivre *« s'étonne que le gouvernement ait refusé par la voix de Mme Barzach de supprimer du budget 1986 les subsides destinés au remboursement de l'avortement par l'assurance-maladie »* ainsi que le proposaient des amendements du député RPR Bernard Savy (Nièvre) et de Mme Yanne Piat du Front national (Var). M. Jacques Chirac et son parti, en 1982, s'étaient pourtant prononcés contre ce remboursement, s'indigne Laissez-les vivre. Le mouvement se demande pourquoi M. Chirac a confié la santé au docteur Barzach *« praticienne personnellement compromise dans l'avortement »*. Il réclame par conséquent la *« démission de ce ministre qui fait passer ses passions partisanes personnelles avant l'intérêt de la France et les droits de l'homme ».*

NATIONAL LOTO N° 22 — TIRAGE DU MERCREDI 28 MAI 1986



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 31 MAI 1986
VALIDATION : POUR LE MERCREDI 4 JUIN 1986 ET LE SAMEDI 7 JUIN 1986 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI
N'OUBLIEZ PAS : SAMEDI 7 JUIN 1986
CAGNOTTE EXCEPTIONNELLE DU RÊVE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	10	933 515,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	82	53 125,00 F
5 BONS Nos	2 082	6 575,00 F
4 BONS Nos	121 370	110,00 F
3 BONS Nos	2 174 639	9,00 F



COMMUNICATION

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. LÉOTARD A « L'HEURE DE VÉRITÉ »

Nouvelles réactions contre la privatisation de TF 1

Les assurances données par M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, concernant le projet du gouvernement de privatiser TF 1, lors de son passage à l'émission d'Antenne 2 « L'heure de vérité » (*le Monde* du 30 mai), n'ont pas apaisé les critiques. Dénonçant *« la situation grave née de la volonté d'un ministre de remettre en cause le service public sans tenir compte de l'opinion de la profession ni de celle des usagers »*, plusiens grands noms du cinéma et du spectacle ont lancé un appel à manifester mardi 3 juin à 18 h, devant Matignon à la veille de la présentation en conseil des ministres du projet de privatisation. Parmi les signataires de cet appel : Pierre Arditti, Gilles Behat, Evelyne Bouix, Jean-Claude Brialy, Alain Corneau, Marie Dubois, Annie Duperey, André Dussolier, Bernard Giraudeau, Pierre Granier-Deferre, Philippe Noiret, François Périer, Nadine Trintignant, Jean Vautrin... Les présidents des Universités de Paris-I, Paris-VI et Paris-X ont annoncé leur décision de s'associer à l'appel des artistes, précisant qu'une *« pétition nationale circule dans les milieux universitaires sur cette question »*.

De son côté, le comité « La télé est à vous » appelle *« les Français qui refusent ce projet nocif »* à le manifester en participant au rassemblement du 7 juin, place de la République, à Paris, à 18 heures, en critiquant le plan financier élaboré par M. Léotard, qui consiste à dire, selon lui : *« Que les Français et le personnel apportent leur argent, et que le pouvoir de décision aille aux grands groupes financiers. »*

Pour leur part, les syndicats de l'audiovisuel CFDT, CGT et SNJ relèvent, dans un communiqué, *« les demi-vérités, les contre-vérités et les mensonges purs et simples »* qu'aurait énoncés M. Léotard. Parmi ceux-ci, ils citent l'erreur du ministre en attribuant la réalisation de la série *l'Ami Maupassant* à une société privée, alors qu'elle a été réalisée par la SFP, ainsi que son affirmation que la SFP a le monopole de la production, alors qu'il s'agit de deux mille heures sur vingt-cinq mille heures d'antenne. Si la Fédération FO des syndicats des spectacles reconnaît au pouvoir politique le droit de réformer l'audiovisuel, elle regrette que, *« au cours de ce débat, il n'ait été fait à aucun moment mention de l'avenir des personnels permanents et des collaborateurs techniques et artistiques qui ont construit au fil des ans notre grande télévision nationale »*.

L'Union des écrivains se déclare *« profondément inquiète de la menace qui pèse sur l'audiovisuel »* et réaffirme *« son attachement à un grand service public garant du pluralisme indispensable à l'épanouissement culturel du pays »*. Et la « 5 », chaîne privée de MM. Berlusconi et Seydoux, conteste la déclaration du ministre, (*« cette chaîne n'a pas de succès parce qu'elle n'a pas de public »*), en faisant remarquer qu'*« à l'heure même où M. Léotard disait cela, la « 5 » était regardée sur la région parisienne par plus de la moitié de l'audience qu'obtenait le ministre lui-même »*.

Le ministère de la culture et de la communication a précisé, le 29 mai, qu'*« une même personne ou société ne pourra détenir plus de 25 % du capital de la future chaîne privatisée »*. Il s'agit de 25 % des 50 % détenus par l'opérateur (40 % allant au public et 10 % aux salariés de TF1). Le groupement d'investisseurs du Maghreb et du Moyen-Orient (GIMMO) vient d'annoncer, d'autre part, qu'il est candidat à une prise de participation au capital de TF 1 à hauteur de 20 %.

Taxe sur les magnétoscopes

SUSPENSION IMMÉDIATE POUR LES ACHETEURS

En attendant le vote de la future loi « relative à la liberté de communication », le ministère du budget a décidé de suspendre la taxe sur les magnétoscopes pour les achats effectués à partir du 1er juin. Les commerçants ne sont plus obligés de déclarer les magnétoscopes vendus mais ils doivent continuer à déclarer les téléviseurs. En revanche, le client demeure tenu de déclarer magnétoscopes et téléviseurs.

Après le vote du projet de loi, la taxe sur les magnétoscopes devrait être supprimée à compter du 1er janvier 1987. Jusqu'à cette date, les actuels possesseurs d'appareils devront payer normalement la taxe.

Les missions de service public de la première chaîne

Que va devenir la messe télévisée du dimanche matin avec la privatisation de TF 1 ? M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a indiqué, lors de son intervention à « l'Heure de vérité », que le cahier des charges du futur secteur privé contiendrait des obligations de service public. Promesse qui a dû être accueillie avec un soupir de soulagement par le PDG d'Antenne 2, qui justement, venait de s'en inquiéter devant le Sénat. Engagement que les repreneurs éventuels de TF 1 ont sans doute entendu comme un avertissement.

Les obligations actuelles des trois chaînes publiques sont inscrites à leur budget. Les charges financières qu'elles représentent sont fixées chaque année par arrêté et diffèrent de manière plus ou moins importante d'*une chaîne à l'autre*.

Les émissions consacrées à l'information du *consommateur sur TF 1* sont l'un des exemples de ce que signifie « mission de service public ». Ainsi que les programmes destinés aux sourds et aux malentendants, accessibles aux intéressés grâce à un sous-titrage par le système Antiope (à condition qu'ils soient équipés d'un décodeur spécial). TF 1, selon les termes de son cahier des charges, doit programmer un volume hebdomadaire d'au moins trois heures de ce genre d'émissions. Depuis, le 9 avril dernier, à l'occasion du début de la série « L'ami Maupassant », de Claude Santelli, la première chaîne a décidé d'augmenter ce service en l'étendant à son émission du mercredi (20 h 30 – 21 h 30). Supprimera-t-on ces émissions, qui s'en chargera ?

Seule TF 1 a, d'autre part, l'obligation de diffuser les *offices religieux* du dimanche matin. Elle assure ainsi chaque semaine, en direct et en partie à sa charge (près de 30 millions de francs en 1985), la retransmission de quatre cultes (islamique, catholique, protestant, *israélite) tandis qu'une fois par mois* elle propose aussi un service destiné aux orthodoxes et aux chrétiens orientaux.

Autres programmes, autre mission du service public, les émissions éducatives et pédagogiques. Produites par le Centre national de documentation pédagogique (CNDP), *elles* sont diffusées par la première chaîne depuis octobre dernier, *chaque mardi* et *vendredi en* fin de matinée (sous le titre « Le chemin des écoliers »). Destinées aux élèves des cycles élémentaire et moyen, elles développent quatre grands thèmes : l'incitation à la lecture, l'histoire, les sciences et la technologie, et l'éducation physique. Une étude et une évaluation réalisées par le CNPD depuis le début de cette année montrent que pour l'ensemble des écoles primaires publiques le taux d'écoute a été de 36 % et que plus de sept cent mille enfants sont concernés.

On pourrait prolonger la liste, citer les messages des grandes causes nationales, les séquences de la Sécurité *routière*, les *« communications gouvernementales diffusables en tout temps et sans limitation de durée »*, les retransmissions de l'Assemblée nationale, du Sénat, les émissions consacrées aux consultations électorales, sans oublier le respect des multiplies quotas de dramatiques, de musique, d'opéra, de *danse ou d'arts plastiques*...

ANITA RIND.

Le « privé » minoritaire en Europe

Contrairement aux affirmations de M. François Léotard à « L'heure de vérité », la France n'est pas *« le seul pays occidental où 95 % des téléspectateurs regardent les chaînes publiques »*. Et loin s'en faut ! Dans l'énorme majorité des pays européens, le service public est en situation largement dominante – voire de quasi-monopole – aux côtés d'une télévision commerciale qui, lorsqu'elle existe, a des taux d'écoute plutôt faibles.

● **En Allemagne fédérale**, deux chaînes publiques (ARD et ZDT) règnent en maîtres *sur le* paysage audiovisuel, la télévision *privée ayant* fait depuis 1985 une timide apparition sur le câble.

● **En Espagne**, trois chaînes publiques (deux nationales, une régionale), financées toutes trois par la publicité, avaient jusqu'à présent le monopole. *Le* 4 avril dernier, le gouvernement a cependant *approuvé un projet de* loi prévoyant la création de trois chaînes privées.

● **En Autriche**, deux chaînes publiques se partagent redevance et publicité.

● **Aux Pays-Bas**, deux chaînes publiques également, sur lesquelles les temps d'antenne *sont distribués en fonction de la* représentativité confessionnelle *et politique*.

● **En Suisse**, la Société suisse de radiodiffusion (SSR), en situation de monopole, regroupe trois chaînes correspondant chacune à une région *linguistique*. Elles tirent leurs revenus de la *publicité et de la redevance*, et ne souffrent pas de l'existence de Télécine, la télévision payante construite depuis *novembre* dernier sur le modèle de Canal Plus, mais sans publicité.

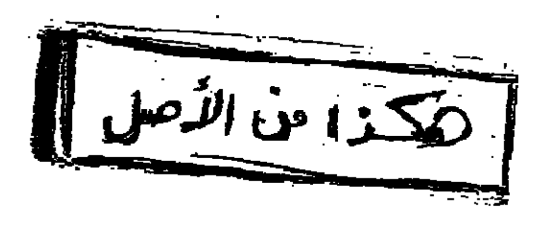
● **Les pays scandinaves** (Norvège, *Finlande* et Suède) ne connaissent que les chaînes publiques.

● **Le Danemark**, où n'existe qu'une chaîne publique nationale, étudie la création d'une seconde chaîne publique. En revanche, douze stations *privées* régionales appartenant à des syndicats ou à *des groupes de presse ont reçu*, depuis 1984, l'autorisation de *diffuser* des *programmes*, sans publicité, et pour une période expérimentale qui se termine le 30 septembre prochain.

● **La Belgique** compte quatre chaînes publiques (deux francophones, deux flamandes). *Seuls* sont acceptés *sur ces* antennes les spots non commer*ciaux et d'intérêt général*. Le système ne comporte pas officiellement de chaîne privée, mais RTL-Télévision, diffusée sur le câble et financée par la publicité, joue désormais ce rôle.

Seules, la Grande-Bretagne et l'Italie connaissent *un vrai système* de concurrence entre un *secteur privé et le service public*. Dans la première, la BBC (deux chaînes publiques financées par la *redevance*) et le réseau privé ITV (quinze stations régionales) se partagent à peu *près* équitablement l'audience. Toutefois, la télévision *privée ne* connaît pas un total régime de liberté, *puisqu'elle* dépend d'un organisme public de contrôle (l'Independent Broadcasting Authority) qui lui impose des contraintes sévères en matière de programmes.

En fait, en Europe, c'est l'Italie *qui connaît* depuis quelques années le plus grand développement de télévisions privées (les trois réseaux nationaux de M. Berlusconi et un millier de chaînes locales). *Cette* concurrence acharnée a, bien sûr, affaibli la télévision publique – la RAI, – touchée désormais par de graves problèmes financiers.



économie

REPÈRES

Assurance-maladie : légère reprise

Le rythme de croissance des dépenses d'assurance-maladie s'est légèrement accéléré en 1986, selon les statistiques publiées par la Caisse nationale des salariés : en moyenne annuelle, elles augmentaient de 6,3 %, contre 5,9 % en mars. Responsables de cette remontée : les versements aux établissements hospitaliers, notamment publics, qui progressaient de 2,4 % (contre 1,4 % fin mars). En revanche, la croissance des dépenses de médecine de ville, encore forte, a tendance à se ralentir un peu, qu'il s'agisse des honoraires médicaux (+ 12,5 % contre + 12 %, par suite d'un ralentissement de tous les actes médicaux, sauf les actes techniques en K), des honoraires dentaires (+ 6,8 % contre + 7,2 %) *ou des prescriptions* (+ 12,4 % *contre* + 12,7 %), notamment des médicaments (+ 11,9 % contre + 12,4 %). Le nombre d'indemnités journalières continue à diminuer au rythme de 3 % par an.

Conjoncture : la hausse des indicateurs économiques aux Etats-Unis fait monter le dollar à 7,36 F

L'indice composite des principaux indicateurs économiques a fortement progressé en avril (+ 1,5 %), ce qui représente la plus forte augmentation depuis trois ans (+ 1,9 % en juin 1983), et surtout, la troisième hausse mensuelle consécutive (+ 0,8 % en février et + 0,9 % en mars), après une hausse de 0,2 % en janvier. D'autre part, la productivité des entreprises américaines s'est accrue, en rythme annuel, de 3,6 % au premier trimestre 1986, ce qui ne compense tout de même pas la chute de 3,9 % enregistrée au quatrième trimestre 1985 ; sauf pour les entreprises industrielles. Cette progression de l'indice composite, plus importante que prévu (on attendait entre 0,5 % et 1 %), couplée avec la révision en hausse récemment annoncée pour la croissance du PNB au *premier trimestre* 1986, a provoqué une forte hausse du dollar, qui a franchi le seuil fatidique des 2,30 DM à New-York jeudi soir, et s'est avancé à 2,31 DM en Europe vendredi matin, atteignant 7,3655 F à Paris et 171 yens à Tokyo. La poussée sur le dollar a été accentuée par une déclaration du président Reagan à l'Association nationale des industriels américains, selon laquelle *« le dollar était maintenant à un niveau plus compétitif face aux autres devises »*, cette évolution signifiant *« un accroissement des exportations américaines »*. Selon le président, une des causes du déséquilibre commercial des Etats-Unis, la surévaluation du dollar, a été *« corrigée »*. Ces propos ont confirmé l'opinion des milieux financiers internationaux selon laquelle les milieux officiels *américains ne désirent* plus vraiment une baisse supplémentaire du dollar, jugée désormais nuisible. D'une manière générale, les opérateurs recommencent à tourner les yeux vers les Etats-Unis, dont l'économie leur semble repartie pour une nouvelle étape de croissance, bien que des incertitudes demeurent : les commandes nouvelles à l'industrie ne progressent encore que faiblement (+ 0,2 % en avril), après avoir diminué en février et mars, et les indices devraient être moins favorables au deuxième trimestre 1986 en raison de l'accumulation de stocks d'automobiles.

SOCIAL

UN RAPPORT DU CERC SUR LES REVENUS DES MÉNAGES DE 1960 A 1984

Un resserrement des disparités

Les disparités de revenus moyens entre les catégories socioprofessionnelles de ménages se sont sensiblement resserrées de 1960 à 1984, observe le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) dans son cinquième rapport de synthèse, publié ce vendredi 30 mai, sur *« les revenus des ménages »* (1). En vingt-quatre ans, la société française – dont la population s'est accrue de près de 21 % – a été profondément bouleversée. Le CERC rappelle ces transformations : le vieillissement progressif de la population, la diminution de la taille moyenne des ménages, le développement de l'activité professionnelle des femmes.

Autant d'évidences qu'il est utile d'avoir en mémoire pour comprendre l'évolution des écarts de revenus. Le poids de chaque catégorie socioprofessionnelle a changé. Ainsi, en 1962, les ménages d'agriculteurs exploitants représentaient 10,4 % de l'ensemble des ménages : ils n'étaient plus que 4,1 % en 1982. D'autres catégories ont vu leur poids relatif diminuer dans le même temps (comme les salariés agricoles ou les ouvriers), alors que certaines le voyaient augmenter (comme les cadres moyens et supérieurs). La seule catégorie des « inactifs » est passée de 26,6 % à 32,2 %. Le CERC observe donc que *« le poids des ménages de non-salariés diminue fortement (de 20,3 % en 1962 à 10,9 % en 1982) au bénéfice des inactifs d'une part, et des ménages de salariés d'autre part »*.

L'influence de la crise a été également déterminante, non seulement en raison de la montée du chômage à partir de 1974, mais parce qu'elle a *« concouru à accentuer le resserrement des disparités entre hauts et bas salaires qui s'observait depuis la fin des années 60. Elle a, de même, contribué à la forte baisse du revenu d'exploitation des agriculteurs, alors que le pouvoir d'achat des bénéfices des autres professions indépendantes n'a été, le plus souvent, touché qu'assez tardivement »*, après 1979.

En francs courants, le revenu national par habitant est passé de 5 888 F en 1960 à 68 055 F en 1984, *« soit 11,6 fois plus en vingt-quatre ans »* (avec un accroissement annuel moyen de 10,7 %). Quant au revenu disponible (après rajout des prestations sociales et déduction des cotisations sociales et des impôts directs) moyen par ménage – 18 000 F par an en 1962 et près de 153 000 F en 1984, – il a été multiplié par 8,5 de sa valeur courante et, compte tenu de la diminution du nombre de personnes par ménage, de 1,9 de son pouvoir d'achat.

Très pédagogiquement, le CERC s'efforce d'expliquer ce que recouvrent les disparités observées entre revenus moyens des catégories socioprofessionnelles, en notant qu'*« elles résultent très largement de ce que, en raison de leurs structures démographiques différentes, ces diverses catégories ne reçoivent pas les mêmes types de revenus »*. Les inactifs, par exemple, ont très peu de ressources d'activité mais davantage de revenus du patrimoine, alors qu'ils sont les principaux bénéficiaires des prestations sociales (retraites et maladie). Les employés et les ouvriers ont des revenus d'activité *« relativement plus majorés par l'activité du conjoint »* que les autres catégories comme les cadres supérieurs par exemple. Mais ces derniers ont des revenus d'activité et du patrimoine élevés. Ils reçoivent relativement moins de prestations familiales et paient plus d'impôt, situation exactement inverse de celle des ouvriers et des employés.

Cependant, *« les couples dont les deux conjoints sont actifs ont, dans presque toutes les catégories socioprofessionnelles, un revenu déclaré qui est égal à environ deux fois celui déclaré par les ménages d'une personne seule »* mais avec très souvent un enfant à charge. Deux types de ménages apparaissent *« particulièrement défavorisés »* : les familles monoparentales et les couples dont le conjoint est inactif.

Les grands gagnants

Le CERC souligne que, en 1979, *« 38 % des ménages ne déclaraient qu'un seul revenu, 41 % en déclaraient deux, 16 % trois et 4 % quatre ou plus »*. Entre les deux « extrêmes », salariés agricoles et professions indépendantes, *« l'écart des revenus moyens d'activité est de 1 à 3,5 »*, en 1984, *« celui des revenus de la propriété de 1 à 11,5, celui des revenus primaires (revenus d'activité et revenus de la propriété) de 1 à 4,2. Mais le jeu des impôts directs et des transferts sociaux réduit les disparités de revenus disponibles à un écart de 1 à 2,5 »*.

Si l'on prend en compte le nombre de personnes que comportent en moyenne les ménages d'inactifs, leur revenu disponible par personne apparaît en moyenne *« légèrement supérieur à celui de l'ensemble des ménages d'actifs, en fait proche de celui des cadres moyens »*.

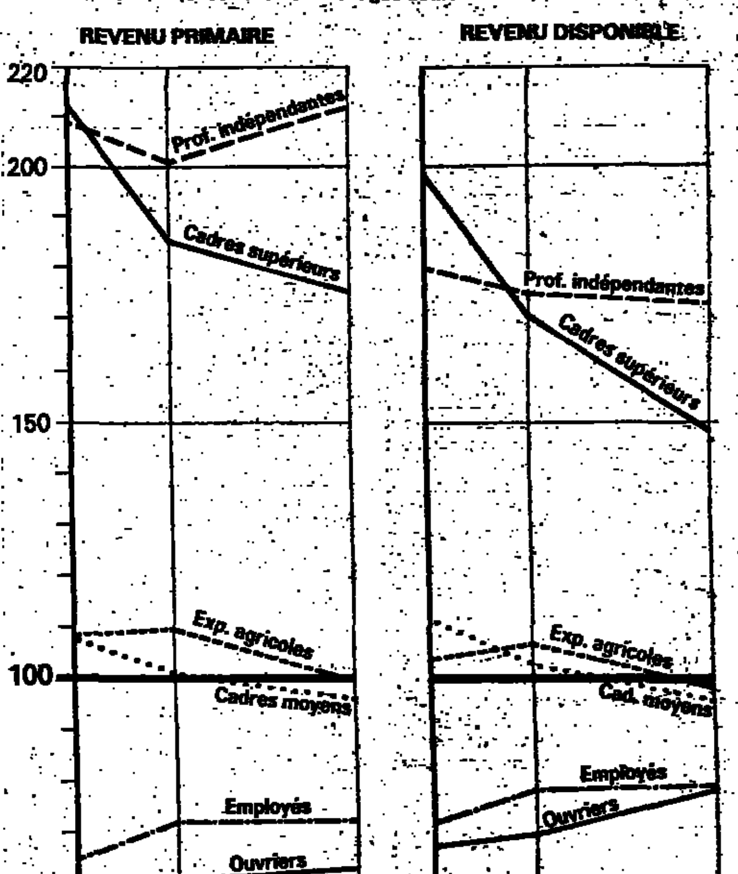
A observer sur vingt-quatre ans l'évolution des disparités de revenus, les grands « gagnants » sont, toutes proportions gardées, les... inactifs, principaux bénéficiaires de la croissance des transferts sociaux (dont la part dans le revenu disponible des ménages est passée de 20 % en 1960 à 36 % en 1984). C'est pour les ménages dont le « chef » est un inactif que le revenu disponible moyen a connu la progression la plus forte : *« De 1962 à 1984, notamment du fait des revalorisations régulières et importantes des retraites à partir du début des années 70, le pouvoir d'achat du revenu disponible par ménage d'inactifs a augmenté (plus 4,2 % par an en moyenne) près de deux fois plus vite que celui de l'ensemble des ménages (2,2 %). »* En 1984, ces ménages d'inactifs avaient, en moyenne, un revenu disponible inférieur de 20 % seulement au revenu moyen de l'ensemble des ménages (2).

Pour les revenus primaires, les écarts entre catégories se sont légèrement réduits : en 1962, il était de l'ordre *« de 1 à 3,7 entre ménages d'ouvriers et ménages de cadres supérieurs ; en 1970, de l'ordre de 1 à 3,3 entre ménages d'ouvriers et ceux de professions indépendantes ; en 1984, toujours entre ces deux mêmes catégories, de l'ordre de 1 à 3,4 »*. L'évolution de la fiscalité directe – qui a bénéficié surtout aux inactifs – a contribué à réduire plus sensiblement les écarts de revenus disponibles. Ce sont les cadres supérieurs qui ont vu le pouvoir d'achat de leur revenu disponible croître le plus lentement (14 % entre 1962 et 1984) alors que, par ménage, les professions indépendantes enregistraient une croissance de 48,1 % (3). Ainsi, *« en 1962 l'écart était de 1 à 2,9 entre les ménages d'ouvriers et ceux de cadres supérieurs ; en 1970, de 1 à 2,5 entre les ménages d'ouvriers et ceux des professions indépendantes ; en 1984, entre ces deux mêmes catégories, de 1 à 2,2 »*.

Le CERC observe que *« ce resserrement, très marqué, des disparités entre les catégories socioprofessionnelles s'accompagne d'une réduction de la dispersion des revenus déclarés par l'ensemble des ménages »*. Ainsi, au sein de chaque catégorie, les dispersions de revenus se réduisent, notamment entre 1970 et 1979, sauf pour les professions indépendantes et les cadres supérieurs, où l'on a constaté plutôt une *« légère ouverture par le haut »*. Le CERC explique de telles évolutions par quatre phénomènes : la croissance de l'activité des femmes (qui a bénéficié davantage aux employés et aux ouvriers), la réduction des hiérarchies de salaires individuels (qui a pénalisé relativement les cadres supérieurs), l'importante revalorisation des retraites et *« le tassement progressif de l'impact des prestations familiales »*. Baisse de la natalité oblige.

MICHEL NOBLECOURT.

Disparités entre catégories socioprofessionnelles de ménages d'actifs
(ensemble des ménages actifs = 100)



Entre 1962 et 1984, comme le montre le graphique ci-dessus, on a assisté à une « réduction générale des disparités de revenus disponibles moyens » entre ménages dont le « chef » exerce une activité salariée. Chacune des catégories socioprofessionnelles de salariés a vu son revenu disponible moyen par ménage se rapprocher de celui des catégories socioprofessionnelles qui lui sont les plus proches.

(1) Rapport du CERC n° 80, numéro spécial 70 F : *« Le revenu des ménages 1960-1984 »*, 3, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris.

(2) En tenant compte de la réduction de la taille moyenne des ménages d'inactifs, leur revenu disponible par personne *« qui était en 1962 inférieur de plus de 25 % au revenu moyen des ménages dont le chef est un actif* [23 620 F contre 31 400 F], *lui devient supérieur de 23 % en 1984* [67 070 F contre 54 400 F].

(3) Entre 1962 et 1984, note le CERC, *« le revenu disponible moyen par personne a augmenté d'environ 20 000 F, en francs constants 1984, dans toutes les catégories socioprofessionnelles de ménages d'actifs, sauf celles des indépendants, pour lesquelles l'accroissement a été de 35 000 F »*.

LA GRÈVE DES CHEMINOTS

La SNCF assure un train sur trois en moyenne

La grève des cheminots était bien suivie dans la matinée du vendredi 30 MAI, conformément aux mots d'ordre lancés par les fédérations CGT, CFDT et FGAAC (conducteurs autonomes). Cette mobilisation des conducteurs notamment a sensiblement perturbé le trafic ferroviaire national.

Selon la direction, les grandes lignes fonctionnaient au rythme d'un train sur trois. Le trafic TGV était normal entre Paris, Lyon, Lausanne et Genève ; en revanche, les autres lignes de TGV vers Marseille et Montpellier étaient à moitié assurées, soit en direct, soit par des correspondances.

La banlieue parisienne connaissait des situations variées, c'est-à-dire un train sur trois à Paris-Est et à Saint-Lazare, un sur quatre à Paris-Lyon et à Paris-Austerlitz, un sur cinq à Paris-Nord et deux sur cinq à Paris-Montparnasse.

Les lignes régionales étaient assurées à raison d'un train sur trois en moyenne, sauf à Rennes, Toulouse, Montpellier et Chambéry, où le trafic était nul.

La situation redeviendra progressivement normale à partir du samedi 31 mai à 8 heures.

● *Incident sur le RER.* – Alors que de nombreux voyageurs s'étaient rabattus sur les lignes régionales du métro parisien, un incident technique a paralysé la ligne A du RER (Saint-Germain – Boissy-Saint-Léger), obligeant la RATP à mettre en place un service d'autobus.

● **La CFTC dénonce « le dérapage » du gouvernement.** – Le bureau confédéral de la CFTC vient de dénoncer *« le dérapage de l'attitude du gouvernement dont les dernières décisions n'ont pas tenu compte de l'avis des organisations syndicales et vont laisser les salariés des PME sans protection contre le licenciement »*. La centrale chrétienne s'est prononcée pour *« le lancement d'un programme de grands travaux, une meilleure concertation des partenaires sociaux et un contrôle de l'emploi »*.

● **M. René Bernasconi lance un appel solennel à l'embauche.** – Reçu à Matignon, le mercredi 28 mai, par M. Jacques Chirac, M. René Bernasconi, président de la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), a affirmé, après son entretien, que *« dans le domaine économique et social, toutes les promesses ont été tenues et cela sans esprit de retour. » « Le libéralisme triomphe aujourd'hui du dirigisme »*, a expliqué M. Bernasconi, qui estime que *« les PME et les PMI peuvent donc désormais s'engager. »*

« Je lance un appel solennel (...) pour que, la liberté retrouvée [les patrons], *répondent par un formidable élan de confiance »*, a déclaré le président de la CGPME. *« De leurs décisions individuelles dépend désormais l'avenir immédiat de la nation »*, a-t-il ajouté, en assurant que *« si une entreprise sur cinq embauche, il y aura trois cent mille salariés qui auront retrouvé un emploi. »*

UNE ENTREPRISE, PEUT-ELLE SE DÉVELOPPER EN TROIS JOURS ?

LES 3,4,5 JUIN 1986

"Le MONDE des AFFAIRES"

1er SALON DE L'ENTREPRISE

LE DÉVELOPPEMENT DES ENTRE-

Secrétaire Général - Centres Leclerc)

ET INNOVATION avec l'intervention excep- Monsieur René MONORY, Ministre de l'Education.

Président Directeur Général - Saint Gobain)

(Directeur Général - ANVAR)

ROTHSCHILD (Président Directeur Général - P.O. Banque)

L'AUDIT JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE

(Conseil Juridique - Association Nationale des Conseils Juridiques)

(Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris)

Jacques DRAGNE (Directeur Général Adjoint - Institut National de la Propriété Industrielle - INPI)

Patrice MOUCHON (Avocat à la Cour)

11 h 00 - L'ÉVALUATION DE L'ENTREPRISE ET LA FISCALITÉ DE LA CESSION D'ENTREPRISE

Christian GALTIER (Directeur Financier - Galtier Industrie)
Jean de MOURZITCH (Avocat à la Cour)
Jean THEIMER (Conseil Juridique et Fiscal - Chef de Service Francis Lefebvre)
Jean-Marc TIRARD (Président - Ernst et Whinney-Fiscalité)

(Directeur Général - CARDIF)

L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

BOURDAIS (Président Directeur Général - Bourdais)
(Président Directeur Général - SARI)
(Président Directeur Général, Jones Lang Wootton)

L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT avec l'intervention exceptionnelle de M. Albin CHALANDON, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.

Animateur : Bruno DETHOMAS (Chef du Service Economique - Le Monde)
Marcel BOITEUX (Président - EDF)
Yvon GATTAZ (Président - CNPF)
Bruno de MAULDE (Président Directeur Général - Crédit du Nord)

• **Jeudi 5 Juin**

9 h 30 - **L'ENTREPRISE ET LE SECOND MARCHÉ**

Francis BUISSON (Agent de Change)
Jean CARRIERE (Président Directeur Général - Société Lyonnaise de Banque)
Jean-Louis GERONDEAU (Président du Directoire - ZODIAC)

15 h 00 - **LES NOUVEAUX OUTILS DE TRÉSORERIE ET L'INGENIERIE FINANCIÈRE**

Jean de La CHAUVINIÈRE (Président - Société de Banque et d'Investissements, Groupe Barclays)
Maurice LERUTH (Directeur Général - BRED)
Jean-Hugues O'NEILL (Président Directeur Général - L'LIONE)

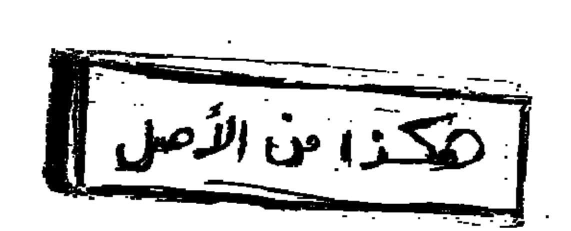
17 h 00 - **LES NOUVEAUX OUTILS DE FINANCEMENT**

Animateur : François RENARD
Emmanuel HAU (Directeur des Services Financiers et Juridiques - EDF)
Jean-Louis KERVERN (Agent de Change - François Dufour-Kervern)
Jacques MASSON (Directeur Général - BNP)
Yves RAPILLY (Directeur Financier - Membre du Directoire - Peugeot)

HOTEL GEORGE V 9 h 30 - 19 h 00
31, av. George V - PARIS 8e - Parking : Ch. Elysées - George V

PATRONNÉ par **Le Monde**

Organisation : WIN - 46, rue Sainte Anne - 75002 PARIS - Tél. : 42.96.64.50



هكذا من الأصل

ÉTRANGER

Jeudi noir à la Bourse de Milan

De notre correspondant

Rome. – Après la Bourse de Paris, mais plus gravement qu'elle, la Bourse de Milan a accusé une sérieuse chute : 10 % pour le seul jeudi 29 mai, et une diminution de la capitalisation de 20 % pour la semaine. La cité lombarde n'avait pas vécu une journée aussi noire depuis un quart de siècle. La cotation d'une vingtaine de titres importants a été suspendue. La semaine dernière, pourtant, le volume total des transactions cotées à Milan avait brièvement dépassé celui de Paris, portant la Bourse italienne au troisième rang européen après Londres et Francfort.

Les raisons de ce recul ? La première est tout à fait conjoncturelle : l'annonce successivement par le ministre des finances, M. Bruno Visentini, et par le président du conseil, M. Bettino Craxi, d'un projet de taxation des plus-values en capital jusque-là exemptées. La proposition n'est en soi nullement scandaleuse, et les épargnants italiens *eux-mêmes s'attendaient* bien que leur privilège en ce domaine aura disparu un jour. Mais l'annonce, faite de façon maladroite, est apparue comme une menace. Seconde explication : les étrangers se sont quelque peu retirés, soit qu'ils estiment désormais avoir « fait leur plein » en Italie, soit (ce n'est pas exclusif) qu'ils perçoivent de meilleures perspectives ailleurs, à Wall Street par exemple. La bonne santé incontestable de l'économie italienne n'est pas un argument suffisant pour retenir les capitaux les plus mobiles toujours en quête du meilleur profit au meilleur moment.

La plupart des commentateurs admettent néanmoins que le recul de Milan était de toute façon inévitable, après le boom de ces derniers mois. Il y a un an et demi seulement, la capitalisation était de 40 000 milliards de lires (un peu moins de 200 milliards de francs) ; le 1er janvier dernier, elle était de 99 000 milliards, et, la semaine dernière, elle avait crevé le plafond des 200 000 milliards : plus qu'un doublement en cinq mois.

Les spécialistes expliquaient cette euphorie par la découverte soudaine, début 1985, d'un marché somme toute très étroit et, alors, anormalement déprimé. L'accès de la Bourse avait, depuis deux ans, été rendu plus facile aux petits porteurs par la création des fonds d'investissement (sorte de SICAV). Ces capitalistes en herbe, qui avaient un peu tendance à considérer la Place des affaires, siège de la Bourse milanaise, comme le nouveau palais de Dame Tartine, n'ont pas, face à l'actuelle chute des valeurs, le « *sang-froid des vieilles troupes* ». C'est l'un des éléments préoccupants de la situation actuelle. Le président de la CONSOB (la commission des opérations de Bourse italienne) a été reçu jeudi par le président du Conseil, le socialiste M. Craxi.

JEAN-PIERRE CLERC.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,3600	7,3630	+ 05	+ 20	+ 10	+ 40	+ 60	+ 40
$ can.	5,3300	5,3350	– 75	– 50	– 150	– 100	– 500	– 400
Yen (100)	4,2490	4,2540	+ 80	+ 100	+ 170	+ 200	+ 420	+ 500
DM	3,1830	3,1860	+ 65	+ 80	+ 130	+ 160	+ 350	+ 420
Florin	2,8315	2,8350	+ 15	+ 30	+ 45	+ 70	+ 165	+ 225
F.B. (100)	15,5930	15,6060	– 30	+ 30	– 50	+ 50	– 290	+ 50
F.S.	3,8390	3,8435	+ 65	+ 90	+ 150	+ 180	+ 440	+ 525
L (1 000)	4,6460	4,6510	– 180	– 140	– 330	– 270	– 995	– 860
£	10,9110	10,9230	– 30	– 020	– 60	– 40	– 150	– 120

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	7	7 3/16	7	7 3/16	7	7 3/16
DM	4 1/4	4 3/4	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 3/4
Florin	6 1/4	6 3/4	6 1/8	6 1/2	6	6 1/4	5 5/8	5 7/8
F.B. (100)	7	8	7 1/8	7 5/8	7 1/8	7 5/8	7	7 1/2
F.S.	1 1/2	2 1/4	4 5/8	4 7/8	4 5/8	4 7/8	4 3/8	4 3/4
L (1 000)	11	12	10 3/4	11 1/2	10 3/4	11 1/2	10 7/8	11 5/8
£	10 1/4	10 3/4	9 7/8	10 1/8	9 3/4	10 1/8	9 1/2	9 3/4
F. franç.	7 3/8	7 7/8	7 1/8	7 1/2	7 1/8	7 1/2	7 1/8	7 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

Les perspectives économiques de l'OCDE

Des grains de sable dans une machine mieux huilée

Deux fois par an, dans un bilan de santé du monde industriel, l'OCDE passe au crible les déséquilibres jugés les plus inquiétants à la lumière des perspectives économiques des dix-huit mois à venir. S'il ne rompt pas avec la tradition, le dernier diagnostic déplace les préoccupations dominantes de l'inflation vers les retombées des divergences persistantes entre les balances des paiements courants des principaux acteurs de la vie internationale.

Insouciants des germes inflationnistes qui se développaient, les pays industriels avaient plongé, au lendemain du « choc pétrolier » de 1973, dans une ère de « stagflation » qui marque encore les esprits. Il aura fallu près de dix ans de tâtonnements et d'efforts, sanctionnés par une montée inexorable du chômage, pour que s'engage en 1982 un véritable mouvement de désinflation et que les experts de l'OCDE puissent noter avec satisfaction, pour 1985, une sensible convergence des croissances économiques.

Dans un tel contexte, la baisse du dollar, des taux d'intérêt et du pétrole ont constitué autant de sujets de soulagement, pour les pays industriels tout au moins. Mais, même si certains déséquilibres font parfois illusion à court terme – il suffit de se rappeler l'enthousiasme suscité en 1984 par une croissance de 6,6 % aux Etats-Unis, les experts du château de la Muette voient dans des taux d'intérêt encore excessifs et dans le décalage persistant entre le déficit de la balance des paiements américain et les excédents japonais ou allemands autant de menaces pour la sauvegarde d'une croissance stable.

Bienvenues, la dépréciation du dollar et la revalorisation du yen ou des monnaies européennes ne constituent pas une panacée. Le renchérissement des importations américaines ou des exportations japonaises, dû, dans un premier temps, à l'évolution des taux de change, explique partiellement un phénomène qui pourrait se traduire par un déficit des paiements courants de 124,25 milliards en 1987 aux Etats-Unis, contre un excédent de 70,25 milliards au Japon. Mais ces flux de capitaux jouent également et continueront de jouer longtemps encore au détriment de Washington, devenu débiteur net, et en faveur de Tokyo, premier créancier mondial.

Selon l'évolution des taux d'intérêt, c'est de 35 à 50 milliards de dollars par an que s'alourdira la dette extérieure nette des Etats-Unis. D'où la nécessité d'un ajustement des taux de change plus important que la situation commerciale pourrait le laisser croire.

La prudence étant une seconde nature, le responsable du département économique de l'OCDE, M. David Henderson, s'est refusé à suggérer une nouvelle baisse du dollar, tout en reconnaissant qu'il « *était difficile d'imaginer comment le grave déséquilibre* » de la balance des paiements américaine pourrait être réduit, en l'absence « *de nouveaux ajustements des taux de change et d'une croissance de la demande plus rapide en dehors des Etats-Unis* ». Contraints de ménager les susceptibilités de tous les pays membres de l'organisation, l'OCDE ne voit en fait qu'une solution pour tirer parti des « *meilleures perspectives des vingt dernière années* », amplifier prudemment la croissance et parvenir enfin à combattre le chômage : une coopération internationale renforcée par un effort accru de surveillance des économies des pays industriels. La recette n'est pas nouvelle. Son application apparaît aujourd'hui encore plus difficile qu'au cours des derniers mois, marqués par un exceptionnel consensus sur la baisse du billet vert et des taux d'intérêt.

Avec une belle lucidité, les experts du château de la Muette le reconnaissent. Les déséquilibres les plus flagrants désormais atténués, les tentatives d'ajustement concerté de l'économie internationale s'annoncent beaucoup plus délicates et « subtiles ». Une façon très diplomatique d'envisager de rudes accrochages au nom des intérêts nationaux et de rappeler que chacun a plus à gagner qu'à perdre à ce jeu, vieux comme le monde.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

MEILLEURE CONVERGENCE DE LA CROISSANCE

Croissance annuelle (variation par rapport à l'année précédente)

7 %
6
5
4
3
2
1
0

ÉTATS-UNIS
PAYS DE L'OCDE (ENSEMBLE)
JAPON
ALLEMAGNE FÉDÉRALE
G^DE BRETAGNE
FRANCE

1983 1984 1985 1986* 1987*

*Prévisions
Source : OCDE

DIVERGENCE DES BALANCES DES PAIEMENTS COURANTS

(en milliards de dollars, taux annuels désaisonnalisés)

	1983	1984	1985	1986	1987
Etats-Unis	– 40,8	– 107,4	– 117,7	– 132	– 124,25
Japon	20,8	35	49,3	76,50	70,25
Allemagne	4,1	6,3	13,1	28,50	21,75
France	– 4,4	– 0,8	0,3	7,50	5,50
Royaume-Uni	4,8	1,2	3,8	4	– 0,75
CEE	0,1	5,6	16	57,25	41
Total de l'OCDE	– 23,3	– 69	– 59,2	– 8,25	– 22,50

Croissance inférieure à la moyenne pour la France

« *La progression du produit intérieur brut pourrait être de l'ordre de 2,5 % durant chacune des deux années 1986-1987, soit un rythme encore légèrement inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE* » [un peu plus de 3 %], écrit l'OCDE, dans la partie de son étude qui concerne la France. « *Une croissance de cet ordre devrait permettre d'enrayer les pertes d'emplois dans le secteur privé.* » Le taux de chômage resterait donc à 10,2 % de la population active, comme en 1985.

« *L'inflation devrait continuer de décélérer et pourrait être ramenée à 2 % en moyenne annuelle en 1987* », poursuit l'OCDE. « *Le rythme de hausse des prix à la consommation serait alors sensiblement inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE.* » Mais l'écart par rapport aux pays les moins inflationnistes resterait significatif.

« *L'un des principaux éléments d'incertitude pour 1986 et 1987 réside dans l'évolution des salaires* », écrit l'OCDE, qui prévoit des progressions nominales de 4,2 % en 1986 et de 3 % en 1987, soit, compte tenu des transferts sociaux et de la fiscalité, des gains de pouvoir d'achat du revenu disponible de 2,3 % cette année et de 2 % en 1987 (+ 0,8 % en 1985). L'OCDE s'attend à « *une accélération de la reprise des investissements du secteur productif privé* » et à une amélioration de la construction résidentielle.

La balance commerciale continuerait de se dégrader en volume mais, du fait de la baisse des prix pétroliers – phénomène qui s'amenuiserait d'ailleurs par la suite, – elle deviendrait excédentaire en valeur : + 2,7 milliards de dollars cette année ; + 1,5 milliard de dollars l'année prochaine. La balance des opérations courantes serait excédentaire de 7,5 milliards de dollars en 1986 et de 5,5 milliards de dollars en 1987.

APRÈS LA HAUSSE D'AVRIL (+ 0,4 %)

Les tarifs des services augmentent nettement plus vite que la moyenne des prix

Les prix de détail ont augmenté de 0,4 % en avril, l'indice calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1980 s'étant inscrit à 161 contre 160,4 en mars. En un an (avril 1986 comparé à avril 1985), la hausse est de 2,6 %.

● **Les prix des produits alimentaires** ont augmenté de 0,1 % en un mois et de 3,1 % en un an. Plusieurs produits ont vu leur prix baisser par rapport à mars : porc et charcuterie (– 0,7 %), œufs (– 1,2 %), corps gras et beurre (– 1,3 %), légumes et fruits (– 0,8 %). Parmi les produits en hausse, on note les poissons (+ 0,7 %) et les boissons non alcoolisées (+ 1,9 %), cette forte augmentation s'expliquant par la montée des cours du café.

● **Les prix des produits manufacturés** ont augmenté de 0,4 % en un mois et de 0,7 % en un an. Parmi ceux-ci le poste « habillement et textile » est, sur un an, en forte hausse (+ 6,9 %). Parmi les autres produits, on note une baisse des prix de l'énergie (– 13,4 % en un an, – 0,7 % en un mois) et une hausse du poste « tabac, produits manufacturés divers » (+ 4,6 % en un an, + 1,3 % en un mois).

● **Les prix des services** ont augmenté de 0,7 % par rapport à mars et de 5,1 % par rapport à avril 1985. Les loyers sont en hausse de 1,4 % en un mois (+ 5,7 % en un an), les transports publics de 1 % (+ 3,1 % en un an), les services d'utilisation de véhicules privés de 1,3 % en un mois et de 5,9 % en un an (du fait des hausses dans les garages et les stations-services).

L'INSEE calcule, d'autre part, plus « finement » la variation de certains postes sur un an : + 5,5 % pour les services du seul secteur privé, + 3,7 % pour les services de santé, + 0,9 % pour les tarifs publics, – 20,5 % pour les produits pétroliers.

AFFAIRES

DEVANT LE CONGRÈS DE LA CNMCCA

«La France ne doit pas être le champ clos des affrontements des multinationales agro-alimentaires»,

déclare M. Guillaume

De notre envoyé spécial

Grenoble. — La question de l'avenir du Crédit agricole, une des trois composantes de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole (CNMCCA) qui tenait son soixante-huitième congrès du mardi 27 au jeudi 29 mai à Grenoble a quelque peu éclipsé le thème de cette manifestation : l'enjeu agro-alimentaire.

Les différentes organisations professionnelles présentes à Grenoble, la FNSEA, le CNJA, les chambres d'agriculture et la CNMCCA elle-même, ont avec une belle unanimité *approuvé l'idée de la mutualisation* de la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA) en l'assortissant de certaines conditions, telles la conservation du monopole de la bonification ou d'une majorité de contrôle paysan sur l'institution.

Le ministre de l'agriculture, M. Guillaume, qui intervenait devant le congrès, jeudi, a cru devoir préciser qu'il n'y avait pas dans cette affaire de *« problèmes d'hommes »*. Aux conditions souhaitées par les organisations agricoles, il a ajouté la nécessité de respecter un juste équilibre entre les caisses régionales au sein de la future caisse centrale mutualisée, et a indiqué aussi qu'il veillerait à ce que le coût du rachat de la CNCA *« ne conduise pas à une charge excessive pour l'institution »*.

Quant au thème du congrès lui-même, l'enjeu agro-alimentaire, le sujet n'est pas tout neuf. La crise des marchés mondiaux, la restructuration des entreprises, la modification des habitudes alimentaires, la recherche de la valeur ajoutée ou d'une augmentation des moyens financiers des coopératives, sont autant de sujets dont l'importance n'a d'égal que la permanence.

Permanente aussi, la propension des organisations professionnelles — et ce congrès n'a pas failli à la règle, si l'on excepte le plaidoyer européen de M. Pflimlin, président de l'Assemblée de Strasbourg, et les envolées futuristes de M. Poly, PDG de l'Institut national de la recherche agronomique, — de toujours réduire à la *dimension agricole* ce *qui* relève de la politique industrielle et commerciale.

M. Guillaume a cependant été très clair à propos des positions dominantes des multinationales alimentaires. *« La menace sur les entreprises françaises est réelle,* a-t-il dit. *Il n'est pas question de proposer une politique protectionniste. Cependant, je n'accepterai pas que la France soit le champ clos de l'affrontement de quelques grandes firmes.* Le ministre a indiqué que pour contrôler *« les concentrations abusives »* il s'inspirerait des exemples néerlandais et suisse, qui reposent sur des dispositions légales plus que sur des dispositions financières.

Concrètement, le ministre, a invité les coopératives d'approvisionnement à se rapprocher du producteur d'engrais AZF, auquel un soutien sera apporté, afin de ne pas laisser les agriculteurs face à un opérateur unique et étranger — depuis que la Cofaz a été reprise par le norvégien Norsk Hydro.

Les coopératives agricoles, dans ce mouvement de restructuration des industries alimentaires, sont à la fois gênées et protégées par leur statut particulier.

Mais l'agro-alimentaire n'est pas seulement menacé par les ogres transnationaux. Il y a aussi les géants de la distribution, les sept supercentrales d'achat qui contrôlent, *selon le rapport de la* CNMCCA, 80 % du marché intérieur de l'alimentation. Selon une étude du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC), l'agriculture a, dans les quinze dernières années, dégagé un surplus de productivité de *51,5 milliards de francs constants.* Non seulement ce surplus n'a pas été conservé, mais l'agriculture a dû céder dans la même période l'équivalent de 15,3 milliards de francs.

En revanche, les clients de l'agriculture en ont capté la plus large part, 55,1 milliards de francs. *« C'est essentiellement la grande distribution,* écrit la CNMCCA, *qui a bénéficié de cette ponction puisque les baisses de prix imposées aux agriculteurs ne se répercutent pas systématiquement sous forme de baisses des prix payées par les consommateurs. »* Les autres bénéficiaires sont, toujours selon l'étude, les salariés des exploitations (9,7 milliards) et divers autres partenaires (deux milliards).

Cette question de la confiscation des gains de productivité et du rééquilibrage des marges entre les industries de transformation et la distribution sera-t-elle résolue par *« une nouvelle loi sur la concurrence juste et équilibrée »*, comme le souhaite M. Guillaume ?

Le ministre semble en être sûr. *La* CNMCCA affirme dans sa motion finale que *« les pratiques abusives des supercentrales d'achat doivent cesser »* et demande une refonte complète des missions de la commission de la concurrence. Ce problème-là, non plus, n'est pas neuf. Modifier de tels rapports de force nécessite que le pouvoir politique reconnaisse le caractère abusif des déséquilibres et ait la volonté *d'intervenir. Il est décidément difficile* de se passer de l'arbitrage de l'Etat.

JACQUES GRALL.

Le faux-pas du ministre

A vouloir trop bien faire, M. Madelin, le nouveau ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, a fait courir un frisson dans le dos des adhérents de la Fédération nationale de la chaussure, réunis, le jeudi 29 mai, en *assemblée générale. « Je plaide pour l'industrie en tant que consommateur,* a-t-il déclaré. *J'ai acheté une paire de chaussures à La Baule,* made in France, *il y a plus de dix ans. Depuis, je n'ai pas réussi à l'user, après l'avoir pourtant traînée, de Vietnam (...) en conseil des ministres. » A priori,* la démonstration aurait dû convaincre les professionnels, que le nouveau ministre *serait l' « avocat » des petites et* moyennes industries françaises, généralement défavorisées au détriment des *« grands féodaux, qui accaparent 85 % des aides publiques »*. La chaussure a d'autant plus de grâce à ses yeux *qu'elle est largement présente* dans sa circonscription d'Ille-et-Vilaine, dont il est député.

Mais M. Madelin a touché sans le savoir un point particulièrement sensible : l'industrie, dont l'activité a encore stagné en *volume en* 1985, *souffre* particulièrement de l'étroitesse du marché intérieur, qui a encore rétréci de 1 % en 1985. Les hommes sont justement les *plus* mauvais clients. *Trop soucieux, moins* tentés par la mode, ou tout simplement profitant de chaussures plus solides *que* les souliers féminins, car fabriqués avec du cuir plus fort, ils n'achètent que deux paires par an en moyenne, contre *cinq pour* les femmes, estime un professionnel.

Le discours du ministre n'a pas non plus répondu aux attentes de la Fédération, qui avait dressé, dans un Livre blanc, une liste de propositions susceptibles de remédier à la dégradation préoccupante de ses *échanges extérieurs : le taux de* couverture (rapport des exportations par les importations) s'est encore réduit de 1984 à 1985, revenu de 66 % à 65 %. Et *1986* ne s'annonce guère plus favorable, notamment en raison du ralentissement des exportations vers les Etats-Unis : non seulement la chaussure française est moins compétitive du fait de la baisse du dollar. Mais en plus, *les acheteurs américains (comme* nombre de leurs compatriotes) désertent la France, inquiétés par les attentats et la pollution radioactive.

Or M. Madelin n'envisage aucune mesure particulière. Ni durcissement de la *politique* commerciale à l'égard des pays à *bas salaires, dont* les exportations menacent l'industrie. Ni allégement sélectif des charges sociales, pour contribuer à rétablir la compétitivité de la chaus*sure française par rapport à ses* principaux concurrents. Bruxelles s'y *opposerait,* estime le ministre. La chaussure doit se contenter de l'environnement plus libé*ral,* appliqué à l'ensemble de l'économie française. Une prudence *à laquelle* la profession s'attendait, même si elle espérait que la sollicitude de M. Madelin se traduirait par des résultats plus concrets.

D. B.

Ouf !

La taxe professionnelle va être réduite de 15 à *20 % dans le* budget de 1987, déclare M. Madelin, jeudi 29 mai. Le ministre de l'industrie s'exprime à l'occasion de l'assemblée générale *de la* Fédération nationale de l'industrie de la chaussure. Il *est midi et demi.* Certains journalistes présents entendent *« la taxe professionnelle va être réduite de 15 milliards ». Pour un* impôt qui rapporte presque 80 milliards de francs, la différence n'est pas grande. L'important est qu'il s'agisse de la taxe professionnelle que la plate-forme commune RPR-UDF avait effectivement retenue parmi les impôts à réduire.

La nouvelle annoncée par *M. Madelin* est tout de même très importante car le chiffre est à la fois nouveau et énorme. On vérifie donc au ministère des finances. Personne n'est au courant *et l'on se déclare* très surpris.

Quelques heures plus tard, le ministère de l'industrie publie un communiqué rectifiant le tir. Il ne s'agissait pas de la taxe professionnelle mais d'une diminution de 15 milliards de francs des charges des entreprises. *Ouf ! M. Balladur* a encore quelques espoirs de ficeler son budget 1987 dans des conditions honorables.

Nominations

● Chez Nestlé, M. FRANÇOIS DALLE, soixante-huit ans, a été élu premier vice-président du conseil d'administration, dont il est membre depuis 1974. *Depuis décembre 1983, il est* vice-président du conseil d'administration de Gesparal, holding qui contrôle 57,5 % du capital de L'Oréal et qui est détenu à 51 % par M[me] Bettencourt, née Schueller, et à 49 % par Nestlé. M. Dalle a été, de 1957 à 1984, PDG de L'Oréal, dont il préside maintenant le comité stratégique.

● Au Keidanren, M. EISHIRO SAITO, président de Nippon Steel, a officiellement *pris ses nouvelles fonctions* de président de l'organisation patronale japonaise, en remplacement de M. Yoshihiro Inayama. Le Keidanren a procédé à cette occasion à *un profond remodelage* de ses instances dirigeantes, portant le nombre des vice-présidents de dix à douze, ce qui a permis l'arrivée de neuf nouveaux venus.

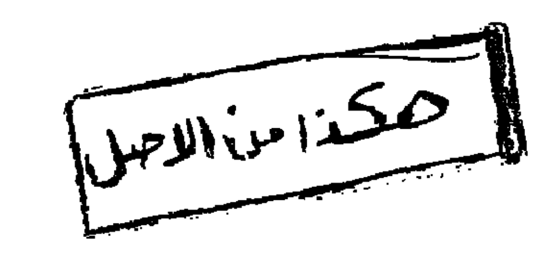
● A la Fédération habillement-cuir-textile CFDT (HACUITEX), M. DANIEL TORQUÉO *a été élu secrétaire général* à l'issue du congrès de cette organisation à Willer-sur-Thur (Haut-Rhin). Précédemment secrétaire général adjoint, *M. Torquéo succède à M. Léon* Dion, qui était secrétaire général depuis 1977.

ENTREPRISES

Renault s'associe avec Hoechst dans les peintures pour automobiles

Après plusieurs mois de négociations, la régie Renault est sur le point de conclure un accord d'association avec le *groupe chimique allemand* Hoechst (environ 135 milliards de francs de chiffre d'affaires) dans le domaine des peintures pour automobiles. Un des rares constructeurs mondiaux avec Ford à fabriquer encore ses propres peintures dans son *usine* du Mans (Sarthe), où 106 personnes sont occupées à ce type de fabrication (62 t/jour). Renault cherche, par ce biais, à réduire ses coûts en partageant les frais de recherche et de pro*duction avec Hoechst. L'accord* porte sur le développement de nouvelles peintures, moins épaisses et plus résistantes à la pollution. L'atelier du Mans sera filialisé, mais Renault y restera majoritaire et les personnels *conserveront* le statut Renault, y compris les 54 employés dans le laboratoire de Billancourt. Hoechst n'est pas un inconnu pour la Régie. Le groupe compte parmi ses principaux fournisseurs de résines et de procédés de fabrication. Il est aussi un des premiers fabricants internationaux de peinture automobile, subvenant à *plus* de 45 % des besoins en Allemagne *fédérale et à 30 % en France.*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Moné.J

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Le Crédit Agricole élargit sa gamme de Sicav obligataires Court Terme en créant "Moné. J".

Cette Sicav est destinée aux Investisseurs Institutionnels et aux Entreprises qui recherchent, sur des courtes périodes, une rémunération de leurs liquidités.

La rentabilité de Moné. J sera proche de celle procurée par un placement monétaire. Pour atteindre cet objectif, le portefeuille sera investi en obligations à taux fixe ou à taux variable ainsi qu'en titres de créances négociables. Pour assurer la sécurité du placement, les investissements pourront faire l'objet d'opérations conditionnelles de rachat.

Moné. J interviendra sur le MATIF principalement dans un but de couverture d'actifs.

La composition du Conseil d'Administration est la suivante :

— Président :
M. M. DESCLOS LE PELEY (Chef du Service Emissions et Marché obligataire de la Caisse Nationale de Crédit Agricole).

— Administrateurs :
M. H. CUKIERMAN (Directeur Central chargé de la fonction Ressources de la CNCA).
M. J. DONY (Directeur Central des Filiales de la CNCA).
M. Ph. DELIENNE (Chef du Département de la Trésorerie de la CNCA)
UNIPLAN, représenté par Mlle M. BOURVEN (Chef du Département Marchés Financiers et Titres de la CNCA).

— Directeur Général : M. F. AILHAUD

— Secrétaire Général : M. C. BOISSON

La date d'ouverture au public de Moné. J est fixée au 29 mai 1986.



CRÉDIT AGRICOLE

BANQUE FRANÇAISE COMMERCIALE

« L'Assemblée générale ordinaire de la Banque Française Commerciale, réunie le 14 mai 1986, au siège social, 74, rue Saint-Lazare, à Paris 9e, sous la présidence de M. Thierry de La Bouillerie, a approuvé les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 1985.

Le bénéfice net s'élève à F 11 040 436,26 représentant 11,9 F par action, celui de l'exercice 1984 ayant été de 8 533 523,46.

Sa filiale, depuis septembre dernier, la Société de Banque de l'Orléanais, a pour sa part clôturé l'exercice 1985 avec un bénéfice net de 2 713 724,45 F contre 2 660 505,59 F pour 1984.

L'assemblée a décidé la distribution, au titre de l'exercice clos, d'un dividende net de 6 F par action, contre 5 F l'année précédente, auquel s'ajoute l'avoir fiscal de 3 F formant un revenu global de 9 F par action. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 10 juillet aux guichets de la Banque Française Commerciale.

L'assemblée a autorisé le conseil à émettre des emprunts obligataires à concurrence de 200 millions de francs.

Elle a ratifié la cooptation par le conseil d'administration de M. Gérard Botteri, *directeur central à la Banque Parisienne de Crédit.*

Au cours du conseil qui a suivi l'assemblée et pour tenir compte de l'important changement intervenu à l'intérieur du Groupe Suez dans l'actionnariat de la société, devenue filiale de la Banque Parisienne de Crédit, M. de La Bouillerie a présenté sa démission de président-directeur général de la Banque Française Commerciale.

Le conseil d'administration a nommé pour *le remplacer M. Daniel Houri,* président-directeur général de la Banque Parisienne de Crédit et a désigné M. de La Bouillerie en qualité de vice-président. »

COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL

(Groupe de la BNP)
ASSEMBLÉES DU 22 MAI 1986

Les sociétés du groupe de la Compagnie du Crédit Universel, elle-même filiale de la Banque Nationale de Paris, viennent de tenir leurs assemblées générales annuelles qui, après approbation du bilan et des comptes de l'exercice écoulé, ont arrêté comme suit leurs *bénéfices nets après impôts de 1985 :*

Compagnie du Crédit Universel : 70 870 553 F (dont 40,6 millions de francs de revenus nets des titres des filiales). Crédit Universel : 31 375 124 F. Universal Factoring : 2 914 706 F. Locunivers : 8 644 622 F. Unifimo : 1 862 507 F.

Intérêts des tiers exclus, le bénéfice net financier consolidé de la Compagnie du Crédit Universel ressort à 95,4 millions de francs, ses capitaux propres consolidés s'élevant selon la même méthode à 572,3 millions de francs après affectation du résultat de 1985.

La Compagnie du Crédit Universel mettra en paiement, à compter du 9 juin 1986, un dividende global de 54 F par action (coupon de 36 F net, plus avoir fiscal de 18 F), contre 52,65 F pour l'exercice précédent.

Les dividendes de ses filiales seront également payables à partir du 9 juin prochain, à savoir : 43 F net pour Crédit Universel, 5 F net pour Universal Factoring, 77 F net pour Locunivers, 30 F net pour Unifimo.

EURODYN



SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

La gamme des Sicav actions du Crédit Agricole s'enrichit d'un nouvel instrument de placements : EURODYN.

Cette Sicav, destinée aussi bien aux particuliers qu'aux Investisseurs Institutionnels, sera investie essentiellement en actions cotées sur les places européennes.

Sa rentabilité est celle d'un placement en actions à "Moyen-Long terme" améliorée par l'efficacité d'une gestion professionnelle. L'objectif de gestion privilègiera la recherche de plus-value.
EURODYN, investie sur des marchés porteurs, représente une excellente diversification de placements.

La composition du Conseil d'Administration est la suivante :

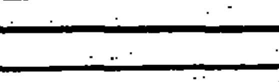
— Président :
M. L. BONIFASSI (Directeur du Commerce Extérieur de la Caisse Nationale de Crédit Agricole).

— Administrateurs :
M. J. DONY (Directeur Central des Filiales de la CNCA).
UNIPLAN, représenté par Mlle M. BOURVEN (Chef du Département Marchés Financiers et Titres de la CNCA).
GROUPEMENT DES PROVINCES DE FRANCE, représenté par M. H. CUKIERMAN (Directeur Central chargé de la fonction Ressources de la CNCA).

— Directeur Général : M. M. PARADIS

— Secrétaire Général : Mme M. DROUIN

La date d'ouverture au public d'EURODYN est fixée au 29 mai 1986. Jusqu'au 30 Juin 1986 la souscription à EURODYN s'effectue sans droit d'entrée.



CRÉDIT AGRICOLE

Béghin Say

Le conseil d'administration, dans sa séance du 28 mai 1986, a ajouté, à la demande d'un actionnaire, à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 18 juin 1986 une demande d'autorisation en vue de pouvoir émettre des certificats d'investissement selon des modalités à fixer ultérieurement.

Le conseil d'administration a examiné favorablement cette proposition qui permettra à la Société de poursuivre son expansion tant en France qu'à l'étranger.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1985

BILAN (+ 14 %)

Le total du bilan consolidé ressort à F 300 milliards contre F 263 milliards en 1984. Les crédits à la clientèle sont en augmentation de 16 % (à F 129 milliards contre F 111 milliards), tandis que les dépôts progressent de 24 % (à F 82 milliards contre F 66 milliards). L'actif net, en progression lui aussi de 14 %, *s'établit à F 12,6 milliards contre F 11,1 milliards ; il ne* tient pas compte des plus-values latentes sur les actifs immobiliers et mobiliers, ni de valeur de fonds de commerce.

RÉSULTAT NET COURANT (+ 13 %)

Le produit net bancaire a progressé de 54 %, passant de F 5,5 milliards à F 8,5 milliards, tandis que le total des revenus est passé de F 7,5 milliards à F 11,3 milliards. Après prise en compte des charges d'exploitation, des intérêts de la dette et des provisions, dont l'ensemble est passé de F 6,5 milliards à F 9,7 milliards, le résultat d'exploitation des sociétés intégrées ressort à F 1 538 millions contre F 1 002 millions. Après déduction des impôts et des intérêts hors groupe dans ce résultat et prise en compte des résultats des sociétés mises en équivalence, le résultat net courant s'établit à F 1 031 millions contre F 910 millions en 1984.

RÉSULTAT NET EN CAPITAL

En raison de l'importance des profits sur cessions d'actifs, le résultat net sur opérations en capital ressort à F 485 millions contre F 130 millions en 1984.

RÉSULTAT NET TOTAL (+ 46 %)

Le résultat net total s'élève ainsi à F 1 516 millions contre F 1 040 millions en 1984 (avant prise en compte de l'effet de la déconsolidation du groupe CIC qui avait dégagé un écart négatif de F 335 millions et ramené le résultat net total de 1984 à F 705 millions).

La part des résultats provenant de l'étranger représente respectivement 43 % du résultat net courant et 32 % du résultat net total.

Sur la base du nombre moyen de titres en circulation au cours de l'exercice 1985, le résultat net courant s'élève à F 84,31 par titre (action ou *CIP) et le résultat net total à F 124.*

Le Groupe NatWest: Une des plus grandes banques mondiales

Pays-Bas
Suède
URSS
Bahamas
Brésil
Canada
Etats-Unis
Mexique
LONDRES
Australie
Bahrain
Belgique
Espagne
France
Grèce
Hong Kong
Irlande
Italie
Japon
Malaisie
Monaco
Nouvelle-Zélande
RFA
Singapour
Suisse

"Intégrité, efficacité et qualité du service sont depuis toujours les plus sûres valeurs de ce grand groupe financier international."

Lord Boardman, Chairman
National Westminster Bank Group

Nous avons une large expérience bancaire internationale. Notre groupe s'est doté, ces quinze dernières années, d'une force bancaire internationale en s'appuyant sur la solidité et le support de notre longue expérience de banque britannique.

Une telle croissance témoigne de notre capacité à maîtriser les données de l'évolution rapide de notre environnement économique.

Nous traitons avec la plupart des plus grandes entreprises mondiales et la concurrence acharnée à laquelle se livrent les banques dans ce secteur des groupes multinationaux est parfaitement illustrée par l'étroitesse de nos marges bénéficiaires. L'expérience montre, toutefois, que beaucoup de possibilités subsistent dans ce secteur et nous sommes bien décidés à saisir tous les avantages que nous offrira la déréglementation des marchés financiers en 1986.

Nous venons, en outre, d'ouvrir notre base de clientèle pour y intégrer des entreprises de taille moyenne, soigneusement sélectionnées sur des marchés étrangers où nous sommes maintenant bien implantés.

L'innovation a été le maître-mot de nos interventions sur les marchés des changes et les marchés financiers.

1985 a été une année remarquable, tant par le résultat de nos activités traditionnelles de trésorerie que par notre engagement croissant sur le marché des nouveaux instruments financiers, que ce soit les swaps d'intérêt, les options et les FRA's.

Nous sommes heureux d'avoir participé au succès de Channel Tunnel Group et de France Manche SA qui ont été mandatés pour la construction et l'exploitation du tunnel qui reliera la Grande Bretagne et la France.

Nous avons élargi notre réseau international avec l'ouverture d'une nouvelle agence de l'International *Westminster Bank en Principauté de Monaco.* Monaco est un centre financier de plus en plus important, et le Groupe Westminster est convaincu que Monte-Carlo est l'endroit privilégié pour promouvoir ses services destinés à sa clientèle privée et commerciale.

Postes financiers marquants 1985

	£ Mns	F.F. Mns
Capital et Réserves	2,985	32,477
Bénéfice avant impôts	804	8,748
Total des Actifs	72,468	788,452

Taux au 31 Décembre 1985

Copie de notre Rapport Annuel incluant le compte-rendu de notre Président peut être obtenue à l'adresse suivante:
The Secretary's Office, National Westminster Bank PLC
41 Lothbury, London EC2P 2BP England
ou bien auprès de notre filiale, comme suit:
Ron H. Williams, Chief Manager for France
International Westminster Bank PLC, 18 Place Vendôme, 75001 Paris
Succursales à Bordeaux, Lyon, Marseille, Monaco, Nantes et Nice

National Westminster
The Action Bank

AUSTRALIE TELEX 177326 **BAHAMAS** TELEX NS 20177 **BAHRAIN** TELEX 8559 **BELGIQUE** TELEX 21208 **BRESIL** TELEX 391-2130051 **CANADA** TELEX 06-22572 **ESPAGNE** TELEX 23572 **ÉTATS-UNIS** TELEX 233563 **FRANCE** TELEX 210393 **GRECE** TELEX 212766 **HONG KONG** TELEX 61672 **IRLANDE** TELEX 25166 **ITALIE** TELEX 320663 **JAPON** TELEX 28292 **MALAISIE** TELEX 33044 **MEXIQUE** TELEX 017 71 786 **MONACO** TELEX 489588 **NOUVELLE-ZELANDE** TELEX NZ3903 **PAYS-BAS** TELEX 50641 **RFA** TELEX 416500 **ROYAUME-UNI** TELEX 885361 **SINGAPOUR** TELEX 28491 **SUEDE** TELEX 15050 **SUISSE** TELEX 812186 **URSS** TELEX 413258.

BANQUE NATIONALE DE PARIS — **CESKOSLOVENSKA OBCHODNI BANKA**

SIGNATURE D'UN ACCORD-CADRE DE FINANCEMENT DES EXPORTATIONS FRANÇAISES VERS LA TCHECOSLOVAQUIE

La Banque Nationale de Paris et la Ceskoslovenska Obchodni Banka ont signé à Paris un accord-cadre d'un montant de F 200.000.000 destiné à financer les exportations françaises de biens d'équipement et de services vers la Tchécoslovaquie. Les contrats seront financés par crédit-acheteur suivant la procédure dite de garantie pure de la COFACE.

La Banque Nationale de Paris manifeste ainsi sa volonté de promouvoir, en collaboration avec la Ceskoslovenska Obchodni Banka, la coopération entre les industries des deux pays.

Toutes précisions complémentaires peuvent être obtenues auprès de la Direction du Commerce Extérieur de la B.N.P. (Tél. : 42.44.71.17).





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 mai

Une hausse hésitante

La tendance est restée longue à se dessiner, le 30 mai, à la Bourse de Paris. Après avoir longtemps fluctué entre + 0,20 % et + 0,30 %, l'indicateur de séance a attendu la fin pour porter son avantage à 0,76 %.

Parmi les valeurs les mieux orientées figurait d'abord Thomson-CSF. Les perspectives de bons résultats pour 1986 et 1987 donnaient un véritable coup de fouet au titre, qui grimpait d'environ 8,5 %. Dans son sillage, Thomson entraînait Béghin-Say, Carrefour, Géophysique, et encore Bis, Bouygues et Aussedat-Rey. Pollet était réservé à la hausse. Des replis étaient au contraire enregistrés par UCB, Fromageries Bel, Penarroya, Locindus et Europe 1 Communication.

Autour de la corbeille, l'activité n'était pas débordante, la cote évoluant avec irrégularité, et sans grande conviction. La bonne tenue des valeurs pétrolières et des sociétés de distribution témoignait de l'analyse sélective des investisseurs sur le marché. « Chacun révise ses positions valeur par valeur », indiquait un spécialiste. Si l'alourdissement du climat politique et la médiocrité des résultats de l'économie pesaient, en toile de fond, sur la tendance, nul n'envisageait pour l'immédiat une nouvelle dégradation de la Bourse. Les investisseurs étrangers restaient pour leur part dans la neutralité, s'abstenant d'acheter ou de vendre. La chute intervenue le 29 mai à Milan accréditait l'idée suivant laquelle les places européennes sont entrées dans une phase de consolidation. Certains craignaient que cette pause, même justifiée par des motifs techniques, n'incite les capitaux étrangers à s'investir à Wall Street, actuellement en verve.

Sur le marché obligataire, la tendance restait lourde. « C'est la crise de confiance », disait un professionnel. Au MATIF, l'ambiance n'était pas meilleure. Le contrat à échéance mars cédait 0,62 %, à 111,15. Napoléon : 549 francs (+ 9).

NEW-YORK

Au plus haut

Wall Street a battu, le 29 mai, un nouveau record, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles terminant à 1 882,34 points, en hausse de 4,06 points. Après une vague de bénéfices initiale, qui a d'abord provoqué une repli de 10 points de l'indice, le marché est reparti de l'avant, sur une note modérément active. 136 millions de titres ont été échangés, contre 159,6 millions la veille. 822 valeurs s'inscrivaient en hausse, contre 741 en baisse. 431 sont restées inchangées.

Dans un premier temps, le marché a effectué une correction technique aux gains de plus de 103 points réalisés par le Dow Jones au cours des quatre précédentes séances. Le recul était accentué par la remontée des taux d'intérêt obligataires, consécutive à la progression de 1,5 % de l'indice des principaux indicateurs économiques en avril. Cette hausse est la plus forte enregistrée depuis trois ans.

Pendant la *dernière heure* de séance, l'effervescence est revenue autour du Big Board. Un mouvement d'achats s'est dessiné *après l'annonce d'une augmentation* de 3,6 %, en rythme annuel, de la productivité des entreprises américaines au premier trimestre (– 3,9 % au trimestre précédent). Parmi les valeurs les plus actives figuraient Florida Progress (3,065 millions de transactions), NCNB (1,963 million) et IBM (1,626 million).

VALEURS	Cours du 28 mai	Cours du 29 mai
Alcoa	40 1/8	41 3/4
A.T.T.	26 1/8	25 1/4
Boeing	58 1/4	58 1/4
Chase Manhattan Bank	44 1/2	44 3/4
Du Pont de Nemours	82 1/8	83 1/8
Eastman Kodak	59 1/4	60 1/8
Exxon	59	58 3/8
Ford	80	81 1/4
General Electric	80 3/4	81
General Motors	80 1/2	80
Goodyear	31 3/4	31 1/2
I.B.M.	151 3/8	153
I.T.T.	48 3/8	49 1/8
Mobil Oil	31 1/8	31 1/8
Pfizer	62 1/2	63 1/2
Schlumberger	31 1/4	31 3/4
Texaco	32 5/8	32 7/8
U.A.L. Inc.	61 1/4	61 7/8
Union Carbide	23 1/2	23 1/2
U.S. Steel	20 1/2	21
Westinghouse	55	55 1/8
Xerox Corp.	61 5/8	61 1/2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LES RÉSULTATS DE FINANCIÈRE DE SUEZ. – *« Je m'attends à une nouvelle et forte progression des résultats financiers pour 1986 »*, a déclaré M. Jean Peyrelevade, PDG de la Compagnie financière de Suez, en présentant le résultat du groupe pour 1985 : + 13 % seulement pour le résultat net courant, à 1 031 millions de francs, et + 46 % pour le résultat net total, à 1 516 millions de francs, contre 1 040 millions de francs, soit respectivement *84,31 F* et *124 F* par titre. Cette brillante progression du résultat net s'explique par la forte augmentation des profits sur cession d'actifs (485 millions de francs en 1985, contre 130 millions de francs en 1984), notamment la vente d'une partie du capital de la CPR par la filiale Indosuez. *« Ces résultats sont bons »*, a estimé M. Peyrelevade, en dépit des difficultés du secteur bancaire, qui apporte 51,2 % (contre 59,5 % en 1984) des résultats courants et 46 % du résultat net. Ces difficultés, notamment celles d'Indosuez, expliquent la faible augmentation du résultat net courant. *« Les vrais enjeux sont pour 1987 »*, a affirmé M. Peyrelevade.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	28 mai	29 mai
Valeurs françaises	132,6	132,3
Valeurs étrangères	109,2	109,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	28 mai	29 mai
Indice général	351,8	351,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 30 mai .... 7 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 mai	30 mai
1 dollar (en yens)	169,70	172,30

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 10	1 989
5 %	63 70	1 630
3 % amort. 45-54	....	2 490
Emp. 7 % 1973	7965	..
Emp. 8,80 % 77	123 90	0 193
9,80 % 78/93	105 50	8 672
8,80 % 78/86	101 02	4 099
10,80 % 79/94	107 90	7 959
13,25 % 80/90	111 80	13 141
13,80 % 80/87	108 60	8 582
13,80 % 81/89	115	5 142
16,75 % 81/87	111 10	12 068
16,20 % 82/90	126 35	6 125
16 % juin 82	127 20	15 605
E.D.F. 7,8 % 61	....	5 351
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	0 072
Ch. France 3 %	163 80	..
CNB Bques janv. 82	103 60	4 432
CNB Paribas	105 20	4 432
CNB Suez	105 20	4 432
CNI janv. 82	103 47	4 432
CRH 10,90% déc.86	119	4 085

BOURSE DE PARIS Comptant — 30 MAI
Cours relevés à 14 h 59

Actions au comptant

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paternelle-R.D.	3810	....
A.G.P.S.A.	1625	1620
Alain Manoukian	682	670
Asystel	298 50	305
BAFP	812	844
B.I.P.	1301	1300
Bolloré Technologies	860	885
Calberson	561	559
Cardif	1860	1786
Cap Gemini Sogeti	2000	1960
C.D.M.E.	821	820
C. Equip. Elect.	230	230
C.G.I. Informatique	475	475
C. Occid. Forestière	147	143 50
Dafsa	215	221
Dauphin O.T.A.	1766	1755
Devanlay	1248	1250
Deville	950	988
Drouot-Assurances	644	544
Éditions Belfond	276	284 90
Elect. S. Dassault	929	903
Expand	400	400
Filipacchi	878	843 o
Guy Degrenne	970	960
I.C.C.	315	315
IM Informatique	515	515
Loca-Investissement	435	430
Manutan	685	600
Marlin Immobilier	549	552
Métallurg. Minière	180	....
M.M.B	671	680
Navale-Delmas	690	696
Om. Gest. Fin.	383	....
[illegible]	260	222
Petrofigaz	968	930
Rezel	920	940
St-Gobain Emballage	1230	1280
S.C.G.P.M.	225	209 50 o
[illegible]	900	820
S.E.P.	1473	1414 o
S.E.P.R.	1345	1345
S.M.T. Goupil	494	448 o
Sofibus	279	356 90 d
Supra	846	880
Valeurs de France	333	331 50
Molex	350	350

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	20 10	....
C.E.M.	....	....
Cochery	61 60	....
Coparex	430	462 d
Dubois Inv. (Casto.)	675	675
Hydro-Energie	318	....
Nicolas	615	....
Révillon	356 50	....
Rorento N.V.	142 20	142 50
Sopalem	212	....
S.P.R.	240	250
Ufimex	340	346
Union Brasseries	140 50	....

SICAV 29/5

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		

Règlement mensuel
Cours relevés à 14 h 59

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

o : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

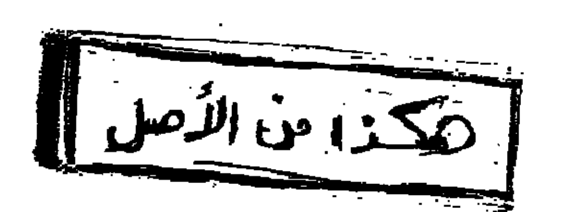
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1510	4,5 % 1973	1555	1570	1570	+ 0 96
....	C.N.E. 3%	....	....	....	....
1131	B.N.P.	1120	1105	1105	– 1 33
1275	C.C.F.	1273	1250	1250	– 1 80
320	Elf-Aquitaine	294	300	311	+ 5 78
310	– (certific.)	272	276	279	+ 2 57
2100	Essilor-B-Faure	1920	1890	1990	+ 3 64
2640	Essilor	2460	2610	2650	+ 7 72
[illegible]					
30	East Rand	29 20	29 35	29 35	+ 0 51
300	Electrolux	282	283 60	284	+ 0 70
265	Ericsson	272	268 50	268 50	– 1 28
425	Exxon Corp.	433	444	444	+ 2 54
585	Ford Motors	590	609	609	+ 3 22
73	Freegold	70	65 10	65 35	– 6 64
92	Gencor	85 80	83 40	83 40	– 2 79
580	Gén. Electr.	590	600	599	+ 1 52
475	Gén. Belgique	482	....	....	....
555	Gen. Motors	592	597	599	+ 1 18
48	Goldfields	48 20	48	47 70	– 1 03
43	Gd Metropolitain	43	41 80	41 80	– 2 79
62	Harmony	60 25	58 20	57 50	– 4 56
88	Shell transp.	88 80	87 80	88	– 0 90
1970	Siemens A.G.	1943	1940	1942	– 0 05
150	Sony	150	154 80	154 80	+ 3 20
173	T.D.K.	170 10	172 50	172 50	+ 1 41
17 50	Toshiba Corp.	17 40	17 80	17 80	+ 2 29
1350	Unilever	1349	1353	1353	+ 0 29
350	Unit. Techn.	372	374 50	374 50	+ 0 67
420	Vaal Reess	406	394	394	– 2 95
400	Volvo	431	431	433	+ 0 46
210	West Deep	195 10	188 90	188 90	– 3 17
425	Xerox Corp.	448	457	457	+ 2
1 33	Zambia Corp.	1 31	1 38	1 35	+ 3 05

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/5	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 284	7 365	7 050	7 650
ECU	6 866	6 882	....	....
Allemagne (100 DM)	318 450	318 400	309	328
Belgique (100 F)	15 597	15 599	15	15 850
Pays-Bas (100 fl.)	283 290	283 240	274 500	291 500
Danemark (100 krd)	86 180	86 105	82 500	90
Norvège (100 k)	94 380	94 480	91 500	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 817	10 907	10 550	11 250
Grèce (100 drachmes)	5 108	5 116	4 900	5 700
Italie (1 000 lires)	4 645	4 648	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	384 600	384 100	373	393
Suède (100 krs)	100 070	100 180	97	102 500
Autriche (100 sch)	45 370	45 320	44 500	46 450
Espagne (100 pes.)	4 997	4 994	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 780	4 780	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5 282	5 340	5 050	5 500
Japon (100 yens)	4 294	4 251	4 130	4 310

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/5
Or fin (kilo en barre)	80100	81250
Or fin (en lingot)	79800	80700
Pièce française (20 fr)	540	549
Pièce française (10 fr)	430	.....
Pièce suisse (20 fr)	535	535
Pièce latine (20 fr)	495	483
Souverain	590	584
Pièce de 20 dollars	3015	3030
Pièce de 10 dollars	1580	1520
Pièce de 5 dollars	916	.....
Pièce de 50 pesos	3055	3055
Pièce de 10 florins	482	480
Or Londres	342 75	343 35
Or Zurich	342 50	343
Or Hongkong	342 20	343
Argent Londres	5 09	5 20



هكذا من الاصل

Le Monde

RECU PAR LE « BILD ZEITUNG »

Un nouveau document vidéo montre Andrei Sakharov à Gorki

Le quotidien ouest-allemand à grand tirage *Bild Zeitung* a annoncé jeudi 29 mai qu'il avait reçu une nouvelle cassette vidéo montrant l'académicien soviétique Andrei Sakharov dans son exil à Gorki.

Ce document — le sixième de ce genre reçu par le *Bild Zeitung* — montre Andreï Sakharov abordé dans la rue par un journaliste local qui l'interroge notamment sur l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl. L'académicien estime que *« l'accident n'aura pas de conséquences sérieuses pour les hommes en dehors de la zone de la centrale »*, mais le dégagement radioactif consécutif à la catastrophe a été, à son avis, plus important que ce qui a été admis par la presse soviétique.

La cassette montre plusieurs habitants interrogeant eux aussi Andrei Sakharov et apparemment inquiets des risques entraînés par la catastrophe. *« Vous devez savoir*, répond-il, *qu'aucun produit alimentaire ne quitte l'Ukraine sans avoir été contrôlé sur sa teneur radioactive. »* L'académicien ajoute qu'en dépit de l'accident l'énergie nucléaire *« continuera à se développer et deviendra sûre »*.

Comme le journaliste soviétique lui demande pourquoi, à son avis, les États-Unis n'ont pas accepté le moratoire sur les essais nucléaires proposés par M. Gorbatchev, le prix Nobel de la paix répond : *« Actuellement les Américains ont peur, mais peut-être accepteront-ils quand ils auront un autre président. »*

A Londres, la télévision commerciale a diffusé une version de ce document qui paraît voisine de celle du *Bild*, mais dans laquelle Andrei Sakharov estime en outre que *« L'Occident a exagéré la gravité de l'accident de Tchernobyl. »*

Le comportement de Mme Bonner

On sait que Mme Elena Bonner, épouse d'Andreï Sakharov, a, tout au long du séjour qu'elle achève en Occident, dénoncé comme des montages truqués les documents filmés ou autres émanant d'URSS et montrant son mari et elle-même dans leur exil de Gorki. Mme Bonner devait être reçue, ce vendredi 30 mai, par le premier ministre britannique, Mme Thatcher. De Washington on a appris que deux des membres de la Chambre des représentants avaient reçu leur visa pour l'URSS et pourront donc accompagner, comme ils le souhaitaient, l'épouse de l'académicien à son retour à Moscou le 2 juin.

L'agence Reuter cite par ailleurs des propos du « journaliste » soviétique Victor Louis — fréquemment utilisé comme intermédiaire par divers services d'URSS — selon lesquels le comportement de Mme Bonner durant son séjour aux États-Unis et en Europe a nui à Andrei Sakharov. Les autorités soviétiques, explique-t-il, auraient été disposées à autoriser l'académicien à regagner son domicile à Moscou, mais les activités de Mme Bonner ont entraîné l'annulation de ce projet, car elle *« a pris fait et cause pour les forces hostiles à l'Union Soviétique »*.

Toujours selon Victor Louis, *« il serait logique »* que l'académicien rentre à Moscou : *« Lui, il est de notre côté de la barricade. Il est respecté par la grande majorité du peuple russe. »* Ce n'est donc pas le comportement de Sakharov lui-même qui serait en cause mais celui de son épouse : *« Il souhaite une vie retirée, mais elle convoquera des conférences de presse »*.

Victor Louis a cependant rappelé que les autorités soviétiques avaient exclu l'éventualité d'un départ de l'URSS d'Andrei Sakharov, compte tenu des secrets dont il a connaissance dans le domaine nucléaire.

LES SUITES DE LA CATASTROPHE DE TCHERNOBYL

La CEE établit des normes communes sur la radioactivité des produits

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *Les Etats membres* de la CEE ont décidé, jeudi, la réouverture, à compter du 1er juin prochain, des frontières communautaires aux importations des produits alimentaires frais en provenance des pays suivants : Union soviétique, Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie et Yougoslavie. La conséquence directe de cette décision est l'établissement de valeurs communes admissibles de radioactivité pour les marchandises commercialisées dans le Marché commun.

Le 12 mai dernier, les ministres des affaires étrangères des Douze n'avaient pu définir des normes communes pour les échanges commerciaux à l'intérieur de la Communauté ; les chefs de la diplomatie *européenne avaient toutefois* décidé de fermer jusqu'à la fin du mois les frontières européennes aux importations en provenance de Yougoslavie, d'Union soviétique et des pays de l'Est, à l'exception de la RDA. Le principe d'une réouverture au 1er juin étant acquis, il s'agissait de définir les nouvelles conditions d'accès à la Communauté des produits exportés par les Etats socialistes.

Parmi les questions posées figurait essentiellement celle sur les seuils de tolérance à imposer aux sept pays concernés. La Commission *a proposé des valeurs de radioactivité* sensiblement plus faibles que celles appliquées par plusieurs Etats membres — dont la France, la Grèce et le Royaume-Uni — dans leurs relations commerciales avec leurs partenaires de la CEE ; mais adopter des normes communes aux frontières extérieures (applicables donc à tous les pays tiers) ne pouvait aller *sans qu'elles s'appliquent* également à l'intérieur du Marché commun — c'était là la difficulté pour Paris, Londres et Athènes : comment expliquer à leur opinion publique qu'il serait apppliqué désormais des normes plus strictes un mois après la catastrophe qu'au lendemain de l'explosion dans la centrale nucléaire ?

Les Français ont fait valoir, en vain, que les experts européens avaient formulé des valeurs plus élevées *que celles contenues* dans le compromis présenté par les Pays-Bas, qui assurent actuellement la présidence des travaux communautaires.

Tour à tour, la Grande-Bretagne, la France et la Grèce, ont fini par accepter le texte néerlandais qui porte sur des seuils de tolérance de 370 becquerels par litre de lait et par kilo d'aliment pour nourrisson et 600 becquerels par kilo pour les autres produits (contre 1 000 becquerels souhaités par les Français).

MARCEL SCOTTO.

LE NOMBRE DES MORTS S'ÉLÈVE DÉSORMAIS A VINGT-TROIS

(De notre correspondant.)

Moscou. — Le docteur américain qui soigne les malades les plus atteints a indiqué, jeudi 29 mai, que le bilan de la catastrophe de Tchernobyl s'élevait désormais à vingt-trois morts, et que quatorze patients étaient dans un état critique. Le docteur Gale devait se rendre ce week-end à Kiev et à Tchernobyl pour visiter les installations sanitaires déployées autour de la zone interdite. Il a révélé que cinquante personnes dont les cas sont considérés comme graves sont restées dans la région de Kiev ; certains des malades sont incapables de se lever.

DANS L'INDRE

Le PCF tourne le dos à la « discipline républicaine »

La fédération de l'Indre du PCF n'appelle pas à voter pour le candidat du PS, arrivé en tête au premier tour lors de l'élection cantonale partielle de La Châtre (*le Monde* du 27 mai), dont le second tour se déroule dimanche 1er juin. Mme Yolande Rapoport, candidate communiste, n'ayant pas obtenu 10 % des inscrits, ne pouvait se maintenir au second tour. Entre les deux finalistes, M. René Henriet (PS) et M. Maurice Tissandier, ancien député UDF, maire de La Châtre, la fédération communiste a refusé de choisir.

La fédération de l'Indre du PCF vient-elle de prendre une décision annonciatrice d'une politique nationale ? Sans recourir à la célèbre formule de Jacques Duclos *« Blanc bonnet et bonnet blanc »*, qui renvoyait dos à dos M. Alain Poher et Georges Pompidou à l'occasion du second tour de l'élection présidentielle de 1969, elle invite implicitement les électeurs communistes à la promenade dominicale abstentionniste pour le second tour de l'élection cantonale partielle de La Châtre.

Même si le candidat socialiste est en ballottage favorable, la décision de la fédération communiste est symptomatique de l'état d'esprit actuel des dirigeants du PCF et peut être lourde de conséquences pour l'avenir.

Il n'est pas certain que leurs électeurs (8,80 % au premier tour) les suivront en masse.

O.B.

● *Festival anti-apartheid.* — Le mouvement de la Jeunesse communiste de France (MJCF) organise,samedi 31 mai à Bobigny (Seine-Saint-Denis), un Festival anti-apartheid pour la libération de Nelson Mandela, leader historique de l'African national Congress (ANC), en prison en Afrique du Sud depuis une vingtaine d'années. Le lendemain, dimanche 1er juin, le MJCF organisera une manifestation dont le départ est fixé à 14 heures, place de la Bastille à Paris, pour obtenir le boycottage économique de l'Afrique du Sud.

● Attentat à Colombo : huit morts. — L'explosion d'une bombe dans une fabrique de produits alimentaires du centre de Colombo capitale du Sri-Lanka, a fait, ce vendredi 30 mai, au moins huit morts et cinquante blessés. Deux explosions, qui avaient déjà fait trente et un morts dans la capitale ce mois-ci, ont été attribuées par le gouvernement aux séparatistes tamouls. — (Reuter.)

Sur le vif

Pompes

Ce matin, à la conférence, le chef du service économique égrène son chapelet de papiers, de nouvelles. Je laisse traîner une oreille distraite et je chope au passage un truc sur les chaussures de Madelin. A la sortie, j'attrape le chef par la manche, et je lui demande :

— Qu'est-ce qu'elles ont, ses godasses, à Madelin ?

— Elles sont françaises.

— Et alors ?

— Ça fait dix ans qu'il les a et elles sont vachement solides. Il les a portées du Vietnam à l'Elysée.

— Et quand elles sont chez le cordonnier, comment il fait ?

— D'abord, si elles sont inusables, il les a peut-être jamais données à réparer. Et si elles le sont pas, les talons-minute, c'est pas fait pour les chiens.

— Ni pour les ministres. Non, mais tu le vois, Madelin, assis en chaussettes sur un tabouret à côté d'une mémère à cabas ?

— Oui, bon, d'accord, il les envoie à ressemeler, alors.

— Et avec quoi il sort ?

— Avec d'autres chaussures.

— Comment d'autres ?

— Mais qu'est-ce que t'es aujourd'hui ? T'es encore plus abrutie que d'habitude, ma parole ! Il prend une paire de souliers dans son placard. Il en met un sur son pied droit, l'autre sur son pied gauche, et...

— Donc, il en a plusieurs paires ?

— Ben oui, il a jamais dit le contraire.

— Mais il n'y en a qu'une de française ?

— Apparemment.

— Et les autres, d'où elles sortent ? De chez Gucci ? De chez Church ? Il achète pas français ?

— Mais si, il achète français. Les autres c'est des cadeaux. Quand il se balade à l'étranger, il se fait offrir des boots et des mocassins.

— Ah ouais ! comme Anne-Aymone à Venise avec son sac à main...

— Exactement. C'est ça qu'on appelle les grandeurs et les pompes officielles.

CLAUDE SARRAUTE.

Le gouvernement veut limiter la concentration des quotidiens

La concentration de la presse sera probablement limitée. M. Michel Péricard, député RPR des Yvelines, rapporteur de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée *nationale pour la proposition* de loi sénatoriale sur la presse, a en effet déposé un amendement en ce sens. Il propose que soit *« interdite toute acquisition d'une publication quotidienne d'information politique et générale ayant pour effet de permettre à l'acquéreur de détenir plus de 30 % de la diffusion nationale des quotidiens d'informations politique et générale »*.

M. Péricard reprend ainsi une disposition prévue initialement dans la proposition sénatoriale rédigée par M. Jean Cluzel, sénateur centriste de l'Allier, mais qui avait été repoussée par les autres *sénateurs. Le* gouvernement en reprenant à son compte le texte du Sénat avait expli*qué que les limites* à la concentrations des entreprises de presse devaient être identiques à celles valables pour les autres entreprises. Pour M. Léotard les fixer relevait donc de l'ordonnance prévue sur le nouveau droit de la concurrence.

Le député des Yvelines a estimé que cela n'était pas possible. D'abord, parce que dans le droit commun pourraient être prévus des mécanismes de contrôle par l'administration que le Conseil constitutionnel a jugé inapplicables à la presse, lors de sa décision sur la « loi Fillioud ». Ensuite, parce que, toujours à cette occasion, il avait fait remarquer que la limitation de la concentration des journaux permettait de préserver une liberté publique. Les juges de la constitutionnalité pourraient donc ne pas admettre que la nouvelle loi supprimât toute *limite à cette concentration*. M. Péricard a bien entendu obtenu un accord gouvernemental avant de *faire sa proposition*, qui doit toutefois, encore être approuvée par la commission et par l'Assemblée nationale.

Si ce seuil de 30 % était finalement adopté, M. Robert Hersant ne pourrait plus acheter de nouveaux journaux, les quotidiens de son groupe frisant déjà, au total, 30 % de la diffusion des quotidiens français, nationaux et provinciaux (1). Reste encore à fixer les règles pratiques d'application de cette disposition.

(1) Ce seuil de 30 % est largement *dépassé par le groupe* de M. Robert Hersant si on y intègre *le Progrès* de Lyon et *l'Union* de Reims.

● *Tennis : les Internationaux de France.* — Les résultats des seizièmes de finale disputés, vendredi matin 30 mai, ont été les suivants : *Simples dames :* Garrone (Ita.), b. Garrison (E-U), 6-2, 6-2. Rinaldi (E-U), b. Fairbazank (AFS), 6-1, 6-2.

Simples messieurs : Lendl (Tch.), b. Muniussi (Arg.), 6-1, 6-1, 6-2. Forget (Fra.), b. Jelen (Sui.), 6-2, 6-1, 6-2.

A l'unanimité

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU « MONDE » A APPROUVÉ LES COMPTES DE L'EXERCICE 1985

L'assemblée générale de la SARL *le Monde* s'est réunie le jeudi 29 mai au siège du journal. Elle a entendu les rapports du gérant et du commissaire aux comptes sur l'activité de la société pendant l'année 1985. Elle a approuvé à l'unanimité les *comptes de cet exercice* tels qu'ils lui ont été présentés et donné en conséquence *quitus entier et sans réserve* aux gérants de leur gestion pendant ledit exercice.

Comme à l'habitude, ces comptes seront prochainement publiés dans les colonnes du *Monde*.

L'assemblée générale a approuvé diverses autres résolutions dont l'une autorise la cession d'une partie des parts jusqu'à présent *détenues* par M. Roger Fauroux au professeur Jean-François Bach.

L'émission de certificats d'investissements de Saint-Gobain : une opération-test pour la privatisation

Saint-Gobain va émettre 8 millions de certificats d'investissements (non privilégiés) dont la souscription démarrera le lundi 2 juin et pourra être close le 7. Après émission, ces certificats représenteront 18,3 % du capital de la compagnie. Le prix de souscription est de 300 F. Les titres porteront jouissance au 1er janvier 1986. Conformément aux souhaits des pouvoirs publics de voir les petits épargnants bien servis, Saint-Gobain a soigneusement étudié la répartition de la souscription avec ses deux chefs de file, la BNP et Lazard.

Seront réservés aux particuliers 40 % des titres, 30 % iront aux investisseurs institutionnels, 20 % aux non-résidents et 10 % aux salariés du personnel des sociétés françaises du groupe. Ces derniers bénéficieront *d'une réduction de 5 % sur* le prix de vente, réduction prise en charge par Saint-Gobain au moyen d'un mécanisme qui reste à mettre au point. En contrepartie, les salariés devront garder leurs titres au moins jusqu'à la fin de 1986.

Pour favoriser les particuliers et les petits épargnants, seront servis *en priorité les demandes de dix* certificats et moins. Si la demande demeurait trop importante par rapport à l'offre, la limite pourrait être abaissée à cinq certificats. Cet effort considérable s'explique par la volonté de faire de cette opération un *« test »* avant la privatisation. Les méthodes et les modalités utilisées par Saint-Gobain pourront, en effet, servir de modèle lorsqu'il s'agira de diluer au maximum le capital des privatisables.

CLAIRE BLANDIN.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RATP REFUSE LES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES SOUHAITÉES PAR LE POUVOIR

La situation semble bloquée à la RATP : son conseil d'administration a repoussé, le vendredi 30 mai, le projet d'économies budgétaires exigées depuis le 24 avril par le gouvernement.

Au terme d'une bataille de procédure qui l'a vu d'abord mis en minorité, M. Claude Quin, président de la RATP, est parvenu à obtenir des votes défavorables, aussi bien contre ses propres propositions — contre lesquelles il a lui-même voté — que contre les directives gouvernementales, qui ont été repoussées par treize voix contre douze refus de prendre part au vote.

M. ALAIN MADELIN invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 1er juin, *de 18 h 15 à 19 h 30.*

L'ancien député UDF d'Ille-et-Vilaine, délégué général du Parti républicain, répondra aux questions d'André Passeron et Claire Blandin, du *Monde*, et de Gilles Leclerc et Janine Perrimond, de RTL, le débat *étant dirigé par Elie Vannier.*

Le numéro du « Monde » daté 30 mai 1986 a été tiré à 502 027 exemplaires



A B C D F G H

Le Monde

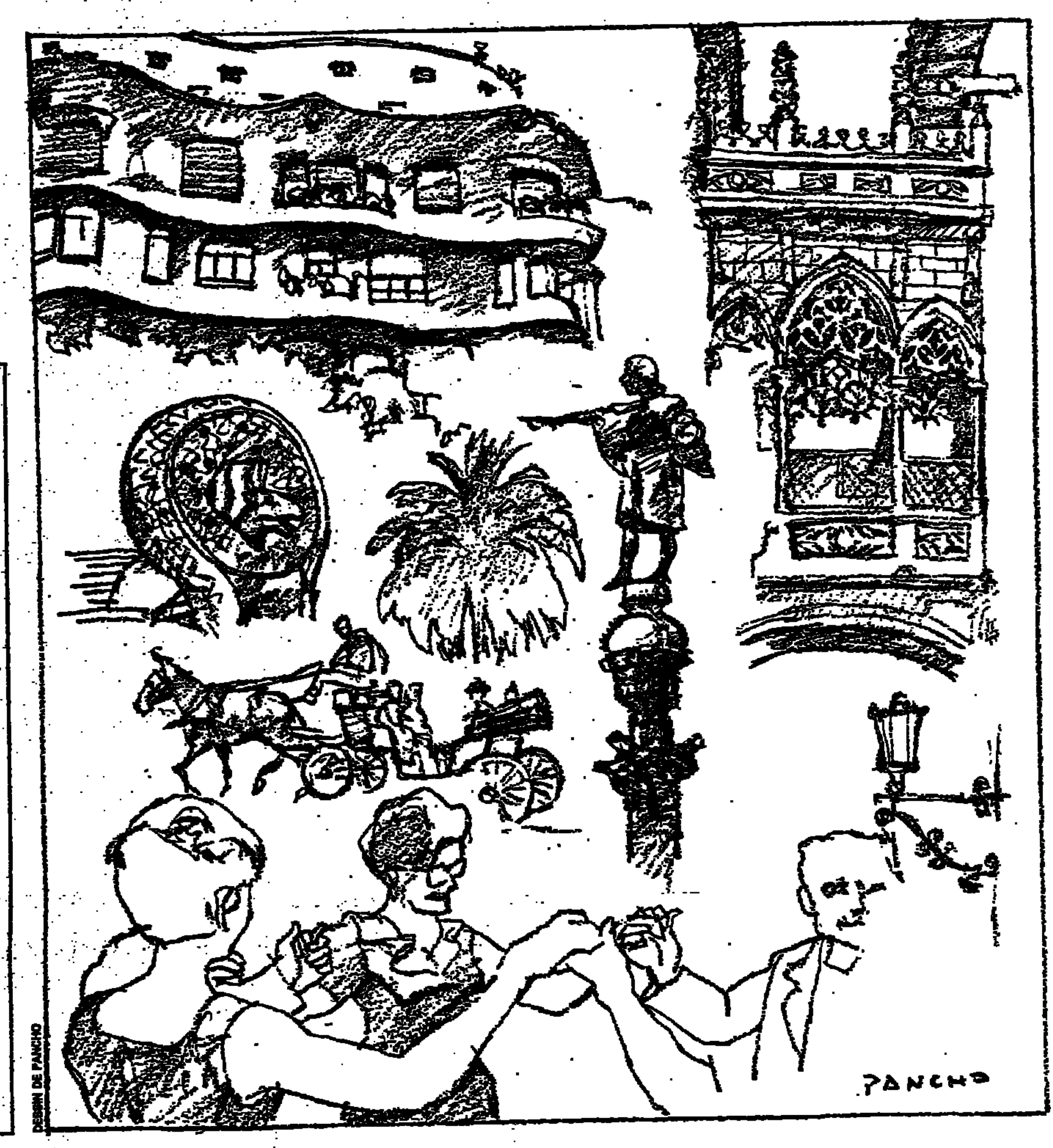
Supplément au nº 12857 – Ne peut être vendu séparément – Samedi 31 mai 1986

VILLES AU FUTUR

Barcelone, capitale de la Catalogne, candidate à l'organisation des Jeux olympiques de 1992, et s'y préparant déjà avec passion et méthode, vient d'abriter une bonne part des manifestations du second congrès de la langue catalane. Le précédent s'était tenu il y a... quatre-vingts ans.

« La langue est la base de notre identité culturelle, et c'est cela que nous voulons défendre », a déclaré le président de la Generalitat (gouvernement autonome), M. Jordi Pujol, à l'issue des travaux. Le « catalanisme » est au centre d'un débat politique animé mais sans violence, qui suscite parfois de vives tensions avec Madrid.

Espagnols certes, mais d'abord catalans, les Barcelonais ont une ambition, faire de leur ville la tête de pont de l'Espagne dans la CEE, la première métropole du « nord de l'Europe du Sud », un laboratoire d'urbanisme, le haut lieu de l'édition en deux langues enfin traitées de manière égale. On trouvera, dans les pages qui suivent, les atouts dont ils disposent et les contraintes, surtout économiques, auxquelles ils se heurtent.



DESSIN DE PANCHO

Dans ce numéro

BARCELONE

Faire du pain avec des pierres

CE n'est pas la seule ville à faire rêver l'Occident. Mais Barcelone, merveille de la Catalogne, est différente. On trouve ailleurs des musées à damner le touriste, des ramblas fleuves de flâneurs, de vieux quartiers et de beaux monuments. Ils ne suffiraient pas à expliquer l'allégresse dans les cœurs et les fourmis dans les jambes des plus blasés lorsqu'on leur parle de cette ville-là.

Barcelone a un secret. C'est le don d'enfance. Elle parle à l'âme sur le mode, jamais oublié, du conditionnel des premiers jeux : on construirait une ville, on y serait heureux... Ici, le fantasme est possible, le farfelu a l'âge de raison, l'avenir n'est pas la vieillesse. Comme la vie, quand on la voit avec ses yeux neufs, au début de la route : ni fin ni bornes, tout ce qui est rêvé sera, le réel c'est le désir. A Venise, Rome ou Vienne, l'Occident danse au pipeau du souvenir. En Catalogne, la cérémonieuse sardane ne parvient pas à donner le change ; il trépigne d'impatience.

La révolution industrielle du début du siècle – mère blafarde partout ailleurs – s'est transformée ici en maman joyeuse et délurée. La bourgeoisie plate des cités marchandes a vidé ses bas de laine pour assouvir sa fantaisie. Elle a voulu prier à la Sagrada Familia, délire de piété loufoque, Notre-Dame des Schtroumpfs. Elle a engendré des galopins de génie : Picasso, Miro, Gaudi. Et le « *séjour de courtoisie, asile des étrangers, centre de toutes les amitiés sincères* » que chantait Cervantès a refusé, au temps de la machine à vapeur, de devenir le Manchester de la Péninsule.

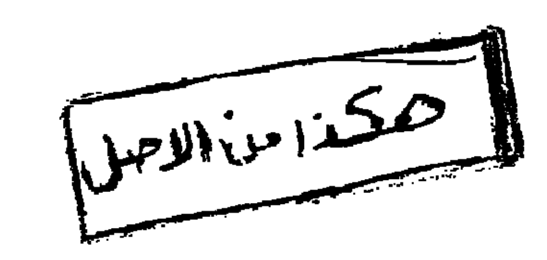
Les Catalans n'en ont pas moins conservé leur vieille réputation de « *faire du pain avec des pierres* ». Ils sont restés industrieux, âpres au gain et au travail. Ils ont fait de leur cité le pain bénit du voyageur, une grande ville méditerranéenne ouverte au monde, plus proche de New-York que de Naples, folâtrant à l'avant-garde de la littérature et des arts, férue de création et toquée d'aventures.

Barcelone, capitale d'une nation de huit siècles parlant sa langue depuis toujours – seule région pleinement et sereinement bilingue de l'Europe d'aujourd'hui. Après le temps interminable de la répression et de l'étouffement, elle joue sa carte politique dans la nouvelle Espagne des autonomies. Cela ne va pas sans tensions, parfois très vives, entre la Generalitat et Madrid. Entre Catalans intégristes et catalans accommodants. Entre le maire socialiste de la grande ville et le chef conservateur du gouvernement régional, le charismatique Jordi Pujol. Une tradition de défi au pouvoir hante toujours le berceau des anarchistes, Barcelone l'insoumise. Elle est pour beaucoup dans le génie de cette Espagne de justesse que l'aile de l'indépendance a frôlée. Mais ici l'affrontement ne prend pas le pas sur la version locale de la sagesse et du bon sens, la *seny*, vertu catalane.

Sur les Ramblas, aujourd'hui, le grand espoir qui prend le frais s'appelle Jeux olympiques de 1992. Barcelone fait avancer sa candidature. Elle sait qu'un succès serait une éclatante consécration, la revanche sur les tristesses du passé, une occasion de plus d'étonner le monde. Et que ses chances sont grandes. A-t-elle jamais cessé de jouer ?

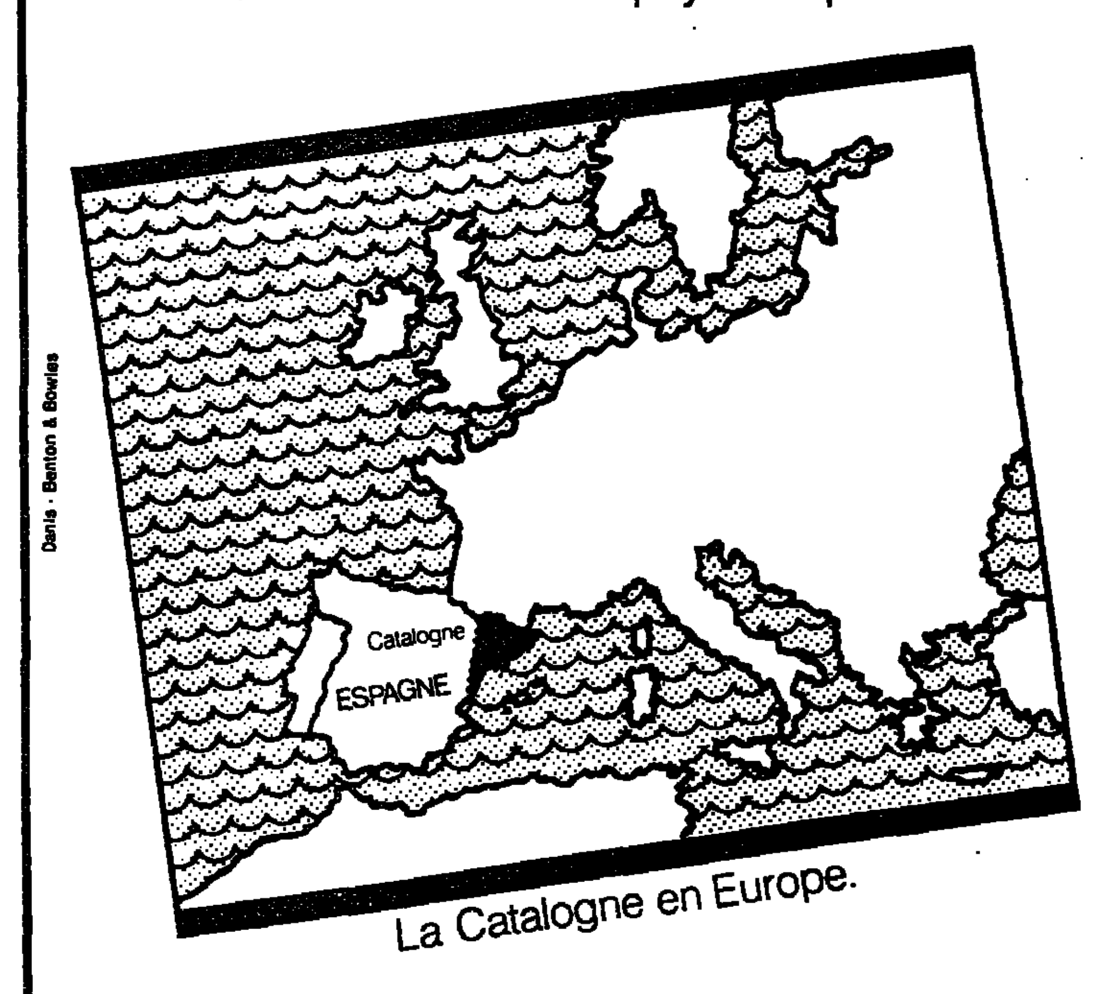
PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

Voir page 3 du supplément.



Dix bonnes raisons pour connaître la Catalogne et pour y investir.

- Un pays avec plus de 1.000 années d'histoire.
- De nombreux vestiges de vieilles cultures, notamment grecs et romains, peuvent encore y être admirés.
- Un centre d'art et de culture: Roman, Gothique et Modernisme. Les oeuvres de l'architecte Gaudí. Les musées Dalí et Picasso. La Fondation Miró. Et plus de 18 autres grands musées.
- La Catalogne est la première région touristique de l'Europe. Plus de 12 millions de touristes visitent le pays chaque année.



La Catalogne en Europe.

Dana - Benton & Bowles

- Barcelone, capitale de la Catalogne et ville cosmopolite par excellence, est le centre d'une aire qui concentre 3,5 millions d'habitants. Barcelone, une des principales villes de la Méditerranée, est candidate à l'organisation des Jeux Olympiques de 1992.
- La Catalogne est la grande porte de l'Espagne vers la C.E.E. et le reste de l'Europe.
- Avec seulement 6,3 % du territoire espagnol et 16 % de la population totale, la Catalogne fournit 25 % du Produit Industriel Brut de l'Espagne.
- Plus d'un quart du commerce extérieur de l'Espagne provient de la Catalogne.
- En Catalogne, se sont établies plus de 100 grandes entreprises multinationales et banques étrangères.
- En accord avec sa capacité touristique et sa puissance industrielle la Catalogne dispose d'une infrastructure de services excellente et moderne.

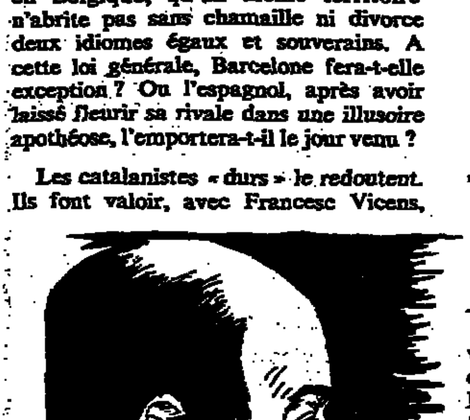


Generalitat de Catalunya
Département de Commerce, Consommation et Tourisme.
Pg. de Gràcia, 105. 08071 Barcelona. Espagne.

La langue, cet arbre en fleur après l'orage

QUAND on est de passage ici, breton, corse ou – pis encore – occitan, mieux vaut n'être pas enclin à la jalousie : voici le paradis de la « langue régionale ». Selon les critères admis partout ailleurs en Europe, son triomphe est sensible, évident. La seule question qu'il soulève est d'ordre théorique et presque *métaphysique : une société moderne* peut-elle à la longue pratiquer un bilinguisme total ? On a trop vu, notamment en Belgique, qu'un même territoire n'abrite pas sans chamaille ni divorce deux idiomes égaux et souverains. A cette loi générale, Barcelone fera-t-elle exception ? Ou l'espagnol, après avoir laissé fleurir sa rivale dans une illusoire apothéose, l'emportera-t-il le jour venu ?

Les catalanistes « durs » le redoutent. Ils font valoir, avec Francesc Vicens,


Dessin de VIOLETTE LE QUÉRÉ.

Jordi Pujol, président de la Généralité.

seul député à Madrid de la formation qui fut celle de Companys, Esquerra Republicana (gauche républicaine), que la partie est loin d'être gagnée. « *Contrairement à l'impression superficielle que vous pouvez avoir, j'entends de plus en plus parler espagnol dans les transports publics. Notre bilinguisme tant vanté est un chloroforme. Quand deux langues se superposent, la plus forte l'emporte nécessairement sur la plus faible. C'est ce qui risque de se passer ici.* » Inquiétude d'un intégriste ? Ou pressentiment d'un gardien de la flamme, de celui qui ose dire : « *Moi je suis catalan, espagnol par un accident de l'histoire. M. Pujol, lui, est un homme politique espagnol de la variété catalane* »... Beaucoup de Catalans ont le sentiment confus que la situation actuelle est trop idyllique et que la mariée est trop belle.

Dans la rue, le catalan roule partout sa chaude vague romane. Dans l'édition, situation est plutôt satisfaisante *(voir en page XI l'article de Nicole Zand)*.

Dans l'enseignement – clé de l'avenir, – le catalan avait été à nouveau autorisé sous Franco en octobre 1975. Persécuteur à bout de souffle, le Caudillo avait d'abord fait de son mieux pour tuer la *lenque* « rebelle ». « *J'avais dix ans,* raconte un enseignant, *lorsque j'ai vu, » dans la rue, un policier faire mettre au » garde-à-vous deux passants et les » gifler. Ensuite, il leur a lancé : « Cela » vous apprendra à parler la langue » nationale. Vous êtes espagnols, ne » l'oubliez plus. » Les spectateurs filaient, tête basse.* »

Le catalan, plus que la langue des hommes, c'est l'âme de la nation. Une répression implacable n'en est pas venue à bout. Aujourd'hui, de par la loi, on le parle, on l'écrit, on l'exalte. Le bilinguisme a-t-il gagné à jamais?

La réaction en sens inverse a été si vive en 1980, après l'arrivée au pouvoir des farouches catalanistes du parti de M. Pujol, Convergencia i Unio, qu'il a fallu freiner l'esprit de revanche après la pétition de deux mille trois cents intellectuels se plaignant de voir le castillan mis à l'index. Selon la « *loi de normalisation linguistique* » que le Parlement régional approuva à l'unanimité en avril 1983, « *l'espagnol et le catalan doivent être obligatoirement enseignés à tous les niveaux* » dans le primaire et le secondaire. Les écoliers reçoivent au minimum trois heures d'enseignement dans chacune des deux langues. Les parents choisissent en toute liberté une école à « dominante ». Un établissement primaire sur cinq environ donne presque tous les cours en catalan.

Le système ne doit pas pourtant pénaliser les 40 % environ de la population qui parlent seulement espagnol et ont été amenés ici par le grand brassage de main-d'œuvre de l'industrie et, ajoutent les Catalans, par le souci de Madrid de « noyer » leur différence. Mais la chance de la Catalogne est que sa langue – contrairement au basque – est proche du castillan, accessible à qui le souhaite et comprise d'emblée. Les « immigrés » la font apprendre à leurs enfants, car elle passe – on est loin du Québec ! – pour un facteur d'intégration sociale. Les néophytes, là comme ailleurs, se distinguent par leur zèle, et l'on raconte que dans les rangs des ultras du catalanisme, chez les extrémistes de la Crida les Martinez et les Suarez ne sont pas rares.

A l'université, la coexistence ne pose pas le moindre problème. Le doyen de la faculté de droit, M. Soletura, en donne un exemple. « *Jadis, nous formions avec nos étudiants des groupes linguistiques. Désormais, c'est l'ordre alphabétique qui décide. Cette année, les premières lettres déterminaient les étudiants assistant à mon cours en catalan. Sur deux cent cinquante membres de mon groupe, deux seulement ont demandé à passer chez le voisin où l'on enseigne en espagnol : une jeune Canarienne et un Sud-Américain...* » Quelques professeurs ont pourtant marqué leur agacement et préféré faire résonner leur castillan dans d'autres amphis de la péninsule. Droit que leurs collègues catalans leur reconnaissent volontiers. Eux-mêmes le revendiquent, et, dans le maquis juridique de l'autonomie – l'université dépend théoriquement de la *Generalitat* mais est toujours financée par l'Etat central, – ils n'ont aucune envie d'être assignés à résidence en Catalogne par un statut trop « spécial ».

Dans cette cohabitation étonnamment pacifique, la moindre escarmouche prend des proportions considérables. D'où le souci, sensible partout, d'éviter tout dérapage. Le « triomphe » du catalan doit être acquis en douceur. S'il n'est pas au rendez-vous, on pourra du moins éviter que la société soit traumatisée par une guerre perdue. Mais pour ancrer la langue, c'est la télévision qui a joué et jouera le rôle décisif. « *Je m'étais fixé un repère,* nous dit un journaliste. *Pour moi, le catalan serait sauvé le jour où Clark Gable le parlerait sur le petit écran. C'est arrivé hier soir.* » Sur TV3, bien entendu, cette chaîne exclusivement catalane et très regardée, qui double à tout va des feuilletons américains et a fait parler catalan aux héros de Dallas. Trop « pujoliste » aux yeux des socialistes, elle est dirigée par des jeunes épris de télévision « à l'américaine » et qui font rimer catalanisme avec modernisme. Utile complément à la passion des groupes sardanistes et des patronages qui anime M. Jordi Pujol et lui vaudrait facilement une réputation de populisme bucolique.

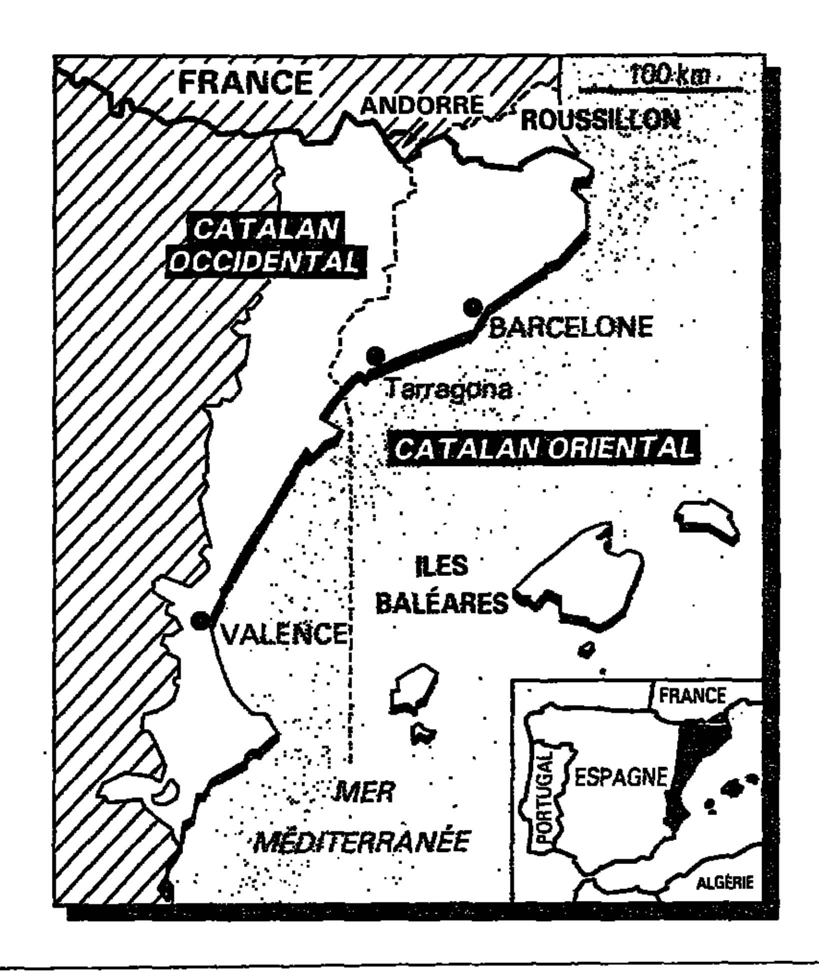
Car la défense et l'illustration du catalan sont ici l'affaire de tout le monde. Dans le débat public, de par la loi, il ne peut faire l'objet d'aucune discrimination, étant la « *langue propre de la Catalogne* ». Avec une aisance de slalomeur, à la *Generalitat* comme à l'*Ajuntament*, tous passent d'une langue à l'autre selon le sujet et l'interlocuteur. Le président Taradellas, témoin des temps difficiles, s'en émerveille encore. « *Ce matin,* nous dit-il, *j'ai assisté à une première réunion du syndicat UGT* (Union générale des travailleurs). *On y parlait indifféremment espagnol et catalan. Vraiment, il n'y a pas l'ombre d'un problème.* »

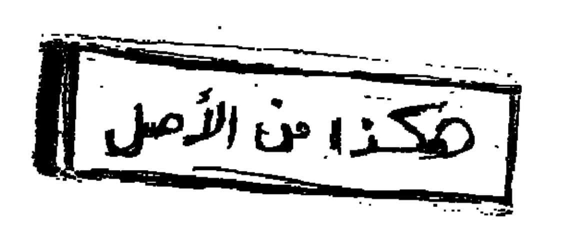
Tel n'est pas l'avis des participants au Congrès mondial de la langue catalane qui vient de drainer, de Perpignan aux Baléares en passant par la capitale, tout ce que l'univers compte de spécialistes et d'experts. Dans une joyeuse ambiance de ferveur juvénile, on y proclamait que le catalan est encore loin du salut, et que les gens de Madrid n'ont pas renoncé à leurs sombres desseins. « *Vraiment, ils exagèrent*, soupire un de nos interlocuteurs. *Figurez-vous que le jour de l'ouverture de leur congrès, ils ont demandé que dans tous les villages, à 20 heures précises, les Catalans allument des bougies et chantent un hymne. Et les gens ont marché ! Exploitation politique ! Nous ne sommes tout de même plus des persécutés pour avoir recours à ce genre de manifestations de premiers chrétiens !* »

C'est vrai. A cela près qu'à Barcelone la langue est plus qu'une langue. Elle est la colonne vertébrale de la nation, sa raison d'être et d'espérer, son passé et son avenir. Nationalisme linguistique différent de celui du Pays basque, barricadé dans sa fascinante singularité mais où les élites urbaines parlent seulement castillan depuis des siècles. Francesc Vicens y insiste : « *Un Noir qui vient ici et parle catalan devient, du même coup, un Catalan de race noire. Qu'il aille là-bas et parle basque et il sera toujours un étranger. La nationalité obéit à d'autres critères.* »

Tel est l'atout de la Catalogne. Elle peut prendre le pari du bilinguisme et, seule en Europe, le gagner. Pour cela, la voici bien partie. Dans vingt ans, ces enfants formés dans les deux langues, ces téléspectateurs passionnés, ces fils d'immigrés sans nostalgie seront, à leur tour, le gros du peuple catalan. Alors la politique de subventions, d'encouragement de toutes sortes, qui étaya l'arbre malmené et lui permit de fleurir après l'orage, deviendra inutile. A moins qu'à la longue, insidieuse, la mer castillane ne vienne battre la colline de Montjuich... Mais faut-il redouter ce malheur que quarante ans d'oppression n'ont pu faire naître ? La paix de Juan Carlos serait-elle plus périlleuse que la guerre de Franco ?

P.-J.F.





Pasqual Maragall : le maire qui sprinte avant les Jeux



Qui donc est ce jeune technocrate dans le vent, ce socialiste hyperréaliste, cet amoureux des chiffres, ce manager pour feuilleton américain ? Il compte sur les Jeux olympiques pour que Barcelone, sa passion, garde une longueur d'avance.

« C'EST *un bon maire qui rend Barcelone plus belle qu'avant* », laisse tomber de toute sa hauteur le vieux « de Gaulle catalan », Taradellas, qui fut la conscience d'un peuple en exil. Belle consécration pour le jeune Pasqual Maragall, socialiste installé à la mairie depuis trois ans et demi. Sa première prouesse fut de ne pas se casser les reins en succédant au très estimé Narcis Serra, aujourd'hui ministre à Madrid. Tout le monde ici vous vante Pasqual, si « *sérieux* » si « *actif* », qui « *fait tant pour la ville* ». Avec, du côté de la droite, une nuance d'agacement et une petite fiche de consolation : « *C'est un grand technocrate, mais il ne sera jamais vraiment populaire.* »

Jamais ? Bien sûr, ce n'est pas Pujol – le rond et lyrique comte de Catalogne, qui préside aux destinées de la *Generalitat* et souffle à chaque week-end sur les brasiers de ferveur catalaniste dans les bals de pompiers et les clubs de sardane. C'est même l'anti-Pujol que ce jeune homme affairé, à la crinière au rasoir et à la moustache dans le vent – gendre à faire rêver sur les Ramblas les belles-mères de la bonne société ! Avec ce savant modernisme branché tradition qui vous met à l'aise dans les Falcon Jet, sur les pistes de ski, à Silicon Valley mais aussi au village chez tante Montserrat.

Ce soir, entouré de son équipe – jeunes loups décontractés qui ont « fait soixante-huit » au quartier Latin, dingues d'urbanisme ayant trouvé leur gourou, le voici coincé entre deux signatures. Il vient de conclure avec le ministre des travaux publics de Madrid un accord pour rénover le front de mer. Puis il a bondi dans un avion pour présenter, au fin fond de l'Espagne profonde, le « *camion exhibition* » des Jeux olympiques dont rêve sa ville – un monstre ultra-moderne à couper le souffle à un fils de pub. Cravaté au millimètre, la fatigue joyeuse, mélange de Chaban jeune et de Fabius bon garçon. Qu'on ne s'y trompe pas : sous la chaleur de l'accueil et la séduction d'un français irréprochable – ses fans font valoir que son anglais est « *encore meilleur* ». – l'œil plissé d'un éternel sourire est celui d'un animal politique. Mais il ne s'allume vraiment qu'en évoquant les *fantasmes d'un Eros gestionnaire* : un pourcentage surprenant, une statistique pointue, la prime de panier du policier municipal, le modèle de la benne à ordures. Et bien sûr, espoir suprême et suprême pensée, ces JO de 1992. Flamme portée au trot, cœur qui saute à la perche, beauté des athlètes en fleur ?

Pensez donc ! Pour Pasqual, sprinter de l'économie, les JO sont « *la date fétiche pour les équipements à moyen terme* ». Et s'il a un moment d'émotion, c'est pour déplorer que « *les enfants grandissent sans que soient encore faits les grands travaux publics* ».

On n'est pas impunément le petit-fils de Joan, le grand poète dont une artère de Barcelone porte le nom. On a trop tété des biberons de rimes, de lyrisme et d'imprécision. Alors, on s'est revanché en passant un doctorat d'économie à New-York. Et l'on gardera toujours sa fringale de platées managériales et de goinfrées décisionnelles. Dans l'appartement d'une simplicité de bon goût qui domine la cité bien-aimée, on jouera presque aussi bien avec l'ordinateur que Diana, épouse et professeur d'informatique.

C'est peut-être là qu'est le secret de cette allègre fébrilité de M. le maire, de la façon coquine qu'il a de caresser les plans-masses et de trousser les budgets. « *A l'école, on m'obligeait à réciter des poésies parce que grand-père en écrivait.* » Ce pieux et prolifique homme de bien se fit enterrer dans la bure de saint François. Famille chrétienne, nombreuse, libérale et ouverte au monde. On ne rancissait pas à la Mauriac dans la Barcelone des quatre vents. Sur les douze enfants du poète grand-bourgeois, sur les huit rejetons de son fils Jordi – sur Pasqual, le troisième, – est tombée la bénédiction d'un catholicisme sans étroitesse. D'où cet air de jeunesse comblée, d'assurance sans arrogance, que donne à M. le maire une enfance passée entre les ribambelles de cousins, les visites du curé et l'armoire aux confitures. Et cette envie de partager qu'ont les fils de riches au grand cœur lancés dans la politique.

Etudes secondaires au collège Virtelia – peut-être encore plus catalan que catholique. Premiers jeux avec Ricardo Bofill, entre autres copains. Pujol est plus âgé, et l'on apprend déjà à faire bande à part. Mais un chrétien catalan se méfie tout naturellement des goupillons et des culottes de peau du franquisme centralisateur. Premières échauffourées avec la Guardia civil, nuits au poste. Avant de gérer un Etat, il n'est pas mauvais de tâter de ses matraques. Pourtant Pasqual ne cède pas entièrement aux sirènes de la « *gauche divine* », et il somnole aux conférences christo-marxistes d'Alfonso Comin. En 1959, il décide d'adhérer au FOC, le Front ouvrier de Catalogne, clandestin et socialisant. A vingt-quatre ans, il se marie. Ne sachant pas bâtir sur le sable, il assure volontiers être « *aussi amoureux qu'au premier jour* ».

Et le voici lancé dans la vie politique de l'Espagne. Chez les socialistes, catalans certes mais perçus comme des suppôts de Madrid, les noms illustres, les talents, le don d'expression manquent cruellement. Barcelone est depuis toujours mal gérée. Narcis Serra, le modèle à surpasser, enlève la mairie puis la confie à cet adjoint – pardon, ce « conseller » – bûcheur et doué. Déjà, la bonne direction est prise : freiner la spéculation délirante qui sévit depuis vingt ans, remodeler la ville, créer des espaces verts. Comme l'assène Pasqual Maragall au journaliste de passage dont il veut doucher l'enthousiasme : « *Vous savez, Barcelone est une fiction ! Le centre vous fait impression, mais c'est aussi une métropole où l'on trouve les pires aspects de l'Europe, comparable seulement à Athènes ou à Lisbonne.* » Et d'aligner les faubourgs démunis, les casernes sordides et sans école où, comme à Cornelias, on a entassé cent mille habitants... « *Ah ! si notre tâche était de refaire seulement le centre, notre vie serait plus calme !* » Sous-entendu : à Dieu ne plaise ! Toute disposée à le prendre au mot, la Generalitat de M. Pujol tente de dessaisir le maire de ses pouvoirs extra-muros en disloquant l'aire métropolitaine de Barcelone, seul legs apprécié de l'époque franquiste. La municipalité s'oppose avec vigueur à ce « *mauvais coup dans le style de Mme Thatcher* », même si, pour parler de son grand adversaire, le maire s'entend à moucheter le fleuret. Mais il faudrait beau voir qu'on le réduise à la portion congrue !

Car Pasqual Maragall a un grand dessein inavoué, seul projet capable de tenir tête au catalanisme flamboyant de M. Pujol. C'est de transformer sa ville, métropole du Nord, de la remodeler à tel point, de si bien fouailler sa créativité naturelle, qu'elle deviendra la clé de la modernité espagnole. Bref, comme le promet le sous-titre de son livre-programme : *dynamiser son rôle catalan, espagnol et international* (1).

Pour y parvenir, il sait admirablement s'y prendre. Parfois avec courage quand il faut faire passer l'intérêt public avant tout autre. Un maire qui ose tenir tête au club de football omnipotent, le Barça, et lui prescrire de ne pas oublier l'environnement quand il agrandit son terrain ! Il faut être diablement sûr de soi pour chatouiller l'idole.

Destin national ? Il s'en défend dans son style désincarné. « *Ici, les intérêts politique, professionnel et personnel sont très liés. Il est difficile d'imaginer un autre travail.* » Mais ce jeune homme un peu de gauche, qui serait maire de Lille avec un œil sur Matignon, n'a visiblement pas de fil à la patte. Il se sent bien dans « *l'Espagne en chantier* » et s'en félicite d'un air gourmand : « *Les autonomies, ça va marcher. Si on veut bâtir l'Espagne nouvelle, il faut jouer son jeu et l'expliquer aux Catalans.* » Et d'ajouter un peu trop vite pour n'y avoir pas longuement réfléchi : « *L'Espagne est le seul pays qui a fait son Etat au détriment du Nord et au bénéfice du Sud moins avancé.* »

Et si le Nord prenait sa revanche... Non pas dans les rancœurs d'un séparatisme rentré mais dans le triomphe des siens à la tête de la capitale de l'imagination et du savoir-faire ? Pasqual Maragall a avoué un jour qu'enfant il rêvait d'être maire de New-York. Quand on règne sur Barcelone, on peut se trouver un très beau destin de rechange.

P.-J. F.

(1) Pasqual Maragall, *Refent Barcelona*, édit. Planeta, Barcelone.



Le génie du contre-pouvoir

Le pouvoir est un jeu à trois : l'illustre Generalitat que préside Jordi Pujol, l'entreprenante mairie de Barcelone, enfin, Madrid, où sont les cordons de la bourse. Arbitre : l'électeur catalan qui sait tirer le meilleur parti de l'« Espagne des autonomies ».

A la deuxième conversation, on est sûr d'avoir compris. A la dixième, on est persuadé du contraire. La vie politique de Barcelone est un savant jeu à trois : le nationalisme catalan, Madrid lointaine mais très présente capitale de l'Espagne des autres, enfin la sagesse, qualité éminemment locale. On est bien loin des options tranchées, des malédictions, du noir et du blanc chers au Pays basque. La Catalogne, région d'Europe qui passa le plus près de l'Etat-nation, en a connu les fastes au temps où Charles Quint disait préférer être comte de Barcelone qu'empereur des Romains. Il lui en est resté la conscience d'un grand œuvre inachevé. *« Rose d'avril tronquée, délire d'un destin sans conclusion »*, comme l'écrit dans des pages inspirées l'un des bons romanciers catalans, Luis Goytisolo. Eloge vibrant quoique en... castillan. Tant il est vrai que le fanatisme, ici, n'est pas de saison.

La Catalogne aurait pu, aurait dû, se constituer en Etat. Cette certitude est celle de tous les Catalans. Reste à assumer le démenti de l'histoire. Selon qu'on l'accepte d'un cœur plus ou moins rétif, le catalanisme, *clé de toute la politique*, se colore d'innombrables nuances. Pour l'essentiel, c'est tout de même un nationalisme de puissance en pointillé : avec sa langue, sa métropole, ses îles vassales, ses comptoirs d'outre-mer et son économie active.

Comparée à tant d'autres, la revendication catalane frappe par sa sérénité. Quelques extrémistes, regroupés dans la Crida (appel) restent marginaux. Le sentiment général est plutôt marqué par une méfiance un peu condescendante, une prise de distance sans aigreur, comme il sied aux peuples qui ne se sentent ni biologiquement ni culturellement en péril.

A en croire le président Taradellas – prince d'exil qui restaura la Catalogne, – le sentiment dominant à l'approche des élections espagnoles relèverait même ici de *« l'euphorie »*. Il ramène les tensions à une dimension de chamaille sans réelle portée : *« L'autonomie ne nous a coûté ni un mort ni une peseta. Les Basques sont durs et fanatiques. Pas nous. Nous autres, nous sommes des cartésiens, des gens du pacte. »* Le fait que la Catalogne, pour la première fois de son histoire, ait un « gouvernement » conservateur n'inquiète guère l'homme qui, en 1977, s'opposa à la formule actuelle en la jugeant insuffisante car *« sans l'ordre public, l'autonomie est bien peu de chose »*.

Il faut pourtant trouver sa place dans l'Espagne – et cette fois mieux qu'en 1931, lorsque les autonomies accordées seulement aux deux fortes têtes du Nord tournèrent vite au drame. La Constitution du royaume en son article 2 a dessiné, dans un flou accueillant, *« une nation unique composée de nationalités »*. Le statut d'autonomie proclame que *« la Generalitat est l'institution par laquelle s'organise politiquement l'autogouvernement de la Catalogne »*.

Cette Generalitat, au nom illustre et aux pouvoirs limités contrainte à solliciter sans cesse Madrid pour ne pas tirer le diable par la queue, est d'abord une fierté et un symbole. Verbe plus qu'action, chuchotent les médisants. Car le verbe, son président en use magistralement. Jordi Pujol – ancien prisonnier de Franco – catholique fervent, Catalan cœur au ventre, fait vibrer de ses indignations chaleureuses les téléphones des premiers ministres. C'est bien vu dans ce pays pétri d'opposition à Madrid, dont les enfants n'étaient, par tradition, ni fonctionnaires, ni soldats, ni curés, sinon à leur manière. Mais cela donne à certains l'impression que la dérive a commencé, que Barcelone s'éloigne dangereusement de l'Espagne. *« Mes étudiants se radicalisent »*, soupire un professeur de gauche, un peu inquiet mais au fond pas trop. Dans cette société, presque parfaitement bilingue, sans complexes ni raideurs, où l'Andalou « immigré » s'inscrit, dès qu'il se sent de la famille, parmi les supporters de la Barça, le nationalisme a du mal à faire peur. On s'amuserait plutôt de ses formes pittoresques. Des comptes rendus sportifs où l'équipe d'Espagne devient « étatique » pour n'être pas « nationale » ou de TV 3, chaîne farouchement catalane, où le roi Juan Carlos, entouré d'égards trop respectueux, a un peu l'allure d'un monarque étranger en visite d'Etat.

Comment être à la fois, à l'heure de la démocratie, Espagnols et Catalans. Et qu'est-on d'abord ? On perd son latin dans cette classe politique complice et solidaire, où tous les noms sont ceux d'enfants de bonnes familles enracinées depuis toujours. Donc celui-ci serait, on nous le dit, « moins catalan » que d'autres ? *Peut-être, qui sait, un « collaborateur »*, un de ces prébendiers repus de la Cour d'Espagne que jadis on affublait, tant leurs joues étaient rouges et rebondies, du sobriquet de *« botiflers »* (souffleurs de verre) ? Mais le suspect vous fait valoir – on n'est pas plus convaincant – qu'on n'attrape pas les mouches madrilènes avec du vinaigre, que la Generalitat de M. Pujol se prend vraiment un peu trop pour une Maison Blanche – ce qui est imprudent quand on ne lève l'impôt ni ne frappe monnaie, – bref qu'être Catalan, donc réaliste, c'est s'accommoder du monde tel qu'il va.

Quitte à accepter que, dans l'Espagne des autonomies, les deux « vraies nations » du Nord – *« au fond, en dehors de nous, il n'y a guère que les Basques à exister et un peu les Galiciens »* – soient quelque peu noyées dans un ensemble composite de dix-sept « régions autonomes » dont beaucoup, comme le dit joliment de la sienne le président de Castille, *« sont filles de la raison et non de l'histoire »*. Le maire de Barcelone, M. Maragall, justifie une *« résignation »* qui fait bondir M. Pujol : *« Le système actuel, bien géré, peut donner beaucoup de résultats. Et au moins on n'humilie pas les autres. Après tout, nous nous disons que, au stade actuel, c'est la Catalogne qui existe alors que l'Espagne n'existe pas encore »*.

Belle formule qui exprime toute l'ambiguïté du rapport à l'Etat central en ayant l'air de l'évacuer par une pirouette. Pour leur part, M. Pujol et Convergencia, son parti préfèrent un populisme affable et omniprésent, une vigilance dénonciatrice envers les « empiétements » de Madrid, une affirmation jalouse, permanente, lancinante des « droits historiques » catalans.

Les socialistes souffrent ici d'un lourd handicap, surtout depuis que leur ami Felipe Gonzalez est au pouvoir dans la capitale. Leur catalanisme – pourtant aussi enraciné dans leur histoire personnelle et familiale que celui des autres – sentira toujours le fagot aux narines des orthodoxes de l'autre camp. Eux accusent M. Pujol de *« victimisme »*, dénoncent le mélange de vaines bravades et de pleurnicheries qui, à les en croire, lui donne un *« double langage »*.

Pauvres socialistes de Barcelone ! Ils ont beau tenir la mairie, avoir en la personne de Pasqual Maragall un premier magistrat actif et avisé, il fallait les voir raser les murs quand Jordi Pujol a été « mouillé » quinze jours après avoir remporté une écrasante victoire aux « élections autonomes », dans l'affaire de la *Banca Catalana !* L'opinion publique y a vu une « machination socialiste » – observant que pour d'autres négligences coupables, devant d'autres banques qui *prenaient l'eau, l'Etat central n'avait* lâché ni ses limiers ni ses procureurs. Il faudra aux jeunes loups du parti – sans racines politiques dans cette terre où l'anarchiste et le communiste furent rois – beaucoup de patience et d'adresse pour surmonter ce handicap et dissiper leur tenace mauvaise renommée. Tentés, comme tant de socialistes, de faire le bonheur du peuple par le centralisme, Jacobins exilés en Gironde, ils ont avec leurs amis madrilènes des rapports fraternels mais délicats. Si « Felipe » parvient à s'entendre vraiment avec M. Pujol, adieu au rêve socialiste de conquérir un jour la Generalitat ! Mais si les rapports s'aigrissent par trop entre Madrid et le premier des Catalans, leur langage de conciliation passera pour une hypocrisie de suppôts du pouvoir central et leur fera peut-être perdre leur chère *mairie. Bref, ils marchent* sur des œufs. Mais, paradoxalement, ils sont les patrons de cette Catalogne dont le cœur leur échappe. S'ils réussissent, avec l'aide des Jeux olympiques, à faire de Barcelone la ville phare de leur gestion, ils n'auront pas grand-chose à craindre des envolées lyriques d'un catalanisme agraire. Il n'enflammerait plus alors que la « province » – 30 % de la population.

Dans ce pays qui faillit être, l'Etat *central n'a jamais eu le moindre prestige*. C'est peut-être là que se trouve la clé de sa bizarrerie politique. Ce fut la raison du succès des anarchistes – ces grands absents d'un pays où ils eurent leur capitale mondiale dans les années 30 et où le drapeau noir ne flotte plus *que sur le carré des suppliciés*. Jadis, leur doctrine avait supplanté le socialisme, religion de ceux qui attendent quelque chose de l'Etat. Quand le 20 juillet 1936, au surlendemain de la *révolte de Franco, la gauche s'unifia en* Catalogne, dans le Parti socialiste unifié de Catalogne, le PC menait le bal et les socialistes étaient une poignée. Aujourd'hui encore – en dépit de la qualité des Catalans qui le dirigent et du nombre des immigrés qui votent d'instinct *pour lui* – sa prospérité, son *triomphe*, ne prouvent pas que leur parti ait définitivement échappé au mauvais sort jeté sur son berceau.

Et les communistes ? Contrairement à leurs vieux rivaux anarchistes fusillés un par un dans les années terribles du fran*quisme parce qu'ils refusaient par fidélité* à leurs principes de s'organiser strictement pour leur survie – le PC aurait pu occuper le terrain. On lui savait gré, ici, d'avoir mené la lutte antifranquiste en ces temps héroïques où il mobilisait le dévouement des Semprun ou des Francesc Vicens, intellectuels preneurs de risques, *soldats des missions clandestines*. Deux ans après la mort de Franco, il récoltait les fruits du courage et était le premier parti. Aujourd'hui, comme dans le reste de l'Espagne, les communistes de Barcelone ne sont qu'une secte amère et divisée. Quant à Madrid, M. Carrillo, bon papa en faillite, avec sa matoiserie à la Bérégovoy, présente comme une renaissance de son parti l'alliance hypothétique entre deux groupuscules, pourquoi les Catalans feraient-ils mieux ?

L'originalité de la vie politique à Barcelone n'est pas dans les forces en présence. Elle tient plutôt à la façon dont l'électeur les utilise. Un conservateur prestigieux porte le drapeau de la Generalitat ; son adversaire, technocrate socialiste, gère – fort bien – *l'ajuntament* (mairie). Des ministres, et non des moindres, gouvernent à Madrid, quarante-sept députés enfants du pays y colonisent la Chambre – trop avisés pour se constituer en groupe de pression. Bref des hommes partout, des intérêts défendus à tous les niveaux, par toutes les compétences, des œufs dans tous les paniers. Quitte pour l'électeur à se démentir allègrement d'un scrutin à l'autre. La petite cité de Sabadell garde précieusement son bon maire communiste – le PC bondissant soudain pour le *faire élire de 11 % à 55 %, – mais envoie* des socialistes à la Chambre et plébiscite Jordi Pujol aux élections « autonomes »... Inconséquence espagnole dans ce pays qui n'a pas eu le temps d'apprendre la démocratie et choisit des hommes plutôt que des partis ? Plutôt rouerie catalane, vieux savoir-faire, refus de toute hégémonie, partage des rôles. Avec quelques audaces, comme celle de M. Miguel Roca, éminent membre du parti de M. Pujol, qui va tenter aux élec*tions nationales* de juin de lancer un parti « réformiste » dans tout le pays sur le modèle de la droite moderne française. Mais cet admirateur de Mme Veil est peut-être encore un peu trop perçu *comme Catalan pour réussir d'emblée* dans une modernisation dont les conservateurs de Madrid ont le plus grand besoin.

Peu importe, les Catalans ne renonceront pas à donner quelques leçons à l'Espagne. Leur vie politique – avec son art de dédramatiser le débat entre hommes et cultures – peut même offrir *un modèle dont d'autres Européens tireraient grand profit*.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.



LA CATALOGNE EN CHIFFRES

Population :
Province de Barcelone : 4,6 millions d'habitants ; Catalogne : 5,9 millions d'habitants ; Espagne : 37,7 millions d'habitants.

Superficie :
Province de Barcelone : 7 733 kilomètres carrés ; Catalogne : 31 930 kilomètres carrés ; Espagne : 504 750 kilomètres carrés.

Revenu total :
Province de Barcelone : 3 084 247 millions de pesetas ; Catalogne : 3 899 632 millions de pesetas ; Espagne : 19 810 945 millions de pesetas.

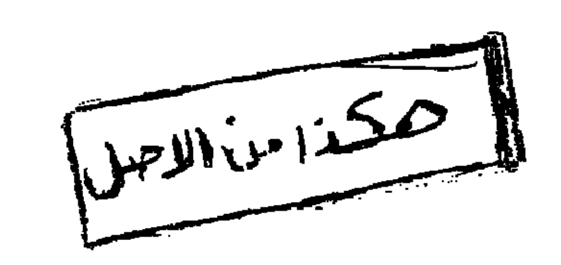
Revenu familial disponible total :
Province de Barcelone : 2 680 249 millions de pesetas ; Catalogne : 3 451 514 millions de pesetas ; Espagne : 17 954 804 millions de pesetas.

Revenu familial disponible par habitant :
Province de Barcelone : 582 662 pesetas ; Catalogne : 585 002 pesetas ; Espagne : 476 254 pesetas.

Répartition de la valeur ajoutée de la production :

	Sect. prim.	Sect. second.	Sect. tert.
Province de Barcelone	1,2 %	40,6 %	58,2 %
Catalogne	3,9 %	39,2 %	56,9 %
Espagne	8,1 %	32,4 %	59,5 %

(Source : Banque de Bilbao, Madrid.)



Barcelone.

Méditerranée. Catalane. Internationale. Gaudí. A l'avant-garde. Congrès. Romane. Picasso. Mode. Les Ramblas. Cosmopolite. Millénaire. Pau Casals. La Basilique Sagrada Familia. Plages. Dessin. Liceo. Flotats. Miró. Cathédrale. Concerts. Nocturne. Gothique. Culturelle. Industrielle. Ricard Bofill. Costa Brava. Ouverte. Théatre. Expositions. Tàpies. Sports. Port. Fêtes. Fontaines. Montjuic. Montserrat Caballé. Foires. Tibidabo. Musées. Moderniste. Parc Güell. Football. **Tout, à Barcelone.**

RCP









Les pionniers de la dure reconversion à l'Europe

« *INVESTISSEZ en Catalogne : une zone de tradition industrielle forte et diversifiée, un personnel technique et ouvrier hautement qualifié, des coûts salariaux modérés, une situation géographique priviligiée, au cœur de l'Europe.* »

Pas de doute, les dépliants publicitaires de la Generalitat ou de la mairie destinés aux hommes d'affaires étrangers reflètent la confiance en soi ! Comme de coutume, d'ailleurs. Depuis des siècles, la métropole catalane ne s'enorgueillit-elle pas d'être la plus européenne des villes espagnoles, la plus industrielle et la plus industrieuse, celle qui, en important dès le XVIIIe siècle des machines anglaises pour confectionner des cotonnades, donna le coup d'envoi à l'industrialisation du pays, celle qui utilisa la première machine à vapeur, puis la première machine électrique ?

Etre pionnier, toutefois, présente quelques inconvénients. Si l'industrie barcelonnaise est certainement l'une des plus anciennes d'Espagne, c'est aussi celle qui, pour cette raison même, avait davantage besoin de se rénover et de se restructurer. Une tâche indispensable au moment où l'Espagne entre dans la CEE et expose progressivement son secteur industriel aux aléas d'un système de libre-échange auquel il était loin d'être habitué.

Le pari a-t-il été tenu ? La Catalogne (et plus particulièrement la province de Barcelone, qui concentre plus de 80 % de ses industries) reste l'un des poumons économiques du pays. Elle assure toujours 26 % de la production industrielle nationale, dont 67 % des textiles, et 32 % des produits chimiques. La province de Barcelone concentre, à elle seule, 18 % des dépôts bancaires de toute l'Espagne. Le revenu familial disponible par habitant y est toujours supérieur de 21 % à la moyenne nationale. Mais le taux de chômage, dans la province, atteint aujourd'hui près de 23 % de la population active, soit un point de plus que le taux national, déjà le plus élevé d'Europe occidentale.

Les Barcelonais, en tout cas, sont convaincus qu'en matière de reconversion également ils se sont révélés plus dynamiques, plus « européens » en fin de compte, que le reste du pays. « *Le patronat, ici, a fait preuve de plus d'esprit d'innovation*, souligne M. Josep Piqué, directeur général à l'industrie du gouvernement autonome catalan. *Il ne s'est pas contenté, comme ailleurs, de réduire simplement sa capacité de production pour répondre à la crise. Il a aussi cherché à adapter sa production aux nouvelles tendances de la demande. Il est vrai que cette mutation s'est traduite par une réduction de l'emploi, car ces nouveaux secteurs emploient en général moins de main-d'œuvre que les précédents* ».

La Catalogne, il est vrai, s'est lancée dans la reconversion avec d'indéniables atouts, que résume l'économiste Martin Parellada : « *Notre secteur secondaire est plus diversifié. Il repose essentiellement sur l'industrie de transformation, et non sur celle de base. En outre, les grandes entreprises sont chez nous peu nombreuses, l'essentiel du tissu industriel étant constitué par des PME. Tous ces facteurs nous avantageaient par rapport au reste de l'Espagne, car ils nous assuraient une plus grande flexibilité pour restructurer notre appareil productif.* »

Comme toujours à Barcelone, tout a commencé par le textile. Cette activité fut d'ailleurs la seule, en Catalogne, à bénéficier d'un véritable plan global de restructuration élaboré par le gouvernement : entré en vigueur en septembre 1981, il est arrivé à expiration le 31 janvier dernier. La réduction totale de main-d'œuvre envisagée pour le secteur était de 19 % : un pourcentage important, certes, mais bien inférieur aux 42 % prévus dans les chantiers navals espagnols, ou aux 39 % de la sidérurgie.

« *Notre région a été pionnière en matière de reconversion parce que sa structure industrielle était basée sur le textile, et le textile est l'un des tout premiers secteurs, en Europe, à avoir dû se rénover pour faire face à la fois à la concurrence des nouveaux producteurs asiatiques et à celle des fibres synthétiques*, explique M. Alfredo Molinas, président de la confédération patronale catalane. *Le textile est d'ailleurs une activité en rénovation permanente, car elle doit répondre à une demande toujours très fluctuante. La reconversion de ce secteur a eu un effet de dynamisation pour les autres. Je crois que nous pouvons dire aujourd'hui que, fondamentalement, l'essentiel de la restructuration est accompli.* »

Conséquence d'une structure industrielle plus diffuse et moins concentrée, la reconversion, dans la région de Barcelone, s'est souvent faite au coup par coup et de manière progressive. Aussi est-elle apparue moins traumatisante que dans d'autres régions industrielles d'Espagne davantage axées sur la « monoproduction » et les secteurs de base, comme la sidérurgie à Sagonte et aux Asturies, ou les chantiers navals en Galice.

La situation sociale n'en est pas moins aujourd'hui difficile en Catalogne comme ailleurs, ainsi qu'on le rappelle dans les milieux syndicaux. « *Dans certaines localités de la ceinture industrielle de Barcelone, le taux de chômage avoisine les 40 %*, souligne M. Jose Luis Lopez Bulla, secrétaire général de la centrale Commissions ouvrières de Catalogne (communiste). *Seuls 32 % des chômeurs bénéficient d'une allocation, alors que ce chiffre était encore de 46 % il y a quatre ans. A côté de la restructuration officielle s'en est produite une autre, sauvage celle-là, basée sur la fermeture pure et simple des entreprises. D'autant que le contrôle de l'Etat était plus difficile face à un tissu industriel aussi disséminé que le nôtre.* »

« Institutionnalisée » ou sauvage, la reconversion, chacun en convient à Barcelone, arrive aujourd'hui à terme. Elle a déjà sensiblement modifié le paysage industriel catalan. Les secteurs traditionnels ont dû chercher de nouveaux créneaux, comme le textile avec la confection de haut niveau et la mode d'avant-garde. Ils n'en ont pas moins perdu de leur importance : dorénavant, la métallurgie représente 31 % de la valeur ajoutée totale produite en Catalogne, et la chimie 13 %, le textile étant relégué en troisième position avec 11 %. Les investissements étrangers, eux aussi, ont accéléré les mutations : désireuses de « se placer » en Espagne à la veille de l'intégration de ce pays à la CEE, plusieurs entreprises d'informatique ou d'électronique, japonaise notamment, ont choisi Barcelone comme point d'ancrage.

Elles y ont été d'autant mieux accueillies qu'elles font figure de facteur d'« irradiation » des nouvelles technologies, dans une région où l'on a toujours aimé, dans ce domaine, être à l'avant-garde. Mais leur capacité d'absorption de main-d'œuvre est limitée, et les emplois créés dans ces secteurs coûtent cher en termes de capital investi. Aussi, des « jeunes technocrates » de la Generalitat, comme M. Piqué, aux syndicalistes, comme M. Lopez Bulla, chacun *s'accorde à Barcelone à souligner que* c'est la rénovation des secteurs traditionnels, *véritables* pourvoyeurs d'emploi, qui assurera longtemps encore le futur de la *région*.

Détermineront-ils le rôle assigné à Barcelone dans le cadre de cette nouvelle répartition des tâches industrielles entre régions que suppose l'intégration dans la CEE ? « *Dans une région de forte diversification industrielle comme la nôtre, il est difficile de parler de secteurs déterminés qui nous soient assignés*, souligne M. Joaquim Pujol, qui dirige le CIDEM, *un organisme créé par* le gouvernement catalan pour stimuler l'activité industrielle. « *Il serait sans doute plus exact de parler d'entreprises concrètes, qui s'intégreront plus ou moins bien dans le cadre européen en fonction de la compétitivité de chacune.* »

Compétitivité : à cet égard, les Barcelonais, il est vrai, sont optimistes. Lorsqu'on a pris plaisir, durant des décennies, à se présenter comme « les plus européens des Espagnols », on peut difficilement se montrer pusillanimes au moment d'entrer dans le club !

THIERRY MALINIAK.



Le « Palais de l'industrie » à l'Exposition universelle de 1888.

SEAT SOUS CONTROLE ALLEMAND

Le prix du salut

EN passant, le 21 février dernier, sous le contrôle de l'allemand Volkswagen, le constructeur automobile espagnol SEAT (240 *milliards de pesetas de chiffre* d'affaires en 1985, soit 12 milliards de francs) a perdu son indépendance. Mais il y a certainement gagné son salut.

Indépendant, SEAT ne l'aura, de toute façon, pas été longtemps. Filiale jusqu'en 1980 de Fiat, elle fait partie des « rejetons » abandonnés par l'italien dans sa stratégie de recentrage sur sa base nationale. Entré à 100 % dans le giron du secteur public après le retrait de Fiat, SEAT ne cesse d'*accumuler les* déficits et d'alourdir ses dettes, devenant *l'un des canards les plus boiteux de* l'INI (Institut national de l'industrie), holding d'Etat. En 1984, SEAT perd encore 36 milliards de pesetas (1,8 milliard de francs), et son endettement culmine à 180 milliards de pesetas.

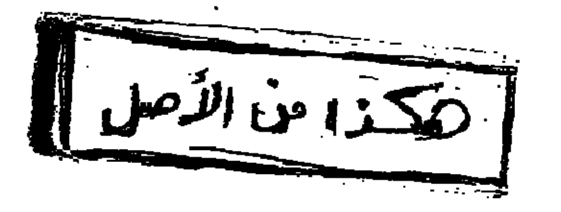
La situation devenait d'autant plus critique que l'Espagne, important producteur automobile, a mis en œuvre depuis un an un vaste plan gouvernemental incitant, à coups de subventions et de crédits à bas taux, *les* constructeurs étrangers (Renault, Peugeot, General Motors, Ford...) *à accroître leurs* investissements sur le territoire espagnol.

Désireux de réduire le déficit du secteur public, le *gouvernement* espagnol ne pouvait plus supporter les pertes de SEAT ni, à plus forte raison, lui donner les moyens de se moderniser pour parvenir au niveau européen. L'intérêt de Volkswagen pour SEAT, avec lequel il coopérait depuis 1982 (SEAT produit des VW Polo et Passat et distribue les produits VW et Audi en Espagne), représentait la seule planche de salut pour le constructeur espagnol.

Souhaitant accroître ses moyens de production, acquérir un nouveau réseau et une nouvelle marque et se renforcer sur le marché espagnol, Volkswagen n'entendait pas pour autant prendre en charge ni les sureffectifs de SEAT ni ses dettes. *En acceptant les conditions sévères imposées par le groupe allemand, l'INI a bien montré qu'il n'avait* pas de solution de rechange au rachat de SEAT par Volkswagen. Près de 4 500 départs ont été acceptés par les syndicats en octobre 1985 sur les 23 000 personnes qu'emploie SEAT. Quant à la situation financière, elle a été complètement assainie, l'Etat espagnol ayant pris à sa charge, en décembre 1985, *toute la dette*.

En échange, Volkswagen, qui acquiert *dans l'immédiat 51 % de SEAT et en* prendra le contrôle total d'ici à 1990, *s'est engagé à investir* 5 milliards de deutschemarks sur cinq ans pour moderniser les usines. Le constructeur allemand, numéro un européen en 1985, prévoit de faire monter la production de SEAT à environ 400 000 voitures par an (contre 320 000 en 1985, dont *94 000 VW) au début des années 90*, dont deux tiers de SEAT et un tiers de *Volkswagen*.

C. B.



La presse, vent arrière

BARCELONE s'est longtemps enorgueillie de posséder, avec sa *Vanguardia*, le premier journal de la Péninsule. La création du *Pais*, il y a dix ans, et son succès foudroyant ont réduit l'illustre quotidien à la deuxième place. A cent six ans, ce petit ennui ne vous empêche pas d'avoir bon pied bon œil. Avec 200 000 exemplaires par jour – 350 000 dans l'édition riche en photos couleur du dimanche, – *la Vanguardia* fait plus envie que pitié. En pénétrant dans ses locaux 1900 où un David de bronze terrasse le Goliath de la faillite, on respire l'air bien tempéré des dynasties de presse cossues. Car l'affaire est privée et familiale. Elle appartient corps et âme au comte de Godo – quatre-vingt-sept ans, encore leste dans les conseils d'administration, – et elle est dirigée par son fils Javier. *« Nous avons toujours fait des bénéfices »*, glisse l'un des rédacteurs en chef avec l'air d'en demander pardon à un envoyé spécial du *Monde*. Heureuse *Vanguardia* qui est aussi *« le plus gros journal d'Europe par la pagination, avec la* Neue Zürcher Zeitung », qui va encore accroître son équipe de 150 journalistes, a lancé la rédaction électronique il y a quatre ans, attend un matériel ultramoderne et investit 100 millions de francs sans émotion visible !

Ici *la Vanguardia* est une institution et une légende. Politiquement, elle se range, comme le dit joliment notre hôte, *« du côté de l'ordre établi libéral-conservateur »*. Journal de la classe moyenne, ennemie des excès, rétive aux emballements, elle fut républicaine sous la République. La guerre civile la ravit un temps à son propriétaire. Franco la lui rendit, mais exigea un directeur à sa botte. Hélas ! ce valet de plume était maladroit et alla chercher querelle à un curé coupable d'avoir célébré une messe en catalan. Désabonnements, recul du Caudillo devant la puissance de papier... Puis *la Vanguardia*, toujours sage, se « défranquisa » doucement, *« mais avec un peu d'anticipation »*, nous dit-on tout de même. Elle affronte aujourd'hui le reproche que lui fait la gauche d'être *« pujoliste à tout crin »* avec son habituelle sérénité.

Rien ne peut l'ébranler, pas même l'arrivée en force sur son marché, pour la première fois dans l'histoire catalane, d'un adversaire madrilène – et même national, – *El Pais*. Le quotidien qui vient de fêter avec éclat ses dix ans, n'a pas lésiné sur les moyens quand il s'est lancé, en 1982, à l'assaut de cette place forte. De trente rédacteurs catalans – issus de la rédaction du défunt *Diario de Barcelona*, l'équipe est passée à la centaine et s'est installée dans le cadre sans charme mais moderne et peu coûteux de la zone franche du port. Résultat : de 10000, la vente quotidienne a bondi à 60 000. Le géant barbu et jovial qui dirige la version locale du quotidien, Antonio Franco, se frotte les mains d'allégresse. *« Certains prétendent que nous leur vendons l'édition de Madrid. En fait, nous changeons beaucoup le journal en rendant les mêmes services que là-bas et en reflétant les deux cultures. D'où notre succès. »* En bon Catalan, il se fait gloire de contribuer aussi à faire mieux connaître Barcelone dans la capitale. *« Ils ont même fini par adopter notre orthographe. C'est grâce à nous qu'ils impriment Narcis Serra, et non plus Narciso, à la castillane. »*

Bel exploit que d'avoir implanté ici un « journal espagnol », même si le nombre des « immigrés » d'autres provinces assurait un solide lectorat potentiel. Sur le plan politique, les rapports du *Pais* de Barcelone avec la Generalitat sont loin d'être chaleureux. Mais M. Pujol a tant d'autres moyens de se faire entendre qu'il s'accommode de ce journal réticent.

Seul à être écrit exclusivement en langue catalane, *Avui* fait plutôt figure de quotidien de complément. Il eut jusqu'à 60000 abonnés mais une rédaction un peu « trop à gauche » en effaroucha une partie. Dans le style d'un grand journal populaire, copieusement illustré, le *Periodico de Cataluna* tient bien sa place et tire entre 120 000 et 150 000 chaque jour.

La démocratie – avec la grisante liberté d'expression qu'elle apporta – a fait sombrer huit titres à Barcelone. Mais la presse écrite – sans parler de la télévision et surtout de la chaîne catalane TV3 – s'y porte bien et, de toute évidence, se prépare à des lendemains prospères.

P.-J. F.

Tranformadors... d'énergie culturelle

SUR une douzaine d'écrans vidéo, un homme marche sur les trottoirs de Barcelone. Presque nu, le corps peint en gris béton, il apparaît sous des angles différents. Les yeux fixes, il ne s'attire aucun regard. *Autour de lui défile une foule dense pour* qui il semble invisible. Titre de ce film de Carlos Comas monté en boucle : *Rastres urbans* (portraits urbains). L'homme qui voit sans regarder et les passants qui regardent sans voir vont, toute la soirée, occuper les écrans. Les visiteurs de Transformadors sont, eux, invités à regarder *et* à voir. Sans doute est-ce pour cela qu'ils sont venus.

Transformadors est la première réalisation du département jeunesse de la très dynamique mairie de Barcelone. Installé au centre de la ville dans un édifice qui abritait dans le passé les transformateurs électriques destinés à recharger les tramways, l'endroit a gardé son nom et, *somme toute*, sa vocation « énergétique ». A partir d'une idée originale du critique d'art Manuel Duran et des peintres Joan Raventos et Xavier Manubens, la mairie a créé un centre polyvalent d'animation et de diffusion de la culture. Les espaces d'exposition sont, pour l'ouverture, consacrés à des œuvres de jeunes créateurs barcelonais. Outre la vidéo de Carlos Comas, on y voit ainsi un mur bleu de 6 mètres de large sur 3 de haut entièrement recouvert de tranches de pain, œuvre du sculpteur Lluis Vila. Plus loin, un caméléon dans une cage hésite... Art conceptuel ? Naturel ? L'œuvre s'appelle *Transformacio*... Un public nombreux traverse constamment les trois niveaux du centre : ici de la musique, là un étrange parcours de cordes peintes en blanc posées par terre, en bas des rafraîchissements. Le centre est ouvert aux « propositions » des jeunes musiciens, danseurs *ou* gens de théâtre qui l'utiliseront tour à tour.

Barcelone est devenue en quelques années un laboratoire de recherches artistiques et socioculturelles que beaucoup de villes étrangères envient. Un nombre étonnant de nouveaux lieux de spectacle, de détente, de création s'y sont ouverts, et le mouvement ne s'arrête pas. Si beaucoup de bars, restaurants et discothèques se montent grâce à l'initiative privée, l'activité et l'inventivité de la municipalité sont loin *d'être en reste. Le maire et son équipe* ont d'abord consulté les jeunes sur leurs désirs. Ils pouvaient faire des suggestions par téléphone (appel gratuit) ou retourner des cartes postales distribuées en ville. On a convoqué des groupes réunissant des passionnés de musique, de cinéma ou d'écologie. Des représentants des minorités religieuses, des objecteurs de conscience ont été interrogés.

La mairie a décidé de demander aux jeunes ce qui les intéresse. Et de donner leur chance aux artistes débutants...

Au cours d'une deuxième phase, des intellectuels, enseignants, membres d'associations diverses, ont travaillé à une synthèse. Dynamisation culturelle, multiplication des possibilités, questions spécifiques telles que la toxicomanie ou la réinsertion des jeunes détenus, aucun domaine ne semble avoir été oublié. On en est maintenant à la troisième étape : l'*actuacion*, la mise en œuvre. L'ouverture de Transformadors n'est que l'une des manifestations de l'ambition de la municipalité. « *Il y a ici 6 kilomètres de plages à récupérer sur des usines abandonnées,* dit Enric Truño, responsable de la jeunesse et des sports à la mairie. *Nous voulons mieux conserver le patrimoine et, en même temps, développer les infrastructures de communication, définir des plans directeurs en matière d'urbanisme, travailler en coordination avec des municipalités étrangères comme Turin ou Montpellier, etc.* »

La ville affiche sa passion : pour le design dans des bars comme Sisisi ou Bijou, dans des boutiques comme Vinçon ou Insolit, dans des restaurants comme l'incroyable Azulete, où la cuisine – *beignets de morue, œufs de caille* sauce gambas, granité de vin rouge aux fruits –, le dispute à l'architecture – tables de jardin en bas, comptoir en forme d'immense piano en haut. A la clinique Barraquer, construite dans les années 30 par Lloret. Même passion, cinquante ans après, dans l'agencement (laser et sobriété, son de la toute dernière technologie aussi) dans une boîte comme Otto Zsuts, l'ultra-mode du quartier nord de la ville. Cette passion, ici, a nom « intériorisme ».

Les lieux de nuit accueillent souvent un public composite où les couples d'âge mûr côtoient les punks et les new-wave les plus échevelés sur la *Cucaracha* et Sade. Si les habitudes de loisirs nocturnes ont longtemps été différentes dans la partie nord, plus riche, plus sophistiquée, et dans le sud de la ville, les choses changent. La Biennale de juillet 1985, tous arts confondus, s'est déroulée dans des lieux très divers, tant du point de vue de l'ambiance que de la géographie de la cité. Elle a permis à des centaines de milliers de personnes de découvrir des centres d'animation différents. Elle a mélangé les gens et les genres. Ainsi, on papillonne désormais du très classique, mais essentiel, Céleste du bord de mer au très « eighties » KGB (Kiosque général de Barcelone), au nord de la Diagonal. Barcelone, *« ville, origine et objectif de toutes les transformations actuelles »*, comme le dit J.-M. Montaner, est la capitale d'une Catalogne aux yeux ouverts. C'est ainsi que l'homme, sur le mur vidéo, avance dans la ville en marche.

ERIC SARNER.

La passion constructive

Entre les désordres de la spéculation et la mise au carré d'un nouvel urbanisme, la ville a réglé son anxiété architecturale à grands coups d'imagination.

CAPITALE de l'architecture, voilà un statut fort disputé, et même envié depuis que la construction a recouvré, elle, son statut d'art à part entière (ou presque). Dans le cas de Barcelone, cette ambition est en outre l'expression naturelle de la fierté nationaliste. Car se vouloir capitale, serait-ce de la seule Catalogne, cela veut dire un urbanisme et une architecture qui ne passent pas inaperçus. La ville gothique, pour l'histoire, ou les Jeux olympiques de 1992, pour le futur, témoignent ainsi d'une volonté assurément constante, mais, entre ces deux pôles, la passion constructive de la cité s'est montrée bien romanesque, colorée et changeante, c'est le moins qu'on puisse en dire.

La cathédrale elle-même avait donné l'exemple d'une tenace hésitation : temple romain, église paléo-chrétienne, mosquée, église romane avant d'être gothique, « du gothique le plus pur », comme disent les guides à propos de tous les gothiques, en l'occurrence catalan : des volumes, et même des masses, plutôt que des décors. Et l'obscurité, le recueillement, le repliement sur soi... Toutes vertus qu'on retrouve à San-Pablo-del-Campo, fondée au dixième siècle par l'illustre Wilfred Le Velu, comme à Santa-Maria-del-Mar. Le repliement sur soi, c'est ce que choisirent, sans hésiter pour le coup, Barcelone et sa bourgeoisie jusqu'au milieu du XIX[e] siècle : les murailles gothiques furent durant six siècles les limites d'une ville qui s'entassait sur elle-même pour la plus grande satisfaction des propriétaires fonciers.

Cette forme d'urbanisme est rarement profitable à l'architecture (pas plus que son inverse), et l'est moins encore à la population. La révolution industrielle, un taux d'immigration assez élevé pour dépasser une mortalité sidérante, quelques vagues meurtrières de fièvre jaune et de choléra, conduisirent Barcelone à réfléchir sur les conséquences du surpeuplement et sur les bienfaits de l'air et de l'espace. En 1858, les murailles furent détruites dans la liesse générale, et un concours fut organisé pour donner un peu de dignité aux extensions prévues. L'architecte Roviro y Trias le remporta... pour qu'Ildefonso Cerda se fasse finalement imposer par Madrid.

Ildefonso Cerda, ingénieur, reste comme l'inventeur du mot urbanisme et largement du concept moderne qui devait lui être lié (1) : en schématisant, il suggérait un plan en damier répétable à l'infini, où chaque citoyen se trouvait placé devant les dures lois de l'égalité, mais bénéficiait en revanche de nombreux espaces verts. S'il avait dû être réalisé tel quel, et si les mauvaises habitudes foncières des Barcelonais n'étaient ensuite revenues au galop, la ville aurait acquis l'image d'un gruyère aux trous verdoyants et réguliers, en plus humain peut-être, en plus petit sans doute que la « ville radieuse » que nous proposerait plus tard un Le Corbusier.

Barcelone n'aima pas le projet qui lui fut imposé, et la spéculation se chargea de remplir tous ces trous, de fermer les carrés (des octogones en fait), de les surélever. L'Ensanche, le nouveau quartier suscité par Cerda, a gardé pourtant une régularité « à l'américaine ». Sauf que, en lieu et place de l'acier et du verre du style international ou des diverses inspirations du mouvement moderne, on rencontre plutôt dans l'Ensanche les meilleures expressions de ce qu'on appelle, en Catalogne, « modernisme ».

Car, pour tout arranger, le *modernismo*, ici, c'est ce qu'en France et ailleurs on appelle « art nouveau ». Les représentants les plus connus en sont Puig y Cadafalch et Domenech y Montane, dont le Palais de la musique catalane est à la fantaisie architecturale ce que *la Traviata* est au chant grégorien. Le modernisme s'est ainsi épanoui, sans sobriété aucune, sans le moindre souci d'unité, comme pour faire oublier la rigueur de Cerda. C'est peut-être l'origine du surnom du quartier (le Paseo de Gracia) : « la pomme de discorde », jeu de mots sur le terme *manzana* : à la fois pomme et pâté de maisons.

Si le modernisme et sa fantaisie devaient faire pardonner l'urbanisme, quel terrible péché, quelle effroyable austérité Gaudi fut-il chargé de racheter par les dieux de l'architecture ? On ne reviendra pas sur l'auteur de la Sagrada Familia, sur la personnalité la plus forte et la plus extravagante, la plus libre et la plus religieuse de l'architecture catalane, puisqu'une exposition de première qualité nous l'a restitué récemment à Nîmes (*le Monde* du 3 janvier). Encore faudrait-il que Gaudi n'oblitère pas tout ce qui, depuis, s'est construit à Barcelone.

Or Gaudi est à Barcelone ce qu'est Eiffel à Paris, ou ce que serait Abadie, l'auteur du Sacré-Cœur, si la ferveur touristique et populaire avait meilleure mémoire. Gaudi a tout éclipsé, et la ville l'a bien aidé : une croissance considérable a, depuis la guerre et jusqu'à la fin des années 60, en fait jusqu'à la mort de Franco, servi le jeu de promoteurs, pas plus embarrassés d'architecture que la municipalité ne l'était d'urbanisme ; et fait la fortune d'architectes aussi jaloux et fiers de leur anonymat que ceux de notre treizième arrondissement parisien avant les grâces du postmodernisme.

Pendant ce temps-là, José Luis Sert, seul Catalan apparemment de stature internationale, va faire son apprentissage auprès de Le Corbusier, mais il émigrera aux Etats-Unis dès 1939 et ne reviendra guère que pour la Fondation Miro.

A petite échelle, la tradition catalane continue de donner d'honnêtes résultats, et, dans les années 50, si le franquisme va tolérer l'émergence d'une architecture liée au mouvement international, José Antonio Coderch, tête de pont régionale (mort en 1984), gardera toujours le souci de la tradition. Tradition catalane ? Depuis les années 60, à dire vrai, et jusqu'à la mort de Franco, les vives discussions qui ont animé le milieu de l'architecture sont devenues la vraie nature de la tradition : un art à la fois raffiné et bravache de couper les cheveux en quatre. Pour des architectes sans commandes et des enseignants qui n'avaient pas toujours de poste, c'était un bon moyen de passer le temps et de rester présent sur la scène figée de l'architecture (on a connu quelque chose d'assez similaire en France).

Mais si la tradition et ses subtilités nous paraissent difficiles à cerner, on accepte plus facilement le terme d'école de Barcelone. Une école, ou plutôt une ligne de pensée, pour reprendre l'expression d'une synthèse touffue du *Barcelone* d'Autrement (2). Constituée autour de personnalités comme celle d'Oriol Bohigas, l'école de Barcelone se caractérise par un refus du centralisme madrilène, l'ouverture sur l'étranger, en l'occurrence l'Italie, et surtout par un constant réalisme. Ce réalisme, qui consiste à s'opposer aux solutions toutes faites ou dogmatiques, à moduler les projets selon les exigences des lieux et des hommes, peut sembler à un profane le B.A. Ba, l'évidence du métier. Une plus grande habitude du milieu vous convaincra au contraire de la rareté d'un tel réalisme, que ce soin modeste et affectueux du projet est volontiers remplacé par d'autres attitudes, la mégalomanie n'étant pas plus rare.

Bohigas, brillant parleur et excellent architecte, s'est associé à Martorell et Mackay pour construire, sous le sigle MBM, une architecture qu'on dirait sans signature si elle n'apparaissait, comme en filigrane, dans le soin justement et le détail des projets. Dans une imagination formelle aussi, bien éloignée du style d'un Gaudi. Electa et le Moniteur viennent de publier dans leur utile collection de monographies une éloquente synthèse de leur œuvre, d'Adolf Martinez, préfacée par Kenneth Frampton (3).

Parmi de nombreux autres noms, il en est qu'on ne peut laisser de côté : celui de Ricardo Bofill, l'un des plus fréquemment publié, l'un des plus luxueusement auto-illustré de toute l'architecture mondiale ; et celui du Taller de Arquitectura, le groupe avec lequel il travaille. Les sources du Taller sont en principe à rechercher dans une admiration commune pour Gaudi. On le sent encore, à Barcelone même, dans les maisons de la place San-Gregorio, ou en clignant des yeux dans l'immeuble Walden 7. Mais l'atelier du Taller, une cimenterie aménagée, n'a plus guère de référence que médiévale, et les autres réalisations du groupe empruntent à toutes les civilisations du monde ce qu'il ne trouve plus, dirait-on, à Barcelone.

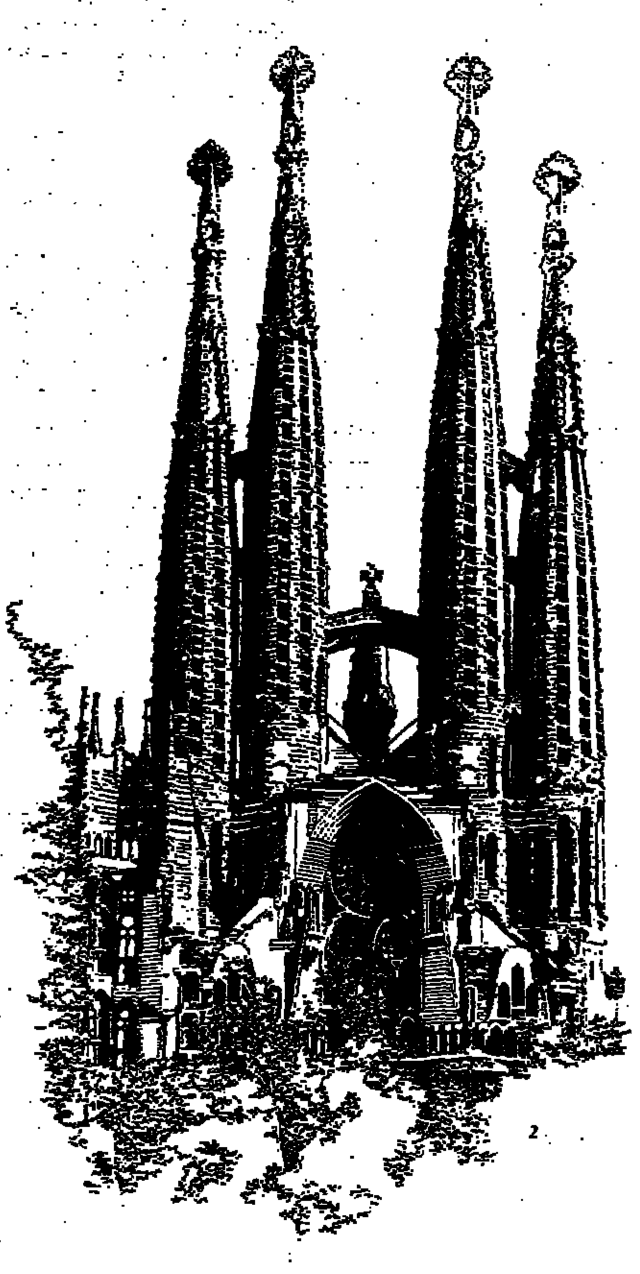
La carrière de Bofill, d'ailleurs, est maintenant tout internationale. Cette carrière est peut-être la plus controversée qui se puisse aujourd'hui trouver. L'utilisation immodeste de la colonne et du concept de palais sur un mode symétrique, et à destination du « peuple », heurte tous les anciens et nouveaux conformismes. Et c'est tant mieux pour l'univers des architectes qui courent et s'essoufflent après un style, une idée, un modèle auxquels s'identifier. Bofill a rejoint l'Américain Philip Johnson sur les rivages d'un éclectisme néo-classisant. Mais, de Gaudi et de Barcelone, il garde, de l'un la mégalomanie, de l'autre une insolence déterminée, des deux une folie consciencieusement appliquée.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

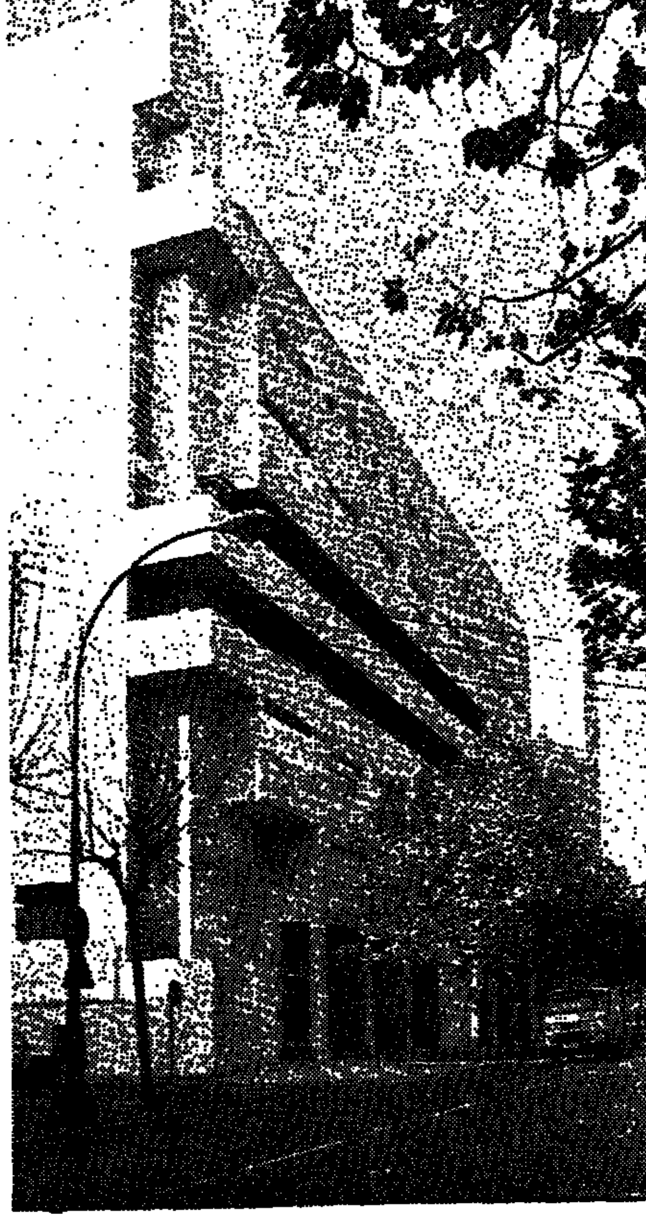
(1) Ildefonso Cerda, *la Théorie générale de l'urbanisation*, éd. Le Seuil, 1979 (coll. « Espacements) ».

(2) C. Poisay et R. Ben Hassine, *l'Architecture catalane : un projet de culture*, in *Barcelone*, éd. Autrement, 1986.

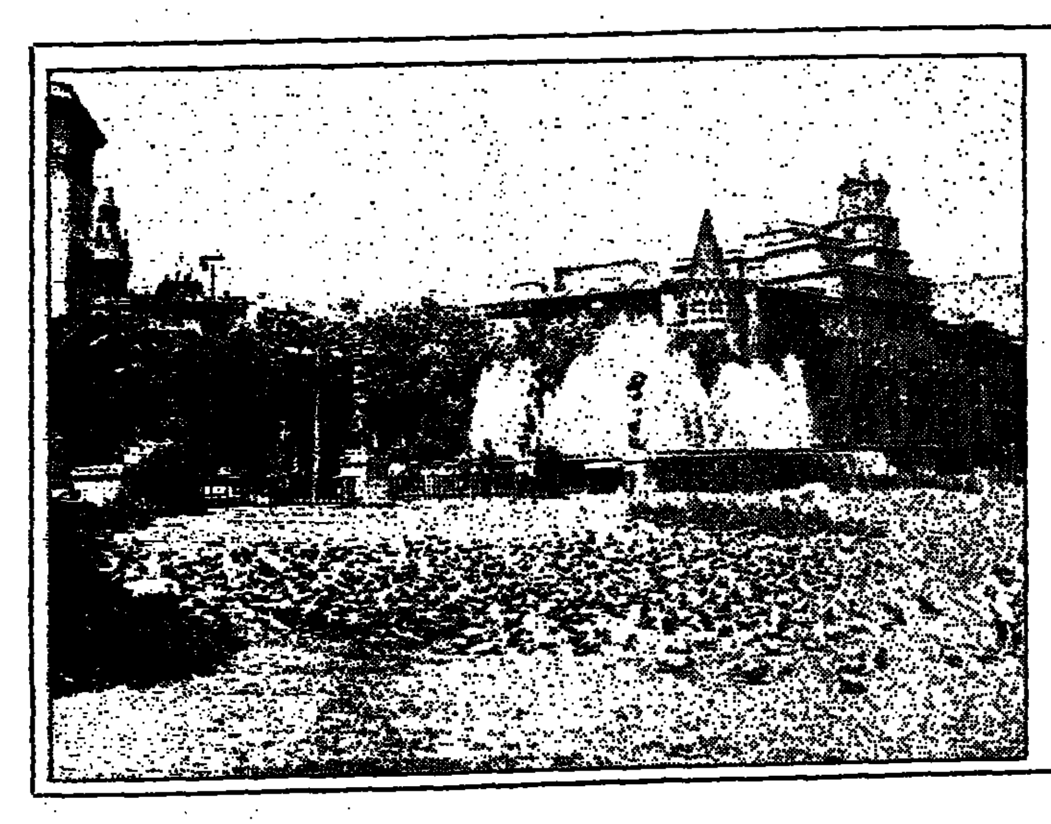
(3) A Martinez, *Mortorell, Bohigas, Mackay, trente ans d'architecture, 1954-1984*, Electa-Moniteur, 1985.



Gaudi : dessin de la Sagrada Familia.



Groupe MBM : îlot Marti-l'Huma, dans l'Ensanche.



POUR TOUJOURS

Plaza de Cataluna, la place de Catalogne, à la frontière de deux urbanismes, celui spontané et touffu de la ville ancienne, et celui tracé au cordeau par Cerda. Situation centrale mais inconfortable : elle en a gardé une dissymétrie fondamentale qu'est chargée de faire oublier une forte densité d'arbres, de pigeons, de fontaines, de statues et de Barcelonais. Entre la place de Catalogne et la mer, ils oscillent sur les Ramblas, une longue artère sinueuse où s'est installé le Gran Teatre del Liceu, seul opéra privé du monde.

Lorsqu'on boit l'eau des fontaines sur la place, on devient, dit-on, barcelonais pour toujours.

(Photo Office du tourisme.)

هكذا من الاجل

Chère obsession des cinq anneaux

SUR le portail du stade de Montjuich, mangé par la rouille, gagné par les herbes folles, cinq anneaux de fer forgé témoignent. Ce stade avait été construit en 1929 dans l'espoir d'abriter les Jeux olympiques de 1936. Après une première candidature malheureuse en 1920 pour les Jeux de 1924 (Paris), les Espagnols avaient voulu donner des gages de leur capacité à accueillir la famille olympique. Investissement à fonds perdus. Pas plus en 1936 (Berlin) qu'en 1940 (guerre) ou encore 1972 (Munich), Barcelone n'obtint l'organisation qu'elle appelait de ses vœux.

Pour sa cinquième candidature en près de soixante dix ans, la capitale catalane n'a pas changé de méthode. Elle s'est mise au travail sans attendre la décision du Comité international olympique (CIO) le 17 octobre prochain. Pour toute la ville, l'échéance est fixée au 25 juillet 1992, date prévue pour la cérémonie d'ouverture des XXV[es] Jeux olympiques.

Sur la colline de Montjuich, le mur d'enceinte néo-romain du vieux stade olympique n'est plus qu'un décor d'opérette, maintenu debout par un corset *métallique*. Derrière, vrombissent les bulldozers. Ils creusent avec ardeur. Plus profond de 11 mètres et entièrement repensé, le stade pourra accueillir soixante-dix mille spectateurs autour d'une piste abritée du vent.

A 100 mètres de là, derrière un bosquet d'ifs et une rangée de pins, les travaux de terrassement du palais des Sports, conçu par l'architecte japonais Arata Isozaki, sont en voie d'achèvement. En face, les bassins olympiques construits pour les championnats d'Europe de natation en 1972 n'auront besoin que d'une tribune escamotable supplémentaire. Seuls les bâtiments de l'université des sports, prévus à 200 mètres du stade olympique, sont encore dans les cartons de Ricardo Bofill, leur architecte.

Sur trente-sept installations sportives nécessaires à l'organisation des Jeux, vingt-sept sont déjà construites, cinq sont en construction. Pour les cinq dernières, le projet architectural a été accepté. *« Ces investissements, consentis avant même de savoir si Barcelone sera retenue, sont la démonstration d'une volonté historique, d'un courage et d'une conviction absolus »*, déclare M. José Miguel Abad, directeur du comité de candidature.

La colline de Montjuich, sorte d'acropole dominant le centre-ville, sera certes le cœur du dispositif, mais trois autres lieux, jamais distants de plus de 5 kilomètres, accueilleront athlètes et public. Au Vall-d'Hebron, le vélodrome a été la première réalisation effectuée dans la perspective des J.O. Les championnats du monde de cyclisme s'y sont déroulés en 1984. Sur l'aire de Diagonal, près de l'université, le prestigieux F.C. Barcelone a mis ses installations à la disposition de la candidature catalane : le stade de football du Nou-Camp (125000 spectateurs), un mini-stade (16000 places assises), deux palais des sports de 1000 et 6000 places, une patinoire (1300 places), deux gymnases et quelques pistes d'entraînement. Dans le même quartier, deux autres clubs privés prêteront leurs hectares : le Real Club de polo pour les épreuves hippiques et le Real Club de tennis.

Dernier site enfin, le parc del Mar ouvrira, à la faveur d'une importante opération d'urbanisme, Barcelone sur la mer. Il sera le siège du village olympique, à moins d'un quart d'heure de la plupart des lieux de compétition (1).

Barcelone, dans son souci de convaincre, cherche à tester la fiabilité de ses équipements. Elle vient d'obtenir l'organisation des championnats du monde d'athlétisme en 1989, et postule pour les championnats du monde de gymnastique, la même année. *« Notre stratégie est d'organiser de nombreux événements pour roder les installations et l'équipe,* dit M. Abad. *Ce serait une grave erreur d'ouvrir les installations avec les Jeux. »*

M. Sven Ericsson, président suédois de la commission d'inspection du CIO, a-t-il été séduit par les garanties techniques du dossier barcelonais lors de sa dernière visite début avril ? Traités avec faste, les trois envoyés du CIO ont-ils perçus le « climat olympique » qui baigne l'ensemble de la ville ? *« Notre candidature n'est pas un simple caprice, mais elle correspond à une volonté de la population,* assure M. José Miguel Abad. *Une volonté affirmée sous la royauté, sous la dictature et maintenant avec la démocratie. »* Les anneaux de « Barcelona 92 » sont en effet partout : sur les pare-brise des autobus, des taxis et des automobiles particulières, sur les voitures du métro, sur les scooters et les tee-shirts d'une jeunesse qui se sent impliquée dans « l'affaire du siècle ».

La manifestation la plus spectaculaire de ce soutien populaire est apparue, impromptue, sous les caméras de l'Eurovision, le 7 mai dernier au cours de la finale de la Coupe d'Europe de football entre Barcelone et Bucarest. Une immense *torçida* à la mode brésilienne de 25 mètres sur 40 avait été déployée dans les tribunes du stade Sanchez-Pizjuan, à Séville. Coup de pub non téléguidé, au dire de M. Pedro Palacios, chef de presse du comité de candidature : *« Le club des supporters de Manlleu, ville de soixante-dix mille habitants dans la province de Barcelone, à l'origine de cette initiative, avait simplement demandé l'autorisation d'utiliser le logo. »* La candidature est omniprésente, jusqu'à l'obsession. Jusqu'à ce fast-food installé sur les ramblas qui a baptisé « Barcelona 92 » son « double-hamburger-frites » vedette.

Affaire barcelonaise, les Jeux sont devenus peu à peu l'affaire de tout le pays. Le roi, le gouvernement socialiste et la Generalitat, modérée, de Catalogne, sont derrière M. Pasqual Maragall, maire de Barcelone, qui a repris au bond la candidature lancée dès janvier 1981 par son prédécesseur, M. Narcis Serra, aujourd'hui ministre de la défense.

Une exposition itinérante parcourt les dix-sept provinces espagnoles. A chaque étape, le maire se déplace en personne. A la fin du périple, la caravane olympique aura reçu dix millions de visiteurs. *« Cette campagne n'est pas destinée à obtenir le soutien des autres régions, mais à répondre aux demandes des Espagnols, curieux d'en savoir plus »*, explique M. Abad.

Au total, 600 millions de francs auront été investis dans la campagne de candidature (2). Aucun détail n'a été négligé. Salvador Dali ayant offert une lithographie au conseil recteur pour la candidature, un exemplaire numéroté de l'œuvre du maître fut prestement adressé à chacun des quatre-vingt-dix membres du CIO. Même Madrid a eu *des attentions particulières pour sa rivale* de toujours : les footballeurs du Real et de l'Atletico de Madrid ont porté pendant toute la saison l'écusson « Barcelona 92 » sur leur cœur.

L'unité nationale autour des JO a été scellée par l'engagement de l'Etat de garantir un éventuel déficit. Reste à répartir la participation de chacun dans un budget estimé à 5 milliards de francs. *« C'est une affaire interne »*, abrège M. Jose Miguel Abad. Ancien adjoint au maire de Barcelone chargé de l'urbanisme, cet ingénieur de quarante ans en rupture depuis 1983 avec le Parti communiste espagnol, connaît pourtant bien les problèmes d'« harmonisation » qui risquent de se poser, notamment pour la réalisation du village olympique.

« La rénovation du vieux quartier industriel de Poble-Nou, qui barre tout le front maritime, est stratégique pour la ville. Si Barcelone obtient les JO, elle se fera en cinq ou six ans, au lieu de douze ou quinze », dit-il. Mais l'implication tripartite de l'Etat, de la ville et de la Generalitat, ainsi que le recours à des promoteurs privés pour la construction des logements, n'est pas aisée à mettre en œuvre. Le dossier aurait pris six mois de retard en raison de *« difficultés techniques »* entre Madrid et Barcelone. Rien cependant qui soit de nature à pénaliser la candidature de Barcelone. Pas plus que l'incertitude planant encore sur l'emplacement des épreuves de voile (3), ou l'opposition annoncée par la Crida, un mouvement autonomiste lui-même en pleine crise d'identité, si le catalan n'était pas retenu comme l'une des langues officielles des JO.

Les Barcelonais n'envisagent pas vraiment l'échec de leur candidature, espérant que, *« à égalité de compétences, la ville qui n'a encore jamais reçu les Jeux serait préférée aux autres »*, arguant de *« l'universalisation contenue dans la charte olympique »* pour attirer les Jeux dans le seul pays d'Europe occidentale à ne pas les avoir encore organisés.

Qu'un Catalan occupe actuellement la présidence du Comité international olympique est-il un atout ou un handicap ? *« Pour l'instant, Barcelone a déjà perdu une voix,* répond M. Abad, *puisque M. Juan Antonio Samaranch a déjà annoncé qu'il ne voterait pas le 17 octobre prochain. »*

JEAN-JACQUES BOZONNET.

La ville investit avant même de savoir si sa candidature aux Jeux olympiques de 1992 sera retenue. Pour « démontrer une volonté historique, une conviction absolue ». Toute l'Espagne commence à partager cette ferveur.

(1) Les épreuves d'aviron se disputeront sur le lac de Bañolas à 100 kilomètres de Barcelone et le hockey sur gazon à Terrasa, une ville située à 40 kilomètres, qui ne compte pas moins de huit clubs de hockey.

(2) La moitié du budget provient des fonds publics ; l'autre moitié a été apportée par une association de quatre-vingt-douze entreprises locales.

(3) Barcelone, qui ne dispose pas de port sportif, est en concurrence avec Palma-de-Majorque où la famille royale a ses habitudes nautiques.

Au pays où l'on se traduit soi-même

La capitale espagnole de l'édition a fait naguère le succès mondial des « grands Latinos ». Aujourd'hui, Madrid lui dispute la primauté culturelle. Mais Barcelone conserve ses atouts. On y publie, en castillan et en catalan, des livres à offrir avec une rose...

CAPITALE de l'édition en Espagne, Barcelone, qui est aussi le plus grand centre d'impression du monde hispanique, compte plus de six cents maisons d'édition – paraît-il – de toutes tailles et de toutes spécialisations qui, surtout en castillan, un peu plus en catalan depuis quelques années, en font le vrai centre de la création littéraire.

Existe-t-il ou n'existe-t-il pas une tradition littéraire dans la capitale de la Catalogne ? Les « disputes de Barcelone », pour n'être plus talmudiques ou midrachiques – comme ce fut le cas lors d'une fameuse « *dispute* » de 1263 qui opposa pendant quatre jours Paul Christiani, un juif converti, à rabbi Moïse ben Nahman, de Gérone, pour savoir si, oui ou non, le Messie était déjà venu, – n'en sont pas moins passionnées (1). Parlaient-ils catalan ? ... Nul ne peut le jurer, mais le fait est qu'à Barcelone, au bout de quelques minutes, même ceux qui ne parlent pas catalan vous parlent du catalan.

Langue qui ne cessa jamais, dit-on, d'être parlée ou écrite, même au quinzième siècle lors de la décadence de la Catalogne, désormais réunie à la Castille, et devant l'invasion de la langue castillane le catalan restait la langue du peuple et de l'Eglise. Au dix-neuvième siècle, ce furent les élites qui entreprirent un processus de récupération du catalan comme langue littéraire, et on s'accorde à voir le poème *La Patria*, écrit en 1833 à Madrid par Aribau, comme le premier jalon de la *renaixença* du romantisme et, en même temps, du nationalisme.

Les élites, la bourgeoisie vont s'exprimer de plus en plus en catalan au cours du dix-neuvième siècle et au début du vingtième. Jusqu'à la guerre civile, les écrivains se voient obligés, pour être publiés, de se traduire eux-mêmes. Tel le grand Josep Pla, mort il y a cinq ans, à quatre-vingt-quatre ans, dont s'est achevée la publication en 45 volumes des « Œuvres complètes » en catalan et dont paraissent ce mois-ci trois volumes en castillan : *Dali, Gaudi, Nonell. Très artistas catalanes*, aux éditions Alianza de Madrid et, aux éditions Destino de Barcelone, deux ouvrages encore inédits en catalan : *Un amor de Josep Pla al Canadell*, une correspondance que l'écrivain entretint en 1932 et 1933 avec une artiste suisse rencontrée à Calella et *Notes per un diari*, un journal de l'année 1965 découvert après la mort de son auteur. « *Josep Pla passa la moitié de sa vie, après la guerre civile, à être obligé de récrire ce qu'il avait déjà écrit*, note le critique du *Pais*, Rafael Conte. *A côté de ses livres nouveaux, il consacra une grande partie de ses efforts à corriger ce qu'il avait déjà écrit et même publié, à réordonner ce qui avait déjà paru en catalan, ou en castillan, dans un livre ou dans un autre, polissant et repolissant des articles ou extrayant des fragments de livres anciens pour les utiliser dans des articles nouveaux et éblouissants, dans l'une ou l'autre langue qu'il utilisait. Son castillan est savoureux, son catalan magnifique, mais nous savons qu'il écrivait aussi en français et en italien...* »

Est-ce pour échapper à cet « enfer des langues » que l'on verra, dans les années 50, toute une génération d'écrivains nés en Catalogne choisir d'écrire en castillan, tels Vasquez Montalban, Juan Marsé, les frères Goytisolo, Eduardo Mendoza, Ana Maria Matute ?... Peut-être. Le fait est qu'ils contribueront alors à faire de Barcelone une ville ouverte. Ouverte à tous les courants qui viendront s'exprimer près des Ramblas, ouverte à toutes les expressions artistiques (on n'est pas près d'oublier la Compagnie de Nuria Espert, par exemple, jouant *les Bonnes*, de Genet, ou *Divines paroles*, de Valle Inclan... dans la mise en scène d'un génial Argentin).

Ouverte aux Latino-Américains, alors que le Colombien Garcia Marquez et le Péruvien Vargas Llosa se sont fixés tous deux à Sarria et entretiennent des relations d'amitié, que le Chilien Donoso vit un peu plus loin dans les collines... Barcelone transformera l'exil en « boom latino-américain », la plus formidable réussite littéraire et commerciale de l'après-guerre. Et quand le jury Nobel consacrera en 1983 l'auteur de *Cent ans de solitude*, il montrera clairement que le « boom » a vécu, mais que des écrivains restent, disséminés après la dictature.

Aujourd'hui, les Latinos du « boom » ont quitté Barcelone. Restent des auteurs moins connus comme le Péruvien Alfredo Bryce Echenique (Prix du meilleur roman étranger 1974 pour *Julius*), narrateur à l'humour hénaurme de *la Vie exagérée de Martin Romana*, ou encore le Chilien Mauricio Wacquez, auteur de *Face à un homme armé* (qui vient de paraître aux Presses de la Renaissance), ou l'Uruguayenne Cristina Peri-Rossi, auteur du *Soir du dinosaure* (paru chez Actes Sud), ou encore les Argentins Mauricio Cohen (*El Pais de la Dama electrica*) et Mario Muchnik, devenu éditeur barcelonais pour publier Canetti, Wedekind ou Amos Oz en espagnol et qui a écrit lui même *Un Barbaro en Paris*...

Celle qui a littéralement « inventé » le « boom des Latinos », Carmen Balcells, règne toujours sur Barcelone. Elle est l'agent littéraire le plus connu du monde et gère actuellement les contrats de quelque 170 écrivains, dont le plus célèbre est Gabriel Garcia Marquez. Elle obtient pour lui, dit-on, des avances de plusieurs dizaines de milliers de dollars. Elle-même refuse de parler chiffres, mais les jeunes auteurs qui l'ont choisie reconnaissent qu'elle leur vaut dix fois plus d'argent que s'ils étaient seuls. Elle vient justement de rentrer du Mexique et de New-York où elle a négocié (chez Knopf) les droits du dernier roman de Garcia Marquez, *l'Amour au temps du choléra*. « *Je ne peux pas accepter ce terme de boom* », dit-elle dans un des grands bureaux blancs au sol de mosaïque situés dans un immeuble cossu de la « diagonale », les Champ-Elysées de Barcelone. « *C'est un mot qui me déplaît.* »

Soit. On ne discute pas avec Carmen, même si cette étiquette a été donnée aux Hispano-Américains par les auteurs de langue espagnole pour définir la formidable explosion du roman latino dans les années 70... qui a amené, au même moment, la reconnaissance des vingt-deux pays d'Amérique qui écrivent en espagnol. « *Un potentiel éditorial extraordinaire*, explique-t-elle. *Trois cent millions de lecteurs hispanophones !* »

Elle raconte ses débuts : « *Dans les années 50, on m'avait offert de travailler pour l'écrivain Vintila Horia, qui vivait alors à Madrid. Il s'agissait de vendre des livres français, anglais, allemands, pour céder les droits espagnols. C'était un travail médiocre, ça ne m'a pas plu. Je me suis dit qu'il fallait chercher plutôt vers la langue espagnole. Personne, alors, ne s'intéressait à elle. La collection de Caillois, chez Gallimard, me confirmait dans la conviction que je n'avais pas tort. Mais j'étais loin de penser que ce serait une très bonne affaire, un mouvement international...*

» *Mon premier client fut Luis Goytisolo – le frère de Juan – avec* Las afueras (*paru au Seuil sous le titre* la Ville). *J'ai commencé en 1958. Timidement. Il faut une certaine ignorance pour se lancer ainsi... Au lieu de m'occuper d'auteurs dans des langues que je lisais mal, je me suis dit qu'il valait mieux retourner à mon identité personnelle. Mais il y avait alors un rejet automatique de la littérature en langue espagnole.* »

Le succès n'est pas venu immédiatement. « *Je connais Gabriel Garcia Marquez depuis longtemps, je suis son agent depuis 1958. En 1962, il a publié* La mala hora *qui vient seulement de sortir en France chez Grasset. En 1966, quand j'ai lu* Cent ans de solitude, *j'ai été tout de suite fascinée. Le livre a paru en 1967 chez l'éditeur habituel de Garcia Marquez, l'Argentin Sudamericana. Ce fut un succès immédiat en langue espagnole ; désormais le succès d'un écrivain colombien ne se faisait pas en Colombie. Celui d'un Argentin ne se faisait pas en Argentine, mais sur tout le continent. Et puis on commença à se les arracher dans le monde entier.*

» *Il y eut alors une explosion de talents dans une langue étouffée depuis des siècles. Aujourd'hui, ce sont des valeurs universelles.*



La Rambla à Barcelone (gravure de Gustave Doré).

– Ne sommes-nous pas maintenant au creux de la vague ?

– *Pas du tout*, répond Carmen Balcells, qui ne baisse jamais les bras. *Il y a toujours des auteurs très intéressants*, dit-elle, citant ses nouveaux auteurs : *Isabel Allende, Severo Sarduy, Cabrera Infante, qui écrit maintenant en anglais et qui doit se retraduire en espagnol, Felix de Azua, Jesus Ferrero...* »

« *Tous les auteurs finissent chez Carmen*, nous dit un éditeur. *Ils ont l'espoir d'être lancés et de ramasser autant d'argent que Garcia Marquez... C'est vrai qu'elle défend bien les intérêts de ses auteurs, qu'elle suit les ventes, réclame ce qui leur est dû. Mais elle dispose d'une sorte de pouvoir monopolistique qui finit par être dangereux...* » Alors, de nouveaux agents commencent à tenter leur chance. Des petites maisons d'édition indépendantes décident de publier uniquement ce qui leur plaît. Et cela leur réussit. L'esprit tourné vers le monde, ils accordent une place importante à la littérature traduite.

Ainsi Beatriz de Moura, directrice de Tusquets, qui édite 40 titres par an et qui équilibre son budget grâce à une sage gestion et à quelques succès tonitruants : *l'Amant*, de Marguerite Duras (120 000 exemplaires en un an) ; *l'Insoutenable légèreté de l'être*, de Kundera (60 000 exemplaires en six mois). Ainsi Esther Tusquets, la belle-sœur de Beatriz, qui dirige Lumen, créée il y a vingt-cinq ans, et publie entre 30 et 35 livres par an, parmi lesquels Claude Simon ou Ana Maria Matute, ou encore l'énorme best-seller mondial *le Nom de la rose*, d'Umberto Eco (250 000 exemplaires). Esther Tusquets a publié quatre romans. « *J'ai commencé à écrire très tard, il y a huit ans*, explique cette jeune quinquagénaire. *Mais mon métier sérieux, c'est Lumen.* »

Un même goût pour la littérature de qualité et pour la sagesse anime Jorge Herralde, le directeur d'Anagramma, qui publie quelque 50 titres par an : fiction, poésie, essais. Il vient de commencer à faire découvrir Vladimir Nabokov aux Espagnols et prévoit d'ores et déjà 7 titres de l'auteur de *Feu pâle*. Comme il ne cherche pas la facilité, il a acheté les droits de *la Vie mode d'emploi*, de Georges Pérec ! Il y a quinze ans, il publiait Mao, Rosa Luxembourg, Althusser ; il édite encore Baudrillard, René Girard, pour un public de lecteurs qui refusent les livres théoriques et politiques, écoulés désormais-presque exclusivement en Amérique latine... Et, depuis trois ans, Jorge Herralde a lancé un prix à son nom. « *Ce faisant*, explique-t-il, *mon idée était de lancer une nouvelle collection d'auteurs hispaniques inconnus, je pense qu'il y a une nouvelle littérature espagnole en train de se faire.* » Le prix, sur manuscrits, vaut à son auteur la possibilité d'être édité et une avance d'un million de pesetas ; le premier prix Herralde était allé à un auteur inconnu, Alvaro Pombo, pour *le Héros des mansardes de Mansart*, qui vient de paraître en français chez Belfond et est vendu dans une demi-douzaine de langues.

Herralde parle volontiers des écrivains qu'il aime et en qui il croit, ceux de son âge dont la réputation s'est consolidée depuis la fin de la dictature : Luis Goytisolo Gay, Juan Marsé, E. Mendoza, Esther Tusquets, Felix de Azua. « *Il y a une réelle effervescence parmi les auteurs de vingt-cinq à quarante ans. Pour moi les noms les plus intéressants parmi ceux qui habitent Barcelone sont Ignacio Martinez Pison, Cristina Fernandez Cubas, Jesus Ferrero, Enrique Murillo. Et il y a un autre auteur qui a déjà publié 4 ou 5 livres, mais dont le dernier est un petit chef-d'œuvre :* Histoire abrégée de littérature portative ; *c'est l'invention d'une société secrète dont les membres sont Tristan Tzara, Gombrowicz, Garcia Lorca...* »

Et les auteurs catalans ?... Tous affirment leur admiration pour J. V. Foix (prononcez Foche), le poète nonagénaire dont les deux plus belles pâtisseries de Sarria portent le nom et qui fait figure de « nobélisable », aussi bien que pour son cadet Pere Calders (né en 1912), extraordinaire conteur dont l'humour fait penser, dit-on... à Buster Keaton. *Ceux-là sont traduits en castillan.*

On ne peut pas oublier le nationalisme catalan quand on se trouve à Barcelone, et il était émouvant de participer à la soirée exceptionnelle qui se donnait devant l'église de la Sagrada Familia : 60 000 personnes de tous les âges réunies dans la nuit pour écouter les « spirituals » de chez eux chantés par la plus grande vedette de la chanson politique des années franquistes, Luis Llach. La foule rythmait les chansons en agitant en mesure le drapeau à raies jaunes et rouges ou en allumant des cierges. Hélas ! la somme recueillie ce soir-là était destinée à achever la construction de la gigantesque église que Gaudi n'avait pu terminer, silhouette déchiquetée de murs et de tours propre à donner le sentiment de l'immensité à ciel ouvert. Des architectes, qui étudient depuis des années les plans de Gaudi, ont promis de terminer la construction de la Sagrada Familia pour 1992, date des Jeux olympiques. *Ils vont tuer l'image de nos rêves...*

On estime à un peu plus de 10 millions le nombre de personnes de langue catalane, et un effort très important a été fait par la Généralité pour éditer en catalan. L'année 1936 représentait la cote maximum de l'édition catalane pendant la République : 865 livres pour une population de 5 millions d'habitants ; il faudra attendre 1976 pour atteindre une production de 872 livres, mais pour une population qui a presque doublé... La progression de l'édition catalane est impressionnante : 200 titres en 1962, 872 en 1976, 2 140 en 1981, 2 375 en 1983, 2 800 en 1984...

De nouvelles maisons d'édition se sont créées, ainsi qu'une association des éditeurs en langue catalane. Des aides sont apportées par la Généralité (notamment l'achat de 300 volumes de chacun des titres publié en catalan), même si on arrive parfois ainsi à des situations absurdes. Dans un pays où tout le monde connaît le castillan, on a estimé utile de traduire en catalan une pièce de Neruda ou même *Cent ans de solitude*... A côté de cela, des maisons importantes, comme les Editions 62 que dirige J.-M. Castellet, font un énorme travail en éditant systématiquement, dans de bonnes collections, le passé et le présent de la littérature catalane, ainsi que des traductions de la littérature mondiale.

Il y avait foule le 23 avril dans les rues et sur les Ramblas pour la San Jordi (saint Georges), patron de la Catalogne. Une tradition veut en effet que ce jour-là se confonde avec une grande fête du livre. Des livres qu'on vend sur des éventaires dans les rues et que, selon la tradition, on offre avec une rose... Cependant, une menace pointe, de plus en plus précise, sur la ville de l'édition au fur et à mesure que Madrid s'affirme comme capitale culturelle, que la *movida madrilena* se fait de plus en plus attirante pour les artistes, les intellectuels, notamment les Sud-Américains.

NICOLE ZAND.

(1) Voir *la Dispute de Barcelone*, Verdier, 1984. Traduction en catalan : *Disputa de Barcelona* entre Mestre Mossé de Girona i Fra Pau Cristia, Columna 1985.

Une collection catalane en français

Une collection catalane va voir le jour aux éditions Acropole-Belfond à l'automne.

Dirigée par Nicole Muchnik, la collection permettra d'explorer un domaine littéraire à peu près inconnu du public français. Les trois premiers titres prévus à paraître :

– *Beam ou la chambre des poupées de cire*, de Lorenç de Villalonga. (Trad. de Denis Fernandez de Recatala.)

– *Vie privée*, de Josep Maria de Sagarra. (Trad. Nicole Pujol.)

– *La Fièvre de l'or*, de Narcis Oller. (Trad. Mathilde Bensoussan.)

Parmi les projets, la traduction d'un « classique » : *Tirant lo Blanc*, de Joanot Martorell, qui vient d'obtenir un excellent accueil pour sa traduction aux Etats-Unis, *Ronde navale sous la brume*, de Pere Calders, *Essence de* Quim Monzo.

« Home lliure, per sempre... »

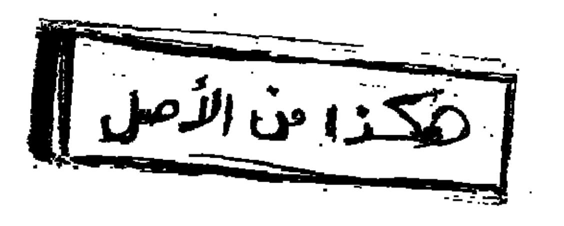
Il est pour le romancier catalan Xavier Benguerel une façon originale de fêter ses quatre-vingts ans. Une façon faustienne. Après nous avoir donné une version monumentale des *Faules* de La Fontaine (*cf. le Monde* du 20 juillet 1984) et une traduction de référence du *Cementiri mari* et *La Jove Parca* de Valéry, voilà qu'il s'éprend des poèmes attachés à ses vingt ans : *Les Flors del Mal*, de Baudelaire, précieuse édition bilingue des « Llibres del Mall » de Barcelone, avec des illustrations de Subirachs et un judicieux prologue d'Alain Verjat, professeur à l'université de Barcelone. « *Le traducteur aussi est alchimiste*, écrit-il en rendant grâce à son « *respect de la dure discipline du rythme et de la rime* ». Ce qui nous vaut une version réussie en alexandrins catalans, rimés avec bonheur et ingéniosité.

Mais pourquoi Baudelaire ? Xavier Benguerel – son œuvre romanesque en fait foi – fut ce proscrit de la guerre civile, cet albatros infirme, ce banni sur la nef d'exil qui, pour se consoler du départ et des ruines, clamait à haute voix, les yeux tournés vers la lointaine Amérique, son Inde à lui, et sur l'amer sillage, ce vers des plus beaux que Baudelaire écrivit certainement pour lui : « *Home lliure, per sempre t'estimaras la mar !* » Saluons donc ce « *tête-à-tête sombre et limpide* » où le catalan plus que jamais épouse la langue française, pour, éprouvant cet « *amarg saber, el saber que ens procura el viatge !* », atteindre aux « *purs miroirs qui font toutes choses plus belles* ».

ALBERT BENSOUSSAN.

Ce supplément, dont la coordination a été assurée par Luc Rosenzweig, a été réalisé par Christophe de Chenay. Prospection commerciale : Catherine O'Kelly.

Dans sa série « Villes au futur », *le Monde* a publié des suppléments spéciaux sur : Grenoble (10 mai 1985), Rennes (15 novembre 1985), Strasbourg (24 janvier 1986), Milan (4 avril 1986), Bordeaux (23 mai 1986). Prochain supplément : Lille.



هكذا من الاصل